

Numéro 6 / Année 2013

# Synergies Espagne

Revue du GERFLINT

## **Charles Bally : Moteur de Recherches en Sciences du Langage**

Coordonné par Sophie Aubin



GERFLINT



# **Synergies Espagne**

**Charles Bally : Moteur de Recherches  
en Sciences du Langage**

**Coordonné par Sophie Aubin**



REVUE DU GERFLINT  
2013

## POLITIQUE EDITORIALE

**Synergies Espagne** est une revue francophone de recherches en sciences humaines particulièrement ouverte aux sciences du langage et de la communication, aux travaux de didactique des langues et du français, aux approches musicales, linguistiques et culturelles.

Sa vocation est de mettre en œuvre, en Espagne, le Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie essentiellement des articles dans cette langue mais sans exclusive. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, aide aux jeunes chercheurs, adoption d'une large couverture disciplinaire, veille sur la qualité scientifique des travaux.

**Libre Accès et Copyright :** © **Synergies Espagne** est une revue éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code de la Propriété Intellectuelle. La reproduction totale ou partielle, l'archivage, l'auto-archivage, le logement de ses articles dans des sites qui n'appartiennent pas au GERFLINT sont interdits sauf autorisation ou demande explicite du Directeur de publication. La rédaction de Synergies Espagne, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

**Périodicité : annuelle**

**ISSN 1961-9359**

---

### Président

Julio Murillo Puyal, Professeur émérite, Université Autonome de Barcelone, Espagne

### Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur émérite, Université de Rouen, France

### Rédactrice en chef

Sophie Aubin, Université de Valence, Espagne

### Rédactrice en chef adjointe

Elena Moltó, Université de Valence, Espagne

### Secrétaire de publication

Raphaël Bruchet, Université de Valence, Espagne

### Traduction et révision des résumés en anglais

Ángela Magdalena Romera Pintor, UNED, Madrid

### Siège en France

GERFLINT

17, rue de la Ronde mare

Le Buisson Chevalier

27240 Sylvains les Moulins - France

[www.gerflint.eu](http://www.gerflint.eu)

[gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com)

### Siège de la rédaction

Institut Français de Valence

C/Moro Zeit 6

46001 Valencia, Espagne

Contact: [synergies.espagne@gmail.com](mailto:synergies.espagne@gmail.com)

### Comité scientifique

Joaquín Díaz-Corrалеjo (Université Complutense de Madrid, Espagne), Brigitte Lépinette (Université de Valence, Espagne), Paul Rivenc (Université Toulouse le Mirail, France), Javier Suso López (Université de Grenade, Espagne).

### Comité de lecture permanent

Belén Artuñedo Guillén (Université de Valladolid, Espagne), Françoise Olmo Cazevieille (Université Polytechnique de Valence, Espagne), Yves Loiseau (Université Catholique de l'Ouest, France), Mario Tomé (Université de León, Espagne), Jesús Vázquez Molina (Université d'Oviedo, Espagne), Jacky Verrier (Université Rovira i Virgili, Tarragone, Espagne).

### Évaluateurs invités pour ce numéro

Henri Besse, (ENS de Lyon, France), Serge Borg (Université de Franche-Comté, France), Ángela Magdalena Romera Pintor, (Université Nationale d'Éducation à Distance, Madrid), Pascal Sanchez (Centre International d'Études Pédagogiques, France).

---

### Patronages

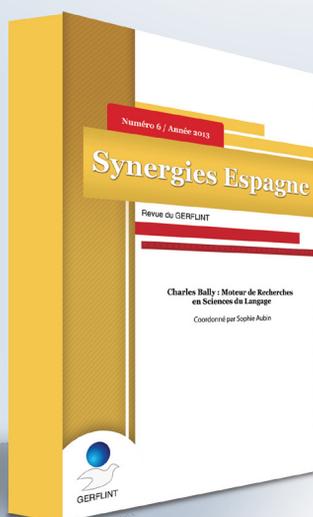
Ambassade de France en Espagne, Institut Français d'Espagne (antenne de Valence), Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (DREIC).

Numéro financé par l'Institut Français d'Espagne et le GERFLINT.

# PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

## Synergies Espagne

<http://gerflint.eu/publications/synergies-espagne.html>



### Indexations et références

Carhus+  
Dialnet  
DOAJ  
EBSCOhost  
Ent'revues  
Héloïse  
MIAR  
Mir@bel  
MLA International Bibliography  
Scopus et SJR SCImago  
SHERPA-RoMEO  
Ulrich's

*Synergies Espagne*, comme toutes les *Revues Synergies du GERFLINT*, est indexée par la Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris (*Pôle de soutien à la recherche*) et fait partie du répertoire NUMES, *Corpus numérisés dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche*.

### Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage, littératures francophones et didactique des langues-cultures
- Ethique et théorie de la complexité



# Charles Bally : Moteur de Recherches en Sciences du Langage

Coordonné par Sophie Aubin



## Sommaire



<b>Jean-Louis Chiss</b> ..... Préface	page 9
<b>Sophie Aubin</b> ..... De ce sixième numéro : Pour Charles Bally	page 13
<b>Introduction</b> .....	page 19
<b>Jacques Cortès</b> ..... Ferdinand, Charles, Emile, Petar, Paul... et les autres. Pertinence, Cohérence et Permanence d'une grande idée. De la Stylistique à L'Énonciation	page 21
<b>Complexité linguistique et <i>Science générale de l'expression</i></b> .....	page 40
<b>Anamaria Curea</b> ..... Stylistique, science de l'expression, linguistique de la parole. Notes sur la nature du fait linguistique selon Charles Bally	page 43
<b>Brigitte Lépinette</b> ..... Les séries figées dans <i>Le traité de stylistique</i> de Charles Bally (1865-1947)	page 59
<b>Noelia Micó Romero, M<sup>a</sup> Amparo Olivares Pardo</b> ..... Pertinence d'une relecture de la Stylistique française de Charles Bally au XXI <sup>e</sup> siècle	page 79
<b>Énonciation, <i>linguistique de la parole</i> et sociolinguistique</b> .....	page 91
<b>Abdou Elimam</b> ..... Charles Bally précurseur d'une linguistique cognitive de l'énonciation	page 93
<b>Bogdanka Pavelin Lesic</b> ..... L'affectivité au cœur même de la cognition et du langage : Charles Bally et Petar Guberina	page 101
<b>Magdolna Mátételki Holló</b> ..... Étude de la langue parlée : Aspects sociolinguistiques de l'argot des toxicomanes et influences de l'anglo-américain	page 115

<b>Formation linguistique et Didactique des langues</b> .....	<b>page 132</b>
<b>Annick Englebert</b> .....	<b>page 135</b>
Charles Bally et Ferdinand Brunot	
<b>Claire A. Forel</b> .....	<b>page 147</b>
Charles Bally, l'apprentissage des langues et <i>le Cadre Européen</i>	
<b>Paul Rivenc</b> .....	<b>page 157</b>
Charles Bally et Petar Guberina, inspirateurs audacieux de la didactique moderne des langues	
<b>Rétrospective stylistique et perspective éditoriale</b> .....	<b>page 175</b>
<b>Etienne Karabétian</b> .....	<b>page 177</b>
Pour une édition critique de l'œuvre de Charles Bally	
<b>Rencontres culturelles et Coopération linguistique</b> .....	<b>page 187</b>
<b>Inmaculada Cuquerella Madoz</b> .....	<b>page 189</b>
Albert Camus et la réflexion sur le terrorisme aujourd'hui	
<b>Luc Fraisse</b> .....	<b>page 203</b>
Il y a cent ans paraissait <i>Du côté de chez Swann</i>	
<b>Frédéric Mazières</b> .....	<b>page 217</b>
Les mécanismes des réductions budgétaires et leurs conséquences sur la diffusion de la langue française : Analyse de la situation en 2013	
<b>Annexes</b> .....	<b>page 231</b>
<b>Profils des auteurs de ce numéro</b> .....	<b>page 223</b>
<b>Consignes aux auteurs de la revue Synergies Espagne</b> .....	<b>page 237</b>
<b>Le GERFLINT en 2013</b> .....	<b>page 241</b>
<b>Le Réseau des revues Synergies du GERFLINT</b> .....	<b>page 245</b>







**Jean-Louis Chiss**

Université de la Sorbonne Nouvelle Paris 3 (DILTEC)

Cette livraison de *Synergies Espagne* consacrée à Charles Bally, avec son riche sommaire et sa dimension internationale, s'inscrit avec pertinence dans la continuité complexe et contradictoire des « réceptions » d'une œuvre qui ne cesse de nous poser des questions et qui nous permet d'en poser d'autres ou les mêmes, à travers elle.

En introduction au volume collectif *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques. Stylistique, Énonciation, Crise du français* (Peeters, 2006)<sup>1</sup>, j'avais souligné la portée du terme « historicité » pour rappeler précisément qu'au-delà du contexte historique (la charnière XIX°/XX° siècle), géographique (Genève), épistémologique (le « passage » de la grammaire comparée à la linguistique dite « structurale »), les problématiques construites par Bally n'avaient pas épuisé leur énergie transformatrice. S'il ne fallait pas les juger à l'aune des développements récents des « sciences du langage » et les placer dans une synchronie qui n'était pas la leur pour conjurer les risques de l'anachronisme, il ne convenait pas pour autant de les enfermer dans un « air du temps » révolu sous peine de confondre historicité et historicisme comme réduction aux conditions de production d'un discours. L'enjeu était de redonner visibilité et surtout cohérence à un travail d'ensemble, de reconstituer un trajet, en particulier celui de la « stylistique » à la « théorie de l'énonciation », de remettre en synergie les préoccupations linguistiques et didactiques.

On connaît les lectures « prélevantes » ne retenant de la stylistique *linguistique* de Bally que ce qui pouvait convenir à une stylistique littéraire inscrite dans la tradition française. Plusieurs chercheurs, de Jean-Michel Adam à Georges Molinié en passant par Daniel Delas, ont « corrigé » cette perspective. Une telle opération masquait un autre parcours, celui qu'Oswald Ducrot avait suggéré en 1984, repris par André Meunier et moi-même, qui voyait dans le passage du *Traité de stylistique française* à l'ouvrage de 1932 *Linguistique générale et linguistique française* l'émergence d'une « théorie de l'énonciation » dans laquelle Ducrot retenait l'esquisse d'une analyse polyphonique de la notion de sujet. Mais à cette attention des linguistes pour le « sujet parlant » s'est ajoutée celle des sociolinguistes et des sociologues comme Pierre Bourdieu découvrant chez Bally une théorie des effets sociaux du langage, une mise en scène de l'échange

---

1 Auquel je renvoie pour les références bibliographiques.

langagier. C'est aussi en replaçant, à l'instar de Mireille Cifali, l'œuvre de Bally dans la vie intellectuelle genevoise de l'époque que se croisaient les fils de l'histoire de la psychologie, de l'avènement de la psychanalyse et de la « fondation » saussurienne de la linguistique. L'écho de cette conjoncture intellectuelle se faisait entendre dans l'hommage que le grand psychanalyste André Green rendait à l'auteur de *Le langage et la vie* en 1979.

Installée au cœur de plusieurs configurations disciplinaires, l'œuvre de Bally échappait ainsi au tête-à-tête avec Saussure dans ce rapport de filiation institutionnelle (il succède à son « maître » à l'université de Genève en 1913), de légation testamentaire (il édite avec Albert Sechehaye le *Cours de linguistique générale* en 1916) et de sujétion théorique : la question de la relation conceptuelle entre les deux œuvres reste discutée, ce qui ne remet pas en cause la dette intellectuelle de Bally vis-à-vis de Saussure. Jacques Cortès, que je remercie pour ses appréciations élogieuses de mon travail, revient sur ce débat dans son introduction au présent numéro.

Chaque parcours ayant sa spécificité, j'évoquerai d'un mot le mien pour situer un aspect déterminant de l'œuvre de Bally. Ayant pris, à la suite de Robert Galisson, la direction du laboratoire ERADLEC (Equipe de Recherche et d'Accueil en Didactologie des Langues et des Cultures) à l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3, j'ai eu l'idée d'organiser dans ce cadre un colloque sur Bally. Il en allait de la conjonction de mes intérêts propres de chercheur en histoire des théories linguistiques et en didactique du français et des langues. Quelle figure plus emblématique que Charles Bally, théoricien du langage et linguiste des langues (du français et de l'allemand en particulier), constamment préoccupé par leur apprentissage et leur enseignement ! Son ouvrage de 1931 *La crise du français. Notre langue maternelle à l'école*<sup>2</sup> reste emblématique de cette relation qui unit les thématiques de la « crise dans la langue » et de la « crise dans la transmission de la langue », idéologie linguistique récurrente en francophonie et ailleurs, ce dont notre actualité politico-médiatique ne cesse de résonner. Comme d'autres grands linguistes de l'époque (de Bréal à Brunot), Bally, en réaction à la « crise », posait les jalons d'une rénovation pédagogique mais surtout s'inscrivait, à sa manière, dans l'élaboration d'une didactique du français langue maternelle et langue étrangère.

Il est heureux que ce numéro de *Synergies Espagne* vienne enrichir le corpus des études sur Bally. Il peut même acter un revival d'une production critique florissante dans les années 1980-2000 (voir aussi les ouvrages de Redard, 1982, Hellmann, 1988, Durrer 1998) mais qui s'était quelque peu ralentie dans la dernière décennie. Sans doute, grâce

---

2 J'ai réédité avec Jean-Paul Bronckart et Christian Puech cet ouvrage en 2004 chez Droz en y incluant une préface et une postface.

à des chercheurs comme Claire Forel, la connaissance empirique de l'œuvre s'est-elle élargie à travers la mise au jour d'inédits (on se reportera aux *Cahiers Ferdinand de Saussure*) et la voie est-elle ouverte à une édition critique comme celle que projette Etienne Karabétian. Mais le travail savant de découverte et d'établissement des textes accompagnera la reconnaissance des conceptualisations, anticipations et intuitions d'un grand linguiste qui donne toujours matière à penser aux chercheurs en sciences humaines.



## De ce sixième numéro : Pour Charles Bally



**Sophie Aubin**

Universitat de València, Espagne

sophie.aubin@uv.es

*En somme, je reste fidèle à la distinction saussurienne entre la langue et la parole, mais j'annexe au domaine de la langue une province qu'on a beaucoup de peine à lui attribuer : la langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif. Elle réclame une étude spéciale : c'est cette étude que j'appelle la stylistique. Un des objets de mon enseignement sera de montrer comment la stylistique s'emboîte dans la linguistique générale. Charles Bally, 27 octobre 1913, « Ferdinand de Saussure et l'état actuel des études linguistiques ».*

*En écrivant ces pages, j'ai pensé aussi au public éclairé, et mon but serait atteint si j'avais pu contribuer à lui faire aimer une science encore jeune, qui ne peut grandir que dans une atmosphère de compréhension et de sympathie. Charles Bally, Genève, octobre 1925, *Le langage et la vie*, Préface.*

La présentation de ce sixième numéro de la revue *Synergies Espagne* a déjà été amplement amorcée grâce à la Préface de **Jean-Louis Chiss**. Je le remercie chaleureusement. Cette approbation a d'autant plus de valeur qu'elle provient de l'un des chercheurs francophones qui a le plus approfondi l'œuvre de Charles Bally. On peut d'ailleurs affirmer que les auteurs de ce numéro qui ont écrit *Pour Charles Bally* sont unanimes sur ce point puisqu'ils se réfèrent souvent à ses travaux.

Le projet, ambitieux, d'un numéro spécialement consacré à Charles Bally, présenté en 2011 à Jacques Cortès, Professeur émérite, Président fondateur du GERFLINT, ancien Directeur du CREDIF et Directeur de cette publication, qui a été immédiatement inscrit dans la programmation de la revue et annoncé dès la parution du numéro 4<sup>1</sup>, est devenu une réalité. Il rejoint de nombreux hommages, mélanges, études, colloques qui lui ont été offerts. Parmi ceux qui ont dû le toucher le plus, remarquons les *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally sous les auspices de la faculté des lettres de*

---

1 N°4, 2011 : *Confluences musicales et mobilités musico-linguistiques*.

*l'Université de Genève par des collègues, des confrères, des disciples reconnaissants* en 1939, année de son départ en retraite.

Ce projet éditorial a eu plusieurs sources de motivations.

La première a été le centenaire de la parution de l'article *Le langage et la vie* en 2013 *À la Mémoire de F. de Saussure* (Genève : Atar, 1913), édition revue, corrigée, augmentée « avec soin » par Charles Bally en 1925 et 1935 auquel est venu se greffer la mort et la succession de Ferdinand de Saussure en 2013 et pour couronner le tout, la naissance de Petar Guberina également en 1913. Les trois hommes unis par le destin en 1913 se retrouvent donc 100 ans plus tard de la façon la plus logique et naturelle autour de Charles Bally au cœur d'un même volume.

La seconde a été le fait de constater que Charles Bally, pour ne parler que de l'Espagne, ne faisait généralement pas partie des programmes d'études universitaires dans les filières de *langues modernes*, qu'il s'agisse des anciens programmes d'études ou des nouveaux alors que cette intégration ne dépend pas de décision politique lourde et coûteuse mais du simple usage de la « liberté de chaire » des professeurs des matières linguistiques et didactiques. D'où la forte probabilité d'une ignorance totale du nom de Charles Bally chez les étudiants.

La troisième est la prétention de penser et la conviction de ma part que Charles Bally, particulièrement soucieux non seulement de publier, rééditer sans relâche ses propres travaux mais aussi de ne pas laisser dormir les recherches et enseignements les plus stratégiques (la coédition du Cours de Linguistique Générale en est l'exemple le plus célèbre) avec les moyens de son époque, aurait approuvé la Mission francophone, internationale, humaniste, scientifique et éditoriale du GERFLINT, apprécié l'accès libre à son expression et sa pensée scientifiques, été heureux d'y participer. Le GERFLINT, à travers son *Programme mondial de diffusion scientifique francophone en réseau* est en effet en mesure de favoriser la connaissance et la compréhension de Charles Bally dans la totalité de sa couverture géographique.

La coordination de ce sixième numéro a son histoire... Les diverses réponses obtenues suite à l'appel à contributions qui a été lancé en 2012-2013 (*Relire Charles Bally aujourd'hui*) indiquent que de nos jours encore, Charles Bally suscite les réactions les plus paradoxales par rapport au rôle qu'il a joué dans l'évolution de la linguistique et l'ampleur de l'œuvre qu'il nous a laissée. Plusieurs obstacles reliés se sont nationalement et internationalement présentés : la question de la pertinence d'une lecture et d'une relecture de Charles Bally en 2013 alors qu'on avait déjà beaucoup dit et écrit sur « sa stylistique », l'obligation présumée d'avoir la qualité de « spécialiste de Charles Bally » pour pouvoir apporter une contribution, la faible présence voire même parfois

l'absence totale de Charles Bally dans les études et recherches linguistiques francophones et non francophones en Espagne (en relation avec le problème signalé *supra* de l'absence dans les programmes pour étudiants). Nous pouvons affirmer aujourd'hui que le défi a été relevé et que quelques leviers ont été introduits, capables d'inciter à entreprendre et poursuivre cette relecture individuelle et partagée.

Ce numéro est divisé en deux parties fondamentales : la première est une monographie autour de Charles Bally contenant elle-même une introduction, trois parties puis une conclusion; la seconde partie correspond à la rubrique *Rencontres culturelles et Coopération linguistique*. Fondée en 2010, elle est destinée à mettre en valeur les meilleures participations aux programmes culturels et linguistiques de *l'Institut Français d'Espagne*.

Le lecteur aura le loisir de vérifier comment les auteurs-chercheurs de 6 pays européens : Espagne, France, Suisse, Belgique, Hongrie, Roumanie ont relu et perçu le discours de Charles Bally mais aussi, ensuite, celui de Proust et de Camus et de desceller des éléments de poursuite et de renouvellement des débats scientifiques. Il pourra cependant, à travers cette brève présentation qui se garde d'approfondir les contenus et essaie de ne pas dévoiler complètement les conclusions, avoir une idée du mouvement de chaque contribution.

L'article de **Jacques Cortès** a valeur d'introduction aux sens éditorial et scientifique du terme, dans la pure lignée de *l'ancien* et du *nouveau testament de la didactique des langues*<sup>2</sup> et d'une autre introduction importante<sup>3</sup>, guides précieux d'une génération de doctorants en sciences du langage et didactique des langues des années 80 et 90 du XXe siècle. C'est un cours magistral, une *leçon inaugurale* qui contient en réalité trois cours reliés : un cours d'Histoire de la linguistique générale et d'énonciation, un cours de didactique des langues-cultures, un cours de pensée complexe, fruits d'une recherche actuelle très approfondie donnant à Charles Bally toute la place qui lui revient, démontrant l'importance voire l'urgence de sa réhabilitation définitive.

La première partie de ce sixième numéro rassemble trois contributions fondées sur la portée des premières œuvres de Charles Bally et diverses relectures du *Traité de Stylistique française*.

**Anamaria Curea** prend le relais de Jacques Cortès en décrivant la progression de la pensée linguistique de Charles Bally. Elle montre, définitions successives et discours

---

2 Cortès, J. 1981. « L'Ancien et le Nouveau testament de la Didactique des Langues ». *Revue de phonétique Appliquée*, n°59-60, pp.43-63. Mons. 2<sup>e</sup> édition : 2011, in : *Jacques Cortès Linguiste, Didacticien et Humaniste*. Serge Borg (dir), p. 121-136.

3 *Une introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*. 1987. Collection *Essais* dirigée par Jacques Cortès. CREDIF. Paris : Didier. Voir en particulier le Chapitre 2 : *Les origines de la modernité en didactique des langues*. Relire Saussure, Bally et Guberina, p.23-51.

authentiques à l'appui, combien il s'agissait, pour lui, de poser dès 1905 un vaste Projet de recherche, bases d'une discipline : la *science générale de l'expression*. Suivant son évolution par rapport à l'opposition saussurienne langue-parole notamment, elle considère que désormais, c'est l'ampleur de ce projet scientifique qui attire les chercheurs d'aujourd'hui, intéressés par la complexité linguistique.

**Brigitte Lépinette** se place progressivement au cœur de cette complexité en réalisant une relecture personnelle du *Traité de Stylistique française* dans le but d'analyser les théories linguistiques de Charles Bally, l'objectif poursuivi étant d'examiner la façon dont les « séries figées » sont considérées dans les deux tomes de l'ouvrage.

La relecture du même ouvrage apportée par **Noelia Micó Romero** et **M<sup>a</sup> Amparo Olivares Pardo** est marquée par une reconnaissance d'ouverture d'une voie nouvelle, en liaison avec la linguistique cognitive et la pertinence de se livrer à des lectures de l'œuvre de Charles Bally. Elles commentent et analysent plusieurs aspects novateurs, la valeur stylistique des images en particulier.

La seconde partie de ce sixième numéro regroupe trois articles appartenant aux domaines cognitif, énonciatif et sociolinguistique ; les relectures portent plus sur *Le langage et la Vie* que sur le *Traité*.

**Abdou Elimam** confirme avec force et conviction la plupart des démonstrations précédentes, considérant Charles Bally *précurseur de la linguistique cognitive de l'énonciation*. Sa théorie du langage se retrouve non seulement dans de nombreux domaines de la linguistique du XXe siècle mais elle rejoint des problématiques et préoccupation d'une grande modernité et actualité. Son étude est à intégrer dans la continuité et le dynamisme d'un projet de recherche et d'édition en cours portant sur l'énonciation et les neurosciences<sup>4</sup>.

Avec **Bogdanka Pavelin Lesic**, le lecteur suivra un parcours allant de la diffusion de la *pensée saussurienne* jusqu'à l'Affectivité, centre par excellence de la cognition et du langage<sup>5</sup>. Il passera par la linguistique de la parole et comprendra le lien très étroit qui unit Charles Bally et Petar Guberina. Il retrouvera cette collaboration dans la partie « Didactique des langues » de ce numéro en lisant l'article de Paul Rivenc.

Même si l'article de **Magdolna Mátételki Holló** n'a pas été écrit en pensant spécifiquement à Charles Bally, il trouve tout à fait sa place dans cette partie car nous savons combien le *langage réel*<sup>6</sup> en relation avec les *sentiments sociaux*<sup>7</sup> ont éminemment

---

4 Le prochain numéro de la revue *Synergies France* (n°11/2014), coordonné par Abdou Elimam, aura pour thème : *Enonciation et Neurosciences cognitives*.

5 Voir l'article de Jacques Cortès : « Voyage au centre du Langage : L'Affectivité », à paraître prochainement.

6 Expression extraite du *Traité de stylistique Française*. 1921, Vol. 1, 2<sup>ème</sup> éd.

7 *Idem*

intéressé Charles Bally. Il s'agit dans ce cas d'une étude de l'argot des toxicomanes, celui-ci se caractérisant par la créativité lexicale et l'internationalité.

La troisième partie de ce sixième numéro recueille trois contributions axées sur des aspects fondamentaux de la didactique des langues.

**Annick Englebert** redonne vie aux débats qui ont opposé Charles Bally et Ferdinand Brunot autour de la synchronie et de la diachronie et du mode de renouvellement des méthodes d'enseignement des langues et de la grammaire. Cette confrontation est d'autant plus intéressante qu'elle traite de problèmes d'une grande actualité. Remarquons que si nous n'avons plus à nous soucier, comme Charles Bally, de la *Méthode directe*, même si nous en recevons forcément l'héritage, nos débats s'organisent de plus en plus souvent, aujourd'hui, autour du *Cadre européen commun de référence pour les langues*.

Comment déterminer la position de Charles Bally par rapport au *Cadre* ? Précurseur, inspirateur, approuvateur ? **Claire A. Forel** approfondit la question en rapprochant lectures du *Cadre* et œuvre de Charles Bally, occasion d'aborder de plus près la façon dont Charles Bally s'exprimait à propos de l'apprentissage des langues, capable de surprendre ses contemporains autant que les didacticiens d'aujourd'hui.

Mais pour apprécier de quelle manière et dans quelle mesure Charles Bally a concrètement influencé le renouvellement de la méthodologie des langues vivantes des années 1950-1970, période déterminante dans l'évolution de la didactique des langues-cultures, il faut lire le récit et la démonstration que **Paul Rivenc** nous donne « en direct ». Il suffit alors de le suivre et de découvrir, pas à pas, l'action déterminante de Petar Guberina, de Georges Gougenheim, de Paul Rivenc lui-même et autres collaborateurs constamment inspirés par Charles Bally. Comme l'ont exprimé clairement d'autres auteurs de ce sixième numéro, Paul Rivenc considère que l'apport et l'influence de Charles Bally sont, de nos jours, loin d'être épuisés.

La dernière contribution à cet hommage ne met pas véritablement un terme à la démarche entreprise : grâce à **Etienne Karabétian**, le lecteur sera entraîné rétrospectivement dans une comparaison entre Charles Bally et Léo Spitzer puis dans une projection vers l'avenir, avec une justification de la nécessité impérieuse de rééditer l'œuvre de Charles Bally qui rejoint tout à fait le souhait de réhabilitation et de synthèse exprimé dans l'Introduction.

La rubrique *Rencontres culturelles et Coopération linguistique* accueille une sélection d'articles écrits par des chercheurs ayant participé au programme culturel de l'Institut Français d'Espagne, antenne de Valence ou dont les travaux portent sur la coopération linguistique et éducative. L'année 2013 a été marquée par la célébration de

deux événements littéraire et philosophique importants : le centenaire de la naissance d'Albert Camus et le centenaire de la parution de *Du côté de chez Swann*.

Un hommage à Albert Camus, pour le centenaire de sa naissance (le 7 novembre 2013) s'est tenu le 11 avril 2013, dans le cadre du *Café Philo*, lieu de Rencontres et de débats philosophiques régulièrement animés à l'Institut Français de Valence par **Inmaculada Cuquerella**. Les participants à ce *Café* ont donc la possibilité de retrouver et d'approfondir le débat en lisant l'article correspondant. Inmaculada Cuquerella nous invite, au moyen d'une analyse philosophique, à lire et découvrir l'apport d'Albert Camus en matière de réflexion sur le terrorisme, d'une pertinence exemplaire pour aborder cette violence dans le monde d'aujourd'hui.

Le 14 novembre 1913 paraissait *Du côté de chez Swann*. À cette occasion, **Luc Fraisse**, lors de son passage à l'Institut Français de Valence, a recréé et analysé les conditions de l'édition et de la publication de l'ouvrage, l'accueil qui lui a été réservé, les réactions critiques et les réponses de Marcel Proust. C'est l'article correspondant à cette conférence que les auditeurs peuvent également retrouver dans ce numéro. Luc Fraisse nous dévoile ce que les critiques et lecteurs ne pouvaient pas comprendre à l'époque.

**Frédéric Mazières**, dans le prolongement de ses publications récentes, explique les mécanismes financiers des politiques linguistiques menées par la France, facteurs déterminants de qualité de la diffusion et de l'enseignement de la langue française. Analysant la situation en 2013 donc les réductions budgétaires, (sujet d'ailleurs d'actualité en 1913), son article sert de prélude au n°7 de la revue *Synergies Espagne*. En effet, le prochain numéro portera sur les actions et coopérations réalisées pour le français et la situation de l'enseignement du français en Espagne de nos jours, sélection des meilleurs textes faisant suite au colloque international *Promouvoir et diffuser le français aujourd'hui en Espagne*, organisé à l'Université de Valence en mai 2013.

Les annexes, parents pauvres des sommaires, ne manquent cependant pas de richesses car le lecteur y trouvera les lignes de recherches de chaque auteur, les consignes à suivre pour devenir auteur et un bilan de l'action du GERFLINT en 2013.

Je remercie l'Ensemble des auteurs et des collaborateurs pour leur précieuse contribution à la construction, dans des domaines aussi variés (linguistique, didactique, littérature, philosophie, politique de diffusion de la langue française) d'un pont entre 1913 et 2013, ancré dans l'Histoire, l'actualité et l'avenir.

Enfin, je remercie principalement Jacques Cortès, Paul Rivenc dont les conseils et encouragements ont été essentiels pour la réalisation de cet Hommage rendu à Charles Bally par *Synergies Espagne* et donc par le GERFLINT.

# Synergies Espagne n°6/2013



Introduction





Ferdinand, Charles, Emile, Petar, Paul... et les autres\*  
Pertinence, Cohérence et Permanence d'une grande idée  
De la Stylistique à L'Enonciation



**Jacques Cortès**  
Président et fondateur du Gerflint



*Dans la langue il n'y a que des différences sans termes positifs*  
Ferdinand de Saussure

*Le véritable ordre de la Nature,  
c'est l'ordre que nous mettons techniquement dans la Nature*  
Gaston Bachelard

*La structure de la parole se fait dans le fonctionnement,  
dans l'acte même de parole.*  
*C'est une espèce de structuration permanente et dynamique.*  
Petar Guberina

*Observer, décrire, chercher à comprendre, proposer, discuter,  
Mettre à l'épreuve, faire le bilan, remettre en question,  
Reproposer...et recommencer sans relâche...*  
Paul Rivenc

*L'achèvement d'une œuvre complexe  
Doit non dissimuler son inachèvement mais le révéler*  
Edgar Morin

## Résumé

Charles Bally m'apparaît comme l'un des pionniers d'une approche intelligible et même lumineuse des « faits de langage<sup>1</sup> ». Le titre de cet article et les citations en exergue visent simplement à montrer que la « famille intellectuelle » à laquelle il appartient, très vaste et diversifiée, reste toujours vivante et prolifique, même si - pour des raisons stylistiques d'humour qu'il aurait peut-être appréciées - je me suis limité à quelques prénoms dont les patronymes sont bien connus. Cet article n'a d'autre ambition que de remettre Charles Bally à la place historique indiscutable qui doit être la sienne dans l'évolution de la recherche en sciences du langage et de la communication.

**Mots-clés :** diachronie, synchronie, stylistique et énonciation

---

\* Il s'agit évidemment, et très arbitrairement, de Ferdinand de Saussure, Charles Bally, Emile Benveniste, Petar Guberina et Paul Rivenc. Ce rapprochement avec le film de Claude Sautet n'est pas là par hasard. On pourrait en faire une analyse stylistique à la manière de Bally. Derrière les héros, une longue histoire pleine de contenu affectif.

1 Je conserve volontairement ici la terminologie du TSF.

**Ferdinand, Charles, Emile, Petar, Paul...y los otros  
Pertinencia, Coherencia y Permanencia de una gran idea  
De la Estilística a la Enunciación**

**Resumen**

Considero a Charles Bally como uno de los pioneros de un enfoque comprensible y hasta luminoso de los «hechos del lenguaje». El título de este artículo y las citas destacadas pretenden simplemente mostrar que la «familia intelectual» a la que pertenece, muy amplia y diversificada, continúa viva y prolífica, aunque - por razones estilísticas de humor que posiblemente él habría apreciado - me he limitado a algunos nombres propios cuyos apellidos son bien conocidos. Este artículo no tiene otra ambición que la de devolver a Charles Bally al lugar histórico indiscutible que le pertenece en la evolución de la investigación en ciencias del lenguaje y de la comunicación.

**Palabras clave:** diacronía, sincronía, estilística y enunciación

**Ferdinand, Charles, Emile, Petar, Paul... and the rest  
Pertinence, Coherence and Permanence of a big idea  
From the Stylistic to the Enunciation**

**Abstract**

Charles Bally strikes me as a pioneer of an intelligible and even light approach of “facts of language”. The title of this article and the selected quotations above are simply to show that the “intellectual family” to which he belongs, vast and prolific, remains still alive though the fact that - for stylistic reasons that I hope, he would have appreciated - I have strictly limited my list of well known first names. This article has no other ambition than to restore his historic contribution in the field of linguistic and verbal communication.

**Keywords :** *diachrony, synchrony, stylistic and stating*

**Préambule**

Les analystes de son œuvre reconnaissent évidemment Bally<sup>2</sup> comme un disciple de Saussure, mais qui se serait un peu éloigné, voire affranchi de l'influence du Maître, et les démonstrations les plus minutieuses essayent de départager équitablement les mérites respectifs de l'un et de l'autre. Je ne suis pas sûr de pouvoir entièrement m'associer à une telle partition pour des raisons que j'exposerai *infra*. Bally, selon moi, est infiniment plus proche de Saussure qu'on le dit. Ce sera mon premier point.

On se projette dans le XXème et jusqu'au début du XXIème siècle pour déterminer également qui, de Benveniste ou de Bally, entre autres, mérite d'être considéré comme

---

2 Je rappelle simplement, mais en toute modestie, que je lui ai consacré de nombreuses pages dans *Une Introduction à la Recherche scientifique en Didactique des langues* (1987) où je faisais le constat, entre Saussure, lui-même, Guberina et Rivenc, d'une filiation rationnelle pour *l'analyse et la présentation*, tant des aspects intellectuels (systématiques) « des faits d'expression » que des nuances affectives pour une approche délicate et infiniment complexe de leurs valeurs (*i.e du sens complexe et fuyant de tout acte de parole en terminologie plus actuelle*).

le vrai père fondateur de l'énonciation, et l'on convoque évidemment à un tel débat tous les témoignages possibles échelonnés sur une bonne centaine d'années. Là encore une clarification s'impose pour rendre à chacun ce qui lui revient et ce qu'il doit à ses devanciers. Ce sera mon deuxième point.

Enfin, ce qui me paraît caractériser très fortement la personnalité de Bally, c'est l'orientation à visée explicative et vulgarisatrice (au sens altruiste du terme) de tous ses écrits. Les lectures que j'ai pu en faire, lors de mes premiers pas autodidactiques dans les sciences du langage, puis comme directeur du CREDIF à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud (1977-1986), ont été vraiment une illumination qui m'a personnellement amené à penser que le terme *stylistique* pourrait bien être le signifiant d'un concept dont l'idée de *pédagogie* serait la composante essentielle d'un signifié complexe globalement envisagé comme outil d'interprétation de la fragilité fugace des échanges humains. Ce que vise, en effet, la stylistique, ce n'est plus exclusivement la *langue* avec ses catégories aristotéliennes stables concaténées dans la phrase, mais son expression pragmatique ou *parole*, dans des événements communicatifs singuliers inscrits dans des situations plus ou moins polémiques ou métaphoriques où les mots qui se croisent et se répondent sont chargés d'affectivité, c'est-à-dire de variables induites par une pluralité indécidable *a priori* de facteurs circonstanciels. Bally, à cet égard, fut un vrai passeur d'idées s'exprimant à l'écrit (autant, sans doute, qu'à l'oral) dans un métalangage d'une grande limpidité<sup>3</sup>. Ce sera là mon troisième et dernier point.

C'est donc à ce Bally trois fois authentique comme saussurien, précurseur de l'énonciation et pédagogue que je voudrais rendre hommage dans les lignes qui suivent, en donnant à mon affectivité (conformément au *Traité de Stylistique Française*, désormais *TSF*) la place que requiert l'expression - mais sans dithyrambe - de mon admiration et de ma reconnaissance.

### Charles Bally, fidèle disciple et ami de Saussure

Saussure (né en 1857) et Bally (né en 1865) n'ont qu'un écart de 8 années. Ils sont donc pratiquement contemporains<sup>4</sup>. Ces précisions, jointes à ce que nous savons de leurs relations (par exemple ce que nous indiquent les (très riches) *Sources manuscrites du Cours de Linguistique générale* de Robert Godel<sup>5</sup>) montrent qu'un tissu dense de liens épistolaires réguliers unissaient Saussure à ses disciples et amis parmi lesquels

3 « *J'ai fait tous mes efforts pour dire les choses aussi simplement que j'ai pu* » écrit-il dès l'Avant-propos de son *Traité de Stylistique*.

4 A noter aussi que Ferdinand Brunot est né en 1860, Antoine Meillet en 1866, Albert Sechehaye en 1870, Joseph Vendryès en 1875 et Charles Bruneau en 1883. Tous ont plus ou moins bénéficié des enseignements de Michel Bréal (né en 1832) et d'Arsène Darmesteter (né en 1846), mais aussi de l'Abbé Rousselot (né en 1846) et dont l'élève Maurice Grammont (né en 1866) sera le continuateur dans le domaine de la phonétique expérimentale.

5 Robert Godel : *Les sources manuscrites du Cours de Linguistique Générale de F. de Saussure*, 2ème tirage, Droz, Genève 1969.

Bally a occupé une place indiscutablement privilégiée.

Lorsque Saussure disparaît, le 22 février 1913, de nombreux hommages sont évidemment prononcés et publiés, dont un de Bally, le 1<sup>er</sup> mars suivant, dans *La Semaine Littéraire*, et, quelques mois plus tard, le 27 octobre 1913, à l'Université de Genève, la Leçon d'Ouverture du même Bally aura pour titre : « *Ferdinand de Saussure et l'état actuel des études linguistiques* ». Reste à savoir ce que le *TSF* doit au *CLG* qui sera publié 3 ans plus tard (1916) sous l'impulsion majeure de Bally.

Saussure, on le sait, a donné trois cours de linguistique générale : 1906-1907, 1908-1909, 1910-1911 auxquels, soulignons-le, Bally n'a pas assisté. Mais à propos de la linguistique statique (ou synchronique), selon les informations contenues dans l'ouvrage de Godel, les hésitations du Maître Saussure à se lancer dans une entreprise qu'il jugeait extrêmement périlleuse sont très claires. En témoignent les notes d'Albert Riedlinger prises au cours d'un entretien avec Saussure datant de janvier 1909 :

« *Monsieur de Saussure (...) craint manifestement de s'engager ; il s'empresse d'ajouter avec un sourire : « Je ne me désigne pas du tout pour faire une linguistique statique », et à mes propositions il ne répond qu'en revenant sans cesse sur la difficulté de l'entreprise* ».

Au moment où Saussure parle ainsi, rappelons que Bally a déjà publié deux ouvrages : 1905 *le Précis* et 1909, *le TSF*. Saussure a donc lancé oralement les idées majeures concernant la linguistique synchronique, de façon géniale indiscutablement, mais sur un fond de noir pessimisme indiquant clairement, moins de deux années avant sa disparition<sup>6</sup>, qu'il n'était pas du tout prêt à se lancer dans une telle aventure. Voici, pour bien souligner ce point, le détail d'une interview de Saussure effectuée par un étudiant, M.L. Gautier, le 6 mai 1911 :

**Saussure :** *Je suis toujours tracassé par mon cours de linguistique générale.*

**Gautier :** On serait très désireux de connaître au moins un élément de votre système de philosophie du langage.

**Saussure :** *Je ne le crois pas. Tout cela n'est pas assez élaboré.*

**Gautier :** Est-ce qu'avant la mort de Wertheimer<sup>7</sup> vous ne vous êtes pas occupé de ces sujets.

**Saussure :** *Au contraire, je ne crois pas avoir rien ajouté depuis lors. Ce sont des sujets qui m'ont occupé surtout avant 1900. J'ai parlé cette année de beaucoup de questions extérieures au langage, j'ai commencé par là cet hiver ; mais cela ne peut suffire. Je*

---

<sup>6</sup> Entretien dont Robert Godel rapporte la teneur, op.cit., p.30.

<sup>7</sup> Joseph Wertheimer, 1833-1908, professeur de philologie et de linguistique comparée à l'Université de Genève de 1873 à 1906. Il était également Grand Rabbin de Genève. Saussure lui succéda en décembre 1906 sur la chaire de Linguistique Générale de l'Université de Genève.

*me trouve placé devant un dilemme : ou bien exposer le sujet dans toute sa complexité et avouer tous mes doutes, ce qui ne peut convenir pour un cours qui doit être matière à examen. Ou bien faire quelque chose de simplifié, mieux adapté à un auditoire d'étudiants qui ne sont pas linguistes. Mais à chaque pas, je me trouve arrêté par des scrupules. Pour aboutir, il me faudrait des mois de méditation exclusive ».*

La suite de l'entretien mérite une attention toute particulière car elle montre bien le lien profond entre l'enseignement de Saussure et le contenu du *TSF* de Bally publié deux années plus tôt en 1909. Qu'on en juge :

**Saussure :** *Pour le moment, la linguistique générale m'apparaît comme un système de géométrie. On aboutit à des théorèmes qu'il faut démontrer. Or on constate que le théorème 12 est, sous une autre forme, le même que le théorème 33.*

*Première vérité : la langue est distincte de la parole. Ceci ne sert qu'à dépouiller le problème de tout ce qui est physiologique. Il ne reste ensuite qu'une matière purement psychique (c'est nous qui soulignons). Or il me semble qu'on vient à cette première nécessité par plusieurs voies opposées. (...) - Ensuite, oui, ce qui est essentiel, c'est le problème des unités. En effet, la langue est nécessairement comparable à une ligne dont tous les éléments sont coupés aux ciseaux, pan, pan, pan, et non pas découpés chacun avec une forme. Ces éléments, quels sont-ils ? etc. etc. »*

**Gautier :** Avez-vous rédigé vos idées sur ces sujets ?

**Saussure :** *Oui, j'ai des notes mais perdues dans des monceaux, aussi ne saurais-je les retrouver.*

**Gautier :** *Vous devriez faire paraître quelque chose sur ces sujets.*

**Saussure :** *Ce serait absurde de recommencer de longues recherches pour la publication, quand j'ai là (il fait un geste) tant et tant de travaux inédits ».*

Ces notes reconstituées auxquelles on pourrait en ajouter d'autres puisées à la même source, indiquent bien que Charles Bally, au moment où il publie ses travaux de stylistique, est certes redevable à son Maître - à qui, du reste, il dédie le *TSF* - d'une bonne partie de ses idées sur la linguistique générale, mais ce qu'il faut observer et retenir aussi avec Godel (pp.30-31) c'est qu'au cours des années qui ont précédé la parution du *Précis* et du *TSF*, « *Saussure ne songeait nullement à publier (ses réflexions) sur la linguistique générale et que l'enseignement qu'il a dû donner sur cette matière ne peut être considéré comme l'expression de sa pensée définitive* ».

D'après les sources que nous révèle Godel, il apparaît que Saussure avait dégagé les grandes lignes de sa théorie linguistique dans les années 90, qu'il les avait ensuite présentées à trois reprises dans ses cours, mais qu'il était assez désabusé - je le redis volontairement ici - sur la possibilité de donner forme scientifique à la linguistique en

question. C'est ainsi qu'il avait déjà écrit à Meillet, quelque part en janvier 1894 : « *Cela finira malgré moi par un livre où, sans enthousiasme, j'expliquerai pourquoi il n'y a pas un seul terme employé en linguistique auquel j'accorde un sens quelconque. Et ce n'est qu'après cela, je l'avoue, que je pourrai reprendre mon travail au point où je l'avais laissé* ». (op.cit. P.31).

Les idées d'une linguistique générale sont donc dans l'air mais non encore exploitées par Saussure qui n'écrira jamais le livre qu'il envisageait. Ce sera Bally lui-même et ses deux collaborateurs qui publieront le *Cours de Linguistique Générale* en 1916. Bally, d'évidence, a connu dès leur origine, les idées de Saussure et s'en est certainement entretenu avec son Maître, puis s'en est inspiré, mais, en cette fin de XIXème et en ce début de XXème siècles, il a aussi été nourri d'autres travaux qu'il ne faut pas sous-estimer comme *La Sémantique* de Michel Bréal (1897), *La vie des Mots* d'Arsène Darmesteter (1887), et, parmi d'autres influences, la *Grammaire comparée de l'Arménien classique* d'Antoine Meillet (1903), ouvrage qui influencera aussi plus tard les travaux d'Emile Benveniste sur l'énonciation.

Nous sommes donc en présence, au cours de cette première décennie du XXème siècle, de bouleversements en puissance dans le domaine des sciences du langage. Le comparatisme historique est à son zénith mais l'on sent, depuis quelques années déjà, des frémissements et besoins d'évolution dans les rangs mêmes des princes alors reconnus (Saussure en était l'un des plus illustres) de la linguistique historique. Charles Bally, avec lucidité et simplicité, va proposer ce que je considère comme la première grande opération audacieuse (et même périlleuse) dans un système suffisamment abouti et glorieux pour qu'on envisage, non pas de le dépasser mais d'en dégager une nouvelle voie de recherche<sup>8</sup>. Le *TSF* lance une entreprise évolutive que laissaient augurer les idées abondamment ébauchées par Saussure et sur lesquelles tous ses disciples et amis le pressaient de s'expliquer en pure perte (car il avait en tête d'autres préoccupations ne lui permettant pas de reprendre les pistes de réflexion qui étaient les siennes depuis le milieu des années 90, et qui suscitaient d'autant plus de curiosité qu'elles semblaient s'éterniser en jachère).

Disons que Bally a bien capté la voix et les arguments qui étaient « dans l'air » mais que son mérite est de les avoir assez bien compris pour parvenir à les exploiter et même à les enrichir considérablement, d'abord dans son *Traité de Stylistique* (1909, donc 4

---

8 Il ne faut pas oublier que Saussure est d'abord un comparatiste indo-européaniste et que c'est à partir du Mémoire de 1878 et de sa thèse (1879) qu'il est parvenu à méditer pendant de longues années et à s'exprimer oralement sur les possibilités d'une linguistique générale prolongeant et complétant les travaux en diachronie. Tout se tient plus étroitement qu'on le pense encore aujourd'hui où l'on a tendance à oublier la complexité des relations entre linguistique évolutive et linguistique statique. Il est vrai que les savants de la fin du XIXème siècle étaient riches d'une culture que l'évolution historique de notre discipline (avec, hélas, la mondialisation aujourd'hui) a singulièrement appauvrie.

années avant la disparition de Saussure), ensuite dans la conception et la publication posthume du *Cours de Linguistique Générale* en 1916, donc 3 années après la mort de Saussure. A mon humble avis, tout cela se tient dans un ensemble très cohérent que l'on n'a peut-être pas bien compris. Le *TSF* et le *CLG*, pour moi c'est une évidence, s'inscrivent dans le même combat symbolique conçu et mené par Bally en dépit des réticences de Saussure. On ne peut rien comprendre à la Stylistique de Bally dans une perspective de disjonction. Les liens qui l'unissent à la pensée saussurienne sont extrêmement serrés.

Le fameux livre sur la linguistique générale, dont Saussure évoquait déjà la possibilité en 1894, et dont, quelques années plus tard, il brossa génialement le contenu dans ses trois cours, c'est donc Bally et ses deux collègues qui en ont conçu - essentiellement à partir de notes prises par des élèves - la première variation séquentielle (1916) en pieux hommage au Maître et Ami vénéré. Est-ce une version qui aurait été entièrement acceptée par Saussure ? Pour cet esprit en évolution constante, certainement non. Mais il est clair que Bally a pris, non sans audace, et du vivant même de Saussure, une belle avance sur tous les autres chercheurs en empruntant, dans sa stylistique - dont Saussure ne fait jamais mention à ma connaissance - la voie d'une linguistique synchronique de la parole parlée à laquelle il faut bien reconnaître au moins le mérite d'être la première entreprise décisive (historiquement on pourrait certes trouver d'autres devanciers<sup>9</sup>) vers la théorie de l'énonciation.

En 1909, Emile Benveniste n'a que 7 ans. La longue et brillante carrière de Bally est déjà bien avancée et elle reste toujours admirée aujourd'hui en dépit de l'ombre ( parfaitement normale ) portée sur elle par de brillants travaux du XXème siècle qu'il faut replacer, avec tous les égards possibles, dans la continuation dialogique normale du *TSF*. Comme disait fort justement Ernest Renan : « *La vraie admiration est historique* ». Et elle doit le rester.

### Stylistique ou énonciation

Le mot *stylistique* donne lieu, dès 1905, à de fréquentes confusions qui agaçaient déjà Bally lui-même puisque, dans l'Avant-propos du *TSF*, p. IX, il écrivait, avec un zeste de tonalité sarcastique rarissime chez lui : « *Je prie instamment mes lecteurs de ne pas me chicaner sur l'emploi du terme « stylistique ». Je sais qu'on a attribué à ce mot des significations fort diverses, et c'est peut-être une faiblesse que d'avoir reculé devant la création d'un terme nouveau ; mon excuse est qu'à mon sens aucune*

---

<sup>9</sup> C'est le cas, par exemple de Jacques-Philippe Saint-Gérard qui, commentant l'excellente *Introduction à la linguistique de Charles Bally* de Sylvie Durrer, Lausanne : Delachaux et Niestlé, coll. Sciences et discours, 1998, 220 p., signale que l'origine du concept d'énonciation pourrait invoquer « *les théoriciens du XVIIIème siècle français qui – de Rousseau à Condillac – eurent à travailler la contradiction en langage de l'émotivité et de la raison* ».

*des définitions proposées jusqu'ici de la stylistique n'est valable, et qu'aucune ne se confond avec celle, très précise, que j'en ai donné infra au § 19 ; il n'y aura donc aucune équivoque possible si l'on veut bien se reporter sans cesse à cette définition, et surtout se convaincre dès le début de la position très particulière de notre science vis-à-vis des disciplines voisines : elle ne se confond ni avec l'art d'écrire, ni avec la rhétorique, ni avec la littérature, ni avec l'histoire de la langue ; mais elle doit constamment s'occuper de ces disciplines pour les empêcher d'envahir son domaine propre* ». C'est là une mise en garde très claire dont on aurait dû tenir compte. Cela n'a pas été le cas. On a un peu mélangé tout, même au plus haut niveau<sup>10</sup>.

Ce qu'il faut donc comprendre, avec tout le recul dont nous disposons aujourd'hui, c'est que sa stylistique, une fois éliminées les 4 disciplines citées, est la mère génitrice la plus légitime de ce qu'on appelle aujourd'hui l'énonciation. Rendre hommage aux continuateurs de l'idée (notamment à Emile Benveniste) dans l'élaboration progressive (plus archéologique que linéaire) de toutes les nuances de ce concept, est une obligation à laquelle nous souscrivons volontiers. Mais Bally a prolongé lui-même sa réflexion puisqu'en 1932 le mot *énonciation* fait partie de son vocabulaire. Le *Dictionnaire de Linguistique* Larousse dirigé par Jean Dubois en 1973 le rappelle opportunément : « *L'énonciation, dont Charles Bally a souligné l'importance dans son livre Linguistique générale et linguistique française (1932) est une notion qui reste souvent assez vague. Énonciation s'oppose à énoncé, au sens le plus courant de ce mot, comme fabrication s'oppose à fabriqué. L'énonciation est l'acte individuel d'utilisation de la langue (.) c'est l'acte de création du sujet parlant, (alors que l'énoncé est le résultat de cet acte)* ».

Ce changement de vocabulaire n'est pas un habile (et donc suspect) revirement car le *TSF*, posait vraiment les bases constitutives de la théorie contemporaine de l'énonciation dont on convient de dire aujourd'hui que Bally est l'un des principaux pères fondateurs. A cet égard, on lira avec fruit un très bon article de Jean-Louis Chiss qui a pour titre : « *La stylistique de Charles Bally : de la notion de sujet parlant à la théorie de l'énonciation* <sup>11</sup>», article auquel nous ferons encore référence *infra*.

La définition de la stylistique - § 19, p.16 du *TSF* - est bien connue : « *La stylistique étudie les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité* ».

On trouve là une double affirmation : d'une part, le langage exprime notre affectivité,

---

10 Cf. Ducrot et Todorov.

11 Article de J.L.Chiss publié dans *Langages*, 19<sup>ème</sup> année, n°77, 1985, pp.85-94.

et d'autre part, notre affectivité enrichit le sens et la portée de ce que nous disons. Le mot *organisé* implique l'idée d'un système de faits spontanés n'ayant aucun caractère impératif. Sans doute les signes produits en synchronie présentent-ils les propriétés générales de tout signe linguistique sur les plans phonétique, morphosyntaxique et lexical, mais ces propriétés parfaitement repérables et analysables, ne relèvent pas du synchronique mais du diachronique. Ce qui relève du synchronique, donc de la stylistique (ou de l'énonciation), ce ne sont pas les identités mais les différences, c'est-à-dire toutes les circonstances, tous les éléments qui font que la nature véritable des unités linguistiques, n'est pas dans des similitudes catégorielles mais dans un acte de parole spontanée porteur d'un implicite complexe suscitant une interprétation pouvant varier d'un interlocuteur à un autre. Il n'y a pas de substance donc d'absolu dans un acte de communication ordinaire mais un équilibre transitoire de termes qui se conditionnent réciproquement et dont l'analyse stylistique (ou énonciative) parvient à décoder la signification conjoncturelle. Cet équilibre *in praesentia* est inscrit dans un rapport syntagmatique dont la combinatoire suivante : (*fait de langue marquant l'usage collectif + fait de parole dépendant de la liberté individuelle*) est déjà porteuse de sens mais d'un sens auquel des rapports associatifs *in absentia* apportent un complément mnémorique.

Le mécanisme de fonctionnement de la stylistique de Bally est donc là, et, si l'on se reporte aux Chapitres IV -V et VI du *CLG*, on voit bien qu'entre Bally et Saussure n'existe pas l'ombre d'un malentendu (le contraire, du reste, eût été surprenant). Dire que Bally se serait éloigné de son Maître est une absurdité. Il en est au contraire le plus fidèle disciple, et probablement aussi le plus doué et le plus audacieux. Connaissant la réticence et même le refus quasi définitif de Saussure d'écrire l'ouvrage de Linguistique Générale qu'on lui demandait avec insistance, il est permis de faire l'hypothèse plausible et plutôt même le constat que Bally a pris sur lui, du vivant même de Saussure, dans la première décennie du XXème siècle, de publier son *TSF* qui est un authentique essai de Linguistique de la Parole. Puis dans les 3 années qui ont suivi la disparition de Saussure, il a pris de nouveau l'initiative de publier le *CLG* qui - c'est un fait - a servi et sert toujours de base aux travaux linguistiques et socio- anthropo- ethnolinguistiques les plus divers. Il y a quelque chose de lassant et même de désolant à lire certains commentaires brillants d'érudition où l'on juge des faits vieux de 100 ans avec une sorte de condescendance tranquille, comme s'il s'agissait de pures et simples banalités auxquelles des génies postérieurs auraient enfin mis un terme.

On ne dira donc jamais assez ce que la recherche contemporaine en sciences du Langage doit à Bally. Et c'est sans doute cette certitude qui amène aujourd'hui certains chercheurs à regretter la « longue éclipse » qu'a connue son œuvre, et à s'insurger *a contrario* contre les prérogatives estimées abusives accordées à Emile Benveniste

considéré « *comme le seul concepteur et promoteur de la théorie de l'énonciation* <sup>12</sup> ». A lire certains commentaires sur Bally, on est parfois surpris et même choqué. A propos des exemples qu'il cite, d'aucuns parlent « *d'anecdotes de salon* », de « *platitudes relevant d'une sociologie du sens commun* », de « *banalités* »<sup>13</sup>. Je reprends ici ce que je disais à la fin de mon paragraphe précédent en citant Renan : l'admiration doit être historique. Et c'est précisément pour cela que j'apprécie les nombreux travaux sur Bally de Jean-Louis Chiss, notamment lorsqu'il écrit ce qui suit : « *(.) l'œuvre de Ch. Bally peut sans doute se prêter à un traitement dans la problématique des lignées, influences, filiations etc.* ». Mais, citant Michel Foucault, Chiss se place explicitement dans une perspective d'historicité de type archéologique redonnant à la pratique ses formes propres d'enchaînement et de succession qui délivrent enfin la stylistique de Bally du très ordinaire modèle linéaire classique décrétant péremptoirement que le présent ne peut être que du passé amélioré. Je le cite :

« *(.) s'il est vrai qu'à l'intérieur du champ linguistique aujourd'hui, le « domaine de mémoire » (au sens de M. Foucault dans l'Archéologie du savoir) des théories énonciatives et pragmatiques en France englobe Bally dans une référence anticipatrice, il importe de montrer la cohérence, la consistance, la systématité de la « stylistique » de Bally, malgré ce qui peut apparaître comme des flous voire des défauts de conceptualisation, et, en même temps suggérer que cette œuvre n'est pas une nouvelle matrice. On peut la considérer comme la réactivation d'une matrice préexistant à Saussure marquée à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle au sceau de l'oral (et) de la langue vivante* ».

Ce sont là des propos d'une grande sagesse qui permettent sans doute de replacer l'ensemble du processus d'élaboration, depuis la stylistique jusqu'à l'énonciation et même au-delà, jusqu'au discours, à l'anthropologie linguistique, à l'ethnographie de la communication et même à tout l'interactionnisme en général, dans le même courant évolutif. Ce n'est faire offense à personne que de placer Bally à l'origine d'une évolution historique que ses travaux ont puissamment aidée.

Faire un mauvais procès à Bally en se fondant sur les ouvrages de ses continuateurs ressemble à de l'enfantillage. On a parlé, à propos de Saussure, d'un « *coup de force* » ayant séparé la linguistique comparative et historique de la linguistique statique. On oublie simplement que Saussure est un indo-européaniste élève de Bréal, admirateur

---

<sup>12</sup> Je pense encore ici (voir note 9), à l'étude de Sylvie Durrer (1998) et au commentaire qu'en fait Jacques-Philippe Saint-Gérard. Je précise, toutefois que le propos de mon article n'est pas de changer de cible. Il est normal de condamner l'injustice faite à l'œuvre de Bally mais cela ne doit en rien minimiser l'importance des travaux de Benveniste et l'admiration sans réserve qui leur est due.

<sup>13</sup> C'est le cas, par exemple, de l'ouvrage *Langage et Communication sociale*, de C. Bachman, J. Lindenfeld et J. Simonin, Coll. LAL, Hatier/CREDIF, 1981, consacré il est vrai aux recherches anglo-saxonnes d'il y a une quarantaine d'années, très nouvelles à l'époque, où, en p.10, Bally, Buyssens et Sauvageot sont taxés de « naïf ethnocentrisme » avec exemples à l'appui. Nette tendance à la caricature.

de Humboldt, de Whitney (à qui on le compare souvent) et de Baudouin de Courtenay. On oublie aussi que le *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*, qu'il a soutenu à 22 ans, en 1879 (une année avant sa thèse de doctorat sur *l'Emploi du génitif absolu en sanskrit*) est considéré comme à l'origine des conceptions théoriques du CLG dans la mesure où la méthode qu'il a utilisée pour expliquer les alternances vocaliques indo-européennes, est fondée exclusivement « sur les relations internes, purement fonctionnelles des éléments du système sans recours à une description phonétique <sup>14</sup>». La fracture évoquée ci-dessus est d'autant plus étonnante que Saussure a toujours tenu liés les aspects les plus divers de sa pensée qui, partant de la linguistique, en a d'emblée dépassé le cadre au point de le contraindre au silence. Il sentait bien, en effet, l'immense complexité des problèmes qu'il posait et qui sont à l'origine de toutes « les écoles structuralistes européennes (Prague, Copenhague) et plus indirectement l'école américaine à ses débuts. Envahissant le domaine des sciences humaines après la seconde guerre mondiale (anthropologie, psychanalyse plus particulièrement), la pensée saussurienne est devenue (.) un des thèmes principaux de la réflexion philosophique <sup>15</sup>».

Je pense donc que le courant d'idées dont procèdent toutes les avancées des sciences du langage et de la communication - et le *TSF* y est au cœur - doit être reconsidéré dans un cadre excluant autant le dithyrambe que l'ironie ou l'occultation pure et simple. Un important travail de **reliance** épistémologique (pour parler comme Edgar Morin) est à entreprendre pour donner à « l'Historicité des débats » le sérieux et la pertinence qu'elle exige. Je dois à cet égard rendre encore hommage à Jean-Louis Chiss d'avoir travaillé dans cette orientation. La réhabilitation des travaux de Charles Bally est donc bien avancée et je forme le vœu que ce numéro de *Synergies Espagne* contribue à la renforcer pour redonner notamment à la culture didactique l'ouverture qu'elle a tendance à perdre ces derniers temps en rétrécissant les pratiques évolutives qu'elle doit normalement susciter pour chaque époque et chaque groupe humain, à un ouvrage de synthèse<sup>16</sup>, certes fort estimable, mais prenant à la longue l'allure d'un bréviaire multifonctionnel et polyculturel. Sans aller jusqu'au « coup de force » contre une telle situation, il faut peut-être s'inquiéter du piétinement qu'elle encourage à la longue, et tenter de relancer le mouvement réflexif qu'appelle une mondialisation galopante n'hésitant devant aucune absurdité (le monolinguisme universel, par exemple), pour ramener le statut réflexif de *l'homo sapiens* au statut antérieur, très technicien et certainement très utile à bien des égards, de *l'homo faber*. Je ferai mien ici le passage

14 Citation empruntée à l'Encyclopédie Larousse  
[http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Ferdinand\\_de\\_Saussure/143354](http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Ferdinand_de_Saussure/143354) [Consulté le 01-10-2013].

15 Ibid.

16 *Le Cadre européen de référence pour les langues*, Conseil de l'Europe, Didier, Paris 2005.

suyvant d'un article récent de Jean Proulx qui me servira à introduire mon troisième point : « *Non, les problèmes soulevés par la technique ne trouveront pas immédiatement de solutions dans leur ordre propre. Aux problèmes du progrès technologique, il faut proposer d'abord des solutions de progrès humain; aux inquiétudes soulevées par la puissance, on répond par la sagesse en premier lieu; aux soucis que nous apporte l'homo faber, on oppose avant tout l'attitude de l'homo sapiens, tourné vers les fins et les valeurs; à la crise de la croissance (de l'ordre de la quantité), on répond par le développement (de l'ordre de la qualité); en d'autres termes, au destin, il faut opposer la liberté, capable de le juger, de l'assumer et de l'orienter* »<sup>17</sup>. On ne saurait mieux dire !

### Charles Bally didacticien des langues-cultures<sup>18</sup>

Dans les citations mises en exergue de cet article, j'ai pris clairement le parti de montrer que les idées de Charles Bally sont en symbiose avec l'enseignement et la pensée de Ferdinand de Saussure mais qu'elles s'inscrivent également dans une inspiration scientifique européenne toujours vivace et dont je dirais même qu'elle n'a fait que se préciser sans réelle rupture épistémologique (ou simplement narrative) depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours. Ce sont, en effet, à quelques nuances près, les mêmes grands principes évolutifs de base que, du TSF à la théorie de l'*Enonciation* et - pour faire vite - à l'interactionnisme socio-discursif, on sollicite et exploite sans toujours rendre aux grands devanciers - et singulièrement à Charles Bally - l'hommage qui conviendrait.

Ce numéro de *Synergies Espagne* vient d'évidence à point pour rappeler que tous les documents vulgarisateurs contemporains, particulièrement en Didactologie des Langues-cultures (je pense notamment aux applications technico-pratiques recommandées par les experts du Conseil de l'Europe<sup>19</sup>), sont l'héritage en ligne directe (verticale ou latérale) de principes et travaux dont Saussure, Bally, Bachelard, Guberina, Rivenc (et une infinité d'autres plus anciens encore comme Meillet (Maître et découvreur d'Émile Benveniste), Vendryes, Blinkenberg, Jakobson, Benveniste, Damourette et Pichon, Brunot, Gougenheim, Martinet, Mounin, Prieto, Peytard, Pottier, Galisson... j'en passe une foule (notamment les grandes références hors Europe que j'ai purement et simplement occultées en raison des limites imposées par la rédaction d'un simple article) ont été les inspirateurs. Dire cela n'est pas un « scoop », mais simplement

---

17 Jean Proulx, Encyclopédie de l'Agora, Dossier Homme.

[http://agora.qc.ca/documents/homme--de\\_lhomo\\_faber\\_a\\_lhomo\\_sapiens\\_par\\_jean\\_proulx](http://agora.qc.ca/documents/homme--de_lhomo_faber_a_lhomo_sapiens_par_jean_proulx) [Consulté le 01.10.2013].

18 Evidemment le mot valise langue-culture, forgé par Robert Galisson dans les années 80 du XX<sup>ème</sup> siècle, n'est là que pour indiquer que l'idée d'un lien insécable entre la langue et la culture était déjà fortement impliqué dans la stylistique de Bally.

19 Cf. note 17 supra.

rappeler : d'une part que « l'absolu est le véritable ennemi du genre humain <sup>20</sup>», et d'autre part que Charles Bally est souvent bien plus moderne, ouvert et stimulant que certaines mises en application contemporaines procédant d'une vision étroite des rapports entre la langue et la pensée, ou, inversement, entre la pensée et la langue<sup>21</sup>. Mais il faut dire aussi que la didactique contemporaine ne semble pas avoir le moindre intérêt pour l'historicité des idées que pourtant elle préconise<sup>22</sup>.

Parmi tous les travaux de Bally, j'ai placé au pinacle son *Traité de Stylistique*. Il me semble, en effet, que c'est dans ce premier grand ouvrage de sa carrière qu'il a réellement programmé et théorisé toute son œuvre postérieure, du moins celle de la période anthropologique et donc discursive de cette dernière pendant laquelle il publiera successivement, outre le *Cours de Linguistique Générale de Saussure* (1916, en collaboration avec Albert Sechehaye et Albert Riedlinger), deux grands ouvrages fondamentaux : *Le langage et la vie* (1913) et *Linguistique Générale et Linguistique Française* (1932). Après cela, et jusqu'à sa mort en avril 1947, il travaillera plutôt dans le cadre d'une linguistique herméneutique participant du courant structuraliste de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. A noter qu'il eut alors parmi ses derniers élèves les plus illustres, Petar Guberina qui, quelques années plus tard, en collaboration avec Paul Rivenc, le fondateur du CREDIF (*Centre de Recherches et d'Etudes pour la Diffusion du Français*) à l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, donnera naissance, après la grande *Enquête sur l'élaboration du Français Fondamental* (conduite sous l'autorité de Georges Gougenheim), aux *Méthodes Structuro-Globales et Audio-visuelles* (SGAV) inspirées de la théorie *Verbo-Tonale* développée par l'équipe de Guberina à l'Université de Zagreb en Croatie. Quel que soit l'angle sous lequel on envisage les sciences du langage et de la communication (dont la didactologie des langues-cultures est une composante à part entière<sup>23</sup>), le *TSF* est au cœur de toute filiation car, qu'on le veuille ou non, il contient « *la substantifique moelle* »<sup>24</sup>, ou, si l'on préfère, toutes

20 Citation de Friedrich Schlegel que nous volons à Edgar Morin (*Méthode 3 : La connaissance de la connaissance*, Seuil, Paris, 1986, p.8).

21 Allusion directe ici aux travaux de Damourette et Pichon (*Des mots à la pensée*) et de Ferdinand Brunot (*La pensée et la langue*).

22 La bibliographie générale du *Cadre européen de référence pour les langues*, pp.185-192, à l'exception de Sapis (1929) et de Comenius (1658) fait l'impasse de toute publication antérieure à 1970. C'est là un constat inquiétant pour l'ouverture culturelle de l'enseignement à qui l'on n'offre, en fin de compte, rien d'autre qu'un grand livre de recettes à recomposer soi-même. Le pragmatisme anglo-saxon est certainement une bonne chose mais il est permis, sans offense, de s'interroger sur ses limites.

23 A part entière, *de facto*, mais toujours déconsidérée par les légataires (ou se présentant comme tels) du domaine qui se retranchent dans l'idée de leur inatteignable scientificité par les disciplines éducatives considérées comme applicatives. A la longue, cette volonté, de plus en plus réactionnaire, fait un peu penser au Fort Bastiani du « *Désert des Tartares* » de Buzzati (1940) publié chez Laffont en français en 1949.

24 Dans le prologue de *Gargantua*, en 1534, Rabelais nous conseille ceci : « (.) *il faut ouvrir le livre et soigneusement peser ce qui y est déduit(,) puis, par curieuse leçon et méditation fréquente, rompre l'os et sucer la substantifique moelle* ». C'est là nous inviter à une lecture active. La métaphore de la moelle, substance cachée mais essentielle à la vie, désigne la quintessence des choses, le meilleur, donc, qui n'est pas toujours évident en première lecture (Rabelais parle de « *méditations fréquentes* » pour extraire la moelle, c'est-à-dire

les traces archéologiques du savoir contemporain en matière de communication. Dire cela, ce n'est pas nier le progrès des idées, loin de moi pareille inconséquence, c'est simplement remettre à l'heure certaines pendules qu'on a oublié de remonter pendant quelques décennies. Oublier ses devanciers est pardonnables si l'oubli est involontaire. Mais si la nécessité s'en fait sentir, n'hésitons pas à rappeler à ceux qui voient plus loin et plus clair aujourd'hui, qu'il n'y a pas prodige à cela puisqu'ils travaillent sur des outils conceptuels déjà-là.

Bréal fut un Enseignant (et la majuscule est là pour souligner la noblesse de cette qualité), Saussure, Meillet et Bally furent des Enseignants, et j'ajouterai volontiers à ces noms ceux de Vendryès, Frei, Bachelard, Guillaume, Tesnière, Brunot, Gougenheim, Benveniste, Chevalier, Peytard, Rivenc, Galisson, Coste, Porcher, Cuq. Je souligne ce point car il est patent que de nos jours, le terme enseignant et surtout les prérogatives attachées à la fonction ainsi dénommée, sont relativement secondaires dans l'évaluation du profil scientifique d'un candidat. C'est là un travers que l'on trouve assez rarement chez les plus grands linguistes du temps passé, qui, non seulement vécurent la transmission des connaissances et la formation de leur disciple à l'esprit scientifique comme un sacerdoce, mais qui puisèrent même dans cette transmission l'occasion d'analyser et de présenter de plus en plus élégamment, précisément et solidement l'état toujours transitoire de leur réflexion. Les trois cours successifs de Ferdinand de Saussure en administrent la preuve évidente. Se vouloir chercheur de préférence à enseignant relève un peu du caprice ou de la coquetterie. On en trouve une petite trace, par exemple, chez Benveniste évoquant la chance qu'il a eue d'avoir pour maître Antoine Meillet, dans les années 20 et qui, en dépit de ce qu'il doit à cet illustre mentor, ne semble pas, d'emblée vouloir suivre sa trace puisqu'il confie à Pierre Daix, son interlocuteur : « *C'est du fait que je l'ai rencontré très jeune au cours de mes études de Sorbonne, et que j'avais sans doute beaucoup plus de goût pour la recherche que pour la routine de l'enseignement, que cette rencontre a été pour moi décisive* »<sup>25</sup>. La routine !! Mot inacceptable pour un élève de Meillet, mais pardonnable ici dans la mesure où c'est simplement l'évocation d'une période de jeunesse.

Rien de tel chez Bally qui, d'entrée de jeu, dès l'avant-propos du TSF, annonce la couleur : « *cet ouvrage, dit-il, est sorti tout entier de mon enseignement au Séminaire de français moderne de l'Université de Genève* ». Et, un peu plus loin, il pense à ses lecteurs à qui il conseille de commencer par lire le *Précis* de 1905 pour aborder plus

---

l'implicite, le sens ou trésor enfoui dans le texte). Convenons, en effet, qu'on ne peut ouvrir la bouche sans « flirter » avec une métaphore. C'est le deuxième ou même le troisième degré de l'acte de parole qui s'approche de la vérité mais sans jamais l'atteindre à coup sûr. La dénotation (ou première connotation selon Barthe) peut n'être qu'un piège, une diversion, un paravent, un leurre, une feinte, une ruse voire un guet-apens, une embuscade, donc un véritable traquenard.

<sup>25</sup> Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale II*, nrf, Gallimard, 1974, p.11.

facilement « *les principaux termes spéciaux dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence des explications* ». Dans tout l'avant-propos il manifeste ainsi sa préoccupation majeure de bien désigner les destinataires institutionnels de son ouvrage (universitaires mais aussi professeurs de lycées et de gymnases) avec pour visée d'améliorer les programmes pour « *rajeunir l'enseignement des langues modernes* », aussi bien, du reste l'enseignement des langues étrangères aux étudiants francophones que celui du français aux étudiants étrangers. Pour lui, les principes qu'il défend « *se résument dans cette idée centrale, que la propriété du langage, la pureté de l'expression ne s'acquièrent pas avant tout au contact de la langue du passé, mais par l'étude intelligente de la langue d'aujourd'hui, dans ses manifestations les plus vivantes, les plus voisines de la pensée spontanée* ». Oublier que Bally a été et s'est voulu d'abord un bon professeur soucieux de bien former ses élèves, c'est occulter vainement la raison profonde, altruiste et donc généreuse de ses recherches. Bally, comme Saussure, comme Meillet, comme Morin aujourd'hui, préconisait « *de réformer la pensée pour réformer l'enseignement et de réformer l'enseignement pour réformer la pensée* <sup>26</sup>».

Je vois dans les propos de Bally la manifestation d'un humanisme pétri de modestie, de simplicité et donc de vraie grandeur. Il a eu la fibre enseignante mais il n'a pas limité sa stylistique aux seules fins d'un meilleur enseignement des langues. « *Peut-être, écrit-il, toujours avec la même modestie, les chercheurs y trouveront-ils aussi leur compte* ». « *La stylistique, en effet, est un domaine en partie inexploré, et j'ai profité de toute occasion pour indiquer les parties de ce vaste champ d'étude où l'observateur a le plus de chance de faire des découvertes intéressantes* ». Si l'on ajoute que le tome 2 du *TSF* (264 pages) est le plus remarquable recueil d'exercices destinés à forger un instrument de formation et de recherche pour analyser stylistiquement les tendances dominantes et ressources du « français » des débuts du XXème siècle, on découvre tout ce que les méthodes pédagogiques qui se sont succédées, jusqu'à aujourd'hui inclus, doivent aux travaux de Charles Bally, mais aussi tout ce que la recherche scientifique contemporaine doit à l'héritage d'une époque infiniment brillante, inventive, novatrice et audacieuse dont le *terminus a quo* se situe quelque part dans la deuxième moitié du XIXème siècle et dont le *terminus ad quem* est encore bien flou et indécidable puisque nous en sommes toujours copieusement nourris.

## Conclusion

En 1990, Edgar Morin publie son essai, *Science avec conscience*, où, dans la Préface, il évoque le chagrin qui fut le sien d'avoir été « contesté, incompris et marginal » à propos, notamment, de ses idées sur la science et sur la complexité. A bien des égards

26 Phrase empruntée à E. Morin dans *La tête bien faite*, Seuil, Paris 1999 (4<sup>ème</sup> de couverture).

on pourrait faire pour Charles Bally un constat du même ordre. Sa stylistique, en effet, a subi d'emblée toutes les « chicanes » possibles de la part de ses contemporains. Pour citer un exemple, Joseph Vendryès, dans le Chapitre IV (pp.157-175) de son *Langage*, intitulé « le langage affectif », reconnaît l'apport de Bally et s'inspire abondamment de lui dans bien des passages, mais donne ensuite comme conseil à ses lecteurs (note 138) de trouver « *une application pratique des principes de la stylistique dans les ouvrages de Gustave Lanson (« Conseils sur l'art d'écrire et l'art de la prose) et de Léo Spitzer (Aufsätze zur romanischen Syntax und Stylistik, Halle 1918).* Visiblement il n'était pas du tout dans la stylistique de Bally.

Ce genre de confusion fut également commis par Peytard et Genouvrier dans leur ouvrage de 1970 : *Linguistique et Enseignement du français* (Larousse) où, à la fin de leurs deux chapitres consacrés aux « Problèmes du style », ils conseillent la lecture du *Précis de stylistique* et du *TSF* alors que leurs deux chapitres portent à l'évidence sur l'art d'écrire qui exige disent-ils, « *une construction vigilante, soutenue (et) une attention aux rapports des mots les uns avec les autres* » (p.268). Toujours la même ignorance des intentions de Bally.

C'est donc là une erreur classique que Daniel Delas, dans *Linguistique et poétique* (Larousse 1973), explique, du reste, de façon lumineuse en rappelant que Bally, bien d'accord sur ce point avec l'enseignement de Saussure, avait donné comme objet d'étude à la stylistique les systèmes expressifs formulés dans la définition de la stylistique que nous avons rappelée *supra*, à savoir : ***expression des faits de la sensibilité par le langage et action des faits de langage sur la sensibilité.*** Et Delas de préciser : « *cette recherche des moyens d'expression (intonation, mimique, ellipse etc.) ne saurait être menée ni à partir des mécanismes du langage en général, ni dans le style d'un écrivain ou la parole d'un orateur (op.cit.p.19, point b) mais dans une langue particulière qu'on pourrait définir comme la manière propre d'utiliser un idiome particulier (langue maternelle parlée)* ». On s'approche donc enfin de la vérité.

Mais comment, alors, ne pas déplorer le propos tenu par Jean Dubois et ali dans *Rhétorique générale* (Larousse 1970) où, p.152, le collectif d'auteurs songe à « *rouvrir le vénérable Traité de stylistique (sic) et à rendre un lustre nouveau à la notion de «choix» si chère aux stylisticiens. Bally s'est intéressé - écrivent-ils - à la valeur affective du langage organisé, et à l'action réciproque des faits qui concourent à former le système des moyens expressifs d'une langue. Mais il a eu tort (sic) de vouloir, dans un paragraphe trop souvent cité à mauvais escient, « séparer à tout jamais le style et la stylistique » puisqu'aussi bien, tout volontaire et conscient que puisse être l'emploi de la langue chez un littérateur, c'est bien à cette langue qu'il emprunte ses matériaux. D'ailleurs le maître genevois reconnaissait cette ambiguïté, en réservant*

au « langage naturel « le droit d'être toujours en puissance de beauté » ; traduisons : d'être intégrable à une œuvre littéraire et d'y exercer une fonction ».

Ce petit florilège de réactions aux idées de Bally (que l'on pourrait allonger copieusement) montre que le *TSF* est d'une grande richesse puisque : 1) on lui attribue des objectifs qu'il n'a jamais eus, 2) on déplore et refuse ce qu'il dit de façon très expressive, et 3) on regrette amèrement qu'il n'évoque pas les perspectives plus larges qu'on souhaiterait y trouver.

Comme on le voit, les mises en garde de Bally que nous avons rappelées *supra*, n'ont pas été suivies d'effets. Sa situation a longtemps été, comme pour Morin il y a 50 ans, « contestée, incomprise et marginale » en dépit du soutien de personnalités comme Giulio C. Lepschy, Robert Godel, Petar Guberina et Paul Rivenc... sans oublier les travaux plus récents de Jean-Louis Chiss, Christian Puech et Sylvie Durrer.

Mais arrêtons-là ce survol d'une littérature critique témoignant moins des faiblesses des travaux de Bally que d'une incapacité de ses lecteurs à le replacer historiquement et fort logiquement dans un courant évolutif dont, après Saussure, et dans l'élan de la pensée du Maître, il a été le catalyseur incontestable<sup>27</sup>.

Pour aboutir à une vision correcte de la stylistique de Bally, il faut sortir du morcellement des disciplines constitutives du champ des sciences du langage et de la communication. Depuis 150 ans, ce champ ne cesse de se découper en parcelles tellement séparées les unes des autres qu'il devient impossible « de situer toute information dans son contexte, et si possible dans l'ensemble où elle s'inscrit<sup>28</sup> ». La vérité d'une telle incompétence de bien des critiques, c'est « le refus d'affronter la complexité » (*ibid*).

Il s'est produit quelque chose d'exceptionnellement important en Europe, dans le passage, ô, combien difficile, de la linguistique évolutive à la linguistique statique. Un

---

27 Je ferai toutefois une exception pour le très intéressant *Que Sais-je ?* 646, 1961, de Pierre Guiraud consacré à *la Stylistique*. Les pages 48-56 consacrées à la stylistique de Bally sont tout à fait justes et l'auteur formule déjà une remarque pertinente sur les erreurs d'appréciation commises sur les travaux de Bally par ses contemporains et successeurs (p.54). La seule réserve que j'émettrais sur l'ouvrage de Guiraud, c'est que lui-même – tout en déplorant l'incompréhension dont Bally est la victime – limite le *TSF* au vocabulaire et lui préfère – d'évidence pour des raisons littéraires (que Bally avait soigneusement écartées) – les travaux de Marouzeau et de Cressot. On est donc loin du projet réel de Bally puisqu'on disjoint le *TSF* du *CLG*.

A noter aussi que Georges Mounin dans *Clefs pour la linguistique*, Seghers 1968, consacre lui aussi les 20 dernières pages de son ouvrage à un chapitre sur la stylistique. Occultation complète du *TSF*. Bally est seulement cité dans l'introduction de l'ouvrage mais dans une tonalité extrêmement négative, tant pour le *CLG* (qui ne plaisait pas du tout à Meillet) que pour le *TSF*. Qu'on en juge : « (...) la culture française passe à côté de Saussure, dont Meillet juge le Cours incomplet, inorganique, fait d'une « série de vues » rescapées d'un enseignement « oral et fugitif », tout juste capable de mettre « un commencement d'ordre » dans la réflexion linguistique. La culture française passe aussi à côté de Charles Bally, disciple de Saussure, dont le *Traité de stylistique*, dès 1909, aurait pu desembourber la critique littéraire ». Propos polémiques qu'il faut évidemment replacer dans la chronologie de l'époque où les rivalités d'écoles étaient sévères. Il reste que la place faite à Bally (tant pour la stylistique que pour la linguistique) est réduite au strict minimum.

28 Citation extraite de *La Tête bien faite* d'Edgar Morin, Seuil, Paris, 1999, p.16.

lien organique, matriciel unit d'autant plus ces deux linguistiques que les promoteurs de l'évolution étaient des historiens comparatistes absolument passionnés, soucieux tout à la fois de poursuivre sur la voie qui était et restait en grande partie la leur, mais également de la prolonger et de l'amplifier en tentant l'impossible gageure que pourrait être la définition d'une nouvelle perception, synchronique celle-là, de cette faculté exceptionnelle, miraculeuse et vieille de millions d'années qu'est le langage articulé. Le silence de Saussure s'explique par là. Nul, plus que lui, n'a senti la nécessité de tenter l'impossible. Il a beaucoup médité sur cette question, expérimenté même toutes ses idées à l'occasion de ses échanges avec Meillet, et de ses 3 cours parisiens entre 1906 et 1911, mais il n'a pas pu se résoudre à franchir le pas. Bally a eu cette audace, non seulement au niveau de sa stylistique (désignation dont il voyait bien l'ambiguïté mais qu'il a pourtant choisie par prudence, faute d'un terme mieux approprié, afin de montrer que son approche tout en se situant dans une tentative de linguistique de la parole, restait respectueusement à l'écart de la théorie saussurienne) mais aussi, ensuite, au niveau du *CLG* lui-même, à propos duquel Meillet se montrera d'une sévérité impitoyable (voir infra note 28, 2<sup>ème</sup> partie). Pour comprendre Bally, une vaste synthèse très globale est à entreprendre pour en finir avec les querelles d'Ecoles et d'inévitables rivalités de personnes qui ont perturbé et perturbent toujours le monde de la recherche, et tout particulièrement celui de la recherche en sciences humaines où les talents d'écriture ne font que renforcer les tensions et des querelles sans autre intérêt que de brouiller toutes les pistes. Je laisserai donc à Morin le soin de nous rappeler que « *l'affaiblissement d'une perception globale conduit à l'affaiblissement du sens de la responsabilité, chacun tendant à n'être responsable que de sa tâche spécialisée, ainsi qu'à l'affaiblissement de la solidarité, chacun ne percevant plus son lien organique avec sa cité et ses concitoyens* » au sens évidemment symbolique des termes. (Op.cit. p.19).

## Bibliographie

- Bachelard, G. 1970. *Le Droit de Rêver*. PUF.
- Bachelard, G. 12<sup>ème</sup> édition, 1973 [1<sup>ère</sup> édition, 1934]. *Le Nouvel Esprit Scientifique*. PUF.
- Bachelard, G. 2004 [1<sup>ère</sup> édition, 1938]. *La Formation de l'Esprit Scientifique*. Paris : Vrin.
- Bachmann, C., Lindenfeld, J., Simonin, J. 1981. *Langage et Communications sociales*. Paris : CREDIF/Hatier, coll. LAL.
- Bally, C. 1905. *Précis de Stylistique*. Genève.
- Bally, C. 3<sup>ème</sup> édition, 1951. *Traité de Stylistique Française*. Paris : Librairie Klincksieck. 2 tomes.
- Bally, C. 3<sup>ème</sup> édition, 1950 [1<sup>ère</sup> édition 1932]. *Linguistique Générale et Linguistique Française*. Berne : A. Francke S.A.
- Bally, C. 3<sup>ème</sup> édition, 1952. *Le langage et la Vie*. Genève et Lille : Société de publications Romanes Françaises.

- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de Linguistique Générale*, NRF, éditions Gallimard.
- Benveniste, E. 1974. *Problèmes de Linguistique Générale II*, NRF, éditions Gallimard.
- Bonnard, H. 1950. *Grammaire Française des Lycées et Collèges*. Paris : SUDEL.
- Bonnard, H. 1953. *Notions de style de versification et d'Histoire de la Langue*. Paris : SUDEL.
- Bonnard, H. 1965. *Exercices de Grammaire*. Paris : SUDEL
- Bonnard, H., Arweiler, R. 1982. 1) *Cours de Français Courant*, 2) *Procédés Annexes d'Expression*, 3) *Exercices de Langue Française*. Paris : Magnard.
- Borg, S. 2001. *La Notion de Progression*. Paris : Didier.
- Borg, S. (dir.), Pochat, L. 2011. *Jacques Cortès, Linguiste, Didacticien et Humaniste, Textes et Documents*. Sylvains les Moulins : GERFLINT, 609 p.
- Borg, S. (dir.), Machado, I.L., Soria, M. 2013. *Un hommage à Jean Peytard, Synergies Monde n° 10*, Programme mondial de diffusion scientifique francophone. Sylvains les Moulins : GERFLINT.
- Breal, M. 1897. *Essai de Sémantique (Sciences des Significations)*. Paris : Hachette.
- Brunot, F. 3<sup>ème</sup> édition, 1965 [1<sup>ère</sup> édition, 1926]. *La Pensée et la Langue*. Paris : Masson.
- Chevalier, J.-C. (dir.), Arrivé, M., Benveniste, C.B. Peytard, J. 1964. *Grammaire Larousse du Français Contemporain*, Paris.
- Chiss, J.L. 1986. « Qu'est-ce qu'une théorie de l'Enonciation ? », *Histoire, Epistémologie, Langage*, Vol 8-2, pp.165 - 176.
- Chiss, J.L., Puech, C. 1995. « Charles Bally. La Stylistique comme discipline et comme Enjeu ». *Langages*, n° 118, pp.97 - 108.
- Chiss, J.L. (dir.) 2006. *Charles Bally (1865-1947), Historicité des débats linguistiques et Didactiques*. Louvain-Paris : Peeters France.
- Conseil de l'Europe, *Cadre Européen Commun de référence pour les langues, Apprendre, Enseigner Evaluer*, Division des Politiques Linguistiques, Strasbourg, 2005 (projet commencée en 1991) ; et *Revue Le Français dans le Monde, Recherches et Applications*, n° 50 : *Contextualisations du CECR, Le Cas de l'Asie du Sud-Est*, FIPF, Juillet 2011.
- Cortès, J. 1976. *Le Statut de l'Adjectif en Français*. Thèse d'Etat, Université de Rennes.
- Cortès, J. (dir.) 1980. *Spirales, Techniques d'Expression et de Communication en Education Permanente*, ENS de Saint-Cloud/CREDIF, Didier, coll. Essais.
- Cortès, J. 1981. « L'Ancien et le Nouveau testament de la Didactique des Langues ». *Revue de phonétique Appliquée*, n°59-60, pp.43-63. Mons.
- Cortès, J. (dir.), Porcher, L., Abbou, A., Ferenczi, V. 1982. *Relectures, Sciences de l'Homme et Sciences du Langage*, ENS de Saint-Cloud/CREDIF, Didier, Coll. Essais.
- Cortès, J. 1987. *Une Introduction à la Recherche Scientifique en Didactique des Langues*. ENS de Saint-Cloud/CREDIF, Coll. Essais.
- Cortès, J. 1983-1984. « L'investigation du Texte : Un Essai de lecture sémio-systémique ». *Cahier du C.I.S.L.*, n°5, Université de Toulouse-Le-Mirail.
- Cortès, J. (dir.) 1982. *Environnement et Enseignement du Français. Le Français dans le Monde*, n° 171.
- Cortès, J. (dir.) 1985. *Grammaire de Texte, Le Français dans le Monde*, n° 192.
- Cortès, J. 2003. « Le GERFLINT ou la jeune recherche francophone face aux enjeux du monde contemporain », Entretien avec Michel Frachet pour la revue *Point Commun*, n°20, pp.4-6.
- Cortès, J. 2006. *Hommage à Paul Rivenc*, Bulletin n°1 de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, pp.115-137.
- Cuq, J.-P. (dir.) 2003. *Dictionnaire de Didactique du Français*, Paris : Clé International.
- Damourette, J., Pichon, E. 1911-50: *Des Mots à la Pensée, Essai de Grammaire de la Langue*

*Française*, 7 Vol, Paris.

Darmesteter, A. 1904. *Cours de Grammaire historique de la langue française*. 4 vol, Paris.

Delas, D., Filiollet, J. 1973. *Linguistique et Poétique*. Paris : Larousse.

Grevisse, M. 12<sup>ème</sup> édition, 1986. *Le Bon Usage Grammaire Française*. Paris : Duculot.

De Saussure, F. 1969. *Cours de Linguistique Générale* (Publié par Charles Bally, Albert Sechehaye et Albert Riedlinger en 1915-1916). Paris : Payot.

Dubois, J. et al. 1970. *Rhétorique Générale*. Paris : Larousse.

Dubois, J. et al. 1973. *Dictionnaire de Linguistique*. Paris : Larousse.

Ducrot, O., Todorov, T. 1978. *Dictionnaire Encyclopédique des Sciences du Langage*, Paris : Seuil.

Durrer, S. 1993. *Introduction à la Stylistique de Charles Bally*. Lausanne : Delachaux et Niestlé, coll. Sciences des Discours.

Galisson, R., Coste, D. (dirs) 1976. *Dictionnaire de Didactique des Langues*, Paris : Hachette.

Godel, R. 1969. *Les sources manuscrites du Cours de Linguistique Générale de F. de Saussure*. Genève : Droz.

Guberina, P. 1993. *Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexes en français et en croate*, Didier Erudition/CIPA-Mons.

Guberina, P. 1963. *Verbotonal method and its application to the rehabilitation of the deaf*. Washington D.C. : US Government Printing Office.

Guberina, P. 1984. Bases théoriques de la méthode audio-visuelle structuro- globale (méthode Saint Cloud-Zagreb), Une linguistique de la parole, in : *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945; Matériaux pour une histoire*. Paris : Hatier.

Guberina, P. 1992. « Philosophie, principes et développement de la méthode ; la méthode verbo-tonale en 1992 ». *Le Courrier de Suresnes*, n° 58 spécial : 13-20.

Lepschy, G.C. 1969. *La Linguistique structurale*. Paris : Payot.

Marouzeau, J. 1969. *Lexique de la terminologie Linguistique, Français, Allemand, Anglais, Italien*. Paris : Paul Geuthner.

Martinet, A. (dir.) 1969. *Guide Alphabétique*. Denoël Gonthier.

Martinet, A. 1979. *Grammaire Fonctionnelle du Français*. Paris : Didier, ENS de Saint-Cloud/ CREDIF.

Mialaret, G. (dir.) 1979. *Vocabulaire de l'Education*. Paris : PUF.

Mounin, G. 1967. *Histoire de la Linguistique*. Paris : PUF,

Mounin, G. (dir.) 1974. *Dictionnaire de la Linguistique*. Paris : PUF.

Peytard, J. (dir.), Genouvrier, E. 1970. *Linguistique et Enseignement du Français*. Paris : Larousse.

Proulx, J. 2011. *En quête de Sens*. Québec : Editions Le Jour.

Redard, G. 1982. « Bibliographie chronologique des publications de Charles Bally ». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 36, pp.25 - 41.

Rivenc, P. 2000. *Pour aider à communiquer dans une langue étrangère*. Paris : Didier Erudition, Mons : Centre International de Phonétique appliquée.

Rivenc, P. (dir.) 2003. *Apprentissage d'une langue étrangère/seconde*, 3 tomes, de Boebeck et Larcier S.A.

Vendryes, J. 1968 [1<sup>ère</sup> édition, 1923]. *Le Langage*. Paris : Albin Michel, La Renaissance du Livre.

# Synergies Espagne n°6/2013



Complexité linguistique  
et *Science générale*  
de l'*expression*





# Stylistique, science de l'expression, linguistique de la parole. Notes sur la nature du fait linguistique selon Charles Bally



Anamaria Curea

Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie

anamariacurea@yahoo.fr



Reçu le 29-10-2012 / Accepté le 25-02-2013

## Résumé

La spécificité de la discipline scientifique conçue par Charles Bally sous le nom de *stylistique* réside en une pensée singulière de la complexité du fait linguistique. À l'origine de son projet se croisent l'adhésion à une *science générale de l'expression* et la volonté de faire avancer la linguistique saussurienne dans une nouvelle direction. À travers les concepts d'*expression* et de *langue parlée*, Charles Bally invite la perspective linguistique à s'ouvrir aux dimensions psychologique et sociologique du langage afin d'appréhender les rapports complexes entre la pensée et la langue dans l'activité de parler.

**Mots-clés :** stylistique, expression, langue parlée, dualité *langue-parole*

**Estilística, ciencia de la expresión, lingüística del habla. Apuntes sobre la naturaleza del hecho lingüístico según Charles Bally**

## Resumen

La especificidad de la disciplina científica concebida por Charles Bally bajo el nombre de *estilística* reside en un modo de pensar singular sobre la complejidad del hecho lingüístico. En el origen de su proyecto se entrecruzan su adhesión a una *ciencia general de la expresión* y su deseo de hacer que la lingüística de Saussure avance en una nueva dirección. A través de los conceptos de *expresión* y *lengua hablada*, Charles Bally invita la perspectiva lingüística a abrirse hacia las dimensiones psicológica y sociológica del lenguaje, para aprehender las relaciones complejas entre el pensamiento y la lengua en la actividad del hablar.

**Palabras clave:** estilística, expresión, lengua hablada, dualidad *lengua-habla*

**Stylistics, science of the expression, linguistics of *la parole*. Notes on the nature of the linguistic fact according to Charles Bally**

## Abstract:

The specificity of the scientific approach conceived by Charles Bally under the name of *Stylistics* resides in his unique way of perceiving the complexity of the linguistic fact. There are two intersecting factors in the origin of his project: his adherence to a *general science of the expression* and his striving to move the Saussurean linguistics in a new direction. By using the *expression* and *spoken language* concepts, Charles Bally opens the linguistic perspective to the psychological and sociological dimensions of language so as to capture the complex relations between thought and language in speech activity.

**Keywords:** stylistics, expression, spoken language, duality of *langue-parole*

## Introduction

Les retours interprétatifs sur l'œuvre de Charles Bally sont souvent motivés par la quête d'un précurseur qui aurait annoncé les tendances, les méthodes, la diversité des approches actuelles dans les sciences du langage. Cette préoccupation pour l'*actualité* de ses idées linguistiques (mesurées donc à l'aune du présent) laisse peu de place à une étude du rapport entre les particularités de son œuvre et le contexte de son émergence. L'originalité de son approche réside moins dans ce qu'elle aurait d'actuel, que dans la voie qu'elle entend ouvrir à la linguistique d'inspiration saussurienne, selon une nouvelle vision. Son projet scientifique complexe, appelé dans un premier temps *science générale de l'expression* et trahissant la diversité de ses intérêts de recherche, se présente dans ses premiers écrits sous la forme d'une nouvelle discipline linguistique, la *stylistique*. Cette première approche n'a pas eu une véritable postérité en tant que telle, malgré le fait que beaucoup de ses idées ressemblent étonnamment à celles qui ont animé des approches ultérieures, notamment la linguistique énonciative, la pragmatique, l'analyse du discours, l'analyse des conversations.

Le but de notre article est de dégager le lien entre les tâtonnements qui caractérisent une science nouvelle en quête d'un programme, d'outils et de méthodes spécifiques, et une pensée singulière de la complexité du fait linguistique, qui crée des ouvertures significatives aux points de vue d'autres sciences humaines intéressées au langage. Entre une adhésion particulièrement puissante à une science générale de l'expression et ses interprétations de la dualité saussurienne *langue-parole*, Charles Bally définit un domaine de recherche qui invite la linguistique à s'ouvrir aux perspectives psychologique et sociologique, sans se trahir pourtant. Tout au contraire, il s'agit, à son sens, de se rapprocher de l'essence même de ce que devrait être l'étude du langage.

## L'objet de la stylistique et la complexité du fait linguistique

Le projet de la discipline linguistique nommée *stylistique*<sup>1</sup> se déroule principalement entre 1905, date de publication du *Précis de Stylistique : esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*, et 1929, date de sa dernière conférence traitant

---

1 Le mot *stylistique* est la reconceptualisation d'un terme déjà existant : « Je sais qu'on a attribué à ce mot des significations fort diverses, et c'est peut-être une faiblesse que d'avoir reculé devant la création d'un terme nouveau; mon excuse est qu'à mon sens aucune des définitions proposées jusqu'ici de la stylistique n'est valable, et qu'aucune ne se confond avec celle, très précise, que j'en ai donnée au § 19 » (1951 [1909], p. IX). Un autre terme est proposé plus tard, en 1915, dans une lettre à Mlle Appolinaria Solovieff, traductrice du *Cours de linguistique générale* en russe : la *biolinguistique*, sinon tout simplement l'« étude de la langue parlée affective » (Fryba-Reber, 2001 : 126, note 2).

même indirectement de la stylistique. Entre ces deux dates, Charles Bally a publié deux ouvrages, le *Traité de Stylistique française* en 1909 et le recueil d'articles intitulé *Le Langage et la Vie* en 1913 (deuxième édition augmentée en 1926)<sup>2</sup>. En 1932 paraît son ouvrage *Linguistique générale et linguistique française*, où la stylistique n'occupe qu'une place secondaire, indice d'une mutation dans le traitement conceptuel des données linguistiques. Son intérêt pour la *théorie générale de l'énonciation* marque une évolution de son appareil conceptuel, ainsi qu'une meilleure adaptation de la terminologie à son objet.

Les définitions de la stylistique, données à des moments différents de sa production scientifique, visent à instituer un nouvel objet scientifique dans la linguistique. Le *Précis* propose la première définition de la stylistique, à laquelle Charles Bally tente d'assurer un statut scientifique, une autonomie et une spécificité. Première approche de la stylistique, l'ouvrage est présenté comme une esquisse plutôt que comme une entreprise aboutie. Dans le premier chapitre, Charles Bally propose une définition de la stylistique qui connaîtra des aménagements fort significatifs par la suite:

*La stylistique étudie les moyens d'expression dont dispose une langue, les procédés généraux employés par elle pour rendre par la parole les phénomènes du monde extérieur aussi bien que les idées, les sentiments et en général tous les mouvements de notre vie intérieure.*

Elle observe les rapports qui existent dans une langue donnée entre les choses à exprimer et leur expression; elle cherche à déterminer les lois et les tendances que suit cette langue pour arriver à l'expression de la pensée sous toutes ses formes.

*Elle recherche enfin une méthode propre à faire découvrir ces moyens d'expression, à les définir, à les classer et à en montrer le juste emploi.* (Bally, 1905 : 7).

Cette première définition de la stylistique cherche à fixer quelques repères pour un projet scientifique complexe et ample, en évoquant quatre notions, *langue* et *parole*, *pensée* et *expression*. C'est dans leurs rapports que réside la spécificité de la nouvelle discipline. Son domaine est celui des relations entre la pensée et son expression dans une langue, relations reflétées par les moyens d'expression spécifiques de la langue respective. Plus précisément, il s'agit d'étudier tout le domaine de l'expression dans une langue donnée, afin de saisir les rapports complexes entre la pensée et les ressources linguistiques mobilisées dans l'expression, dans l'activité de parole. L'expression,

---

<sup>2</sup> D'autres documents relatifs à la stylistique, des comptes rendus de publications, des textes de conférences ou communications, d'autres études, disponibles dans le Fonds Bally de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève, ont été publiés en 2007, dans une édition présentée, annotée et commentée par Étienne Karabétian. Un recueil d'inédits de Charles Bally (notes autographes pour les cours de linguistique sociologique qu'il a donnés entre 1918 et 1936) a fait l'objet d'une présentation et d'une analyse de la part de Claire Forel (éditeur de ces inédits), dans son ouvrage intitulé *La linguistique sociologique de Charles Bally. Étude des inédits*, publié en 2008.

dans son extension maximale, est au fond la *parole* comme activité, comme champ de manifestation du rapport entre la pensée et la langue, apte à refléter les phénomènes du monde extérieur (le monde objectif) et les « mouvements de la vie intérieure » (la sphère de la subjectivité). En même temps, le domaine de la stylistique demeure la *langue*, une langue particulière, plus précisément, ses moyens d'expression. Y a-t-il une spécificité de ces moyens dans la totalité des ressources linguistiques ? Voilà le point que la stylistique aura à déterminer, comme elle aura à rendre compte de la relation d'un ordre tout à fait particulier qui s'instaure entre la *langue* et la *parole*.

La stylistique est d'abord définie comme une *science générale de l'expression*. Une conception privilégiant le fonctionnement de la langue dans la parole amène Charles Bally à introduire dans la relation entre la langue et la parole, d'un côté, et celles-ci et la pensée, d'un autre côté, un quatrième élément, l'*expression*. Dans cette première définition de la stylistique, on peut cerner la distinction entre l'*expression* comme activité de langage, centrée sur le rapport entre la pensée, la langue, les objets du monde et le moi (« rendre par la parole les phénomènes du monde extérieur aussi bien que les idées, les sentiments et en général tous les mouvements de notre vie intérieure »), et l'*expression* comme réalisation d'un acte de parole dans une langue donnée (la mise en exercice d'une langue donnée par la parole, en un mot, l'*énonciation*). Telles sont les deux relations que la notion d'*expression* permet de s'instituer : entre la langue et la parole, d'un côté, et entre celles-ci et la pensée, d'un autre côté. L'extension de cette notion est suffisamment généreuse pour intégrer déjà ce que Charles Bally appelle dans le *Traité* une « psychologie du langage ».

Dans cette perspective, *expression* est un concept apte à rendre compte de la relation qui s'instaure entre la langue et la parole<sup>3</sup>. L'étude de l'*expression* devient l'objet de la nouvelle discipline, censée utiliser les résultats et les outils d'autres disciplines linguistiques, qui s'y trouvent de ce fait quasi intégrées, et dépassées néanmoins par celle-ci. Les lois grammaticales, les mots, les tours de syntaxe, les faits d'intonation deviennent des *moyens d'expression* et n'intéressent la stylistique qu'en tant que tels. Les éléments relevant de l'étude de la morphologie, de la syntaxe, de la lexicologie, de la sémantique deviennent les objets d'étude de la stylistique *dans la mesure où* ce sont des moyens d'expression. Autrement, ils ne dépassent pas le cadre des disciplines qui les intègrent.

Les perspectives lexicologique et sémantique ne parviennent pas, selon Charles Bally, à rendre compte de la problématique du sens, du fait qu'elles envisagent le mot comme une unité lexicologique, et pas comme une unité psychologique. Le linguiste

---

3 Le recours par Charles Bally à la notion d'*expression* lui permet de raffermir de manière originale la dualité saussurienne *langue-parole*.

est encore en quête d'une unité qui puisse lui servir d'outil dans l'étude du sens. Le mot n'est pas un moyen d'expression, et par conséquent, est inapte à former l'unité opératoire de la stylistique:

*Ainsi donc pour la stylistique le mot est une sorte de fiction; elle a plutôt pour objectif de rechercher par quelles actions réciproques et par quels groupements les mots deviennent des moyens d'expression, c'est-à-dire rendent les formes diverses de la pensée.* (Bally, 1905 : 31).

Une des conséquences immédiates de cette approche du champ de l'expression est le déplacement de la problématique du sens du champ proprement linguistique vers d'autres champs, ce qui favorisera une conception interdisciplinaire de la problématique linguistique<sup>4</sup>. Les perspectives psychologique et sociologique s'avèrent nécessaires à l'interprétation du sens. L'approche stylistique de Charles Bally s'intéresse à la réalisation de l'acte de parole, analysable sous plusieurs angles. La langue parlée est, à son sens, la « norme » à laquelle il faut rapporter toutes les observations, un objet d'étude complexe, fluctuant et difficile à cerner:

*Cette norme, c'est la langue parlée. C'est elle qu'il faut observer, à elle qu'il faut tout rapporter; elle est chose fuyante, souvent déconcertante, insaisissable; n'importe, c'est à elle qu'il faut toujours revenir; elle seule permet de juger sainement tous les autres aspects du langage. Je sais bien que dans l'étude des langues modernes la langue parlée est tenue en singulière suspicion. C'est un des mérites de la linguistique comparée que de l'avoir remise au premier plan de l'observation.* (Bally, 1905 : 32)

La conclusion de Charles Bally est qu'une conception statique du mot, propre aux perspectives lexicologique et sémantique, est à dépasser en faveur d'une conception plus souple, mieux adaptée à la réalité linguistique. Cette nouvelle perspective privilégie le rôle du contexte et de la situation de communication : *Le grand principe qui nous a guidés dans l'étude des mots : c'est le contexte et la situation qui révèlent leur vie et leur mouvement; c'est par eux que la propriété des termes devient peu à peu une habitude.* (Bally, 1905 : 83).

Par exemple, pour Charles Bally, l'étude de la synonymie (document de premier ordre en linguistique synchronique) doit commencer par l'examen d'exemples concrets, de contextes d'emplois, par la comparaison entre ces emplois, apte à fournir des vues

---

4 Selon Chiss et Puech, 1997 : 152, un aspect intéressant de la terminologie de Charles Bally est qu'elle véhicule des données psychosociologiques générales, et voire des catégories philosophiques (instinct, jeu, nature, vie, intention). On y trouve également des références à des classifications de psychologues (traits du tempérament), mais aussi des caractérisations psychosociologiques comme la « *mentalité moyenne* », et des notions socio-historiques comme la « *mentalité européenne* ». Au-delà de son intérêt pour la spécificité du français, Charles Bally fournit des principes de linguistique générale et une conception des rapports langue/pensée « plus complexe que la problématique classique de type *expressiviste* à laquelle on serait tenté de le réduire, et qui va jusqu'à l'ouverture de perspectives énonciatives et pragmatiques ».

d'ensemble qui ne fassent jamais tort aux cas particuliers. La nouveauté de sa position à l'égard de la synonymie consiste à étendre le domaine du concept au-delà des limites du lexique, à faire s'entrecroiser la problématique de la synonymie et une nouvelle conception du sens, impliquant également la relation interlocutive, et à considérer la perspective du sujet entendant comme un facteur de premier ordre, par toute la problématique de *l'impressif* qu'il met en place dans le *Précis*.

De cette problématique découle une première conceptualisation de la distinction entre *affectif* et *intellectuel* sur laquelle est fondé le *Traité* de 1909. Dans le chapitre consacré au langage figuré, nous trouvons une formule préliminaire de cette distinction, sous la forme de l'opposition entre les « impressions » et les « idées pures ». L'explication évoque le fonctionnement des facultés de l'esprit dans la pratique du langage, et oppose l'imagination et la sensibilité à l'intelligence. Les mots ont une *vie* grâce à la sensibilité qui est toujours impliquée dans le travail de formation des idées. Selon Charles Bally, les hommes « pensent par impressions, les idées pures ne les satisfont pas ». Pourtant, les idées pures n'existent pas dans la pratique, car la sensibilité est toujours présente dans l'expression des idées. Une des sources constantes d'« impressions » est le domaine des images, objet de prédilection de la sémantique et de l'art d'écrire. La perspective stylistique est pourtant autre :

*Ce que la stylistique veut connaître en étudiant les figures, comme tout le reste, c'est la distinction entre les formations libres, spontanées, et celles qui portent la marque de l'usage établi; elle veut reconnaître jusqu'à quel point une figure est sentie comme telle et dans quelle mesure elle a évolué vers l'abstraction; car c'est de là que dépend le sens plus ou moins impressif de l'image et c'est ce qui la classe comme moyen d'expression.* (Bally, 1905 : 102).

L'idée de recourir à un critère tel que le sens « impressif » d'une forme linguistique nous autorise à parler d'une méthode consistant, dans le cas de Charles Bally, dans la création d'une norme à laquelle il faudrait tout rapporter, sous la forme d'un *sujet entendant idéal*, qui présente toutes les facultés psychiques et psychologiques lui permettant de saisir la *gradualité* dans tous les phénomènes linguistiques par une faculté instinctive de comparaison. Le sens impressif relève de la réception et de l'interprétation des faits de langage, et son rôle de critère dans le classement des moyens d'expression, comme unités de la stylistique, réside dans les effets que les faits d'expression peuvent produire chez ce sujet entendant idéal.

L'étude du langage devrait s'affranchir de la perspective logiciste, intellectualiste, essentiellement théorique, pour entrer dans une nouvelle « ère », celle de l'observation des faits sur une base empirique, qui conduit à élever la sensibilité au rang de faculté maîtresse du sujet parlant :

*Pendant longtemps le langage a fait l'objet de théories et de systèmes plutôt que d'études. Cela tient en grande partie au caractère intellectualiste de la psychologie traditionnelle et même de toute la science jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle; la grammaire a eu beaucoup de peine à se dégager de la scolastique; on ne peut même pas dire qu'elle en soit complètement affranchie. Aussi a-t-on vu longtemps dans le langage une opération logique. [...] Cette conception du langage ne peut se maintenir devant l'observation des faits; elle est en désaccord avec la constitution de l'esprit humain. Chez la plupart des hommes la sensibilité, si l'on prend ce mot dans son sens le plus large, prime l'intelligence; le langage ne peut pas être avant tout une opération intellectuelle.* (Bally, 1905 : 127).

Le changement de perspective annoncé par Charles Bally s'inscrit contre la tendance logiciste qui avait dominé, à son sens, l'étude du langage au XIX<sup>e</sup> siècle. L'intellectualisme est associé, d'une part, à toute approche purement théorique, étrangère à la réalité de l'usage de la langue, et d'une autre part, à toute approche qui traite le langage principalement comme une « opération logique ». La nouvelle perspective aurait à dépasser cette tendance, à instaurer une nouvelle conception du langage, fondée sur l'observation des faits et affirmant la prééminence de la sensibilité sur l'intelligence.

### **La stylistique entre la science de l'expression et l'étude de l'affectivité dans le langage**

Publié en 1909, quatre ans après le *Précis*, le *Traité* est considéré par son auteur comme son point d'aboutissement. Son but est « plus défini », « plus spécial » et « plus pratique », la présentation des principes se veut plus rigoureuse et plus systématique, et les exemples, bien plus nombreux, sont empruntés au « français moderne ». Le *Traité* est un ouvrage d'un intérêt scientifique considérable à plusieurs égards : la théorisation et l'application d'un nouveau mode de traitement des données linguistiques<sup>5</sup>, l'étude avancée du rôle de l'intonation, la conception originale du langage figuré, l'étude très nuancée et richement illustrée du figement en français et surtout, la place accordée à une *science de l'expression*.

Dans son introduction au *Traité*, Charles Bally tente de fixer les limites du champ de la stylistique relativement à d'autres disciplines, l'art d'écrire, la rhétorique, la littérature, l'histoire de la langue, mais surtout la psychologie. La ligne de démarcation entre une psychologie du langage et la stylistique reste pourtant floue, tant du point de vue des principes de la nouvelle discipline, que de celui de l'appareil conceptuel qui lui correspond. L'hypothèse générale de la stylistique est l'existence d'une distinction

---

<sup>5</sup> La stylistique de Charles Bally n'est pas seulement une *sémantique* et une *syntaxe*, mais surtout une *pragmatique*, dans ses principes, ainsi que dans le traitement des observables pris en considération.

*de principe et de fait* entre les éléments intellectuels et les éléments affectifs dans l'expression linguistique de la pensée :

*Il [le langage] exprime le contenu de notre pensée, à savoir nos idées et nos sentiments : les éléments intellectuels et les éléments affectifs étant presque toujours unis à doses variables dans la formation de la pensée, la même composition se reproduit dans l'expression.* (Bally, 1951[1909] : 1)

Cette hypothèse, fondée sur l'idée du parallélisme et de l'adéquation entre la pensée et l'expression, est contestée par Ferdinand de Saussure et par Albert Sechehaye, ses collègues genevois, ainsi que par Antoine Meillet. La méthode stylistique, au service d'une perspective qui dénonce l'étude automatique, analytique et historique des langues, consiste à observer les rapports qui unissent la parole à la pensée:

*C'est une étude en partie psychologique, en tant qu'elle est basée sur l'observation de ce qui se passe dans l'esprit d'un sujet parlant au moment où il exprime ce qu'il pense; une étude plus linguistique que psychologique cependant, en ce qu'elle est tournée vers la face expressive de la pensée et non vers la face pensée des faits exprimés.* (Bally, 1951 [1909] : 2).

La notion d'*expression* est d'une importance capitale pour comprendre les idées et l'originalité du projet de Charles Bally. La stylistique ne s'intéresse pas aux faits de langue, ni aux faits de langage, mais aux *faits d'expression*, indice d'un nouveau type de recherche en linguistique. L'observation des faits linguistiques révèle, à son sens, que les catégories de l'intellectuel et de l'affectif sont toujours présentes à des proportions variables : « l'expression intellectuelle des faits de pensée est une quasi impossibilité » (p.8), « nous sommes esclaves de notre moi », « nous le mêlons sans cesse aux choses, et la réalité, au lieu de se refléter, de se réfléchir fidèlement en nous, s'y réfracte » (p.6).

La seconde définition de la stylistique introduit un critère qui restreint son domaine : *La stylistique étudie donc les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité.* (Bally, 1951 [1909] : 16)

Si la première définition de la stylistique fixait un domaine large et des principes généraux, la deuxième restreint son objet aux ressources linguistiques mobilisées dans l'expression de la sensibilité. La stylistique se serait en quelque sorte détournée de son projet initial, celui d'une science générale de l'expression, pour se concentrer sur l'étude des valeurs affectives du « langage de la vie et de l'action ». La preuve est que, dans une analyse des procédés formels, l'*affectif* et l'*expressif* se confondent de manière surprenante dans la même catégorie : « Les procédés formels, pourvus d'un

caractère expressif ou affectif, sont appelés *moyens d'expression* » (*ibid.*, p. 250). Nous croyons que cela s'explique par l'association constante entre la nécessité de se concentrer sur le rapport entre la pensée et la langue, et l'idée que la langue parlée est essentiellement *affective* ou *subjective*.

Dans son étude de 1910 intitulée « La stylistique française de 1905 à la fin de 1909 », Charles Bally formule trois hypothèses sur la stylistique. La première définit la stylistique comme l'« étude des procédés de langage, en tant qu'ils acquièrent une valeur esthétique sous la plume des écrivains » (il fait référence aux procédés littéraires en général, aux aspects concernant un auteur ou une école littéraire). La deuxième acception est celle de « la recherche des procédés généraux d'expression d'une langue donnée », et la troisième, « la comparaison de ces procédés avec ceux d'une autre langue [...], en vue d'établir une correspondance aussi exacte que possible entre deux systèmes expressifs » (*ibid.*, p.89). À partir de ces trois stylistiques, le linguiste se lance dans une approche critique de la stylistique littéraire en France d'abord (Rémy de Gourmont, Gustave Lanson, suivie d'une critique de l'ouvrage d'Albert Dauzat, *La langue française d'aujourd'hui*, de 1908), passant ensuite aux travaux parus en Allemagne, pour en arriver aux travaux de Benedetto Croce et de Karl Vossler. Ces remarques critiques lui permettent de mieux préciser sa position et ses idées.

Le principal reproche adressé par Charles Bally à la stylistique littéraire de l'époque est en même temps une proposition originale : *On devra résolument franchir les limites étroites de la langue littéraire et chercher des points de comparaison, ou plutôt des points de départ, des explications dans la langue courante, la langue de tout le monde.* (Bally, 2007[1910] : 94).

La langue littéraire n'a pas à être exclue du champ de la stylistique, tel que Charles Bally le conçoit, ce qui est à dépasser est une acception restreinte de la langue littéraire, qui pourrait faire l'objet de la stylistique dans la mesure où elle se situe dans un continuum qui va de la langue courante au plus haut degré d'originalité dans l'usage d'une langue. La comparaison comme méthode de la stylistique s'applique donc à des domaines traditionnellement conçus comme éloignés, voire séparés l'un de l'autre.

Les travaux de Karl Vossler, inspirés par Benedetto Croce, sont considérés comme issus d'un point de vue « nouveau » et « fécond ». Cette direction de l'école idéaliste lui semble pourtant trop orientée vers les aspects esthétiques et individuels, par sa tendance à réduire toutes les transformations phonétiques à des jeux d'accent et à ramener les évolutions linguistiques à des changements individuels, ce qui reviendrait à « replonger la science du langage dans une anarchie d'où elle ne fait que de sortir » (*ibid.*, p.98). L'aspect qui nous intéresse plus particulièrement est le mérite qu'il attribue à cette école, qu'il appelle « esthétique », celui de « poser résolument le

problème de l'expression et d'arracher les linguistes à un positivisme desséchant », et de marquer ainsi le commencement d'une réforme de la linguistique.

Les limites fixées entre les divers champs de la stylistique contemporaine aident Charles Bally à mieux préciser son objet. Relativement à la notion d'expression, il affirme en toute franchise qu'en matière de langage, *expression* est un terme « vague » et « ambigu ». Inconscient dans son fonctionnement, le langage spontané reflète des formes de pensée déterminées par les nécessités de la vie et de l'action. Son caractère vital suppose l'existence d'un contenu affectif partout dans le domaine de l'expression, mais celui-ci est un aspect « étranger à toute préoccupation esthétique » (*ibid.*, p.99). Les conséquences qui en découlent sont, premièrement, que l'expression affective vise inconsciemment à produire des effets (qui peuvent faire l'objet d'analyses et d'études), et deuxièmement, que ces effets, inconscients et spontanés, peuvent être perçus par les individus parlants et entendants avec des sentiments de plaisir ou de déplaisir, et partant, *peuvent* constituer une source d'effets littéraires. La définition de l'expression proposée dans cet article n'est pas apte à dissiper le vague conceptuel qui l'entoure, ni à empêcher les oscillations qui en résultent :

*J'appelle donc expression l'ensemble des aspects affectifs du langage organisé, et je propose d'appeler stylistique l'étude de ces aspects affectifs et des procédés linguistiques qui servent à les produire; il est bien entendu d'ailleurs que le contenu affectif des faits de langage ne se superpose pas à son contenu intellectuel, mais se fond avec lui et le pénètre, et que c'est par une abstraction purement méthodologique, mais nécessaire, que l'attention se porte sur une seule face du phénomène total.* (Bally, 2007[1910] : 100).

La stylistique semble osciller entre deux objectifs, celui de saisir les rapports entre la pensée et la langue au moment même de l'expression, et celui de dégager le contenu affectif des faits d'expression, car c'est en cela que réside leur spécificité. Il en résulte que la notion d'expression recouvre deux domaines d'extensions différentes. Dans un premier cas, son extension recouvre le champ même de manifestation de la pensée à travers un *acte* de langage. Dans le deuxième cas, l'expression est conçue en dehors de sa dimension d'acte, épurée de ses éléments intellectuels, auxquels Bally attribue uniquement le rôle de domaine de contraste, d'un « faire valoir ». L'objet d'étude de la stylistique semble se dédoubler lui-même. Parfois, il est étendu au langage tout entier (dans son fonctionnement), d'autres fois, il est restreint aux éléments affectifs ou faits d'expression correspondant aux faits de la sensibilité.

Dans son article de 1911 intitulé « L'étude systématique des moyens d'expression »<sup>6</sup>,

---

6 L'article est le texte d'une communication faite le 19 mai 1910 au Congrès des néophilologues de Zürich.

Charles Bally reprend l'idée d'une science de l'expression :

*La grande innovation consistera à reconnaître qu'il y a, en dehors de l'histoire, une science théorique de l'expression qui étudie (ou étudiera) les formes linguistiques des faits de sensibilité, et en second lieu, qu'un état de langage peut être envisagé en lui-même et pour lui-même, abstraction faite du passé.* (Bally, 2007[1911a] : 110).

Au-delà de la ressemblance étonnante de cette phrase avec la dernière phrase du *Cours de linguistique générale* (« La linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même », phrase attribuée aux éditeurs), nous remarquons l'importance que Charles Bally attache à l'idée d'une science de l'expression. Tout l'échafaudage de la stylistique repose sur cette notion. La science théorique de l'expression est une étude des formes linguistiques des faits de sensibilité, tout en demeurant la science d'un état de langue et de son système expressif (une linguistique synchronique). Il existe une hésitation entre l'ambition théorique d'embrasser tous les faits d'expression d'un état de langue donné et la nécessité qu'une étude d'ordre pratique imposerait, celle d'introduire un critère permettant de classer, d'établir des types, d'organiser la diversité en la catégorisant<sup>7</sup>:

*Pour la clarté de l'exposition, j'emprunterai tous mes exemples au vocabulaire proprement dit, aux mots et aux locutions, mais il doit être entendu que les remarques qui y seront rattachées s'appliquent à tous les faits d'expression quels qu'ils soient; or dans le langage, tout peut être envisagé comme fait d'expression, depuis la prononciation jusqu'à l'emploi d'un temps, d'un mode, d'une construction de phrase et jusqu'aux incorrections et aux barbarismes.* (Bally, 2007[1911a] : 110).

La tâche de la stylistique est particulièrement complexe, du fait que son domaine est virtuellement illimité et extrêmement divers. Trouver un principe permettant d'organiser les faits d'expression dans des catégories s'avère alors indispensable, et pour Charles Bally, le critère psychologique de la distinction entre *affectif* et *intellectuel* (courant à l'époque surtout chez les psychologues autrichiens), corroboré avec la notion de *vie*, empruntée à la philosophie de Bergson et réinterprétée, semblent s'y prêter de manière plutôt satisfaisante. Rappelons que le linguiste relativise lui-même assez souvent les résultats de cette méthode, sans pourtant la remettre en question. Selon lui, tout fait d'expression est bifacial, ayant une face *linguistique*, observable, et une face *psychologique*, fuyante, diverse, réticente à l'interprétation univoque. Tout fait

---

<sup>7</sup> Charles Bally est constamment préoccupé par le classement des faits d'expression. Nous signalons une notion intéressante introduite dans l'étude stylistique qui n'est pas sans rapport avec son intention d'élaborer un dictionnaire idéologique: « Ce vocabulaire forme donc un tout relativement cohérent, une sorte de « molécule » dont les « atomes » seraient disposés d'une manière déterminée. Une « molécule expressive » est donc l'ensemble ou plutôt le système des faits d'expression groupés autour d'une idée fondamentale; étudier méthodiquement ces « molécules expressives », voilà en quoi consiste le travail préliminaire dont il était question plus haut » (Bally, 2007[1911] : 113). Voir à ce propos Karabétian, 2006 : 78.

de langage possède une face pensée et une face exprimée, et la stylistique est censée s'occuper de la face exprimée d'un fait de pensée, et fonder son analyse sur l'idée d'un parallélisme entre la pensée et l'expression:

*La science de l'expression pourrait être définie, au moins provisoirement, la face linguistique de la psychologie de la valeur, et la psychologie de la valeur, qu'est-ce en définitive, sinon la psychologie toute entière dans ses relations avec la vie et l'action?* (Bally, 2007[1911a] : 116)

La science de l'expression est un ensemble de principes et d'analyses dont la cohérence est assurée par le concept de « langue parlée », expressive, ou « langue en action ». Le linguiste tend à plusieurs reprises à l'assimiler au domaine de recherche de la psychologie, et situe explicitement certains de ses enjeux dans le domaine de la psychologie (que ce soit une « psychologie de la valeur » ou une « psychologie expérimentale »)<sup>8</sup>. Sa conception du changement linguistique a été fortement influencée également par son intérêt constant pour la sociologie de son époque (les idées de tradition et de mode, d'imitation, d'analogie, de valeur). Son œuvre devient ainsi un champ particulièrement fécond pour les études des « partages disciplinaires » entre les sciences humaines au début du XX<sup>e</sup> siècle. Charles Bally en avait lui-même pleinement conscience et était constamment préoccupé par la question des influences entre les disciplines scientifiques, ainsi que par la scientificité des approches dans le champ des sciences humaines.

### La langue parlée selon Charles Bally et la dualité saussurienne *langue-parole*

Dans sa leçon d'ouverture du cours de linguistique générale, lue le 27 octobre 1913 et intitulée « Ferdinand de Saussure et l'état actuel des études linguistiques », Charles Bally met en rapport son concept de *langue parlée* et la dualité saussurienne *langue-parole*<sup>9</sup>. Il souscrit à l'opposition de Ferdinand de Saussure entre la langue parlée et la langue écrite, considérant la première comme l'unique objet d'étude de la linguistique et affirme qu'il faut se garder de confondre la *langue parlée* et la *parole*, c'est-à-dire « la pratique de la langue par les individus ». À son sens, une « rigoureuse distinction »

---

8 « À travers des glissements incessants, au fil des ouvrages, se tisse un réseau de quasi-synonymes, dans lequel s'échangent les catégories linguistiques et psychologiques. Tel est par exemple le cas pour le halo lexical qui entoure la catégorie de l'expression (« sentiment », « affectivité », « sensibilité », « émotion », etc.) » (Combe, 2006 : 56).

9 Il faut rappeler que Charles Bally et Albert Sechehaye n'ont pas été auditeurs des trois cours de linguistique générale donnés par Ferdinand de Saussure (1907, 1908-1909, 1910-1911). En 1913, Charles Bally déclare que les entretiens ont été le principal moyen par lequel il a connu les idées de Ferdinand de Saussure : « [...] au cours d'entretiens qui me reportent à plus de vingt ans en arrière, il me faisait part de ses idées sur ces matières, et leur notation, même grossière, vaudrait un beau livre » (*Le Langage et la Vie*, p. 148). En novembre 1913, Charles Bally avait déjà conçu le projet d'édition d'un livre qui expose l'essence de l'enseignement de linguistique générale de Ferdinand de Saussure sous le titre *Cours de linguistique générale* (fait attesté par la correspondance avec Antoine Meillet; le premier projet d'édition des leçons de Saussure avait été conçu par un des auditeurs, Paul Regard, avec l'appui d'Antoine Meillet; Charles Bally s'était opposé en mai à ce projet, car il projetait de restituer l'enseignement saussurien sous la forme d'un livre, reconstruit selon les notes (autographes et celles des auditeurs).

est établie par Ferdinand de Saussure entre la langue et la parole, la dernière étant « un fait secondaire et contingent » pour la linguistique.

La « distinction rigoureuse » que Ferdinand de Saussure aurait conçue entre la langue et la parole est, sinon réfutée, du moins nuancée. D'abord, Charles Bally affirme que la langue et la parole ne sont pas séparées par un « fossé infranchissable ». Ensuite, à son sens, « la parole livre des assauts ininterrompus à la forte citadelle où se cantonnent le vocabulaire usuel et la grammaire logique ». Et enfin, il affirme que les créations affectives pénètrent la « langue normale » et « forment ce composé particulier qu'on nomme la langue parlée ». La parole est considérée d'abord comme une force (extérieure) qui ébranle une construction lexicale et grammaticale solide et entièrement constituée, et détermine les créations affectives à s'infiltrer dans la langue dite « normale » pour former la langue parlée. Deux catégories sont envisagées, la langue intellectuelle et la langue affective ou parlée, et l'objet de la stylistique est situé *entre* la langue et la parole. La langue parlée est donc la langue *normale* dans la mesure où elle souffre une infiltration de créations affectives. Elle est appelée alors « langue affective » et elle est envisagée comme une zone périphérique qui enveloppe la langue normale, avec laquelle elle partage le caractère social. Ce serait donc la *langue*, non la *parole*, mais elle présente une affinité indéniable avec la parole, par son adaptation aux besoins de la *vie*. Sa conception vitaliste intègre au champ de la linguistique l'*entourage* des faits d'expression, ainsi que les deux perspectives, celle du sujet parlant et celle du sujet entendant.

Charles Bally déclare sa fidélité ultime à la distinction saussurienne, mais inclut au domaine de la langue une « province » nouvelle, la « langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif », objet de la *stylistique*, discipline « emboîtée » dans la linguistique générale (Bally, 1977[1913] : 158). Il a la certitude qu'*il existe* des formes linguistiques affectives, réductibles à des types généraux, autrement dit, intégrées à la *langue*.

La réaction de Ferdinand de Saussure au programme de la stylistique est significative à plusieurs égards. Dans son *Rapport sur la création d'une chaire de stylistique*, texte visant à caractériser le projet de Charles Bally autant sous l'angle institutionnel que sous l'angle scientifique, Ferdinand de Saussure indique d'abord l'équivoque engendrée par le mot *stylistique* en raison de sa parenté avec la notion de *style*<sup>10</sup>. À ce propos,

<sup>10</sup> Nous tenons à mentionner aussi à ce propos le témoignage de Robert Godel sur les réserves de Charles Bally à l'égard de cet aspect terminologique : « Ce terme, qui est d'ailleurs un germanisme, n'était pas très bien choisi : il a donné lieu à des malentendus réitérés, qui exaspéraient Bally; lui-même, dans un de nos derniers entretiens, regrettait de l'avoir adopté. C'est que, fatalement, *stylistique* fait penser à *style*, donc à l'art de l'écrivain, aux procédés de la langue littéraire. Or, dans l'esprit de Bally, la stylistique a toujours été l'étude des caractères expressifs du langage » (« Le souvenir de Bally », 1982, *CFS* 36, p. 55-61). Antoine Meillet considérait aussi ce choix comme un malheureux emprunt à la terminologie allemande.

Saussure évoque la distinction entre individuel et social, attribuant à la stylistique un objet d'étude qui transcende la sphère individuelle, et se situe dans la *langue-fait social* : « la stylistique conçue de la manière dont l'ont illustrée les travaux de M. Bally entend étudier les moyens d'expression de la langue dans la mesure où ils ont la consécration de l'usage commun, dans la mesure où ils tombent dans la catégorie du fait social et sont par conséquent fixés hors de l'individu ». Les exemples évoqués relèvent de la stylistique en raison de leur caractère *social* (ce sont des tours de langue consacrés) et par l'assimilation possible entre la manière de dire et la manière de sentir, ce qui justifie la pertinence du facteur psychologique dans leur analyse<sup>11</sup>. Nous remarquons également dans ce texte saussurien la relativisation des positions de Charles Bally, qui correspond tout à fait, nous semble-t-il, aux intentions de ce dernier. La stylistique ne se désintéresse pas de ce qui est écrit, elle peut avoir une utilité pour les études du style, elle ne restreint pas son objet aux moyens d'expression d'une seule langue, mais se propose d'élaborer une théorie applicable aux langues (allusion aux enjeux de la stylistique externe, projet initial de Charles Bally, auquel il ne renonce pas dans ses travaux). Le seul problème signalé par Saussure est autant de type terminologique que de type institutionnel. La stylistique, malgré un rapprochement hâtif avec la science du style, est tout simplement de la *linguistique* (la chaire de stylistique risquerait ainsi de semer la confusion parmi ses auditeurs, en prétendant qu'on leur présente une théorie stylistique, qui ne serait pas essentiellement une *linguistique*). Il prend pourtant la défense de la nouvelle discipline, évoquant une de ses idées les plus discutées et disputées, celle de la dualité *langue-parole*. Il faut remarquer que dans ce texte, la distinction ne semble pas avoir un caractère si tranchant que dans certains passages du *Cours* : « Notamment elle comporte deux parties : l'une qui est plus près de la *langue*, dépôt passif, l'autre qui est plus près de la *parole*, force active et origine véritable des phénomènes qui s'aperçoivent ensuite peu à peu dans l'autre moitié du langage. Ce n'est pas trop que les deux [...] ». Il suffit d'une seule phrase pour que la conception de Saussure sur le rapport entre la langue et la parole apparaisse clairement: la distinction entre *linguistique de la langue* et *linguistique de la parole* ne doit pas être conçue dans l'absolu, la linguistique peut se rapprocher tantôt de l'une, tantôt de l'autre, sans faire tort à l'une ou à l'autre. Le rôle de la parole résulte clairement de sa définition en termes de *force* et d'*origine* : condition d'existence de la langue et son principe générateur.

---

11 À noter le rapport de disjonction que Ferdinand de Saussure établit entre l'élément linguistique et l'élément social : « la stylistique se place initialement au-dessus de l'individu dans la sphère linguistique **ou** sociale »; « non ce qui est individuel mais ce qui est consacré par l'usage social, remplissant ainsi les conditions qui font qu'une chose est linguistique ».

## Conclusion

Si les travaux de Charles Bally sur la stylistique inspirent les investigations actuelles sur le discours, cela s'explique moins par son intérêt particulier pour l'étude des valeurs affectives des ressources linguistiques (bien que l'étude des émotions suscite considérablement l'intérêt des linguistes d'aujourd'hui) que par son projet beaucoup plus ample d'une *science de l'expression*. Son programme scientifique est celui d'une linguistique synchronique d'inspiration saussurienne, proposant un modèle de langue mouvant, propre à rendre compte d'une vision particulièrement attentive à la complexité de l'objet linguistique.

## Bibliographie

### Sources primaires

Bally, Ch. 1905. *Précis de stylistique : esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*. Genève : Eggimann.

Bally, Ch. [1909] 1951. *Traité de Stylistique française*. Tome 1, Genève : Librairie Georg, Paris : Klincksieck.

Bally, Ch. [1910] 2007. « La stylistique française de 1905 à la fin de 1909 ». In *Sur la stylistique : articles et conférences*. Édité, présenté, annoté et commenté par Etienne Karabétian. Paris : Eurédit, pp. 86-100.

Bally, Ch. [1911] 2007, « L'étude systématique des moyens d'expression ». In *Sur la stylistique : articles et conférences*. Édité, présenté, annoté et commenté par Etienne Karabétian. Paris : Eurédit, pp. 105-137.

Bally, Ch. [1913, 1<sup>ère</sup> édition] [1926, 2<sup>e</sup> édition augmentée] 1977. *Le langage et la vie*, 3<sup>e</sup> édition augmentée. Genève : Droz.

Saussure, F. de 2002. *Écrits de linguistique générale*. Texte établi et édité par Simon Bouquet et Rudolf Engler. Paris : Gallimard.

Textes inédits [1908-1943] de Charles Bally et d'Albert Sechehaye édités par Anne-Marguerite Frýba-Reber, sous le titre « De la cohésion et de la fluidité de la langue ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, 2001, pp. 429-487.

### Bibliographie secondaire

Chiss, J.-L., Puech, C. 1997. *Fondations de la linguistique*. 2<sup>e</sup> édition. Bruxelles : Duculot.

Combe, D. 2006. « Situation de Charles Bally : linguistique, philosophie, psychologie, sociologie, anthropologie ». In *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques*, Jean-Louis Chiss dir., Louvain-Paris-Dudley, Peeters, pp. 55-66.

Forel, A.-C. 2008. *La linguistique sociologique de Charles Bally. Étude des inédits*. Genève : Droz.

Godel, R. 1982. « Le souvenir de Charles Bally ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 36, pp. 55-61.

Frýba-Reber, A.-M. 2001. « La revanche de la stylistique : hommage d'Albert Sechehaye à son prédécesseur et ami Charles Bally ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 54, pp. 125-144.

Karabétian, É. 2006. « Bally, Saussure et la stylistique ». In *Charles Bally (1865-1947). Historicité des débats linguistiques et didactiques*, Jean-Louis Chiss dir., Louvain-Paris-Dudley, Peeters, pp. 67-82.



## Les séries figées dans *Le traité de stylistique* de Charles Bally (1865-1947)



**Brigitte Lépinette**

Universitat de València-IULMA ,Espagne

brigitte.lepinette@uv.es



Reçu le 24-02-2013/Accepté le 15-05-2013

### Résumé

Cet article contextualise dans *Le traité de stylistique* ([Heidelberg, 1909 et 1921] 1951) de Charles Bally le traitement des séries figées, question qui, en particulier, après les recherches sur la combinatoire sémantico-lexicale d'Igor Mel'čuk et les travaux syntaxico-sémantiques, de base distributionaliste, de Maurice Gross spécialement, a donné lieu, de nos jours, à une littérature linguistique aussi bien quantitativement que qualitativement importante. Avant ces derniers auteurs, Bally a fait de ces *séries phraséologiques* un élément sur lequel portera son double objectif d'*identification* et de *délimitation* dans la langue des *faits d'expression* liés à l'*affectivité* (considérés par opposition aux *faits d'expression* qui le sont à la *pensée*). Dans le cadre des présupposés linguistiques particuliers de la stylistique de Bally, l'analyse des séries figées permettra à ce linguiste d'en reconnaître les principales caractéristiques (lexicales, sémantiques mais non syntaxiques). Cependant, -contrairement aux études récentes dans ce domaine, d'abord théoriques- elle sera mise au service d'un apprentissage du français s'appuyant sur ce que nous pouvons appeler un *corpus* (avant la lettre) destiné à l'apprentissage d'une langue.

**Mots-clés** : linguistique de Bally, séries figées, séries semi-figées, combinatoire sémantico-lexicale, combinatoire syntaxico-sémantique

**Las expresiones fijas en *Le traité de stylistique* de Charles Bally (1865-1947)**

### Resumen

Este artículo contextualiza el tratamiento de las expresiones fijas en *Le traité de stylistique* ([Heidelberg, 1909 et 1921] 1951) de Charles Bally. Se trata de una cuestión que ha generado hasta hoy una literatura lingüística cuantitativa y cualitativamente importante, en particular tras las investigaciones sobre la combinatoria semantico-léxica de Igor Mel'čuk y los trabajos sintactico-semánticos, de base distribucionalista, de Maurice Gross. Previamente a dichos autores, Bally había convertido estas series fraseológicas en un elemento sobre el que recaerá su doble objetivo de *identificación* y *delimitación* en la lengua de *hechos de expresión* ligados a la *afectividad* (considerados por oposición a los *hechos de expresión* que lo serían del *pensamiento*). En el marco de los presupuestos lingüísticos propios de la estilística de Bally, el análisis de las expresiones fijas permitirá a este lingüista discernir sus principales características (léxicas, semánticas pero no sintácticas). Sin embargo, -contrariamente a los estudios recientes sobre el tema, en principio teóricos- se empleará para el aprendizaje del francés apoyándose en lo que podríamos denominar un *corpus -avant la lettre-* destinado al aprendizaje de una lengua.

**Palabras clave:** linguística de Bally, expresiones fijas, expresiones semi-fijas, combinatoria semántico-léxica, combinatoria sintáctico-semántica.

### Fixed expressions in *Le traité de stylistique* of Charles Bally (1865-1947)

#### Abstract

This article puts into context the treatment of fixed expressions in *Le traité de stylistique* ([Heidelberg, 1909 and 1921] 1951) of Charles Bally. The matter has aroused a quantitatively and qualitatively important linguistic literature, particularly after the research of Igor Mel'čuk in the semantic-lexical combination and Maurice Gross' works in syntactic-semantics, rooted in a distributionalist basis. Previously, Bally had applied these phraseological series to the double aim of language's *identification* and *delimitation of expression's facts* linked to *affectivity* (considered in opposition to *expression's facts of thought*). In the framework of linguistics' budgets, typical of Bally's stylistics, the analysis of fixed expressions will allow this linguist to establish its main characteristics (both lexical and semantic, though not syntactical). Nevertheless, contrary to recent studies in this field, in fact theoretical- it will be put into the service of French learning which is supported by what could be called a *corpus-avant la lettre*- for the purpose of language learning.

**Keywords:** Bally's linguistics, fixed expressions, half-fixed expressions, semantic-lexical combination, syntactic-semantic combination

#### 1. Introduction

Les 'séries figées' -ce concept de 'séries figées' renvoyant, comme dans la terminologie, habituelle depuis déjà plus d'un quart de siècle, à celui de phrase ou de syntagme nominal, verbal, adverbial ou adjectival, dont la combinatoire syntaxique n'est pas libre et le sens peut être opaque<sup>1</sup>- figurent dans les dictionnaires depuis que la langue française y a été l'objet de recensements d'une certaine extension<sup>2</sup>. Par exemple, au XVIIe siècle, l'une des parties annexes du Nicot 1606 (*Explications morales d'aucuns proverbes*) inclut phrases et syntagmes (figés pour nous), tous opaques sémantiquement, cette opacité sémantique étant l'une des raisons pour laquelle ces derniers furent retenus par le compilateur. *A petit mercier, petit panier* (20, 1<sup>3</sup>) ou *Petite pluie abat grand vent* (21, 1) sont consignés, tout comme *Trouver chaussure à son pied* (21, 2) ou *Nager en grand'eau* (p. 23, 1)<sup>4</sup>. Un peu plus tard, - en un exemple entre beaucoup

---

1 Nous incluons, dans cette définition liminaire de la 'série figée', les phrases (complètes) dont certaines correspondent à ce que, à l'heure actuelle, on entend généralement (mais non exclusivement) comme proverbes. Ce domaine des phrases figées (vs. syntagmes figés) est maintenant clairement reconnu en linguistique comme spécifique, mais il ne l'était pas jusqu'à il y a peu.

2 Les séries figées (avant la lettre), comme l'ont montré les historiographes de la lexicographie (monolingue et bilingue) ont été introduites très tôt dans les répertoires lexicographiques (dans des mesures et sous des formes diverses, voir, par exemple, Rey 1973 sur les dictionnaires du XVIIe siècle ou nos propres travaux (2001) sur le *Thresor / Tesoro* bilingue de C. Oudin (1607).

3 Dans ce cas, le premier chiffre indique la page, le second la colonne de la série citée.

4 Signalons que la seconde des raisons de la compilation que nous venons de mentionner –ainsi que nous l'avons montré dans une étude antérieure de laquelle nous extrayons les exemples ici cités – est d'ordre expressément *moral*.

d'autres possibles relevant du domaine de la lexicographie monolingue - Furetière 1690 introduisait la série figée verbale *Faire de la terre un fossé* et définissait cette dernière comme (s.v. Gallicisme):

« [une] *phrase ou* [un] régime particulier à la langue Française, qui a quelque chose contre les règles de la grammaire des langues ordinaires. Faire de la terre un fossé, c'est gallicisme qui n'a pas un sens, une construction régulière [...] ».

L'Académie 1694 donnait de ce terme une définition pratiquement identique :

« *Gallicisme. s. m. Maniere de parler particuliere à la langue françoise, & contraire aux regles ordinaires de la grammaire. S'attaquer à quelqu'un, se battre avec quelqu'un, sont des gallicismes*<sup>5</sup> ».

Les lexicographes du XVIIe siècle insistent ainsi sur le caractère *aberrant* (au sens étymologique de ce terme) des phrases ou syntagmes de ce genre par rapport à la règle grammaticale mais aussi au sens compositionnel de ces derniers (de par leur impossible ou difficile interprétabilité).

Cette affirmation explique<sup>6</sup> que ces *phrases ou régimes particuliers à la langue Française*, relevant du domaine de l'irrégularité, c'est-à-dire de l'exception et de la singularité ont été (sauf exceptions) absents de la Grammaire latine étendue (GLE)<sup>7</sup>, contrairement aux phrases ou syntagmes (pour nous) *libres*, dont les éléments de base - les parties du discours- étaient pris comme objet, classés et analysés selon le découpage graphique traditionnel en *mots*. Pour la même raison, on comprend que le domaine par excellence des séries figées ont été les dictionnaires, d'abord les dictionnaires bilingues avec leur souci d'être utiles aux *étrangers*, ensuite les monolingues, l'ambition de ces derniers étant finalement de nature identique, même si les destinataires n'étaient plus strictement les mêmes<sup>8</sup>. Ce découpage en unités 'simples' -qui avaient été classées en parties du discours dès les premières grammaires vernaculaires et placées en entrées dans les dictionnaires monolingues-, que Bally considérera 'instinctif'<sup>9</sup> (vol. I, chap.2) est celui que ce dernier contestera, le qualifiant de 'étymologique et analogique', et qui, à juste titre, expliquera pour lui l'absence de la notion de 'séries phraséologiques' dans les études linguistiques.

---

5 Dans ces deux citations, les caractères gras sont de nous.

6 Cf. Lépinette 2011 et, en particulier, 2012 : *La parole exemplaire*, étude de laquelle nous avons extrait les exemples du XVIIe siècle.

7 La GLE est la dénomination dont est responsable S. Auroux (en particulier, 1994) pour ces grammaires qui, de façon majoritaire, ont précédé chronologiquement la grammaire générale (GG).

8 Voir note 2, ci-dessus. Comme on le sait, les dictionnaires bilingues sont à la fois sémasiologiques et onomasiologiques, alors que le dictionnaire de l'Académie française (1694) est sémasiologique, surtout destiné à expliciter les sens des entrées.

9 Sans doute plus qu'un 'instinct', il s'agit d'un résultat du type de grammatisation -majoritaire- auquel furent soumises des générations d'apprenants jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle (au moins).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un cadre grammatical nouveau, la question des séries figées, assimilées à l'*idiotisme*, phénomène qui sera toujours considéré du domaine de l'*irrégularité*, se posera différemment. Si 'Idiotisme' fait maintenant l'objet d'une entrée dans l'*Encyclopédie méthodique*, ni le concept ni le terme n'en seront pour autant introduits dans la grammaire<sup>10</sup>. Dans sa visée *transcendante*, la grammaire générale (GG) depuis Port-Royal avait considéré les signes dans leur relation avec la pensée. Comme conséquence de ce principe, Port-Royal se verra dans l'obligation -ce sont les tours *figurés* qui l'y amèneront- de distinguer dans le discours l'ordre *logique* -celui de la pensée- et des façons de parler *arbitraires*. Beauzée dans l'*Encyclopédie* théoriserait cette opposition -avec plus de précision qu'Arnaud et Lancelot (1660)- en établissant une dichotomie entre des idiotismes qui sont, pour lui, particuliers à une langue donnée mais *réguliers*, c'est-à-dire régis par (s.v. Idiotisme) : « *les règles immuables de la parole [et dans lesquels] il n'y a de violé que les institutions arbitraires et usuelles* », face à ceux qui sont *arbitraires*, i.e. propres à chaque langue. Ces derniers peuvent relever, pour l'Encyclopédiste, soit de la *syntaxe*, soit de la *lexicologie*. Cette hétérogénéité dans l'analyse, due finalement à son étroite relation avec les bases théoriques de la GG, ne permettront pas à Beauzée de focaliser nettement la question du figement ni d'entrevoir l'opposition fondamentale -de nature syntaxique, dans ce cas- qu'un siècle et demi plus tard, établira Otto Jespersen (1860-1843), dans sa *Philosophy of Grammar*<sup>11</sup>, ouvrage dont Gaston Gross (1997 : 3), qui en citera le principe suivant, mettra en valeur la nouveauté radicale :

« *[il existe pour Jespersen] deux principes opposés dans les langues : la liberté combinatoire et le figement. Mettre ainsi, d'entrée de jeu, le figement sur le même plan que la notion de règles [combinatoires] était une grande innovation* ».

Dans les deux grands courants (la GLE et la GG) dont nous venons de rappeler succinctement les fondements respectifs nous avons pu constater, d'abord, que l'analyse en parties du discours exclut les séries figées en tant que groupements ne correspondant, ni du point de vue de la syntaxe ni du sens, à l'unité de base -*grosso modo*, le mot- qui est celle de ces grammaires. Quant à la GG et ses épigones, elle privilégiera le rapport pensée/discours, renvoyant donc ce que tous -lexicographes et grammairiens- s'accordaient à considérer des *anomalies* ou des écarts à placer dans un terrain qui n'arrive pas, pour cette raison, à être purement discursif, demeurant à mi-chemin entre le cognitif (dont, on le sait, l'objet est, résumé schématiquement, le fonctionnement de la pensée) et le discursif (qui, tout aussi schématiquement, concerne le

---

<sup>10</sup> En particulier, 'idiotisme' n'apparaît pas dans le *Système Figuré des parties de la grammaire* (s.v. Grammaire, *Encyclopédie méthodique*, p. 846). Cf. Lépinette, 2011 que nous résumons ici.

<sup>11</sup> 1924 (traduction française : *La philosophie de la grammaire* 1971).

fonctionnement du discours). Charles Bally, disciple de F. de Saussure (1857-1913), n'exclura pas de préciser dans sa stylistique (voir plus bas) les rapports entre les deux entités : la pensée et la langue, distinguées selon le principe fondateur de la GG<sup>12</sup>. Mais notons déjà -faut-il le rappeler ?- que l'une des dichotomies de Saussure était : langue vs. discours et non : langue vs. Pensée. En tout état de cause, Ch. Bally n'échappera pas à la règle. Son analyse de la *phraséologie* et le rôle qu'il réservera à celle-ci sera un élément important de sa *linguistique*, raison pour laquelle *Le traité de stylistique* n'insistera pas sur la notion d'écart ou de déviance par rapport aux *tours irréguliers* (comme antérieurement). Il n'établira pas de dichotomie radicale (cf. Jespersen, *supra*), entre phrase figée et phrase libre (bien qu'il reconnaîtra implicitement cette dernière, voir ci-dessous in 3.). Au contraire, il assimilera la 'phraséologie' - dans sa *linguistique* propre- à des phénomènes (*faits d'expression*) 'normaux' de la langue, présentant surtout des critères pour les 'délimiter' et montrant qu'ils sont liés au caractère *affectif* (vs. logique) du langage (voir aussi in 3.), question fondamentale pour le Genevois.

## 2. La théorie *linguistique* de Bally dans *Le Traité*

2.0. Chez Charles Bally, la *série figée* n'apparaît pas sous ce nom (les termes les plus fréquents étant : série phraséologique vs. *unité phraséologique*<sup>13</sup>, deux classes particulières, dans la typologie du Genevois, de groupements plus ou moins figés). Pourtant, la question en relation avec quelques-unes des caractéristiques de ces séries figées (ou semi-figées) est bien présente dès 1905 (*Précis de stylistique*) et, de façon attendue, étroitement dépendante (comme nous venons de le rappeler in 1. ci-dessus) de la conception de la langue qui lui est propre. Pour cette raison, nous tenterons de dégager de cette reconstitution de la *théorie linguistique* les éléments qui peuvent être pertinents pour traiter cette question du (pour nous) 'figement', en une relecture du *Traité de stylistique française* (1951 : VII) : « continuation de recherches dont [l'auteur a] donné le résultat dans le *Précis de stylistique* [1905] et dans *Le traité de stylistique* [Heidelberg, 1909 et 1921] qui sera réimprimé en 1951 à Paris<sup>14</sup>». Nous soulignerons que le *Précis* et *Le traité* (nous les nommerons ainsi dorénavant) de 1909 sont antérieurs à la rédaction du *Cours de linguistique générale* (1916) dont se chargèrent, comme il est connu, principalement Bally, Albert Sechehaye (1870-1846) et Albert Riedlinger, tous trois disciples de Saussure. Les critiques s'accordent pourtant à considérer que le *premier* Bally et Saussure eurent des objectifs divergents -comme le montre R.

---

12 Nous verrons plus bas (in 2.) ce que sont ces deux entités dans la stylistique de Bally. Nous croyons d'ailleurs que la position de F. Brunot ne sera pas sans point commun avec celle de Ch. Bally. Cf. F. Brunot, *La Pensée et la langue* 1922, grammaire qui, pour le dire sans nuances, est *onomasiologique*, allant de la 'pensée' aux formes linguistiques.

13 'Série phraséologique' constitue une entrée du *Tableau synoptique des termes d'identification et de leurs principaux synonymes* (1951, T. II, p. 223).

14 Nous nous appuyerons uniquement sur ce texte de 1951 et les pages citées dans cette partie 2. sont de cet ouvrage.

Amacker 1991-. Ces textes de Bally -*Précis et Traité*- nous intéresseront donc en tant que premier moment historique de l'élaboration de la théorie linguistique de Bally qui nous permettra de mettre en évidence les positions de ce dernier concernant les séries figées ou semi-figées, notre sujet ici (nous ne considérerons pas les œuvres postérieures de Bally).

Signalons que pour rendre compte, dans une lecture personnelle (le sujet précis des *séries figées* chez Bally a déjà été considéré<sup>15</sup>) qui ne se bornera pas aux pages liminaires, des positions théoriques de Bally d'après *Le traité*, nous nous trouvons face à une caractéristique qui fait la particularité mais, en même temps, la difficulté de ce volume. Celle-ci est évidemment due à son caractère hybride, à la fois didactique et théorique (voir aussi plus bas, in 2.1.). Ainsi, pour le lecteur actuel -pour nous, en définitive, qui, désireuse de préciser la nature des séries figées, tentons de synthétiser la *linguistique* du *Traité*- la théorie a parfois à être déduite de la présentation de techniques opératoires proposées par l'auteur, qui, au-delà de la simple exemplification, tiennent lieu de démonstration. Par exemple, le chapitre 158, consacré aux synonymes, s'intitule « Méthode idéale pour l'étude des synonymes ». Si les deux finalités ultimes de Bally restent, comme dans cette partie du *Traité*, l'*identification* et la *classification des faits de langage* (voir *infra* en 2.1.), on est en droit *a priori* de se demander si, sous ce titre et dans les contenus qu'il y présente, l'auteur se réfère à une méthode d'analyse linguistique (à mettre en œuvre par le linguiste pour finalement théoriser) ou à un exercice didactique (à faire réaliser à des apprenants avec une finalité, pour eux, d'apprentissage linguistique)<sup>16</sup>. Il s'avérera d'ailleurs que les deux visées sont intimement mêlées dans cette partie consacrée aux synonymes : la méthode a une finalité théorique, que l'on perd parfois de vue dans le foisonnement des exemples et des *exercices* du T. II, mais qui s'intègre finalement dans la visée générale du *Traité*.

Cependant, quand il élabore nombre de chapitres de son volume, Bally a *in mente* des apprenants de la langue (étrangers ou non), pas seulement, c'est évident, des linguistes, bien que tout exercice de langue soit obligatoirement tributaire d'une linguistique, au moins implicite (voir aussi, par exemple, in vol. I, chap. 70-73)<sup>17</sup>.

Une autre caractéristique de Bally vient aussi compliquer la quête du chercheur qui lit *in extenso* le volume I du *Traité*. En raison, peut-être du caractère didactique -déjà souligné- ou encore de la position originale de Bally par rapport à la lexicologie de son

---

15 Voir, en particulier, Sylvie Durrer 1998.

16 Chap. 160, p. 148-9) : "Sachant que par le contexte que 'veiller' implique la notion simple de "soin" [...], je peux, en **conservant** toujours fidèlement **le souvenir** du contexte, à titre de contrôle, **consulter un dictionnaire** idéologique sous cette rubrique et [...] **me composer** une série où figureront : "avoir soin, prendre soin, prendre garde que[...]"

17 Dan Savatovzky (2006 : 216) note que Bally a insisté sur le fait que « il a surtout songé en le [*Le traité*] composant à l'enseignement secondaire ».

temps, le Genevois a recours à une terminologie qui n'est parfois ni vraiment définie ni spécifiquement linguistique. C'est le cas, entre autres, de l'ensemble (parasynonymique ?) mis en jeu pour traiter précisément la question des synonymes (chap. 160) : 'entourage' ('du mot', qui correspondrait plutôt à notre situation de communication), 'atmosphère' ('qui entoure les mots', équivalent d'intention du sujet parlant ?) et 'contexte' ('que nous devons observer' et qui, dans ce cas, serait de nature purement textuelle). Autre exemple (extrait de la même Troisième partie, volume I, chap. 167), peut-être encore plus significatif : Bally se réfère aux 'différence et caractères spéciaux des synonymes' vs. leurs 'nuances de détail'. Ce flou terminologique a d'ailleurs été déjà noté par S. Durrer (1998). De la même manière, l'historien de la linguistique peut détecter la présence de termes 'vestiges' de la linguistique (générale mais aussi historique, bien que Bally répudie cette dernière visée). Se trouvera dans ce cas : le très fréquent 'esprit' (par exemple et entre de nombreux exemples possibles, la phraséologie sera définie comme (Chap. 2, Sommaire, p. 66) « des groupements dans lesquels l'esprit fait entrer les mots »). Se trouveront aussi dans le même cas : le terme 'usuel' ainsi que le terme 'logique', qui ne peuvent tous deux manquer de rappeler l'*Encyclopédie*, dans son opposition entre ordre ou construction *logique* vs. ordre ou construction *usuel(le)*.

Enfin, plus que devant une progression rigoureuse dans la présentation des moyens pour réaliser les opérations successives de *délimitation*, *identification* et *classification des faits de langage*, nous nous trouvons parfois face à des retours en arrière et des redites que l'auteur lui-même explique par le principe (purent didactique) selon lequel (vol. I, chap. 161) : « Il est des choses qu'on ne saurait trop répéter ». Preuve de cette difficulté organisatrice, nous verrons que les données sur les séries figées se retrouvent dans le *Traité*, dans des parties significativement distinguées les unes des autres : l'*illusion du mot* est traitée dans un chapitre et la phraséologie dans un autre, les deux chapitres se présentant comme solidaires.

2.1. Rappelons que la première *proposition* de Bally est la suivante : ce ne sont pas uniquement les *symboles linguistiques* que l'on doit *observer* quand on étudie une langue mais aussi les *relations qui unissent la parole à la pensée*, ce qui a pour résultat que cette étude en acquiert un double caractère : (a) (p. 2, vol. I) « psychologique en tant que [cette dernière étude] est basée sur l'observation de ce qui se passe dans l'esprit d'un sujet parlant, au moment où il exprime ce qu'il pense » et (b) « linguistique » (ibid.) : « en ce qu'elle est tournée vers la face expressive de la pensée et non vers la face pensée des faits exprimés ». De cette première dichotomie générale, Bally tire une seconde opposition qui, en même temps, précisera l'objectif de sa recherche : l'étude prendra en compte la (ibid.) « face expressive de la pensée » et exclura (ibid.) : « la face pensée des faits exprimés ».

On peut s'interroger sur ce que veut dire *Le traité* lorsqu'il établit cette seconde opposition : Dans quelle perspective linguistique se situe-t-il ? Surtout, qu'est-ce que la pensée, entité telle qu'elle peut avoir une face expressive alors que l'expression (*les faits exprimés*), en contrepartie, aurait une face pensée ? C'est pour développer cette double affirmation que, nous semble-t-il, Bally opposera un peu plus bas les titres de deux paragraphes (et leurs développements respectifs) (p. 5) : *Le langage exprime nos idées* / (p. 6) *Le langage exprime nos sentiments* et, pour assurer la base de cette seconde dichotomie, il tentera de cerner les deux notions de 'pensée' et de 'sentiments'. À sa propre interrogation (à caractère évidemment aussi didactique que rhétorique) sur la nature de la pensée (p. 5) : « Que doit-on entendre par ce terme vague (*sic*) de 'pensée' ? », l'auteur répond (*ibid.*) :

« Le langage exprime nos idées. *D'abord nous exprimons des idées*<sup>18</sup> ; la parole a pour mission (mais ce n'est ni la première, ni la plus importante) d'extérioriser toute la partie intellectuelle<sup>19</sup> de notre être pensant. Quand nous constatons, affirmons ou nions que telle chose est ou n'est pas, nous exprimons des idées (par ex. : « la terre tourne ») ; nous en exprimons encore quand nous jugeons simplement, objectivement, sans mêler notre moi aux phénomènes sur lesquels se porte notre attention (p. ex. : « Dieu est bon »). Nous pensons par idées même quand nous exprimons une volonté, à condition de ne mêler (ce qui d'ailleurs est fort rare) aucune parcelle de sentiment à notre volition (p. ex. : « Honore ton père et ta mère »). En un mot, nous pensons par idées toutes les fois que nous nous affranchissons de notre moi pour pénétrer dans le domaine de ce qui n'est pas nous. L'idée est en d'autres termes, l'effort fait par l'esprit pour se rapprocher de la réalité objective ou de ce que nous concevons comme tel, peu importe que cette réalité soit du monde extérieur ou de monde intérieur ».

Il s'avère ainsi que le langage a une double fonction, l'une, qui sera secondaire pour Bally, d'extériorisation de notre *pensée* (ou de nos *idées*, terme qui semble synonyme pour le Genevois) quand nous n'impliquons pas notre *moi* dans l'exercice de la parole car, ainsi qu'il l'affirme (p. 6) : « les idées sont impersonnelles ».

L'autre fonction du langage, cette fois essentielle pour l'auteur du *Traité*, est justement en rapport avec l'expression de ce *moi* qui représente (*ibid.*) : « la partie affective de notre être, nos émotions, nos sentiments, nos impulsions, nos désirs, nos tendances ».

Finalement, bien qu'il fasse état d'une presque constante implication du *moi* dans le langage, Bally insiste sur le fait que ce dernier est (*ibid.*) : « un fait social [qui,

---

18 En caractères gras dans le *Traité de stylistique* (1951).

19 En italique dans dans ce même *Traité de stylistique* (1951).

par conséquent], *ne peut exprimer des mouvements de l'être individuel que la face accessible à la connaissance des autres individus [...]. Nos pensées nous sont propres, les symboles employés pour leur expressions sont communs à tous ceux qui parlent de la même façon que nous* ».

Une langue est la même pour tous les sujets qui la parlent mais, en même temps, elle est modulée par le fait qu'elle est le produit d'un sujet -particulier, ajoutons-nous- qui la parle à un autre sujet, ou destine à son interlocuteur un discours, lui aussi particulier, car (p. 8) : « *On ne peut guère parler sans parler à quelqu'un, ou sans penser à quelqu'un. [...]* ». Il s'ensuit qu'il faut envisager le langage (ibid.) : « *comme expression d'une pensée communiquée à autrui ou exprimée avec la représentation d'autrui [...]* ». Ce principe (présence de la dualité locuteur/interlocuteur(s) avec les caractéristiques qu'en acquiert le discours), *a priori*, ne différerait pas essentiellement de celui qui a présidé, à une époque encore relativement proche dans l'histoire de la linguistique, au développement de la pragmatique, discipline qui prendra en compte des discours dans les différentes instances de l'acte de communication. Ce qui en diffère, pensons-nous, c'est la dichotomie pensée/sentiments du Genevois.

Ce sont les trois principes *fondateurs* de cette *linguistique*, que nous venons de rappeler, qui conduiront Bally à concevoir une branche particulière de l'étude de la langue : la *stylistique*, définie comme la science qui aura pour objet (p. 16) : « *les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité* ».

Il s'avère donc que, le terrain ayant ainsi été délimité et *débarrassé* de ce qui est traditionnellement l'objet de la grammaire ou de la lexicologie mais aussi de la sémantique historique, cette étude ne s'appliquera qu'à celle des formes linguistiques marquées par l'affectivité. Mais il ne s'agira pas de discours d'interlocuteurs donnés, dans des situations elles aussi définies, à propos desquels le linguiste effectuerait des analyses donnant lieu finalement, par exemple, à des généralisations linguistiques -à des *règles*-. A l'inverse, l'objet de l'étude de Bally est la langue elle-même, au sens saussurien du terme, mais -précisons- seulement la 'zone' de la langue qui a passé le 'crible' du linguiste, parce que, selon lui, elle ne renverrait pas à la *pensée* : dans cette *langue* ainsi sélectionnée, Bally établira de fait un corpus (*Traité*, vol. II) de ce qu'il appellera *faits d'expressions*, qu'il sélectionnera justement parce que, comme le précise *Le traité*, ces *faits d'expression* sont liés à la *sensibilité*<sup>20</sup>. C'est donc,

---

20 Comme preuve de cette conception 'saussurienne' de la *langue* (opposée à la *parole*), sous-jacente finalement chez Bally, les exercices d'application du Vol. II du *Traité* réunissent surtout – bien que non exclusivement car il y figure aussi quelques textes à analyser – des expressions extraites de dictionnaires de toutes natures.

paradoxalement, cette notion, de base *psychologique* -extralinguistique et, pour cette raison même, *a priori* floue<sup>21</sup> pour les linguistes- qui va, initialement, servir de critère pour sélectionner des *faits d'expression liés à la sensibilité* et, finalement, faire de ces derniers l'objet d'analyses de nature linguistique. Notons en conséquence le rôle que tiendront souvent les *faits de pensée* qui serviront à mettre en évidence, par contraste, ces *faits d'expression liés à la sensibilité*.

2.2. En cohérence avec cette base *linguistique*, la stylistique, telle que la conçoit Bally, comprendra d'abord (p. 16) deux parties, la première dans laquelle seront *délimités* les *faits d'expression* de la langue française -tels qu'il les a définis *a priori* : faits *liés à la sensibilité*- et la seconde dans laquelle ces derniers seront *identifiés*.

Selon *Le Traité, délimiter un fait d'expression*, c'est (vol. I, p.16) : « tracer, dans l'agglomération des faits de langage dont il fait partie, ses limites propres ». Or les limites propres de ce *fait d'expression* sont (ibid.) : « celles qui permettent de l'assimiler à l'unité de pensée dont il est l'expression ». Cette opération<sup>22</sup> est *intellectuelle* et ne relève pas encore du domaine de la stylistique. De l'aveu du Genevois, (vol. I, p. 17) : « elle pourrait aussi bien être réclamée par la grammaire et la lexicologie ». De fait, la *délimitation des faits d'expression* occupe dans *Le traité* deux grands chapitres qui s'articulent dans ses deux grands titres se référant aux caractéristiques *psychologiques* des sujets parlant une langue, comme sont l'*instinct étymologique et analogique*, tout en ayant en même temps pour objet la description de phénomènes linguistiques, qu'en général prennent en compte la lexicologie, la sémantique (dirait-on aussi aujourd'hui<sup>23</sup>) et/ou la grammaire (par ex. : familles étymologiques, et famille sémantique (chap. 48), homonymes étymologiques (chap. 49), homonymes sémantiques (chap. 50), les calques (chap. 57), côté musical des faits d'expression (chap. 63), etc., ou encore, fixité variable des groupes de mots (chap. 80), nécessité de l'étude des locutions (chap. 81), etc.<sup>24</sup>).

2.3. Les considérations sur la *délimitation des faits d'expression* amènent Bally à une constatation fondatrice dans sa stylistique, en même temps qu'à dénoncer (vol. 1, chap. 77), ce qui nous intéresse directement ici, « l'illusion du mot ». *Le traité* renouvelle ainsi complètement la réflexion sur la nature du mot tel qu'il a été envisagé

---

21 Nous employons encore ce terme mais s'appliquant, cette fois, non plus à la terminologie (voir in 2.0, ci-dessus) mais aux concepts de base de la linguistique de Bally.

22 Cette opération est à effectuer par le linguiste mais aussi par le sujet parlant et surtout apprenant une langue.

23 La sémantique telle que nous la concevons aujourd'hui dépasse de loin cette discipline – encore seulement historique – qui était celle de Bally.

24 Nous reviendrons en 3. sur ce chapitre précis. Signalons que Bally introduit le concept de *sémantique* (p. XII, p. 31, etc.) par exemple. Pour l'historien de la linguistique il serait intéressant, nous semble-t-il, d'étudier ce dernier concept de sémantique chez Bally.

jusqu'à maintenant dans la grammaire, de la GLE -unité graphique- à la GG -élément de la proposition/jugement. Bally établit avec netteté que (vol. I, chap. 71) :

« *L'unité graphique ne correspond pas forcément à une unité de pensée. Peu importe que cette unité de pensée soit une représentation concrète ou un concept abstrait. Un mot n'est donc pas forcément une unité lexicologique, si par ce terme on entend ce qui, dans un contexte parlé ou écrit correspond à une unité indécomposable de la pensée* ».

Par 'unité indécomposable de la pensée', *Le traité* comprend un sens dénoté par une unité simple ('pomme' -fruit-) mais aussi par un ensemble d'unités morphologiquement complexes -'pomme de pin'- ou par une phrase -'c'est pour ma pomme'-, pour reprendre des exemples typiques de la lexicographie (discipline qui se heurte finalement au même *désajustement*, et résout ce dernier, tant bien que mal, dans la double option pratique, de 'regroupement' polysémique des entrées vs. 'dégrouper' homographique-honymique de ces dernières). *Le traité* réitérera la même idée sous une autre forme (ibid.) :

« Si l'on applique, l'une sur l'autre, l'unité de pensée et l'unité graphique (*c.-à-d. le mot*), on constate que tantôt elles se recouvrent exactement, tantôt la première n'est qu'une partie de la seconde, tantôt enfin, la seconde n'est qu'une partie de la première ».

2.4. *Identifier* est, chez Bally, une opération qui complète celle de la *délimitation* et consiste à définir (p.16) : « *le fait d'expression en lui substituant un terme d'identification simple et logique, qui corresponde à une représentation ou à un concept de l'esprit* ».

Il est à noter tout d'abord, que, dans cette deuxième partie (chap. 101-153), le *fait d'expression* sera considéré de deux manières qui s'opposent : comme liés à la *sensibilité* ou, au contraire, par contraste, à *l'esprit*, comme nous le verrons, dans des chapitres portant par exemple sur les séries figées (vol. I, chap. 101), face à d'autres chapitres traitant les *modes d'expression intellectuelle* (par exemple, chap. 132 : *La langue scientifique*). Au désir de faire la sélection entre ce qui est du domaine de la stylistique (les caractères affectifs) et ce qui n'en relève pas, Bally ajoutera l'ambition de classer les phénomènes, selon un modèle *idéologique* qui différerait de celui des dictionnaires (cf. chap. 142, *Critique des dictionnaires idéologiques*)<sup>25</sup>. Notons que ce désir d'ordonnement des sens d'une langue -que nous ne considérerons pas ici- n'était pas neuf mais lié à la question des sens génériques vs. spécifiques que l'analyse componentielle des structuralistes reprendra avec une terminologie *ad hoc* dans leur visée.

---

25 Voir à ce sujet D. Savatovsky 2006 : 227 et ss.

Notons par ailleurs que l'*identification* ressemble assez, dans certains cas, à une opération assimilable à notre procédé actuel de commutation, d'origine distributionnaliste. En même temps, cette 'opération' d'*identification* sert à nous éclairer sur la notion de 'logique' pour Bally : ce dernier mentionne la *substitution* d'une entité morphologique (et sémantique ?) complexe par un autre *terme, simple* (morphologiquement, peut-on supposer) *et logique*, qui renvoie alors à une équivalence du point de vue du concept, donc du sens, comme nous l'avons vu ci-dessus, s'agissant du 'mot'<sup>26</sup>.

### 3. Les séries figées

Comme l'indiquent la présence et la nature de nos deux premières parties - *préparatoires*, donc, de ce point de vue dans l'économie de la présente étude-, la conception de la phraséologie selon Bally est un élément important de la théorie *linguistique* générale, i.e. de sa théorie de la langue sous-tendant sa *stylistique*. Ainsi, la phraséologie se situe logiquement, d'abord, dans la partie consacrée à la *délimitation des faits d'expression*.

3.1. Bally ouvre ces pages (chap. 79) définissant un mot comme le centre de multiples associations mentales avec d'autres mots (chap. 79) :

« Chaque mot est dans notre mémoire une maille d'un réseau aux fils ténus et innombrables ; dans chaque mot viennent aboutir pour en repartir *ensuite, mille associations diverses*. Ainsi, *d'une part, les mots s'appelant les uns les autres, se retiennent plus facilement ; d'autre part, la variété des ces associations nous donne une grande liberté dans leur emploi, parce qu'elles offrent, non pas une, mais de nombreuses possibilités dans leur emploi* ».

Si ces associations mentales *naturelles* sont, avec (chap. 79) : « l'intervention du sentiment, la principale cause de l'assimilation rapide de l'idiome maternel », elles sont surtout liées à ce qui nous intéresse directement ici (ibid.) : « la fixité plus ou moins variable des groupes de mots ». Pour Bally (ibid.) :

« La combinaison des mots entre eux varie d'aspects dans les limites de deux extrêmes ; 1) l'association [des différents mots d'un groupement] se désagrège aussitôt après sa formation et les mots qui la composaient recouvrent leur entière liberté de se grouper autrement ; 2) les mots, à force d'être employés *ensemble pour l'expression d'une même idée, perdent toute autonomie, ne peuvent plus se séparer et n'ont de sens que par leur réunion*.[...] *Entre les deux extrêmes, il y a place pour une foule de cas intermédiaires qui ne se laissent ni classer ni préciser* ».

---

26 Cette 'commutation' n'a théoriquement rien à voir avec un test d'acceptabilité, notion étrangère, évidemment à Bally, mais elle suppose une variation d'unités discursives pour mettre en évidence la permanence des sens.

Cette réflexion mentionnant le phénomène de la *fixité variable* en même temps que celui de l'existence d'une *foule de situations intermédiaires* entre la phrase (pour nous) *libre* et la *série* (également pour nous) *figée* manifeste que Bally a bien vu les principales caractéristiques linguistiques de ces *combinaisons de mots*. *Le traité* met en évidence ici, sans évidemment l'appeler ainsi, le phénomène de *scalarité* (ou de degrés divers de figement) qu'ont dégagé les études distributionalistes récentes, bien que le Genevois ne se place évidemment pas dans ce cadre syntaxique mais, selon les principes fondateurs de la *linguistique* particulière du *Traité*, il s'appuie sur les processus mémoriels du sujet parlant<sup>27</sup>.

Cependant, dans la *foule des situations intermédiaires* -de degrés divers de figement- qu'il a donc à juste titre reconnues, Bally va tenter d'établir des frontières et de créer sa propre terminologie (vol. I, chap. 80) : « Les groupes consacrés par l'usage s'appellent *locutions phraséologiques* ; nous nommerons *séries* celles où la cohésion des termes n'est que relative, et *unités* celle où elle est absolue ».

L'auteur dégage ainsi deux sous-catégories marquées, la première, par une *cohésion relative* et, la seconde, par une *cohésion absolue*. La cohésion -qui semble pour Bally de nature métalinguistique mais n'a pas été définie préalablement à ce stade de sa typologie- renvoie à une évaluation externe et subjective : l'*usage*<sup>28</sup>. Dans la suite du développement, surtout à travers les exemples commentés, seront précisés d'abord le concept de *séries* -vues comme des associations aux éléments encore autonomes (proches de la notion de *collocation*<sup>29</sup> actuelle, catégorie aux unités 'préconstruites' et souvent peu homogènes du point de vue graphique, morphologique et sémantique)- et celui d'*unités phraséologiques*, dont les éléments sont, pour nous, contraints (proches de notre concept de *série figée* marquée par l'insubstituabilité et l'inséparabilité des unités qui la composent, par des comportements syntaxiques spécifiques et, parfois, par l'opacité sémantique).

3.2. La *série* est définie comme un (chap. 82, Vol. I) : « *groupement usuel dans lequel les éléments du groupe garde leur autonomie tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du 'déjà vu'* ».

L'exemple type en est l'association fréquente adverbe + adjectif ('grièvement

---

27 Voir la première citation ci-dessus, en 3.1.

28 Au chapitre 84, nous noterons que *cohésion* et *cohérence* ('cohérent'), unités auxquelles l'analyse textuelle attribue des sens différents sont synonymes chez Bally.

29 Grossmann, F. & A. Tutin 2003, *Les collocations. Analyses et traitement* : Présentation « Certaines unités dans le lexique sont perçues comme des unités préconstruites, des suites préfabriquées, qu'elles soient complètement figées (type pomme de terre) ou semi-figées comme *fort comme un turc* ou *prêter attention*. Souvent appelées *collocations*, les expressions semi-figées constituent une problématique réelle en linguistique et en linguistique appliquée, distincte de celle des expressions figées davantage étudiées depuis quelques années.

blessé'), ou encore : verbe + adverbe ('aimer éperdument' ou 'désirer ardemment'). Bally remarque avec totale pertinence que ces associations sont spécialement aptes à exprimer l'intensité et les analyse par opposition aux groupements libres : *chaleur solaire* par exemple est mis en contraste avec les associations fréquentes : *chaleur suffocante, étouffante, tropicale*, etc. Cependant, si *Le traité* souligne le caractère 'stéréotypé' de ces associations, il n'arrive pas à dégager nettement la presque totale désémantisation, dans ce cas, des adjectifs *suffocant, étouffant, tropical*, expansions du nom, qui dénotent à peine plus que l'/intensité/. Par ailleurs, il ne rapproche pas dans un même exercice -son critère restant surtout morphologique (par souci didactique, sans doute)- des séries identiques du point de vue du sens mais non de la syntaxe (comme une *faim canine* / une *faim de loup* ou un *bruit infernal* / un *bruit d'enfer*, cf. vol. II, exercice 36, p. 44).

Pourtant, cette conception de la *série phraséologique* -les linguistes actuels le reconnaissant ou non- va dans le sens de la reconnaissance de la spécificité lexico-sémantique de certains groupements, que, par exemple, nous retrouverons théorisés dans la linguistique d'I. Mel'čuk (1984-1999) 'étiquetés' comme Fonction Lexicale (FL) et, dans le cas des exemples ci-dessus, de la FL Magn, c'est-à-dire une combinaison lexicale et sémantique fréquente de deux unités d'une langue, ayant comme constante le sens d'intensité. Rappelons que, selon I. Mel'čuk, concepteur de cette théorie linguistique Sens-Texte, une Fonction Lexicale (FL) est un outil conceptuel développé pour la description et la systématisation des relations sémantiques, spécialement des collocations entre des unités particulières d'une langue. Par exemple, pour le lexème Colère (Très forte émotion désagréable) la FL *Magn* a pour valeur : *forte, grande, terrible, épouvantable, sauvage, folle...* Pour les FL complexes de 'colère' : *PredMagn* : *ne plus connaître de bornes*, pour *Magntemp* : *constante*, pour *Antimagntemp* : *courte, passagère*, etc.

Dans ce domaine, Bally observera, encore à juste titre, ce à quoi la linguistique distributionnelle s'intéressera tout spécialement : les verbes supports (appelés *séries verbales* et que le Genevois définit comme *locutions qui périphrasent les verbes* -cette dénomination renvoyant, en principe, au sens, plus qu'à la construction en elle-même-). La notion de verbe support est, depuis la fin du XXe siècle, utilisée (cf. par exemple, M. Gross, 1981) pour un verbe (noté Vsup) qui a comme objet (direct ou indirect) un nom prédicatif (Npred) dénotant une éventualité, comme sujet un participant à cette éventualité (cf. par exemple *le train a /prend /perd de la vitesse*, où les trois verbes sont des Vsup relativement désémantisés, dans des phrases qui sont interprétables grâce au nom prédicatif *vitesse*). Les Vsup, définis comme "des semi-auxiliaires, vides de sens *cum grana salis*" furent aussi répertoriés dans le *Lexique Explicatif et Combinatoire du français contemporain* (I. Mel'čuk et al., 1995), et classés principalement sous les

fonctions lexicales Oper1 et Oper2. Le travail de Bally dans le domaine de ce que l'on peut appeler également Vsup est quantitativement imposant. Cependant, si *Le Traité* réussit bien à offrir, entre autre, à ses apprenants un corpus de syntagmes de schéma (pour nous) : Vsup + prédicat nominal :

*Adresser une demande à quelqu'un (demander)*

*Prendre note d'un nom (noter)*

*Se mettre à la poursuite d'un voleur (poursuivre),*

*Porter remède à un abus (remédier)*

*Mettre sa conduite en accord (accorder), etc.*

seule la possibilité de substitution des locutions par un verbe *simple* (prédicatif, dans notre exemple, *demander*, *noter*, etc.) paraît importer à l'auteur, à l'encontre d'autres caractéristiques -combinatoires ou morphosyntaxiques- de ces dernières *associations* qui restent totalement absentes. Sans théorisation, nous sommes face à un exercice à fin essentiellement didactique. D'ailleurs, affirmation révélatrice, Bally reconnaît ne pas avoir trouvé de véritables instruments pour classer ces ensembles verbaux (chap. 85) : « Encore une fois, nos classifications n'ont rien de rigides ; c'est l'instinct qui doit guider la recherche ». Cet appel à l'*instinct* nous éloigne d'une linguistique marquée par la rigueur malgré des descriptions basées sur des observations novatrices. Bally se retrouve sans autre instrument que l'introspection linguistique qu'il met au service de l'enseignement de la langue.

**3.3.** Les *unités phraséologiques* sont définies du point de vue sémantique : en fonction de leur sens global (vol. I, chap.88) : « *Un groupe forme une unité lorsque les mots qui les composent perdent toute leur signification et que l'ensemble seul en a une* ». *L'oubli et l'incompréhension des mots isolés* de la part du sujet parlant sont la marque commune dans ces cas, due souvent à la présence de particularités soit lexico-sémantiques (archaïsmes de forme et de sens) soit syntaxiques ».

Les *unités phraséologiques* sont aussi caractérisées par divers *indices* qui, cependant, s'avèrent aussi ne pas toujours réussir à (vol. I, chap. 92, p. 77) : « apporter de certitude[s] absolue[s] » quant à la *portée* et au *degré de figement* -dirait-on en termes actuels- de ces ensembles. Pour cette raison « il faut se garder d[e] voir des 'recettes' absolues » quand on veut distinguer ce qui est une *unité phraséologique* d'une expression que ne le serait pas. Sous cette formulation peu 'technique' se retrouve bien évidemment la très juste intuition de la scalarité du figement (déjà mentionnée en 3.1.).

Soulignons que, sous le titre 'Indices de l'unité phraséologique', Bally s'avère relativement bref dans le vol. I, alors qu'il inclut au contraire dans le vol. II du *Traité*, de

très nombreux exercices présentant indices ‘extérieurs’ et ‘intérieurs’ pour reconnaître cette *unité phraséologique*. D’abord, sont présentés des ‘indices orthographiques’. Il s’agit, par exemple, d’ensembles de termes de catégories variées ‘confondus dans l’écriture’ (vol. II, exercice 49). Ainsi apparaissent (dans cet exercice, vol. II, n° 49, p. 54-55), les termes comme *milieu*, *endroit*, *plafond*, *malaise*, *plupart*, *beaucoup*, *davantage*, *auparavant*, *cependant*. S’il est vrai que certains substantifs sont le résultat d’une *fusion* graphique entre deux unités, Bally ne signale pas qu’un phénomène d’une autre nature est intervenu : la *grammaticalisation* (changement de catégorie grammaticale déterminant un emploi et un sens nouveaux). En outre, la visée diachronique qu’on croyait exclue par Bally revient de la sorte sur la scène, même si c’est pour la rejeter. S’il affirme, toujours à juste titre, la nécessité de considérer (vol. I, chap. 100, p. 86) : « les locutions synthétiquement », avec ces exemples, il recontextualise dans sa propre *linguistique*, son travail d’observation de ces phénomènes, concluant que la méthode pour arriver dans ce domaine à un résultat satisfaisant suppose (ibid.) : « combattre l’instinct étymologique ».

La mention de cet « instinct étymologique » ne peut pas ne pas évoquer une autre conception, guère plus ancienne que celle de Bally. *La vie des mots* (1887) d’A. Darmesteter avait pour objectif de décrire *les lois intellectuelles* qui déterminaient les transformations des sens d’unités lexicales, la principale d’entre elles étant l’« oubli de la signification étymologique » (ou démotivation)<sup>30</sup>. Ce que la langue ferait d’elle-même, par sa force interne, pour créer des sens nouveaux chez Darmesteter, correspondrait chez Bally à une obligation méthodologique pour interpréter comme il se doit les séries phraséologiques, sans prendre en compte isolément les unités. Cependant, la question se pose de savoir si cette défiance que recommande Bally face à *l’instinct étymologique* (vol. I, chap. 88 : « si fort qu’on ne saurait trop prendre de précautions »), parce qu’il mènerait à des interprétations erronées quant à la nature de *l’unité phraséologique*, s’adresse à l’apprenant de la langue française ou au linguiste qui ‘observe’ la langue.

Normalement dans ce contexte, Bally insiste sur la question de l’archaïsme (vol. I, p. 78-83), offrant, par exemple, des séries d’‘archaïsmes de sens’, du type (vol. II, p. 62 : *Il est plus mort que vif*, *mettre en demeure de s’expliquer* (sic), *Il n’y a pas péril en la demeure*)<sup>31</sup>. Si cette courte énumération de séries figées archaïques tend bien à montrer le caractère sémantiquement opaque de ces dernières, la classification des séries sous ce titre d’‘archaïsmes de sens’, Bally attribue ce dernier caractère à une unité particulière de la série, ce qui revient finalement à adopter une optique analytique et non plus globale face aux dites séries, comme lui-même le recommandait. Ainsi le montre,

---

30 Cette démotivation est illustrée chez Darmesteter, on le sait, par des exemples du type : Carillon = étymologiquement groupe de quatre (cloches) ; Cahier = étymologiquement groupe de quatre choses (quatre feuillets) ; etc.

31 Les termes en caractères gras sont soulignés par Bally.

entre autre, la consigne de l'exercice (vol. II, p. 63) : « *Délimiter les séries composées. Leur trouver des synonymes et dire quels sont les mots archaïques qui y figurent* ». Cependant, *Le traité* insistera sur le fait que ces archaïsmes ne peuvent être pris en compte, du point de vue du sens, hors d'un cadre plus large : 'vif' n'a son sens que dans la série : être plus mort que vif (vol. I, p. 82) : « Un archaïsme ne devient intelligible que par sa présence dans un groupe de mots ».

Toujours à propos de l'archaïsme dans les séries figées, sujet amplement traité dans le volume II, Bally présentera aussi des exercices plus directement liés à sa finalité générale : *délimiter* les unités phraséologiques. Ainsi, face à (vol. II, exercice 58, p. 63) : *Chercher noise à quelqu'un* ; l'entreprise est à vau-l'eau ; j'ai vu d'emblée ; etc., il tentera d'en faire distinguer, dans des phrases ou des syntagmes, la *portée* (pour nous), c'est-à-dire, la partie figée de la non figée -au fonctionnement *libre*-, comme nous l'avons vu à travers l'exemple ci-dessus (vol. II, p. 63, « Délimiter les séries composées »).

#### 4. Conclusions

Pour clore cette relecture du *Traité de stylistique* de Ch. Bally, il nous semble pertinent d'insister, d'abord, sur le fait que les analyses des groupements figés ne peuvent être compris hors du cadre linguistique général dans lequel ils sont pris en compte. Dans la *linguistique* de Bally dégagée de ce *Traité de stylistique*, le but était de permettre de *délimiter* et d'*identifier* pour les classer, les *faits d'expression* liés à l'*affectivité*, opposés heuristiquement aux *faits de pensée impersonnels* par définition, dans lesquels le *moi* n'est pas impliqué. La tentative pour établir sur cette base une frontière entre deux classes de faits de langue s'appuie sur un critère qui, étant de nature non exclusivement linguistique -*psychologique*, excède ce domaine linguistique et, pensons-nous, ne permettra pas à Bally de tirer, du point de vue ni purement théorique ni méthodologique, toute la *substantifique moelle* d'observations faites à juste titre ainsi qu'originales en son temps.

Cependant, les *faits d'expression* qui ont été retenus par le Genevois constituent une entité sortant du cadre traditionnel grammatical et lexical : ils ne sont donc assimilables ni à des mots (unités de la grammaire et lexicologie traditionnelles) ni à des phrases (unités syntaxiques -qui seront celles du distributionnalisme, par exemple-) d'un corpus linguistique donné. Il est admis que c'est là la grande nouveauté du *Traité*.

Signalons pourtant que, malgré l'intérêt qu'il porte aux groupements phraséologiques -l'un des ensembles quantitativement et qualitativement significatifs d'une langue qu'il tentera de *délimiter* et d'*identifier*-, Bally se montrera encore tributaire

de son temps, précisément dans son rejet explicite de la lexicologie dominante de son époque : son incitation constante (et pédagogique) à *lutter* contre ce qu'il appelle, sans surprise dans le contexte de la linguistique historique du début du XXe siècle, l'*instinct étymologique*, le prouvera de façon indirecte.

Dans ce paysage *linguistique* dessiné par *Le traité*, les caractéristiques des groupements figés observées par Bally sont majoritairement lexicales et, dans une moindre mesure, sémantiques, donc, elles aussi, en rapport avec ses options *linguistiques* initiales mais aussi et surtout avec sa visée didactique (comme le montrent les contenus du volume II). Rappelons que l'auteur genevois aura toujours présents à l'esprit les apprenants du français, ce qui finalement permet de mieux comprendre cette œuvre éminemment pédagogique.

Les linguistes actuels peuvent donc légitimement constater -sans évidemment en faire grief à l'auteur- que, du *Traité* est absente une base linguistique fiable pour discriminer la phrase et le syntagme libres face aux groupements figés. C'est la raison pour laquelle le travail de Bally sur ces groupements figés sort avec difficulté, malgré l'appareil *théorique* que nous avons évoqué, du genre 'lexicologie descriptive' avec son corpus riche dans le volume II mais ses classifications dans le volume I (de notre point de vue) qui resteront finalement sans postérité<sup>32</sup>. En effet, les chercheurs de la fin du XXe siècle (I. Mel'čuk ou M. Gross, entre autres), reprenant la même question, feront table rase des apports du *Traité*.

### Bibliographie

- Amacker, R. 1991. « Charles Bally (1865-1947) et la Stylistique » in *La Grammaire française entre comparatisme et structuralisme 1870-1960* (Ed. Hélène Huot) Paris : A. Colin, 115-147
- Arnaud, A., Claude Lancelot ([1660] 1980). *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal* Slatkine Reprints: Genève. [1754 avec des Remarques de Duclos, suivi de la Logique 1662 La logique ou l'art de penser, Contenant, outre les regles communes, plusieurs observations communes propres à former le jugement Paris: Jean Guignart].
- Auroux, S. 1994. *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.
- Beauzée, 1757. Article *Grammaire*, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des arts et des métiers*, vol. 7, p. 846.
- Benson, M., Benson, E., Ilson, R. 1986. *The BBI Combinatory Dictionary of English. A Guide to Word Combinations*, Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins.
- Bosque, I. (dir.). 2006. *Diccionario combinatorio práctico del español contemporáneo* Madrid.
- Buridant, C. 2007. « Historische Phraseologie des Französischen » *Phraseologie/Phraseology*, Burger, H. & Al. Teilband 2/Volume 2 de Gruyter, Berlin/New York, 1106-1125.
- Chiss, J. L. 1995. « A partir de Bally et de Brunot : la langue française, les savants et les pédagogues » *Histoire. Epistémologie. Langage*. (Eds. : J.L : Chiss & D. Coste) T. XVII, fasc. I *Théories des langues et Enseignement / apprentissage des langues, fin du XIXe siècle, début du XXe siècle*, 19-40.

---

32 Si nous excluons des ouvrages de divulgation du genre de celui de P. Guiraud 1973.

- Chiss, J-L., Puech C. 1995. « Charles Bally. La stylistique comme discipline et comme enjeu » *Les enjeux de la stylistique*. 118, p. 97-108.
- Darmesteter, A. [1887]1979. *La Vie des mots étudiée dans leurs significations* (rééd.) : Paris : éditions Champ libre.
- Durrer, S. 1998. *La linguistique de Charles Bally* Genève : Delachaux & Niestlé.
- Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Paris : Ophrys.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, 63, p. 7-52.
- Gross, M. 1982. « Une classification des phrases figées du français *Revue québécoise de linguistique*, 11 (2), p.151-185.
- Grossmann, F., Tutin, A. 2003. *Les collocations : analyse et traitement*. Amsterdam: De Werelt.
- Guiraud, P. 1973. *Les locutions françaises*. Paris : PUF, Coll. Que sais-je ?.
- Huot, H. 1991 *La grammaire française entre Comparatisme et structuralisme 1870-1960*. Paris : A. Colin.
- Jespersen, O. [1924] 1971. *La philosophie de la grammaire*. Paris : Les Editions de Minuit (trad. française d'Anne-Marie Léonard).
- Le Fur, D. (dir.). 2007. *Dictionnaire des combinaisons de mots*. Paris: Le Robert.
- Lépinette, B. 2001. *El francés y el español en contraste y en contacto (siglos XV-XVIII)*. *Estudios de Historiografía lingüística. Lexicografía. Gramática. Traducción*. Valencia : Universitat.
- Lépinette, B. 2011. « La difficile émergence de la notion de figement dans l'histoire de la grammaire (XVIe-XVIIIe siècles) » (Eds.). Anscombre / Mejri *Le figement linguistique. La parole entravée*. Paris : Honoré Champion, 317-338.
- Lépinette, B., Pinilla, J. 2012. « Changements et continuités dans le traitement du proverbe dans les dictionnaires du XVIIe siècle » (Ed.). J. C. Anscombre. *La parole exemplaire*. Paris : A. Colin, p.328-344.
- Lépinette, B., De Miguel, J. C. 1995. «Las *Osservazioni della lingua castigliana* de Giovanni Miranda (1566) y la *Grammaire espagnole expliquée en françois* de Cesar Oudin (1597): apuntes fraseológicos». *Actas del I Congreso de Historia de la Lengua española en América y España*. (Eds. M<sup>a</sup> T. Echenique, M. Aleza y M<sup>a</sup> José Martínez) Valencia: Universitat y Tirant Lo Blanch, 345-357.
- Oudin, C. 1607. *Tesoro de las dos lenguas [...] Thresor des deux langues [...]*. Paris: Marc Orry.
- Mel'čuk, I. et al. (1984-1999) : *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I-IV*. Montreal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mel'čuk, I., Clas A., Polguère, A. 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Mel'čuk, I., Polguère A. 2007. *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Collection « Champs linguistiques». Louvain-la-Neuve: De Boeck Duculot.
- Mel'čuk, I. 2004. « Verbes supports sans peine ». *Linguisticae Investigationes*, 27: 2, p.203-217.
- Polguère, A. 2003. *Lexicologie et sémantique lexicale*. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Rey, A. 1973. « La phraséologie et son image dans les dictionnaires de l'Âge classique » *Mélanges de linguistique française, de philologie et de littérature médiévales offerts à Paul Imbs* Strasbourg : Centre de Philologie et de Littérature romanes de l'Université de Strasbourg.
- Savatovzky, D. 2006. « Bally ou la stratégie du coucou, (stylistique, transmission et acquisition) » in : *Historicité des Débats* (Ed.: J. L. Chiss), p. 215-232.
- Saussure, F. de. 1916. *Cours de linguistique générale, publié par Charles Bally, Albert Sechehaye avec la collaboration d'Albert Riedlinger*. Paris : Payot.



# Pertinence d'une relecture de la Stylistique française de Charles Bally au XXI<sup>e</sup> siècle



Noelia Micó Romero

M<sup>a</sup> Amparo Olivares Pardo

Universitat de València, Espagne

noelia.mico@uv.es/amparo.olivares@uv.es

*Le langage figuré fut le premier à naître,  
le sens propre fut trouvé en dernier.*

Jean-Jacques Rousseau

*La pensée ne s'exprime pas dans le mot, elle s'y accomplit.*

LS. Vigotsky

Reçu le 04-10-2013/Accepté le 30-11-2013

## Résumé

L'objectif de notre étude réside dans une relecture de la Stylistique de Bally en liaison avec les apports de la Linguistique du XXI<sup>e</sup> s. Dans un premier temps, nous présentons l'homme et l'œuvre de Bally comme fondateur de la *Stylistique moderne* au début du XX<sup>e</sup> s. Le disciple de Saussure est le premier à rompre avec la Rhétorique classique et son étude des tropes. Il a frayé une nouvelle voie pour analyser les effets d'expression dans le langage. Dans un deuxième temps, nous abordons le problème du *langage figuré*. Nous avons remarqué que pour Bally le langage figuré est lié à l'*expressivité* et au problème du *choix*. Bally fait, donc, un grand effort pour fonder une *Stylistique de la langue*, tout en se séparant de celle des grands auteurs littéraires. Dans une certaine mesure, lorsqu'il aborde les figures classiques telles que la métaphore, la métonymie ou la synecdoque, il annonce les travaux actuels sur le sens linguistique.

**Mots-clés :** stylistique, stylistique française, sens figuré, expressivité

## Pertinencia de una relectura de la estilística francesa de Bally en el siglo XXI

## Resumen

El objetivo de nuestro estudio reside en una nueva lectura de la *Estilística* de Bally en relación con las aportaciones de la Lingüística del siglo XXI. En un primer tiempo, presentamos la figura y obra de Bally como fundador de la *Estilística moderna* a principios del s. XX. El discípulo de Saussure ha sido el primero en romper con la Retórica clásica y su estudio de los tropos, abriendo una nueva vía para analizar los efectos de la *expressividad* en el lenguaje. En un segundo tiempo, abordamos el problema del *lenguaje figurado*. Hemos señalado que para Bally el lenguaje figurado está ligado a la expresividad y al problema de la elección. Bally hace un gran esfuerzo, pues, para fundar una *Estilística de la lengua*, separándose de los grandes autores literarios. En cierta medida, en su deseo de abordar las figuras clásicas como la metáfora, la metonimia o la sinécdoque, está anticipando *avant la lettre* los trabajos actuales sobre el sentido lingüístico.

**Palabras clave :** estilística, estilística francesa, sentido figurado, expresividad

### The pertinence of a re-reading of the French Stylistics of Bally in the XXI century

#### Abstract

The aim of this study is a re-reading of Bally's stylistics in connexion with the linguistics' contributions of the XXI century. In the first place, we present both Bally the man and his work as founder of Modern Stylistics at the beginning of the XX century. Saussure's disciple was the first to break with classical rhetoric and its study of tropes. He opened a new path to analyse the effects of expressiveness in language. In the second place, we take up the problem of *figurative language*. For Bally, figurative language is linked with *expressiveness* and with the problem of *choice*. Therefore, Bally made a significant effort to establish a language's stylistics whilst distancing himself from the stylistics of famous literary authors. In some ways, when he studied the classical stylistic figures such as metaphor, metonymy and synecdoche, he was prefiguring today's works on linguistic meaning.

**Keywords :** stylistic, French stylistic, figurative sense, expressiveness

#### Introduction

L'objectif de notre étude est une nouvelle approche de la *Stylistique* de Ch. Bally et de sa conception du *langage figuré*. Ce dernier nous semble particulièrement intéressant pour connaître le fonctionnement du langage humain, domaine privilégié des études linguistiques actuelles. Autrement dit, la *Stylistique* de Bally suppose une rupture avec les études traditionnelles sur le style, fondées sur la rhétorique classique. Il ouvre une nouvelle voie : le style lié à l'expressivité. Ses réflexions sur le langage figuré, transcendant les tropes traditionnels, supposent un désir d'explication qui fait appel à la spécificité du langage humain qui de manière dynamique passe du concret vers l'abstraction ou le contraire de l'abstrait vers le concret. Cette démarche suppose une modernité. Nous pensons que ses inquiétudes obtiendront une réponse satisfaisante avec la linguistique cognitive<sup>1</sup> qui fournira les fondements théoriques pour une théorie du sens ou la catégorisation linguistique.

#### Bally, l'homme et le linguiste

Comme le signale J.-L. Chiss (1985: 85), " C'est au sein des rubriques consacrées au « style », à la « stylistique », à la « rhétorique » dans les encyclopédies de linguistique que le nom de Bally apparaît. En effet, dans *le Dictionnaire Encyclopédique des sciences du langage*, O. Ducrot et T. Todorov (1972) insistent sur les ruptures de Bally par rapport

---

<sup>1</sup> Voir, pour une bonne introduction sur les différents volets de la linguistique cognitive : Ibarretxe- Antuñano, I.& Valenzuela, J. (dirs) (2012) : *Lingüística cognitiva*. Madrid : Anthropos.

aux conceptions préexistantes du style : la *Stylistique* de Bally, descriptive, s'oppose aux conceptions littéraires du style pour renouer avec l'ancienne rhétorique ; pour les auteurs, l'analyse du discours constitue une ouverture contemporaine de la « stylistique restreinte » de Bally. Dans le *Dictionnaire de linguistique* (Larousse 1973), la définition de la Stylistique empruntée à Bally est très nettement opposée à une autre définition de la stylistique comme « étude scientifique du style des œuvres littéraires », appuyée sur une référence à R. Jakobson. Elle se sépare des grands traités de rhétorique, dont P. Fontanier est le meilleur exemple, mais elle en est en quelque sorte héritière. Ainsi, la *Stylistique* de Bally est une stylistique de la parole ; ce n'est pas une stylistique des œuvres littéraires ou stylistique littéraire. Ducrot et Schaeffer précisent :

*Quant à la stylistique littéraire, sa spécificité réside dans le fait qu'elle analyse la pertinence esthétique des faits stylistiques plutôt que leur fonction affective, persuasive ou autre* (Ducrot & Schaeffer, 1995: 186).

Par conséquent, nous pouvons affirmer d'emblée que la *Stylistique* comme science naît en France avec Bally (1905) et que ses continuateurs<sup>2</sup> les plus connus décriront sons, parties du discours, constructions syntaxiques ou lexique. Son « corrélat » en Allemagne est représenté par L. Spitzer. Mais, Bally n'est pas un théoricien. Au contraire, il se place dans son *Traité de Stylistique Française* sur le terrain de la pédagogie et de l'apprentissage de la langue comme il l'explique dans l'avant-propos :

*Mais il y a une chose que ce livre ne peut donner ; c'est une caractéristique du français d'aujourd'hui [...] Toutes les tentatives faites jusqu'ici dans ce domaine sont frappées de stérilité, parce que leur point de départ est triplement faux : elles se fondent sur les œuvres littéraires, l'histoire de la langue et les décisions des grammairiens* (Bally, 1951, vol. I : VII-VIII).

En effet, le créneau visé par Bally est non seulement l'enseignement universitaire mais aussi et surtout l'enseignement secondaire. Il avertit ses lecteurs sur ce qu'ils doivent comprendre par le terme *stylistique*. La définition proprement dite est donnée dans l'*Introduction* :

*Définition de la stylistique : elle étudie la valeur affective des faits du langage organisé, et l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des faits d'expression d'une langue.[...] Notre recherche se fonde sur deux principes :*

*A. Le premier est négatif : lutter autant que possible contre les méthodes traditionnelles partout où celles-ci réduisent l'étude de la langue à un travail à la fois automatique, analytique et historique [...].*

---

2 Cf. deux auteurs devenus « classiques » : Marouzeau, J. (1959) : *Précis de Stylistique Française*. Paris: Masson, et Cressot, M. (1956) : *Le style et ses techniques*. Paris: Presses Universitaires de France.

*B. Le second principe est positif : il tend à montrer que l'étude d'une langue n'est pas seulement l'observation des rapports existant entre des symboles linguistiques, mais aussi des relations qui unissent la parole à la pensée [...] » (Bally, 1951, vol. I : 2).*

Son étude est tournée vers *la face expressive de la pensée et non vers la face pensée des faits exprimés (ibid)*. Bally, pionnier de cette stylistique de la parole refuse *avant la lettre* la future stylistique de l'écart des années 60 et 70<sup>3</sup>.

### Questions préliminaires

Pour situer les apports de Bally, il serait utile de reprendre deux dichotomies classiques en ce qui concerne le sens des mots ou des énoncés : *sens propre* ou *sens littéral* vs *sens imagé* ou *figuré*.

Cette double étiquette présuppose qu'il y aurait un *sens littéral*, sens premier, sens propre ou concret qui renvoie directement à un référent, par exemple dans *chien* = 'mammifère', 'quadrupède qui appartient aux canidés'.

Par contre, *le langage figuré* serait celui par lequel un mot exprime une idée à partir d'une ressemblance soit réelle ou imaginaire. Ainsi, dans le langage familier ou populaire, des expressions telles que : « Quel temps de chien ! » ('il ne fait pas beau') ou « il est d'une humeur de chien » ('il est de très mauvaise humeur') ont acquis un sens figuré ou imagé.

En effet, dans la tradition linguistique *le langage imagé* serait comme un ajout, qui se greffe sur le sens littéral des mots. Ainsi, l'opposition *sens propre/sens figuré* relève de la *polysémie*. Cette dernière soutient qu'un même signifiant comporte plusieurs sens. Elle serait une espèce de « catastrophe » pour l'univocité du signe linguistique et le problème de la signification. Comme le dirait un grand philosophe du langage du XX<sup>e</sup> siècle, J. Searle<sup>4</sup> : il y a une espèce d'hypostase du sens (sens 1, sens 2, sens 3, sens figuré...). La pragmatique refusera cette dichotomie sens littéral/ figuré. Selon Searle, il n'y a qu'un sens : le sens contextuel. Le cognitivisme ira plus loin, notre pensée est analogique. Le langage n'est pas un code. La métaphore est à la base même de notre communication linguistique. Le langage imagé, les métaphores appartiennent à la langue quotidienne<sup>5</sup>, elles ne sont pas un « luxe » esthétique des écrivains, mais le moyen privilégié pour ouvrir le langage à des correspondances parfois lexicalisées ou mortes et surtout à une créativité (métaphores nouvelles).

Évidemment, il faut situer Bally dans son époque. En tant que disciple de Saussure,

---

3 Cf. Pour la théorie de l'écart voir surtout les travaux du Groupe : Dubois, J. et al. (1970) *Rhétorique générale*, Paris: Larousse et Riffaterre, M. (1975) *Essais de Stylistique Structurale*. Paris: Flammarion.

4 Cf. Searle, John R.: *Literal Meaning*. *Erkenntnis* 13, 1978, 207-224.

5 Cf. Lakoff, G. & Johnson, M. (1980). *Les métaphores dans la vie quotidienne*. Paris: Minuit.

il fraie une nouvelle voie dans les études linguistiques du début du XX<sup>e</sup> siècle. Il suppose une rupture avec l'ancienne rhétorique qui considère le style comme un élément esthétique lié à la personnalité de l'écrivain (e.g. Buffon « le style c'est homme »), mais il soutient la division *langage propre/figuré* même si ce dernier, comme nous le verrons plus tard, n'est pas un phénomène individuel mais appartenant à *la langue*. Pour lui, *le langage imagé* appartient à la langue, exprime l'affectivité, l'expressivité du sujet parlant, il ne s'agit plus de figures rhétoriques. Sa stylistique part de la phraséologie et non pas des bons auteurs. Comme l'affirmait F. Deloffre (1970 : 19) : « le fondement de la théorie de l'expressivité est la notion de choix ».

### Présentation et commentaire de la *Stylistique* de Bally

Le *Traité de Stylistique Française* (TS) est divisé en deux volumes. Le volume premier aborde *les faits d'expression* et leur identification et caractères ainsi que *le langage figuré* et les moyens d'expression (indirects ou dans la langue familière). Sous l'étiquette de *langage expressif*, il englobe la distinction traditionnelle de la rhétorique classique, comme celle de P. Fontanier (1968) entre *figures de pensée* et *de langage* en une seule catégorie. Ainsi, il soutient l'arbitraire de cette classification. Pour lui, *les tropes* et *figures de style* appartiennent au langage expressif. Bally, pionnier et fondateur de la stylistique moderne, annonce des idées actuelles. Il considère que le langage figuré s'appuie sur le concret :

*Nous assimilons les notions abstraites aux objets de nos perceptions sensibles, parce que c'est le seul moyen que nous ayons d'en prendre connaissance et de les rendre intelligibles aux autres* (Bally, 1951, vol. I : 187).

Il a l'intuition géniale de lier *l'abstraction à la perception sensible*. Les idées abstraites prennent forme à travers le concret. Comment ne pas voir dans ses mots un germe du cognitivisme ? Ce dernier expliquera le mécanisme de la cognition selon lequel la pensée est incarnée (en anglais *the embodied mind*). La codification linguistique se fait à partir de nos perceptions. Dans ce sens, on pourrait dire qu'il annonce le langage comme un fait d'expérience<sup>6</sup>.

En d'autres termes, Bally explique ces associations (entre le concret et l'abstrait) à partir d'*analogies* vagues et non cohérentes qui rendent compte de la représentation que fait notre cerveau des abstractions. Il se situe à mi-chemin entre la conception

---

6 Cf. pour la problématique de la catégorisation expérientielle: Kleiber, G. (1990) *La sémantique du prototype*, Paris: PUF, et Lakoff, G. & Johnson, M. (1980).

7 Cf. Lakoff, G. & Johnson, M. (1999). Ils traitent cet aspect in *Philosophy in the flesh: The embodied Mind and its Challenge to Western Thought*. New York: Basic Books.

traditionnelle de la *métaphore* et la nouvelle théorie sur la *métaphore* (Bally, 1951, vol. I : 187). Ainsi, il renoue avec la tradition rhétorique quand il affirme que la métaphore consiste dans la suppression de la comparaison sous-jacente : « Cet homme est *rusé comme un renard* »/« Cet homme est un *renard* ». Mais, en même temps, il annonce, d'une certaine façon, la notion clé chez les cognitivistes de *projection* ou *mapping* entre deux domaines (abstrait/concret) pour expliquer le mécanisme métaphorique. Il y a une *correspondance* entre la qualité d'être rusé (abstrait), la désinvolture et un animal concret (le renard). Le résultat est toujours un produit facilement compréhensible et sur la base de la perception sensible et expérientielle.

Un autre aspect innovateur apparaît lorsque Bally soutient l'idée selon laquelle l'homme n'accepte pas l'inertie de la nature et par conséquent, il met en marche un mécanisme de *personnification* et *d'animation* (Bally, 1951, vol. I : 187-188). Cette caractéristique est soutenue aujourd'hui par la linguistique cognitive, car l'homme codifie ce qui l'entoure à partir de sa perception sensorielle. Il décrit le monde de manière analogique, ce qui est inerte, inanimé devient animé, personnifié<sup>7</sup>. Pour Bally, la personnification est source de métaphores et il nous donne des exemples tels que : « Le soleil *se lève* », « le vent *souffle* », « un arbre *agite* ses branches ».

Cependant, son explication de la *métonymie* du langage est plus questionnable. Elle est liée aussi à la métaphore et aux procédés du langage figuré. La justification et l'explication données par Bally sur la métonymie sont en rapport avec la psychologie et les comportements des hommes. *La loi du minimum effort* expliquerait la *métonymie* ou la *synecdoque* (le tout pour la partie ou la partie pour le tout, le contenu par le contenant, etc.). Il suit le courant de Du Marsais : celui-ci affirmait dans son *Traité des Tropes* que le langage figuré est dû à « l'imbécilité de l'esprit humain<sup>8</sup> ». Observons les exemples suivants :

« Voici *une voile* pour voici un bateau à voile » (synecdoque)/« Un *verre de vin* pour le vin contenu dans le verre » (métonymie).

Bally est un produit de son époque. Par conséquent, on ne peut espérer de lui une approche aussi cernée que celle des linguistes actuels. Le langage humain est par nature analogique, imprécis. Il ne s'agit pas d'un code, d'un système univoque de signes comme le soutenait le structuralisme, et n'oublions pas que Bally est héritier de Saussure.... Néanmoins, il a l'intuition sur la mentalité analogique de l'homme qui expliquerait les mécanismes de production de personnifications ou comme le soutiennent Lakoff & Johnson (1980) de métaphores ontologiques. Mais il se trompe, à notre avis, quand il lie

---

8 Nous empruntons cette citation à G. Molinié ([1986]1991: 82). *Éléments de stylistique française*. Paris: PUF.

la *synecdoque* et la *métonymie* à cette *loi du minimum effort*. En réalité pour lui, la source de ces images est multiple :

*La plupart des images sont donc des produits de l'erreur ou de la nécessité ; spontanément, on parle par images parce qu'on ne peut pas faire autrement ou parce qu'on voit trouble et qu'on raisonne faux [...] ce qu'on appelle des métaphores, des synecdoques, et des métonymies repose sur des 'paralogismes de simple inspection' (Bally, 1951, vol. I : 189).*

Bally (1951, vol. I : 189) critique l'erreur de la rhétorique traditionnelle selon laquelle les figures de style sont le résultat d'une volonté esthétique de l'homme et que celui-ci s'exprime à travers ces figures pour rendre la pensée plus agréable. La différence entre une image spontanée et un effet de style (image esthétique) réside dans l'intentionnalité de la deuxième.

Bally nous parle de l'évolution des images et il affirme que *le langage spontané* demande la création de nouvelles expressions figurées qui compensent la perte des plus anciennes ; c'est-à-dire qu'il se produit une évolution. Il nous donne comme exemples : « Le jour *baisse* » (image visuelle) (IV) / « Cela me *touche* très peu » (image tactile) (IT).

La nouveauté chez Bally consiste à voir le fonctionnement du langage de manière dynamique : un double mouvement (l'abstraction vers le concret, ou du concret vers l'abstraction). Nous avons remarqué *supra* qu'il parle de « correspondance » ou d'analogie qui expliquerait la concrétisation des abstractions. Plus tard, il signale de manière très perspicace la tendance générale de la langue vers l'abstraction car :

*[...] une expression figurée subit, comme tout le reste, l'action des lois sémantiques ; à partir du moment où une image est créée, elle marche vers l'abstraction, c.à.d. qu'elle tend à se dépouiller des caractères qui font d'elles une image. (Bally, 1951, vol. I : 190).*

En effet, il insiste sur cette tendance vers l'abstraction. Il met en relief le préjugé commun que les images sont nécessairement concrètes, sensibles et vivantes. L'existence de l'image et de sa valeur expressive est liée à ce que les sujets perçoivent d'elle. L'actualité de cette vision de Bally réside dans cette idée de renouvellement continu des images dans la langue. De nos jours, il est largement accepté par la communauté linguistique que l'analogie et la créativité sont des aspects inhérents aux faits de langage.

### Quelle est sa classification des images ?

Bally (1951, vol. I : 193) « regroupe » et ne « classe » pas les images, car pour lui

classer serait une activité trop rigoureuse et incompatible avec les faits de langage. Son « regroupement » est le suivant :

*Images sensibles, concrètes, à forte valeur évocatrice* comme dans « Le vent *enfle* sa grande voix » ('le vent souffle plus fort')

Il explique que le vent est personnifié, mais le plus important est que notre imagination perçoit concrètement cette image.

*Image affectives* comme dans « Le malade *baisse* de jour en jour » ('les forces du malade diminuent').

Pour lui, dans ce type d'images, l'élément affectif est tout ce qu'il reste de l'image autrefois concrète. On passe de l'action concrète de « baisser » comme dans « le soleil baisse à l'horizon » à un « vague sentiment », à une « impression produite ». Cette impression est subjective et varie selon les sujets. Ce sont des images saisies par les *sentiments*.

*Images abstraites ou mortes* comme dans « Vous *courez* un grand danger » ('votre sécurité est compromise'). Dans cette troisième catégorie, selon Bally, il n'y a plus d'image ni sentiment d'image. Nous ne les percevons que par une opération intellectuelle. Ce type d'images n'intéresse pas Bally.

Nous reviendrons sur cette classification au moment de commenter les exercices proposés dans son deuxième volume.

Dans la suite de son étude, il se pose de problème suivant : il peut arriver que certaines images ne soient plus comprises (Bally, 1951, vol. I : 196). Quand une image a cessé d'être comprise spontanément, elle ne fait plus partie du premier type (elle n'est plus concrète), elle est soit affective ou morte. Pour les comprendre, il ne propose pas le recours à l'étymologie, mais à la situation, car elles sont devenues des locutions : un bruit *sourd* (sens propre un homme *sourd*) boire à *tire-larigot* (Bally, 1951, vol. I : 196-197).

Finalement, il aborde l'origine des *images incohérentes*. Une image est incohérente quand on rapproche deux éléments qui semblent ne rien avoir à faire ensemble. Autrement dit, elles ont affaire à des faits ou des objets d'ordre différents. Elles appartiennent, selon Bally, à ce que l'on pourrait appeler la pathologie du langage : on commet une faute. Elles trouvent leur origine dans les gallicismes, les emprunts ou les jeux de mots. Ce sont des images « vicieuses » (Bally, 1951, vol. I : 198) comme dans « avoir *plein le dos* d'une chose », expression familière pour 'être ennuyé, dégoûté'.

### Commentaire des images

Dans le volume II de son *Traité de Stylistique*, il présente une série d'exercices d'application. Il propose l'identification des faits d'expression, ses caractères, des activités de substitution, etc.

Nous allons limiter notre analyse à son étude de la valeur stylistique des images (Bally, 1951, vol. I : 146-160). Il nous donne des exercices pratiques d'identification à partir de trois catégories métalinguistiques : *substantifs* employés au sens figuré, *adjectifs* et *adverbes* employés au sens figuré et *verbes* employés au sens figuré.

#### Substantifs employés au sens figuré

Il propose la discrimination des images selon les trois catégories présentées dans le volume I. Ces trois catégories sont : 1) *concrètes*, 2) *affectives* et 3) *mortes*. Les exemples qui suivent doivent être regroupés par les lecteurs sous une des trois catégories mentionnées plus haut.

Images concrètes : « le *cœur* de l'été » « un *flux* de paroles « reprendre le *fil* de son discours »

Images affectives: « sa vie est un *enfer* » « la *soif* des grandeurs », « être dans le *feu* de l'inspiration »

Images mortes : « le *pied* de la montagne « la *clé* d'un problème », « le *dos* d'un livre », « une *langue* de terre ».

#### Adjectifs et adverbes employés au sens figuré

On constate le passage du sens concret de qualification adjectivale à l'abstraction. Comme le signale Bally : *Par nature, l'adjectif se prête peu à la formation d'images proprement dites, c.à.d. concrètes* » (1951, vol. II. : 150).

Il nous fournit des exemples à partir d'adjectifs dans lesquels il mélange deux grands types d'adjectifs (les objectifs et subjectifs, de couleur...).

Il propose des adjectifs de couleur : « une *verte* vieillesse », ou des adjectifs descriptifs de *type objectif* : « un accueil *glacial* », « une *lourde* faute », « une vertu *rigide* », « parler à voix *haute*, à voix basse », « une figure *ouverte* », « des mœurs *légères* », « un parent *éloigné* » et aussi des adjectifs de *type subjectif* : un danger *menaçant*, « une voix *mielleuse* », « un vacarme *infernal* », « une voix *sépulcrale* », « une toux *caverneuse* », « une pâleur *cadavérique* ».

Quant aux adverbes, voici ses exemples : « estimer *hautement* », « accueillir *froidement* », recommander *chaudement* ».

#### Verbes employés au sens figuré

Les verbes proposés par Bally présentent dans leur sens original une action ou activité

physique (*prendre, retenir, tomber, ruiner, dévorer, croquer, déchirer, mâcher, se briser élever, étendre, apporter, remonter, presser, lâcher, renverser, transpirer*) qui acquièrent un sens plus abstrait. Comme pour les substantifs employés au sens figuré, les verbes aussi passent d'une action concrète vers l'abstraction.

Verbes qui présentent une action physique métaphorisée :

« La glaise *prend* forme sous la main du potier », « ce mot est *pris* au figuré », « vous *tombez* bien mal », « je dois *sortir* », « *froisser* quelqu'un par une remarque déplacée », « *ruiner* sa santé par des excès »,

« *noyer* ses soucis dans le vin », « *élever* un enfant », « les soins *apportés* à la fabrication de ce produit en ont *élevé* la valeur », « *lâcher* un juron ».

### Les images incohérentes

Pour Bally, les images incohérentes « *sont des images dont les éléments sont empruntés à des faits ou à des objets sensibles d'ordres différents. L'esprit est choqué de l'accouplement de ces éléments hétérogènes ; mas si on a accouplé ces éléments, c'est qu'ils ne se présentaient plus à l'esprit d'une façon sensible et concrète* » (Bally, 1951, vol I. : 198).

Dans les exemples suivants, il joue soit sur l'incompatibilité logique entre deux termes : la neige/la glace/le feu : « Chez nous, la *neige* et la *glace*, ça ne fait jamais long *feu* » (les italiques sont à nous) ('Chez nous, la *neige* et la *glace*, ça ne dure jamais longtemps'), entre main/pied : « Une forêt vierge est une forêt où *la main* de l'homme n'a jamais mis les *pieds* », soit sur la succession logique des actions : la maladie *l'a terrassé*, et *il vient de s'éteindre*.

### Les personnifications

Selon Bally l'homme [...] *ne peut concevoir que la nature soit inerte ; son imagination insuffle la vie aux êtres inanimés ; ce n'est pas tout : il veut que les objets du monde extérieurs à lui soient doués de la même personnalité et de la même volonté que lui* (Bally, 1951, vol. I : 188).

Autrement dit, cette tendance vers l'animation est déjà présente à l'origine du langage chez l'homme primitif qui personnifie le monde qui l'entoure. C'est ainsi que Bally (1951, vol. II : 154-155) distingue entre *personnifications mortes*, celles d'origine étymologique, et qui dû à cette tendance vers l'animation ne sont plus ressenties comme telles, et *personnifications « réelles »* dont l'origine est l'affectivité. Dans le premier cas, on a affaire à des locutions qui appartiennent à des éléments, des faits

naturels, inanimés, qui sont devenus des sujets actanciels, exprimant une action dont le référent est le monde: « Le soleil *se lève et se couche* chaque jour », « Une montagne *se dresse, s'élève, se montre* à l'horizon », « Des arbres *abritent* la maison », « Les fleurs *ouvrent* leurs pétales », « Le vieux torrent *roule* les pierres de son lit », « Le soir *tombe* ; « La nuit étend ses voiles », ou des objets : « Ce papier *boit* l'encre », « La fresque *développe* ses processions de figures nobles ».

Dans le deuxième cas, on a affaire à des *personnifications réelles*. Il ne s'agit plus d'un référent extérieur, physique, mais des expressions comportant des notions abstraites qui subissent des personnifications : « Ton *âme sèche et dure* n'a point *compris* la loi d'amour », « La *charité a pénétré* ton cœur », « La *faim* n'était pas *entrée* seule en son logis : la maladie y était *entrée* avec elle ».

Bally considère aussi la synecdoque comme un cas de personnification : « Ses *pieds* d'enfants *trouvaient* un peu abrupte la pente de la colline ».

### En guise de conclusion

Nous avons essayé de montrer que Bally peut avoir des relectures. Plus concrètement, à la lumière de la linguistique du XXI<sup>e</sup> siècle, le pouvoir de ses travaux s'agrandit en raison de ses intuitions sur le fonctionnement linguistique. D'une part, parce qu'il conçoit le langage de manière dynamique, lié aux capacités humaines, exprimant le plus profond de l'homme, l'expressivité et le choix. Sur ses deux paramètres repose sa stylistique. Le langage figuré est le creuset dans lequel se forge toute la capacité analogique, imaginative, métaphorique de l'homme. Sa classification des images, *sensibles, affectives* et *mortes* a toujours de l'intérêt pédagogique, encore qu'il y ait des aspects à réviser, tels qu'un approfondissement sur la métaphore, réduite aux personnifications. Nous pensons que son mérite réside donc dans le fait d'avoir transcendé une stylistique liée aux tropes et d'avoir inauguré une analyse des faits d'expression, une stylistique qui part de la langue. Mais, il va au-delà : il se pose des questions sur l'origine de ces faits en faisant appel à des phénomènes plus complexes, tels que le rapport entre langage et pensée (la cognition) ou le problème toujours débattu du sens des mots.

### Bibliographie

- Bally, C. 1951. Vol. I et II. 3<sup>e</sup> éd. *Traité de Stylistique Française*. Genève-Paris : Georg & Cie - Klincksieck.
- Chiss, J-L. 1985. « La stylistique de Charles Bally : de la notion de « sujet parlant » à la théorie de l'énonciation. ». *Langages*, 19<sup>e</sup> année, n°77, p. 85-94.
- Deloffre, P. 1970. *Stylistique et poésie françaises*. Paris: SEDES.
- Ducrot, O., Todorov, T. 1972. *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris: Seuil.

Ducrot, O., Schaeffer, J-M. 1995. *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Seuil.

Fontanier, P. 1968. *Les Figures du Discours*. Paris: Flammarion.

# Synergies Espagne n°6/2013



Énonciation, *linguistique*  
*de la parole*  
et sociolinguistique





## Charles Bally précurseur d'une linguistique cognitive de l'énonciation



**Abdou Elimam**  
I.F./Perpignan  
elimabed@gmail.com

*« Nous ne vivons pas pour penser,  
nous pensons pour vivre »  
Le langage et la vie (p.16)*

Reçu le 15-10-2013/Accepté le 30-11-2013

### Résumé

Une lecture de Bally hors des filtres structuralistes et post saussuriens peut donner lieu à de nombreuses surprises. Partant d'une hypothèse longuement mûrie, nous proposons de dégager un argumentaire ballyen en faveur d'une linguistique cognitive - avant l'heure - de l'énonciation. En relisant sans hâte certains textes - pourtant largement discutés par bien des critiques - nous montrons comment Charles Bally a tenté d'ouvrir un espace théorique inédit sous l'appellation de « stylistique ». Nous confrontons quelques principes théoriques à des réflexions contemporaines en neurosciences cognitives (A. Damasio et J.-P. Changeux, en l'occurrence) et en théorie linguistique (N. Chomsky, notamment). Le concept d'actualisation servira de tremplin à une telle tentative.

**Mots-clés :** pensée, langage, actualisation, dictum et modus

### Charles Bally como precursor de una lingüística cognitiva de enunciación

### Resumen

La lectura de Charles Bally sin los filtros del estructuralismo y de la lingüística post-saussuriana puede ofrecer no pocas sorpresas. A partir de una hipótesis ampliamente madurada, nos proponemos desentrañar una argumentación establecida por Bally de manera - bastante premonitória - a favor de una lingüística cognitiva de la enunciación. A través de una lectura actualizada y pausada de determinados textos ampliamente debatidos por numerosos críticos descubriremos cómo Bally había estado trabajando un nuevo paradigma teórico que denominó «la estilística». Confrontaremos algunos de sus principios teóricos con determinadas reflexiones contemporáneas en neurociencias cognitivas (A. Damasio y J.-P. Changeux) y en lingüística teórica (N. Chomsky en particular). El concepto de actualización vertebrará el presente estudio.

**Palabras clave:** pensamiento, lenguaje, actualización, dictum y modus

### Charles Bally as a precursor of a cognitive linguistics of enunciation

### Abstract

Re-reading Charles Bally without the filters of structuralism and post-saussurian linguistics can give a number of surprises. As a result of a well matured hypothesis, we try to draw out an argument set out by our author -and somewhat insightfully- in favor

of a cognitive linguistics of enunciation. After carefully rereading several of his well and critically discussed texts we will show how Bally had been working on a new theoretical paradigm that he named “stylistics”. We consider some of his theoretical principles in contrast to contemporary thoughts in cognitive neurosciences (A. Damasio and J.-P. Changeux) and in theoretical linguistics (N. Chomsky, to name but one). The concept of actualization supports our present study.

**Keywords :** Thought, language, actualization, dictum and modus

Les travaux de Charles Bally posent les prémises d'une rupture épistémologique qui n'en est qu'à ses balbutiements avec l'œuvre maîtresse de Ferdinand de Saussure. Dans cette dichotomie *langage* Vs. couple *langue/parole* qui semble ouvrir des perspectives scientifiques indéniables, Bally ressent une véritable gêne tant elle constitue un carcan. Ce carcan, cette contrainte méthodologique, Bally les vit en explorateur de la vie dans le langage; de l'éclaboussement de la parole au sein de la sérénité hautaine et idéale de la langue. “L’idiome vulgaire coule comme une eau vive sous la glace rigide de la langue écrite conventionnelle”, s'exalte-t-il dans un lyrisme de révolte (1965 :13). Il s'oppose aux fétichismes linguistiques, il déplore la réification de la langue. C'est ce qui le conduit à penser que l'objet du linguiste est non pas cette pétrification sublimée et idéalisée de la norme institutionnelle (et écrite), mais plutôt la fluidité de l'expression au quotidien. Expression qui porte en elle les motivations subjectives du sujet parlant. Ceci lui paraît d'autant plus incontournable que ce sont ces mêmes motivations internes qui sont à l'origine de l'action, ce sont nos « *instruments d'action* ». En somme le langage a pour raison d'être l'expression de l'affect par une projection du sujet. Ecarter la dimension subjective de l'acte de parole revient à détourner la linguistique de son véritable objet. De telles postures méthodologiques, voire épistémologiques, nous sont fort contemporaines si l'on veut bien en saisir les échos dans<sup>1</sup> :

les neurosciences\_(Cf. la régulation du corps et de la vie par le rôle de la conscience et des émotions, A. Damasio [2012]),

la linguistique cognitive développée aux USA (Cf. La théorie de l'usage linguistique comme source des significations et des constructions, M. Tomasello [2008], A. Goldberg [2006])

la théorie des opérations énonciatives et prédicatives (Cf. La reprise, entre autre, des concepts de *modus* et *dictum*, d'*actualisation* et même de *familles paraphrastiques*, A. Culioli [1990])

la sémantique cognitive (Cf. La dimension universelle de la métaphore, G. Lakoff

---

1 Les références bibliographiques données ici ne sont qu'indicatives – dans un prochain numéro de *Synergies France*, cette question sera reprise avec force détails.

[1987] et le langage en tant que phénomène mental, R. Jackendoff [2002])

la linguistique pragmatique (Cf. les performatifs ainsi que les actes de langage, O. Ducrot [1984])

la didactique des langues (Chiss J-L., 2006),

la linguistique textuelle (J.M. Adam, 1996; 1997)

la stylistique contemporaine (A. Petitjean/ A. Rabatel 2007).

Dans le présent article, nous tenterons de mettre en lumière quelques fondements d'une linguistique générale portés par quelques axes théoriques que Bally a su patiemment élaborer - même à l'ombre des travaux de Saussure - et qui, de notre point de vue, n'ont pas fini de nous livrer leurs secrets. Nous aborderons pour illustration certaines dichotomies quasi banalisées telles que « *langue/parole* » et « *langage/pensée* » ainsi que le concept d'*actualisation* en linguistique. De la sorte nous espérons pouvoir témoigner de notre appréhension d'un linguiste bien en avance par rapport à ses contemporains ... et peut-être même - sur bien des plans - par rapport à la linguistique des années 2000.

Le discours de Bally témoigne d'un revirement épistémologique où la réification linguistique est récusée au profit de déterminations sociales et individuelles. Le langage est accessible *via* les productions linguistiques des individus ; c'est donc là qu'il peut être localisé et observé. Par conséquent le travail du linguiste consiste à repérer, dans les productions (« dans les expressions ») ces déterminations (sociales et individuelles) pour y retrouver « *les caractères fondamentaux de son (le langage) fonctionnement et de son évolution* » (1965:11). L'expression est donc porteuse de « traces opératives » (comme diraient les culioliens) résultant d'empreintes de la vie individuelle et sociale. Cela a pour conséquence que « *ces caractères, en se reflétant dans le langage naturel, l'empêchent et l'empêcheront toujours d'être une construction purement intellectuelle* », (*idem*). En mettant de côté les aspects liés à l'évolution linguistique, on peut clairement relever, là, une démarcation nette vis-à-vis des croyances développées sur la « langue-objet », à partir de la publication du « Cours de linguistique générale »<sup>2</sup>. Un tel objet, à la fois détaché des parlants et source de la norme ne peut être qu'une « *construction purement formelle* » et, par conséquent une réification. Ce n'est donc pas une théorie de la langue qu'il s'agit de construire, mais une théorie de l'expression qui sache retrouver les déterminations sociales et individuelles qui la motivent. Si l'on veut comprendre le fonctionnement (donc une théorie de l'activité linguistique) de cet objet, il faut en dégager les caractères fondamentaux (« *éléments affectifs et*

---

2 Nous disons bien « croyances » car pour Ferdinand de Saussure le concept de *langue* ne saurait être réduit à de tels clichés infondés !

*volontaires de notre nature* »). En somme Bally considère que l'activité de langage est non seulement naturelle, certes, mais qu'elle est motivée à la fois par une visée et par une volonté. On est là face à un projet de linguistique dynamique qui fait une place déterminante au sujet parlant pour des raisons méthodologiques et non pas « stylistiques » (à entendre dans le sens commun contemporain). La dimension de « sujet parlant » est élevée au rang de concept opératif et fonctionnel. On va en retrouver les déterminations non seulement dans la production elle-même (« l'énonciation », en somme), mais dans l'interprétation aussi. Beaucoup se sont empressés de voir là un ralliement de Bally à une « linguistique la parole » plutôt qu'à une « linguistique de la langue ». De toute apparence, c'est bien d'autre chose qu'il est question puisque Bally se démarque de son maître en affirmant tenter « *d'annexer au domaine de la langue une province qu'on a beaucoup de peine à lui attribuer : la langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif* » (idem:159). Cette province « *réclame une étude spéciale* » qu'il désigne sous le nom de « *stylistique* » et qu'il s'engage à en démontrer l'emboîtement dans la « *linguistique générale* » (idem, ibid). C'est bien pour éviter toute confusion théorique qu'il évite soigneusement de recourir au concept de « *parole* », lui qui aurait été bien mieux placé que quiconque pour en faire usage !

Cette esquisse de théorie du langage, ou plutôt de la communication linguistique repose tout de même sur un certain nombre d'enseignements tirés de la psychologie sociale (affectivité, pensée, cerveau) et de la sociologie (V. Pareto, E. Durkheim, G. Tarde, Lévy-Bruhl)<sup>3</sup>. Ce qui pousse Bally à interroger les sciences sociales, c'est cette quête de réponse à la question de la socialisation par le langage et le partage social du langage, d'une part ; et d'autre part, de la dimension individuelle de l'acte de parole. Comment portons-nous en nous-mêmes ce que nous partageons avec les membres de la communauté linguistique? Comment rendre compte de cet espace public qui malgré les crises et les tensions qui le font bouger tend toujours vers l'équilibre ? Comment les différences symboliques parviennent à assurer la cohérence de la communication sociale ? On voit bien que derrière ces interrogations, c'est le concept saussurien de *langue* qui est revisité mais sur un autre terrain. Au lieu de partir d'un centre fédérateur et organisateur, Bally semble préférer comprendre l'équilibre produit à partir de la multiplicité. L'unité fédératrice serait illusion pendant que le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique serait le produit de la multiplicité des expressions. Nous sommes là face un problème de taille qui aura traversé le temps puisque, plus de soixante dix ans plus tard, J.P. Changeux (2004) est confronté à une quête similaire qu'il formule ainsi: « *Le problème se pose donc de savoir comment s'établissent des cartographies communes, ou des « constantes » partagées, pour les*

---

3 Forel Claire, 2008.

*même significations ou les mêmes connaissances, dans des cerveaux individuels très variables.* »(p.68). Les neurosciences cognitives vont chercher les réponses dans l'anatomie du cerveau, Bally se contentait des connaissances diffuses de son époque pour y parvenir. D'ailleurs il a bien conscience que c'est à partir du cerveau que le langage rattache l'individu à la communauté : « *on se convainc que la langue n'existe que dans les cerveaux de ceux qui la parlent et que ce sont les lois de l'esprit humain et de la société qui expliquent les faits linguistiques* » (1965 :14). Le programme semble ainsi se dessiner : la théorie du langage est à construire sur la base des connaissances que l'on a de l'esprit humain (de nos jours, nous dirions « les sciences cognitives ») et des formes d'organisation et de vie en commun. Il n'est pas étonnant d'apprendre que Bally a enseigné la sociologie du langage pendant des années (Cf. note 2) tout en prêtant une attention aussi soutenue à la psychologie sociale. Il considère que la psychologie montre que « *rien ne se dit qui ne soit aussi pensé* » pendant que la sociologie « *qui a guéri les linguistes de la conception naturaliste du langage et a montré qu'il est, au moins partiellement, un produit de la vie sociale* » (1965 :14).

Le rapport entre le langage et la pensée devient un élément clé dans sa réflexion d'autant plus qu'il réalise que l'activité mentale de conscience de soi et de son environnement est source d'adaptation sociale, mais aussi d'action « *toutes nos pensées se tendent vers l'action* ». En somme l'être humain est un filtre qui transforme tout stimulus en réactions plus ou moins actives. Nous recevons en permanence des « *impressions* » que nous trions « *au crible du sens biologique* » et que nous transformons « *en actes* ». Dans le débat récent sur la « *faculté de langage* », N. Chomsky et ses collaborateurs<sup>4</sup> proposent de diviser celle-ci en « *faculté de langage restreinte* » et « *faculté de langage élargie* ». Ils suggèrent que cette dernière intègre les systèmes sensorimoteurs, conceptuel-intentionnels et d'autres, fort probablement. En nous autorisant ces parallèles conceptuels, nous voulons signaler l'actualité brûlante de telles problématiques et surtout tenter de comprendre ce qui motivait les formulations de Bally : le « *crible du sens biologique* » ainsi que la tendance de l'esprit vers l'action ne relèvent-ils pas des systèmes sensorimoteurs ? Toujours est-il que ces interrogations - toujours d'actualité - sont loin d'être résolues, même si des points de consensus de la communauté scientifique se dessinent çà et là. En articulant sa réflexion sur la pensée et en tâchant de poser le primat de cette dernière, Bally s'engage dans une voie très moderne en ce sens que la pensée construit un univers intérieur et que ce dernier pousse à l'action « *dans la vie, toutes nos pensées se tendent vers l'action* ». L'esprit apparaît dès lors comme une médiation entre le monde extérieur et son propre corps, comme une projection informée d'un savoir sédimenté et actualisé. L'esprit est aussi centre d'évaluation car orienter son action vers tel ou tel but dépend de l'évaluation faite de la situation d'agir.

---

4 M.D. Hauser, N. Chomsky, W. T. Fitch, 2010.

Et l'évaluation repose sur ce que A. Damasio (2012) appelle des « *sentiments primordiaux (qui) reflètent l'état actuel du corps sur diverses dimensions, par exemple sur une échelle qui va du plaisir à la douleur. ... Tous les sentiments émotionnels sont des variations sur les sentiments primordiaux* » (p.31). Bally est dans cette même logique notamment lorsqu'il pose que le langage « *nous montre comment dans la vie réceptive, les excitations sensorielles se traduisent en impressions et en jugements de valeur* ». Ces derniers, précise-t-il : « *ne sont pas régis par la notion objective de causalité, mais orientés vers une fin subjective* », ils sont « *toujours affectifs en quelque mesure* » (1965 :17).

Tout cela, non seulement se reflète dans le langage, mais, de plus, est à la source des modifications que subit le langage. Ces éléments moteurs du fonctionnement des langues et de leur évolution devraient permettre au linguiste d'esquisser les grands traits d'une théorie du langage pertinente. Là est le challenge de notre auteur.

Comment cela se passe-t-il dans l'activité langagière ? En toute logique, l'esprit passe au crible du « sens biologique » les impressions (émanant de l'extérieur) ainsi que les élaborations internes (imagination, mémoire, etc.) ; ce qui produit de la représentation. Ensuite le langage est mobilisé pour exprimer l'appréhension du sujet de ce même contenu de pensée :

« *Transportons-nous maintenant sur le terrain du langage, et demandons-nous quelle est la forme la plus logique que puisse revêtir la communication de la pensée. C'est évidemment celle qui distingue nettement la représentation reçue par les sens, la mémoire ou l'imagination, et l'opération psychique que le sujet opère sur elle.* (1944 : 36).

Cette vision vient conforter les concepts de *dictum* et de *modus* auxquels il recourt :

«*La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation (p. ex. la pluie, une guérison); nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le dictum. L'autre contient la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. La modalité a pour expression logique et analytique un verbe modal (p. ex. croire, se réjouir, souhaiter), et son sujet, le sujet modal; tous deux constituent le modus, complémentaire du dictum.*» (*idem, ibid*).

En somme, l'activité de l'esprit porte son empreinte sur l'expression et celle-ci contient les ingrédients de sa genèse : dans la matérialisation textuelle à la fois du *dictum* et du *modus*. Expression et expressivité sont ainsi convoquées dans une dynamique qui porte un nom : l'actualisation. Ce concept aura pesé lourd dans la genèse

des théories énonciatives en France et il continue de faire débat<sup>5</sup>. Nombreux sont ceux qui ont vu chez Bally le désir de rendre compte du passage de la langue en tant que virtualité-source à la langue-réalisation. En somme la transition qui puise dans la langue pour construire l'énoncé, « l'énonciation », en quelque sorte. Il est vrai que ce point de vue peut se lire ainsi chez Bally. Cependant, il est un autre point de vue récurrent chez notre auteur : la corrélation établie entre les contenus de parole et les « *objets et procès qui leurs correspondent dans la réalité* ». En somme c'est le rétablissement de la représentation dans ce rapport binaire langue-parole qui tente de trouver sa place. A partir de cette remarque, on pourra fort légitimement se demander si Bally avait en tête le passage de la langue à la parole, réellement ? Si la langue est une réalité abstraite et extérieure, son actualisation, son avènement en tant que réalité concrète (sonore et signifiante) passe par la prise individuelle de la parole. De fait la langue ne s'actualise pas ! C'est un acte individuel qui l'actualise - ne perdons pas de vue ce souci de dé-réification de Bally-, c'est-à-dire qu'il la sollicite à travers la matérialisation de l'énoncé. En réalité la langue n'est sollicitée que par le passage d'une représentation à son expression linguistique. En fin de compte, c'est la représentation (source de la prise de parole) qui est actualisée via les matériaux de la langue. Ce qui n'est pas la même chose.

### En guise de conclusion

Notre interprétation de l'actualisation ballyenne se démarque des lectures courantes (« passage de la langue à la parole ») pour révéler la dimension cognitive de l'approche. En effet la phrase est composée de deux parties : « *l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation* » et l'autre « *l'expression de la modalité* », soit le modus. La complémentarité opératoire du modus et du dictum est donc à envisager du point de vue dynamique de l'actualisation. La langue, dans cette configuration, ne peut représenter qu'un moment du processus : la mise en conformité de « l'à-dire » au « dit » (pour reprendre les formulations de R. Lafont, 2004). Vue sous cet angle-là, l'actualisation linguistique d'un contenu de pensée recourt aux matériaux de la langue pour être conforme aux attentes de l'interprétant. L'universalité du langage retrouve, ici, sa légitimité et la méthodologie linguistique ses contraintes. C'est là que réside la percée épistémologique de Bally - dont les formulations pourraient tout aussi bien être reprises, de nos jours, par un Michael Tomasello (2003). Il est clairement établi que pour la linguistique cognitive, c'est le binôme sens/forme d'expression qui est l'objet d'analyse. Les formes d'expression, dans ce cas de figure, constituent autant d'ingrédients que le savoir linguistique du sujet parlant accumule et intègre. Au lieu de chercher à rétablir une entité exogène et arbitraire comme source de l'expressivité, on

---

5 Notamment : Barbéris J.-M, Bres J.& Siblot P. 1998 et/ou R. Lafont 2004.

cherche à rendre compte de la corrélation entre la forme linguistique et le sens. C'est précisément ce que le projet (psycho-sociolinguistique) de stylistique recouvrait déjà : « *relier l'expression et la pensée* » (1951 : 4).

### Bibliographie

- Adam, J.-M. 1996 « Langue et style: une contre-lecture de Charles Bally ». *Études de linguistique appliquée* 102, p. 237-256.
- Adam J.-M. 1997. *Le style dans la langue*, Lausanne-Paris : Delachaux/Nestlé.
- Bally, C. 1951. *Traité de Stylistique Française*, Paris : Librairie Klincksieck.
- Bally, C. 1944 *Linguistique Générale et Linguistique Française*, (1ère édition 1932), Paris Ernest Lerou
- Bally, C. 1965 *Le langage et la Vie*, 3ème édition augmentée, Droz, Genève.
- Barbérís, J.-M, Bres, J., Siblot P. 1998. « Fécondité et complexité d'un concept ». *De l'actualisation*. J.-M. Barbérís, J. Bres, P. Siblot, eds., 13-47. Paris : CNRS Éditions.
- Changeux, J.P. 2004 *L'homme de vérité*. Paris : Odile Jacob.
- Culioli, A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1, *Opérations et représentations*. Ophrys.
- Chiss, J.L. 2006. *Charles Bally (1865-1947): Historicité Des Débats Linguistiques Et Didactiques : Stylistique, Énonciation, Crise Du Français*. Peeters Publishers.
- Damasio, A. 2012. *L'Autre Moi-Même. Les nouvelles cartes du cerveau, de la conscience et des émotions*. Paris : Odile Jacob.
- Ducrot, O. 1984. *Le Dire et le dit*. Paris: Minuit.
- Forel, C. 2008. *La linguistique sociologique de Charles Bally : étude des inédits* (préface de René Amacker) - DROZ.
- Goldberg, A. 2006. *Constructions at Work: The Nature of Generalization in Language*. Oxford: Oxford University Press.
- Hauser, M.D., Chomsky, N., Fitch, W. T. 2010 « The faculty of language, : what is it, who has it, and how did it evolve ? » In *The evolution of human language* (R. K. Larson, V. Déprez, H. Yamakido (eds), Cambridge, p .14-42).
- Jackendoff, R. 2002 *Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, Evolution* - Oxford U.P.
- Puech, Ch., Chiss, J.-L. 1995. « Charles Bally. La stylistique comme discipline et comme enjeu », *Langages*, Volume 29 - N° 118, pp. 97-108.
- Lafont, R. 2004. *L'être de langage* Ed. Lambert-Lucas.
- Lakoff, G. 1987. *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal About the Mind* University of Chicago Press.
- Petitjean, A., Rabatel, A. 2007. « Le style en question », *Pratiques* 135/136. <http://www.pratiques-cresef.com/intro135.pdf> [Consulté le 02 novembre 2013].
- Tomasello, M. 2003. *Constructing a Language: A Usage-Based Theory of Language Acquisition*. Cambridge, MA: Harvard University Press.

# L'affectivité au cœur même de la cognition et du langage : Charles Bally et Petar Guberina



**Bogdanka Pavelin Lesic**

Université de Zagreb, Croatie

bpavelin@ffzg.hr

Reçu le 23-12-2012 / Accepté le 15-02-2013

## Résumé

Cet article a pour objectif de mettre en valeur la contribution de Charles Bally à la diversité linguistique contemporaine et en particulier son influence sur la linguistique de la parole de Petar Guberina. L'affectivité dans la cognition et dans l'expression est le sujet central des deux chercheurs. Nous parlerons d'abord du cadre théorique saussurien qui est le point de départ des deux linguistes. Ensuite nous suivrons le parcours de la linguistique stylistique à la théorie de l'énonciation et à la linguistique de la parole, ainsi que le passage théorique du sujet parlant au sujet communicant. Autrement dit, dans la langue parlée et dans le discours, tout dépend du choix de l'Homme, être communicant. La cognition et l'énonciation de l'être communicant intègrent l'affectivité. Il n'y a ni pensée ni énonciation sans affectivité de l'être communicant. C'est pourquoi il faut observer et expliquer la vraie valeur logique et affective des procédés humains de communication dans leur unité découlant d'une structuration dynamique permanente.

**Mots-clés :** langue parlée, affectivité, cognition, énonciation, plurimodal

**La afectividad como elemento clave de cognición y de lenguaje:  
Charles Bally y Petar Guberina**

## Resumen

Este artículo tiene como objetivo destacar la aportación de Charles Bally a la diversidad lingüística contemporánea y, en particular, su influencia sobre la lingüística del habla de Petar Guberina. La afectividad en la cognición y en la expresión es el tema central de ambos autores. Primero hablaremos sobre el marco teórico saussureano que es el punto de partida de los dos lingüistas. A continuación, ofreceremos un recorrido desde la lingüística estilística hasta la teoría de la enunciación y la lingüística del habla así como el tránsito teórico desde el sujeto hablante hasta el sujeto comunicante. Dicho de otro modo, en la lengua hablada como también en el discurso, todo depende de la elección del Hombre, del ser comunicante. La cognición y la enunciación del ser comunicante integran la afectividad. No hay ni pensamiento ni enunciación sin afectividad del ser comunicante. Por esa razón hay que observar y explicar el verdadero valor lógico y afectivo de los procedimientos humanos de comunicación en su unidad derivada de una estructuración dinámica permanente.

**Palabras clave:** lengua hablada, afectividad, cognición, enunciación, plurimodal

**Affectivity as a key factor in Cognition and Language :  
Charles Bally and Petar Guberina**

**Abstract**

The aim of this present paper is to show the contribution of Charles Bally's work to the diversity of contemporary linguistic studies and its impact on Petar Guberina's linguistics of spoken language in use. The research of both authors is based on affectivity in cognition and expression. The first part of the article deals with the Saussurean theoretical framework as the starting point for both authors. Then follows the trajectory from linguistic stylistics to the theory of enunciation, as well as to the linguistics of spoken language in use - by presenting the shift from the theoretical focus on the speaking subject to the communicating subject. In other words, language in use and discourse depend on the choice of the Man, the communicating being. Thus, it is necessary to explain that true logical and affective value of human procedures in communication account for their unity derived from permanent dynamic structuring.

**Keywords:** spoken language, affectivity, cognition, enunciation, multimodal

**Charles Bally, co-éditeur du Cours de linguistique générale et promoteur posthume de la pensée saussurienne**

Charles Bally (1865-1947) est le plus souvent mentionné dans les ouvrages linguistiques en tant que disciple de F. de Saussure (1857-1913) et coéditeur avec Albert Sécheyne en 1916, du célèbre *Cours de linguistique générale*, ouvrage inaugural de la théorie saussurienne et texte fondateur en linguistique générale.

Pour Saussure, la langue, opposée à la parole, est un système de signes autonome, immanent et arbitraire. Le signe linguistique possède une double face : un signifiant (l'image acoustique) et un signifié (le concept abstrait). Il s'agit d'une réalité d'ordre purement abstrait ayant son siège dans le cerveau. Saussure situe l'étude du signe linguistique dans un champ plus vaste, celui de la sémiologie, la science qui étudie la vie des signes au sein de la vie sociale.

Tout se tient dans la langue et chaque élément détient la valeur de son statut au sein du système : s'il y a modification d'un élément, la structure du système entier est modifiée.

Le cadre théorique saussurien permet ainsi à l'étude linguistique de distinguer nettement la matière de la linguistique (la parole) de son objet (la langue). La langue est un tout en soi et un principe de classification. Un tout en soi : la langue peut donc être étudiée séparément de la parole. Un principe de classification : cet objet est essentiel, fondamental, car il assure la compréhensibilité de la matière même. La matière de la linguistique consiste en manifestations hétéroclites du langage qui auraient été inintelligibles et confuses s'il n'y avait pas eu le principe de classification

assuré par l'homogénéité du système linguistique.

La langue, instrument de communication, en priorité de caractère oral et social, est étudiée comme un système indépendamment des usagers et de la situation de communication. Elle constitue l'objet de la *linguistique de la langue* ou d'après le *Cours*, de la linguistique proprement dite. La langue, institution sociale, impose des contraintes à tous les membres de la communauté linguistique. Selon Saussure, la parole est de caractère purement individuel, imprévisible et insaisissable dans la totalité de ses manifestations. Elle disparaît une fois qu'elle est réalisée. Le locuteur prend chez lui ce dont il a besoin dans la parole. La langue préexiste à l'usage que nous en faisons. Dans l'optique saussurienne, ni le va-et-vient structurel dynamique entre la langue et la parole, ni la créativité individuelle des usagers ne font l'objet d'une observation linguistique. Selon cette conception, c'est le tout qui a la prédominance sur les parties, ainsi le système prédomine sur la parole : le locuteur se conforme à la langue en tant qu'institution sociale, la parole y jouant un rôle limité et subsidiaire. La parole est donc considérée exclusivement en tant qu'usage individuel de la langue. Selon Saussure le tout du langage est inconnaisable, car hétérogène, variable et imprévisible, tandis que la distinction langue/parole et la subordination de la parole à la langue éclairent tout. Entre les deux points de vue : celui de la langue ou celui de la parole, la théorie saussurienne finit par opter pour la *linguistique de la langue*. Toutefois, Saussure envisage la possibilité d'étudier les faits de langage du point de vue de leur réalisation dans le cadre d'une *linguistique de la parole* en tant que discipline scientifique séparée de la linguistique de la langue.

Cependant, de nos jours la linguistique n'est plus structurale. De nombreux linguistes qui témoignent de leur respect pour le structuralisme, ont opéré une relecture critique de la théorie saussurienne. Les approches des sciences du langage se sont diversifiées, on parle souvent des linguistiques contemporaines au pluriel. Il n'y a pas de fossé entre la linguistique de la langue et la linguistique de la parole. En effet les ramifications de la science du langage aujourd'hui semblent retrouver leur dénominateur commun dans la linguistique de la parole, de l'usage quotidien de la langue parlée dans le discours, sous forme orale ou écrite.

En dépit de la diversité des approches théoriques du langage, le *Cours de linguistique générale* demeure le point de repère incontournable dans les sciences du langage du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Fidèle à la pensée de Ferdinand de Saussure, dont il hérite la Chaire à l'Université de Genève, Charles Bally a toutefois élaboré sa propre approche théorique et méthodologique du langage caractérisée par la prise en compte de l'affectivité dans le langage, et des critères psychologiques et sociologiques dans l'analyse des faits de langue parlée.

Par ailleurs, tout en soulignant le caractère autonome du système linguistique par rapport à l'être humain et au contexte, Saussure a lui-même indirectement introduit l'Homme dans le système par sa conception de l'étude de langue en synchronie et en diachronie, par l'axe syntagmatique et associatif, par l'approche externe et interne de la langue, qui induisent implicitement le positionnement de la langue par rapport à l'être humain et non l'inverse.

### De la stylistique linguistique à la théorie de l'énonciation

Bally a conçu, dès 1905, tout un système d'étude de la langue basé sur la langue parlée envisagée dans son contenu affectif et subjectif. Il définit l'affectivité ainsi :

« L'affectivité est la manifestation naturelle et spontanée des formes subjectives de notre pensée : elle est indissolublement liée à nos sensations vitales, à nos désirs, à nos volontés, à nos jugements de valeur : elle est -ce qui revient au même - la marque extérieure de l'intérêt personnel que nous prenons à la réalité» (Bally, 1952 :75).

Bally situe l'étude de langage dans le cadre psychologique : «*notre méthode sera psychologique ou ne sera pas*» (*idem* : 156), et dans le cadre sociologique par la prise en compte de l'évocation des milieux, de l'adaptation au milieu, de la manière dont la mentalité moyenne conçoit les milieux sociaux (Bally, 1909 : 220-224).

La stylistique affective de Ch. Bally propose d'examiner l'ensemble du langage sous l'angle d'affectivité et d'expressivité. *L'expressivité ou l'attitude subjective* dans l'usage du langage implique un choix réalisé par le sujet parlant afin d'exprimer son attitude à l'égard de ce dont il parle et de celui à qui il s'adresse. La stylistique ballyenne embrasse le domaine entier du langage : au niveau phonique, lexical, grammatical ou autre (Bally, 1952 : 62). Il s'agit donc d'étudier le mécanisme de l'expressivité linguistique en observant les caractères affectifs du langage, le choix que fait l'usager des procédés que la langue parlée met à sa disposition. Ainsi la stylistique linguistique vise à rechercher les procédés expressifs qui, dans une période donnée, servent à communiquer les mouvements de la pensée et du sentiment des sujets parlants, et à étudier les effets produits spontanément chez les sujets entendants par l'emploi de ces procédés.

Bally nomma cette recherche « stylistique linguistique » en soulignant qu'elle appartenait au domaine de la *langue parlée*. Sa théorie a effectué les déplacements conceptuels qui ont conduit la stylistique à la théorie de l'énonciation et à la linguistique de la parole.

Du point de vue de la diversité contemporaine de l'étude de la langue et des discours, les positions théoriques de Charles Bally se révèlent très riches en nouveaux angles d'analyse à cause de la prise en compte de l'affectivité. Les études du langage se sont

ramifiées en diverses branches qui en étudient chacune un aspect particulier. L'œuvre de Bally est particulièrement annonciatrice des études énonciatives et pragmatiques du langage qui étudient le langage parlé ou écrit sous l'angle des procédés de la mise en discours et des effets dans le cadre de la communication.

L'œuvre de Bally est imprégnée d'ébauches théoriques annonciatrices, inachevées en certaines élaborations terminologiques et méthodologiques car le chercheur traitait de sujets précurseurs de la diversité de la science du langage contemporaine.

### Les dichotomies chez Charles Bally

Toute phrase est constituée du *dictum*, corrélatif du procès qui constitue la représentation, et du *modus*, corrélatif à l'opération du sujet pensant (Bally, 1952 :36). Il ne faut pas non plus confondre *pensée communiquée* et *pensée personnelle*. La dichotomie entre le dictum et le modus ramène à la distinction du *sujet parlant* et du *sujet pensant* ainsi qu'à la distinction du *sujet modal* et du *sujet parlant*. Ainsi Bally anticipe sur la notion linguistique de la *polyphonie* du sujet parlant élaborée par Oswald Ducrot (p. ex. le locuteur et l'énonciateur dans l'énoncé, *Le dire et le dit* :171-233).

Bally distingue *langage de la vie* et *langage de l'art*. Le langage de la vie est naturel et spontané et le langage de l'art est travaillé et contrôlé (la langue littéraire). La stylistique linguistique vise à étudier le langage naturel et spontané. Cependant, ce n'est que depuis les années 1980, avec les études pragmatiques et l'analyse du discours, que l'on remarque l'intérêt croissant pour l'analyse des interactions verbales enregistrées et minutieusement transcrites afin de décrire leur fonctionnement (Kerbrat-Orecchioni, 2001 : 209-215).

En dehors de leur sens rationnel, les mots peuvent posséder des valeurs affectives, expressives et évocatrices dont le dosage varie selon le contexte. L'objet de la stylistique linguistique est l'expression parlée et non l'objet pensée, l'*affectif* et non l'*intellectuel*. Ainsi la stylistique linguistique est l'étude des faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif c'est-à-dire de l'expression des faits de la sensibilité par le langage et de l'action des faits de langage sur la sensibilité. Cette étude est opposée à l'étude du style d'un écrivain ou de la parole d'un orateur :

«Il y a un fossé infranchissable entre l'emploi du langage par un individu dans les circonstances générales et communes imposées à tout un groupe linguistique et l'emploi qu'en fait un poète, un romancier, un orateur. »(Bally, 1909 : 19).

La stylistique linguistique ballyenne n'est pas une étude du style d'un auteur ou d'un sujet parlant mais l'étude des effets d'expressivité en puissance dans la langue parlée.

Cette expressivité manifeste l'attitude du sujet parlant vis-à-vis de ce qui est dit. Elle est d'ordre affectif. Elle affecte le contenu intellectuel en exprimant des émotions, des sentiments, des impulsions, des désirs, des tendances du sujet parlant. Elle est subjective car elle communique le point de vue individuel du sujet parlant.

Durant la période structuraliste, la stylistique littéraire était le domaine privilégié où on faisait référence à Bally. En effet, tout n'est pas délibéré et conscient dans l'acte littéraire d'écrire. Le pulsionnel, l'interactif, le mémoriel, l'intertextuel et le rythmique rentrent en jeu dans tout acte d'écrire : le partage entre conscient et spontané est difficile à tenir. Ainsi la recherche stylistique ballyenne des effets expressifs sera appliquée aux textes littéraires malgré le fait que Bally se soit explicitement efforcé d'exclure la langue littéraire du champ d'étude de sa stylistique linguistique. En effet, son cadre théorique destiné à l'étude de la langue parlée, déclarée être l'objet privilégié de son analyse, a été surtout exploité dans la stylistique littéraire. C'est probablement dû à l'ambiguïté terminologique qui découle de son choix d'utiliser le terme de *stylistique* dans le contexte de l'étude linguistique. Bally a lui-même précisé qu'il s'agissait du champ de la stylistique avec exclusion de la dimension esthétique. Ce choix terminologique s'est avéré toutefois propice à susciter des ambiguïtés, à tel point qu'il a abouti dans sa dernière œuvre à l'emploi du terme d'*énonciation*.

La stylistique et la théorie de l'énonciation de Charles Bally ont servi d'opératrices de passage pour la distribution de nouvelles options théoriques des 20e et 21e siècles, en particulier celles qui mettent en valeur l'être humain dans la théorie du langage. Elles ont décelé un riche fond d'interrogations et d'anticipations novatrices. Les confins des théorisations et des parti-pris de Bally doivent être pris dans l'époque de leur élaboration.

Bally s'est servi de la triade saussurienne langage/langue/parole pour aborder l'amas hétéroclite de la langue parlée. Sa théorie a permis les déplacements conceptuels qui ont conduit la stylistique à la théorie de l'énonciation et à la linguistique de la parole. La triade proposée par Bally porte sur l'inscription de l'affectivité, de la subjectivité et de l'individualité dans la langue parlée (i.e. dans langage, langue et parole). La notion saussurienne de langue-système est chez Bally non assimilable à la structure des structuralistes. Chez lui, le système est un ensemble de sous-systèmes (syntaxiques, lexicaux, phonétiques et gestuels). La variation est installée au centre du système, lequel est ainsi doté d'un dynamisme perpétuel. Le moteur de la variation découle de la Vie qui suscite l'affectivité et dicte le choix dans l'expression :

«[...] *les nécessités de l'expression, c'est à dire de la vie, sont plus impérieuses que celles de la logique; l'expressivité évite la notation exacte des faits et pousse à des créations incessantes; en effet, rien ne s'use autant que ce qui est expressif; de là*

*l'obligation de toujours innover.* » (Bally, 1952 :38).

Bally distingue le contenu propositionnel (dictum) et l'attitude du sujet parlant à l'égard de ce contenu (modus). La dimension modale l'emporte sur la dimension propositionnelle. Il est impossible d'extérioriser un sentiment et d'agir par le langage sans déformer les idées par l'exagération, l'expression par le contraire, par la métaphore, etc. La langue parlée, avec l'aide de la situation et du contexte supplée aux limites du système logique de la langue. Ainsi Bally instaure au cœur de la langue la dimension affective, expressive, subjective et énonciative.

### L'affectivité dans la théorie de l'énonciation de Ch. Bally

Dans la première section de son livre *Linguistique générale et linguistique française* (1932), Charles Bally finit par reconfigurer sa stylistique en théorie de l'énonciation. L'énonciation embrasse les manières syntaxiques, lexicales, phonétiques et gestuelles qui modulent linguistiquement la pensée communiquée.

Le concept d'expression est solidaire chez Bally de l'affectivité. Dans son œuvre entière la relation essentielle à l'affectivité demeure constante en tant que dimension constitutive du langage.

«Toute énonciation de la pensée est conditionnée logiquement, psychologiquement et linguistiquement. [...] La phrase est la forme la plus simple de la communication d'une pensée. [...] La pensée ne se ramène donc pas à la représentation pure et simple, en l'absence de toute participation active d'un sujet pensant. » (Bally, 1952 : 35).

L'affectivité, dimension constitutive du langage, découle chez Bally de la Vie, de la subjectivité et de l'action qui en résultent, le langage étant en même temps moyen d'expression de soi et d'action sur autrui. Le caractère subjectif du langage n'est pas en opposition avec son caractère social car la stylistique linguistique est censée «*étudier la valeur affective des faits de langage organisé, et l'action réciproque des faits expressifs qui concourent à former le système des moyens d'expression d'une langue*» (Bally, 1909 :1). Cette étude est d'ordre synchronique car «*celui qui parle sa langue ne vit pas dans le passé, mais dans le présent le plus immédiat*» (Bally,1952 :73). Le réseau d'associations linguistiques à étudier est partagé par les sujets parlant leur langue maternelle à un moment donné. Le sujet qui parle spontanément sa langue maternelle devrait être au centre de l'étude de la stylistique linguistique (1909 : 4). Il est important de noter que les observations de Bally portent souvent sur le terrain de l'apprentissage:

«L'étude des séries, et en général de tous les groupements phraséologiques, est

très importante pour l'intelligence d'une langue étrangère. [...] l'emploi de séries incorrectes est un indice auquel on reconnaît qu'un étranger est peu avancé dans le maniement de la langue ou qu'il l'a apprise mécaniquement, [...] » (1909 :73).

Ce passage implique que l'apprentissage de la langue devrait être imprégné de l'affectivité et de la vie. On doit prendre en compte les combinaisons consacrées par l'usage car chaque langue dispose de son génie affectif propre. Bally insiste également sur la primauté de l'oral sur l'écrit au début de l'apprentissage de langue :

«Les premières leçons de langue- nous l'avons déjà dit - seront reçues par l'oreille et dans l'ambiance de la vie réelle. L'apprentissage linguistique sera essentiellement oral; on l'insérera dans la vie personnelle de l'enfant. Interposer dès le début entre son oreille et la parole l'image truquée de l'écriture, c'est fausser irrémédiablement la marche de l'enseignement. » (Bally, 1930 : 60).

### Charles Bally et Petar Guberina

Petar Guberina (1913-2005) est l'auteur de la théorie verbo-tonale de la Parole et de l'Audition et co-auteur avec Paul Rivenc de l'approche théorique SGAV - structuro-globale audiovisuelle - de l'enseignement des langues. Les deux approches théoriques sont enracinées dans la linguistique de la parole. Par ailleurs, elles sont fidèles au principe ballyen de la primauté accordée à l'oral dans l'apprentissage linguistique et de la prise en compte de l'affectivité et de la vie dans le contexte d'apprentissage. La pensée théorique de Petar Guberina est imprégnée de la tradition saussurienne et ballyenne. Il l'a reconnu lui-même dans son discours prononcé en Sorbonne le 29 novembre 1989:

«J'ai aussi une grande reconnaissance pour Charles Bally, grand linguiste et stylisticien genevois qui m'a introduit auprès de mes maîtres de la Sorbonne et qui m'a inspiré par son œuvre. » (Guberina, 2003 : 21).

Guberina s'associe à la tradition saussurienne de l'étude des faits de langue en synchronie, de la primauté de la langue orale sur la langue écrite. Il adopte la triade saussurienne langage/langue/parole tout en apportant sa propre réflexion sur la langue et la parole.

Selon Guberina, la langue ne se résume pas à un système abstrait, social, indépendant de *l'être communiquant*. D'autre part, la parole ne peut pas être réduite à un phénomène purement individuel, il s'agit de l'usage individuel de la langue qui présuppose le dialogue en tant que fait social. Sinon, il n'y aurait ni de compréhension, ni de communication. La valeur intrinsèque du dialogue est dans l'essence du langage,

donc de la langue et du discours.

Depuis sa thèse de doctorat en 1939, sous le titre *Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexes*, Guberina fait référence à l'œuvre de Charles Bally qui peut d'après Guberina, servir de «*guide précieux*» pour étudier l'expression verbale par l'analyse double des formes dans leur valeur logique et affective (stylistique) (Guberina, 1939 : 228). Il considère que l'œuvre de Bally n'a pas été toujours bien interprétée et constate que :

«Il a été très suivi, à ce point qu'il s'en est trouvé déformé : car certains ont interprété sa stylistique, son étude de l'affectivité comme un phénomène d'esthétique littéraire. » (Guberina, 2003 : 468). C'est pourquoi Guberina propose le terme de *stylographie* pour étudier les procédés de style littéraire; les expressions tant affectives que non-affectives dont l'écrivain se sert dans son emploi de la langue (Guberina, 1939: 258). Il s'agit en grande partie de retracer les éléments de l'oralité dans l'œuvre littéraire que l'on ne devrait pas confondre avec la stylistique linguistique ou affective de Charles Bally.

Guberina étudie la langue parlée et le contenu logico-affectif des faits d'expression par l'observation des faits de langue parlée dans son usage quotidien, par une approche pluridisciplinaire et dialogale des faits discursifs, par l'observation de l'impact de la logique de la vie sur la logique de la langue. L'idée centrale de sa thèse *Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexes* est qu'il n'y a qu'une seule différence entre les catégories du discours : la différence affective et concrète de laquelle découle le choix subjectif par l'être communiquant de ses moyens d'expression :

«En dehors des mots qui nous servent à exprimer les idées, il y a chaque fois un degré plus ou moins élevé des moyens d'expression dits «indirects» et sans lesquels l'analyse d'une phrase est incomplète et fautive» (1939: 58).

Guberina rejette les études formalisantes et positivistes fondées sur la catégorisation de la phrase selon les mots grammaticaux utilisés (conjonctions, locutions conjonctives et connecteurs) sans considération des circonstances de la communication, des valeurs logico-affectives de la phrase complexe dans son contexte ou plus généralement des *valeurs logiques et stylistiques de la langue parlée*.

Dans son *Traité de stylistique française*, Charles Bally avait classé l'intonation, la mimique, le contexte et la situation dans la catégorie des *moyens indirects d'expression*. Il fit œuvre de pionnier parmi les linguistes en mettant en lumière l'intonation et la mimique (l'ensemble des mouvements corporels) en tant qu' «éléments musicaux», acoustiques et visuels, dans l'expression orale:

«La mimique est donc un vrai moyen d'expression; comme ce moyen est étranger aux mots, nous l'appellerons un moyen indirect [...] Tout ce qui est dit de la mimique peut être répété de l'intonation; ce n'est pas autre chose qu'une «mimique vocale» [...] l'importance de l'intonation est beaucoup plus grande; son emploi dans la langue parlée est constant. » (93).

Dans la 2e édition de son œuvre *Linguistique générale et linguistique française* (1944:42), Bally modifie légèrement sa position en plaçant la mimique et l'intonation dans la catégorie des éléments ou des «*procédés extra-articulaires de la langue*».

Petar Guberina n'hésite pas à leur accorder dans sa thèse de 1939 le statut de *moyens non lexicologiques de la parole* susceptibles de véhiculer les valeurs logiques et affectives de la langue parlée. Il distingue les moyens acoustiques (intonation, intensité, temps de la phrase, silences) et les moyens visuels de la parole (expressions faciales, mouvements corporels et situation). Il s'agit de moyens d'expression synthétique. Plus ils participent à l'expression, plus celle-ci est affective, moins elle est analytique et linéaire, moins il y a de matériel lexicologique.

### **L'affectivité, moteur de la cognition et de l'expression**

Pour Bally et Guberina, le fossé n'est pas infranchissable entre langue et parole. C'est pourquoi tous deux favorisent le terme de langue parlée. Bally s'efforce de cantonner la stylistique linguistique au domaine de la linguistique de la langue. Guberina situe explicitement son étude dans le domaine de la *linguistique de la parole*, ou de la *langue parlée*.

Les fonctions affectives sont aussi essentielles à l'être humain que ses fonctions intellectuelles. Le langage est à la fois d'ordre psychologique et d'ordre social. Il manifeste notre pensée. La pensée est à proportion variable constituée d'éléments individuels, intellectuels et affectifs, ainsi que d'éléments sociaux car les signes utilisés sont communs à tous ceux qui partagent la même langue. La pensée opère par la dialectique du rapprochement de notre moi et de l'affranchissement de notre moi pour pénétrer le domaine de ce qui n'est pas nous (Bally, 1909 : 4-10). Plus notre expression s'affranchit du moi, plus elle est impersonnelle. Plus elle s'en rapproche, plus elle est affective.

La structure réelle de la pensée humaine se trouve constamment enveloppée d'affectivité. Le sujet parlant chez Bally, être communicant chez Guberina, est libre d'opérer des choix pour s'exprimer de la meilleure façon dans des circonstances données. La variété formelle de l'expression ne relève pas du système indépendant de l'être communicant, mais de sa liberté de choix dans la situation donnée. Si le sujet

parlant choisit l'énoncé *S'il n'avait pas neigé, je serais sorti.* , il exprimera le regret, qui sera absent dans l'énoncé *Je ne suis pas sorti parce qu'il pleuvait.*

Le système, ou plutôt le macro-système, relève de l'être humain et n'en est pas indépendant. La parole, constitution complexe et dynamique, est l'expression intégrale de l'être humain. Guberina passe du sujet parlant ballyen au sujet communiquant et installe l'Homme, en tant qu'être communiquant au cœur des études de la langue parlée. Nous pouvons entamer l'analyse par le noyau de la pensée ou bien par les catégories morpho-syntaxiques :

«Mais évidemment il faudrait leur attribuer non plus des valeurs de catégories, mais des valeurs humaines : tout ce que l'homme fait pour que cette catégorie soit dépassée au point de ne plus avoir la même catégorie formelle.

Si vous demeurez dans le domaine de la langue parlée, si vous avez suivi cette globalité, si vous avez émis l'idée que rien n'est limité à rien en tant que forme, alors dans ce cas, vous avez tout à fait créé une nouvelle méthodologie parce que finalement vous allez interpréter différemment la linguistique. Vous allez reconnaître vraiment que dans la parole, tout dépend beaucoup de l'homme. Tout est clair dans ce que l'homme dit. Seulement il faut expliquer la vraie valeur des moyens, des procédés humains de communication. » (Guberina, 2003 : 486-487).

La langue parlée est dotée de moyens d'expression plurimodaux, acoustiques et visuels, segmentaux et suprasegmentaux, lexicologiques et non lexicologiques. Chaque fois que l'on s'exprime, on effectue des choix qui sont le produit de dosages, de plus et de moins. Chacun des moyens de la langue parlée pourra prédominer ou s'effacer et la structure dynamique du tout doit être pris dans la situation donnée.

Bally et Guberina insistent sur le fait que le macro-système du langage se développe grâce aux individus et que ces individus ont la possibilité de s'en servir parce qu'ils choisissent grâce à leur affectivité, grâce à leur besoin d'évoquer et à leur volonté d'agir, des formes compréhensibles à une société donnée. Les deux chercheurs constatent un va-et-vient continu entre l'individu et la société. Le choix parmi les différentes expressions d'une même idée se trouve soumis à des valeurs d'ordre affectif et d'ordre intellectuel. On ne peut pas trouver de logique dans certaines expressions au sein du seul système de la langue (p.ex. «Cet homme est panier percé.») sans faire intervenir la logique de la vie quotidienne. Les métaphorisations nous permettent d'observer cette logique de la vie quotidienne reflétée dans la langue parlée. Ainsi Guberina constate :

«L'attitude affective n'est pas seulement une affectivité qui s'ajouterait à un contenu logique. Elle permet de changer tout le contenu parce que l'affectivité véhicule toujours un contenu très riche. » (2003:468).

Ainsi l'affectivité ne s'ajoute pas au contenu logique, elle fait partie de la cognition. Guberina dit en 1988 dans un entretien avec Claude Roberge :

«*Les grammairiens devraient s'engager dans une telle direction et je suis très heureux qu'il y ait maintenant des chercheurs, tel Culioli, qui ne vous diraient jamais que la phrase Je ne sors pas, il pleut est une phrase coordonnée.* »

**Guberina mentionne encore une fois A. Culioli :**

«A. Culioli souligne dans ses théories de l'énonciation l'importance du locuteur, de la situation, de l'extra-linguistique et de l'intonation. Il voit aussi qu'au cours de l'emploi de l'expression linguistique il y a toujours un fonctionnement émanant de l'homme en énonciation. Pour A. Culioli, le langage est une activité. » (2003: 406).

En 2003, Antoine Culioli explicite dans ses entretiens avec Claudine Normand que sa théorie du langage porte sur l'activité de représentation, l'activité cognitive au sens large intégrant toutes les pratiques humaines. Culioli ajoute à cette occasion que la cognition au sens large du terme comprend «la cognition intégrant nécessairement, de façon inéluctable, l'affect» (Culioli, Normand, 2005 : 94).

Depuis les années quatre-vingt-dix, on peut constater un intérêt croissant pour l'étude des aspects cognitifs du langage. Cependant, peu nombreux sont les chercheurs qui relie l'affectif et le cognitif sous le terme de cognition. C'est pourquoi P. Guberina mettait en valeur l'œuvre de Culioli. L'affectivité de l'être communicant fait partie intégrante de la cognition et de l'énonciation et elle se trouve aux fondements de la linguistique de la parole.

La stylistique affective de Charles Bally amène Petar Guberina à la *linguistique de la parole* ou bien à la *linguistique de la langue parlée* en tant que description de tous les moyens et de tous les procédés mis en œuvre par les êtres communicant dans leur usage de la langue parlée. Si le sujet parlant est au centre de la stylistique linguistique de Ch. Bally, P. Guberina installe l'Homme avec son affectivité au centre de la linguistique de la parole.

Non seulement il est possible de créer un nombre illimité de mots à partir d'un nombre limité de phonèmes, mais la langue parlée offre aussi la possibilité de véhiculer des sens multiples à partir d'un nombre limité de mots grâce aux valeurs logico-affectives de la langue parlée. Les études descriptives des linguistes s'étaient relativement peu préoccupées de l'Homme en tant qu'être communicant engagé dans l'action, par l'affectivité, la cognition et la co-action.

Charles Bally et Petar Guberina ont mis en lumière l'affectivité dans la cognition et dans l'expression. Leurs œuvres sont annonciatrices du passage de l'étude linguistique de l'autonomisation à l'humanisation de la structure, et du passage de la structure de

la langue à la structuration de la langue parlée dont l'affectivité constitue le moteur du dynamisme.

### Bibliographie

- Bally, Ch. 1905. *Précis de stylistique*. Esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne. Genève : Eggiman.
- Bally, Ch. 1909. *Traité de stylistique française 1*. Genève : Librairie de l'université & Georg & Cie.
- Bally, Ch. 1952 [1913]. *Le Langage et la vie*. Genève : Droz.
- Bally, Ch. 1930. *La Crise du français. Notre langue maternelle à l'école*. Paris & Neuchâtel : Delachaux et Niestlé.
- Bally, Ch. 1944 [1932]. *Linguistique générale et linguistique française*. Deuxième édition refondue et augmentée. Berne : Francke.
- Culioli, A., Normand, Cl. 2005. *Onze rencontres sur le langage et les langues*. Paris : Ophrys.
- De Saussure, F., 1972 [1916], *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.
- Ducrot, O. 1984. *Le Dire et le dit*. Paris : Editions de Minuit.
- Guberina, P. 1954 [1939]. *Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexe : théorie générale et application au français*. Zagreb : Epoha. Thèse Univ. Linguistique Paris IV. Réédition 1993, Paris : Didier Erudition.
- Guberina, P. 2003. *Rétrospection*. Zagreb : ArTrezor Naklada.
- Kerbrat-Orecchioni, C. 2001. «Les cultures de la conversation», in *Le Langage*, 209-215.
- Le Langage*, coordonné par J.-F. Dortier, 2001. Auxerre : Sciences Humaines Editions.



## Étude de la langue parlée : Aspects sociolinguistiques de l'argot des toxicomanes et influences de l'anglo-américain



**Magdolna Mátételki Holló**

Université Nationale de Service Public, Hongrie

[hollomagdi@gmail.com](mailto:hollomagdi@gmail.com)

*[...] par le fait que l'argot symbolise par tradition des couches sociales inférieures et des formes de vie frappées de discrédit, il est l'objet d'interdictions et d'anathèmes à partir d'un certain niveau ; il y a des milieux où le terme d'argot est un véritable „tabou” social ; cette exclusion renforce du reste puissamment sa valeur évocatrice, de sorte que, en matière de langage, il est pour beaucoup le fruit défendu.” (Bally,1951 [1909] : 227)*

*L'argot [...] ce n'est pas la langue secrète d'une société restreinte ; pour mériter son nom, il doit être immédiatement intelligible, certains trouvent même qu'il l'est trop; c'est tout simplement une forme exagérée d'un langage familier; il ne s'en distingue que par l'intensité de sa force d'évocation et par les interdictions sociales dont il est l'objet (il passe pour inconvenant), et qui ne combine pas peu à en accroître l'effet par contrastes. (Charles Bally, 1951 [1909] : 243)*

Reçu le 07-01-2013/Accepté le 02-04-2013

### Résumé

Comme les autres argots spéciaux, l'argot des toxicomanes et le vocabulaire relatif à l'abus et au trafic des stupéfiants est extrêmement riche en unités lexicales dont le développement est très dynamique, ceci grâce à la créativité sans limites et à l'entrain intense des argotiers. Ce sociolecte n'est pas spécifiquement typique pour telle ou telle langue pour désigner les mêmes choses, vu les contextes socio-culturels et la manière de penser des toxicomanes qui sont analogues. L'espace de vie de la sub-culture des toxicomanes est un contexte social où l'expansion des anglicismes montre une tendance de plus en plus grande, aussi ce vocabulaire contient en grande partie des emprunts anglo-américains. Les termes utilisés circulent d'un pays à l'autre comme les stupéfiants et viennent enrichir le lexique de différentes langues dont le français et le hongrois. L'internationalisation de ce phénomène est totalement avérée.

**Mots-clés :** argot, emprunt, sociolecte, stupéfiant, toxicomane

**Estudio de lengua oral: Aspectos sociolingüísticos del argot de los toxicómanos e influencias del anglo-americano**

### Resumen

Como los demás argots especiales, el argot de los toxicómanos y el vocabulario relativo al abuso y tráfico de estupefacientes es sumamente rico en unidades léxicas cuyo

desarrollo es muy dinámico gracias a la creatividad ilimitada y a la intensa vitalidad de los usuarios de argot. Este sociolecto no es especialmente típico de tal o cual lengua para designar las mismas cosas, ya que los contextos socio-culturales y la manera de pensar de los toxicómanos son parecidos. El espacio vital de la subcultura de los toxicómanos es un contexto social donde la expansión de los anglicismos muestra una tendencia cada vez mayor, de tal manera que este vocabulario contiene una gran parte de préstamos anglo-americanos. Los términos utilizados circulan de un país a otro como los estupefacientes, y enriquecen el léxico de diferentes lenguas, entre ellas el francés y el húngaro. La internacionalización de este fenómeno está completamente demostrada.

**Palabras clave:** argot, préstamo, sociolecto, estupefaciente, toxicómano

**Study of the spoken language: socio-linguistic aspects of drug addicts' slang and English-American influences**

**Abstract**

Like other special slang, drug addicts' slang as well as the vocabulary related to drug abuse and drug trafficking is extremely rich in lexical units whose development is very dynamic due to the unlimited creativity and ardour of creators of slang. This sociolectus does not specifically denote identical things in certain languages, in light of the analogy of drug addicts' socio-cultural contexts and their way of thinking. The drug addicts' subculture is a social context where the tendency to spread Anglicisms is gaining territory, so this vocabulary contains mainly English-American loan-words. These terms are circulating from one country to another, just as drugs do, and end up enriching the vocabulary of different languages, like French and Hungarian. The international expansion of this phenomenon is definitely proven.

**Keywords:** slang, loan-word, sociolectus, drug, drug addict

**1. L'argot des toxicomanes : un sociolecte**

Définir l'argot est difficile étant donné sa variété, la complexité de son origine et de son fonctionnement, ainsi que de ses types différents. Suivant la définition de Jean Dubois : [...] *l'argot est un dialecte social réduit au lexique, de caractère parasite (dans la mesure où il ne fait que doubler, avec des valeurs affectives différentes, un vocabulaire existant), employé par une couche déterminée de la société qui se veut en opposition avec les autres. Il a pour but de n'être compris que des initiés ou de marquer l'appartenance à un certain groupe.*" (Dubois, 1994 : 48).

Le groupe social visé au cours de mes enquêtes, effectuées auprès de délinquants et toxicomanes français et hongrois, résidents provisoires des maisons de redressement ou des services hospitaliers spéciaux d'addictologie, représente le milieu des toxicomanes avec leur parler spécial illustrant toute la gamme des caractéristiques de ce vocabulaire argotique.

Cette source authentique reflétant cet univers restreint et constituant mon corpus,

a été soumise à l'analyse et traitée pour cette étude, permettant de constater d'une part la vitalité de la capacité d'imagination et d'invention de ses créateurs, d'autre part l'apparition des tendances internationales similaires de création.

Comme les autres argots spéciaux l'argot des toxicomanes ne diffère, en principe, des autres sociolectes que par ses mots et ses expressions, toutefois son vocabulaire spécifique détermine la manière de parler de ses usagers en se rattachant aux contextes socio-culturels, aux modes de vie, aux situations et aux espaces d'utilisation spéciaux. Ainsi il s'intègre dans la langue sur laquelle il est greffé par un code de communication spécifique en tant que registre particulier, reflétant le langage utilisé dans un univers un peu clos, dans un milieu repoussé aux marges de la société.

Le développement des unités lexicales de ce sociolecte est très dynamique grâce à la créativité sans limites et à l'entrain intense des argotiers. De cette façon, tout comme les autres argots spéciaux, dans l'argot des toxicomanes, le vocabulaire relatif à l'abus et au trafic des stupéfiants, est extrêmement riche en lexèmes. Ces termes, transparents pour les utilisateurs du code, instruits du secret de leur sens, mais opaques pour les profanes, les non-initiés, qui ne le connaissent pas, deviennent cependant rapidement obsolètes étant trop vite dévoilés. Les usagers de ce langage se confrontent constamment aux autorités, de là vient évidemment l'intérêt de cacher, de crypter le sens de leurs paroles, et ils sont ainsi contraints de les „recrypter” sans cesse. C'est justement cette incessante fluctuation, ces perpétuels efforts et ces tendances intenses à l'innovation qui confèrent à ce langage son dynamisme particulier.

Bien que les peines infligées aux consommateurs et aux trafiquants de drogues soient renforcées, et que la police doive réprimer le trafic et prévenir la dépendance entraînant toutes sortes d'actes délictueux, la consommation ne régresse dans aucun pays (un consommateur encourt le risque d'un emprisonnement d'un an en France pour avoir fumé un seul *joint*...), malgré l'attente des autorités et des services de protection de la santé. Le désir, les efforts des consommateurs de s'isoler et de cacher leurs passions interdites en sont d'autant plus intensifiés. Hélas, ce phénomène touche de plus en plus d'individus, les jeunes en particulier, et il est aussi lié aux problèmes que rencontrent les jeunes habitants des cités: chômage, errance, désir de gagner de l'argent „facilement” (en apparence, bien sûr), désir aussi de s'intégrer à la société de consommation et de profiter de tous ses avantages. Il est à remarquer que, suivant un sondage mené par des sociologues et des scientifiques, en Hongrie les jeunes trouvent que le problème de la drogue est une question beaucoup plus brûlante que celui du chômage, de la pauvreté, ou de la crise du logement. La propagation des stupéfiants dans toutes les couches sociales est la source la plus importante des tensions sociales liées directement ou indirectement aux autres problèmes sociaux. La situation sans

issue, sans but, l'insécurité d'existence des jeunes mènent au développement de leurs comportements déviants.

Ce processus social négatif et regrettable se manifeste cependant par un phénomène linguistique positif qui sert incontestablement à l'enrichissement de la langue, en fournissant au linguiste une source inépuisable qui ne perd jamais de son efficacité continue et de son énergie vitale. L'intensification de la conspiration des communautés de consommateurs de stupéfiants, leur jeu permanent de codage-décodage poursuivi dans l'intérêt d'assurer leur auto-protection vis-à-vis du monde extérieur par un langage secret, provoque l'apparition de nouveaux lexèmes, et le transcodage ou la disparition des mots existants conduit au changement, au développement, aux nouveaux modes d'emploi de la langue.

## **2. La créativité lexicale de l'argot des toxicomanes**

On peut affirmer sans hésitation que le vocabulaire de l'argot des toxicomanes n'est pas spécifiquement typique pour telle ou telle langue, pour désigner les mêmes choses, les mêmes phénomènes. La raison de ce phénomène pourrait être recherchée dans les contextes socio-culturels, dans les expériences vécues similaires, ainsi que dans la manière de penser analogue des toxicomanes : ils consomment les mêmes matières, et ils se trouvent dans les mêmes états sous leur effet. Les toxicomanes ont une vision du monde filtrée à travers leurs sentiments, ce qui explique leur comportement linguistique particulier. Les différentes drogues étendent leurs effets sur le développement des compétences associatives langagières : les toxicomanes inventent un très grand nombre de transpositions métonymiques et métaphoriques en soulignant l'importance de certains traits de caractère des choses désignées, et en fournissant de cette façon de longues chaînes synonymiques formées grâce aux émotions fortes. La multitude des associations imagées de ce langage s'explique avant tout par l'effet hallucinogène visuel des stupéfiants rattaché toujours à des situations particulières.

L'aspect le plus caractéristique de l'argot des toxicomanes est la créativité. Pour les consommateurs de drogues, d'une part il est primordial que leur langage soit incompréhensible et inintelligible, en un mot insaisissable aux non-initiés -c'est la raison pour laquelle ils s'efforcent à une extrême diversité et à un langage très imagé-, d'autre part il est fondamental pour les membres de leur communauté que les nouveaux mots et expressions aient du sens, soient proches de la réalité et, si possible, humoristiques, voire même ironiques, et surtout pas ordinaires.

La formation des mots de l'argot des toxicomanes a deux aspects, tout comme celle de la langue commune, en fonction de l'origine des nouveaux termes : les nouveaux

mots peuvent provenir de sources extérieures ou intérieures, c'est-à-dire de l'adaptation des emprunts aux langues étrangères, à la langue commune, aux langages professionnels, ou des vieux mots réapparus, ainsi que de la transformation par transposition sémantique ou formelle des mots déjà existants.

La consommation de drogue est devenue un problème économique, juridique et social important dans beaucoup de pays. La Hongrie, qui n'était jusqu'ici qu'un pays de transit pour le trafic de drogues, par suite des changements politiques et économiques, est devenue un pays de destination. Cependant ni la consommation, ni la criminalité relatives aux stupéfiants n'y sont encore aussi répandues que dans les pays de l'Europe de l'Ouest. Malgré cela, on peut suivre des tendances similaires à celles des pays occidentaux, en ce qui concerne la formation et l'utilisation de ce sociolecte : dans les différentes langues (dont le français et le hongrois) on peut relever des analogies dans le comportement linguistique de ceux qui s'occupent des drogues, étant donné que la sub-culture et les caractéristiques différenciatrices typiques de l'utilisation de leur langage se propagent avec les drogues mêmes. C'est ce qui explique le grand nombre des termes utilisés empruntés aux autres langues, termes devenus déjà internationaux.

Les ressources argotiques affectent donc la néologie en renforçant certains schèmes de créativité et contribuant à la dynamique de la langue contemporaine. Le renouvellement lexical est donc incessant : les mots s'adaptent à leur milieu, puis se vulgarisent dans la langue populaire pour être ensuite recyclés et aussi recryptés. Bon nombre de mots tombent souvent en désuétude, mais ils sont très rapidement remplacés par d'autres. Ces créations, ces innovations semblent perpétuelles.

L'abondant lexique examiné regroupe différents domaines liés au trafic et aux trafiquants de stupéfiants, à la consommation des produits narcotiques. Le vocabulaire de l'argot des toxicomanes traite le secteur de la drogue en désignant les choses sélectionnées par les créateurs de ce langage à l'intérieur duquel prédominent évidemment les mots dénommant les diverses substances (*dope, matos* : drogue en général, *shit, herbe, dross, H, hasch, chanvre, pétard, joint, pasta* : pour le cannabis, *poudre* : pour l'héroïne, *feuille, coca, poudre, sucre, crack, caillou* : pour la cocaïne, *buvard, timbre* : pour le L.S.D.), ou la matière dont elles sont constituées (*huile, acide, résine*), leur couleur (*blanche, neige, ice*-allusion à la transparence-, *yellow, black, chocolat, marron, brown sugar ; noir/e*), la dose (*schnouff, snif, sniffette*) et la manière de la préparer (*la couper, la frapper, la faire tourner, se faire une ligne, se faire un rail*), la forme de l'emballage et le mode de conditionnement dans lesquels elles sont livrées (*barrette, galette, boudin, parachute, paquet, bonbonne, buvard, timbre, savonnette, caillou, cassette, disque*), la prise de la drogue : la consommation (*se camer, accrocher, se fixer, se piquer, se shooter, se doper, se speeder, se faire une*

*piquouse, se piquouser, se percer, smoker, tabaquer*) et les effets de celle-ci (*délirer, zoner, planer, faire un trip, avoir le ticket, se défoncer, être stone, se speeder, se destroyer, être dans le cosmos, avoir un flash ou un flash-back*), la recherche, l'achat (*galérer, être en galère, se brancher sur le truc, boire à la source* -dans le sens de se ravitailler chez le fournisseur-) ou l'abandon (*décrocher, sevrer, arrêter le poulet froid*), et tout ce qui tourne autour du trafic lui-même (*trafic de fourmis, connection, faire du buisness, trafiquer, delaer*). D'autres termes désignent le consommateur (*accro, camé, dopé, tox/i/co, pédo, piquomane, addict*), la seringue (*artillerie, pompe, pravouze, shouteuse*) et le trafiquant (*foumis, fourgues -petits revendeurs-, dealer, bagman, ponte -gros trafiquant-, pusher*). Il est à remarquer que tous ces usagers ne sont cependant pas forcément des revendeurs, mais il faut, bien sûr, s'intégrer au groupe, avoir recours à un vocabulaire spécial, intelligible seulement par ce groupe-même. L'argent désignant, dans ce contexte, les différentes doses (pour les „petites” quantités : *le halfapound : 225 g, le once : 290 g, le pound : 450 g, la plaque : 500 g*) et *hôtel, chambre d'hôtel, studio, appartement, bungalow, immeuble, voiture* : qui désignent généralement une plus grande quantité, un kilo, en ce qui concerne ces mots) fait aussi apparaître des créations lexicales. La préoccupation principale de ces populations utilisant ce langage est évidemment la drogue elle-même ou la manière de la consommer (*se camer, se doper, tabaquer, smoker, se fixer, se piquer, se piquouser, se percer, se shooter, etc.*).

L'objet de ces désignations dans les deux langues réceptrices se concentre en effet autour de quatre thèmes principaux et correspond parfaitement à l'univers particulier, au champ d'activité, à toute étendue de la compétence des locuteurs concernés :

Les types de stupéfiants : leurs noms et changements de forme

Les dénominations de consommateurs et de trafiquants

La consommation de stupéfiants : l'utilisation de différentes matières,  
leurs modes de préparation et d'utilisation

L'acte de la consommation, les sensations, les effets et les états causés  
par les stupéfiants.

### 3. Influences anglo-américaines sur l'argot des toxicomanes

L'espace de vie de la sub-culture des toxicomanes est donc un contexte social où l'influence de l'Ouest se fait sentir : l'expansion des anglicismes montre une tendance

de plus en plus marquée, en conséquence de quoi le vocabulaire des toxicomanes contient en grande partie des emprunts anglo-américains. Les termes utilisés circulent en effet d'un pays à l'autre comme les stupéfiants et viennent renforcer, enrichir le lexique de différentes langues dont le français, et le hongrois. L'internationalisation de ce phénomène est incontestable.

L'étude de ces éléments est riche en enseignements, puisque le comportement linguistique qui y est relatif reflète ce qui est généralisable dans le vocabulaire des langues modernes : la prédominance des emprunts à l'anglo-américain et une tendance générale prononcée de l'adaptation des formes étrangères, le plus souvent sans modification (*speed, joint, junkie, dealer*). Dans ce cas concret l'explication de ce fait est en rapport avec la conduite déviante des toxicomanes qui souhaitent exprimer et accentuer le fait qu'ils vivent dans leur propre micro-société. Ils refusent donc toutes sortes d'intervention dont celles de caractère linguistique, car ils les interprètent comme des normes sociales conservatrices à adapter de force.

Parallèlement aux termes anglais originaux repris tels quels, on utilise des calques lexicaux formés à base des termes anglo-américains dont la fréquence est élevée aussi bien dans le français que dans le hongrois. Nous sommes cependant témoins d'un phénomène linguistique où les mots de base empruntés de l'anglais sans modification donnent de nouvelles unités lexicales, après être complétés d'affixes français ou hongrois qui peuvent être considérés ainsi comme les éléments intégrants du système de la langue réceptrice.

On constate donc qu'un grand nombre de mots se sont tellement adaptés dans les langues française et hongroise qu'ils ont formé des dérivés parfaitement intégrés puisqu'ils utilisent pour leur formation des suffixes habituels à ces langues. Cette constatation peut être le mieux illustrée par la formation verbale qui se fait notamment dans l'argot français uniquement avec "-er", le suffixe verbal le plus fréquent dans cette langue. Ainsi sont nées les formes francisées, comme *dealer, se/doper, flasher, flip(p)er, se/shooter, sniffer, smoker, se/speeder, se/fixer, se/destroyer*. De la même façon, dans le hongrois aussi, le processus de "magyarisation" des verbes anglais s'effectue avec des suffixes verbaux de caractère tout à fait banal "-ul", "-el", "-z" (ce dernier apparaît en forme de "-zik" à la 3<sup>ème</sup> personne du singulier, considéré dans le hongrois comme forme à consulter dans les dictionnaires) : *sztondul, fles(s)el, szpídel, flip(p)el, kokózik*, qui s'ajoutent de la même manière également aux calques : *gyorsul* ("s'accélérer"), *bekábózik* ("s'intoxiquer"), *befüvezik* ("s'enherber"), *teázik* ("prendre du thé"). Cf. Le tableau trilingue figurant en annexe qui récapitule les termes argotiques des toxicomanes, adaptés de l'anglo-américain.

### 3.1. L'adaptation des unités lexicales anglo-américaines

#### 3.1.1. Intégration sans modification

L'assimilation dans l'argot français et hongrois des unités lexicales anglo-américaines passe par différents stades. Il est notoire que l'argot est un langage typiquement et essentiellement oral, ainsi on ne le rencontre à l'écrit que très rarement. Ce phénomène suscite les difficultés à transcrire l'oral correctement par écrit, à exploiter par écrit un corpus de langue parlée, c'est-à-dire à faire correspondre les unités discrètes de la langue parlée et les unités graphiques : les signifiants oral et écrit, la découverte de la version écrite plus ou moins stable de la version parlée naissent souvent d'une manière spontanée. L'écriture à référence phonologique essaie de représenter fidèlement la langue orale, mais la transcription de la forme phonique pose des problèmes de graphie vu qu'un phonème peut correspondre à plusieurs signes graphiques. L'écriture orthographique note des variations s'écartant fréquemment de la norme et créant des formes graphiques non usuelles, tendant cependant à conserver ce qui a été dit.

Les utilisateurs de l'argot, bien qu'ils aient une idée sommaire de la langue écrite standard, dans les rares cas où ils notent par écrit leur propre parole, le font généralement suivant la prononciation, c'est-à-dire que l'orthographe des mots empruntés subira nécessairement des variations graphiques qui se calquent sur la prononciation. C'est ce qui provoque justement des décalages en premier lieu dans l'orthographe des mots adaptés sans modification. Les témoignages servant de base à mon corpus ont prouvé cette constatation : on peut observer ce phénomène dans l'argot français surtout dans les formes francisées où cette présentation du vocable apparaît parallèlement à la forme graphique anglaise originale, reprise telle quelle, comme p.ex. l'adaptation du mot "shit" (haschisch) dans l'argot français utilisant trois formes graphiques pour ce même terme : à côté de la graphie originale anglaise surgit la graphie francisée menant à la même prononciation anglaise, et face à ces deux variantes se montre celle qui est déjà calquée : *shit>shit/chit/merde*.

Un autre cas méritant d'être mentionné, c'est le mot anglais *junkie/junky* ayant deux variations graphiques désignant le consommateur de drogue dont l'adaptation française marque une troisième graphie rimant avec le Yankee : *junky/junkie/junkee*, et dont la prononciation se fait de deux façons : soit à l'anglaise, soit à la française, tandis que dans le hongrois la forme phonique anglaise a été transcrite de deux façons différentes suivant soit la prononciation, soit les signes graphiques anglais : *dzsánki* et *dzsunki*.

Nous avons également un bel exemple ludique du phénomène de l'homophonie parmi les mots d'emprunt anglo-américains unissant d'une façon inattendue les états d'extase

et de rêve provoqués par la drogue, jouant à la fois sur la coïncidence de prononciation des deux mots et sur le rapprochement de sens entre les deux termes. C'est spécialement la composition remarquable *rave-party/rêve-party* qui est fondée en fait sur l'identité phonique et la ressemblance des formes graphiques du terme anglais "rave" et le mot français "rêve", et qui associe les mots signifiant "rage", "furie", "folie", "enthousiasme" en anglais et "rêve", "sommeil", "délire vague" lié au sommeil en français, étant donné que les deux mots ont aussi une signification seconde, une autre connotation, c'est notamment "délire", "extase", "transe".

Pour dénommer ces soirées de disco on trouve dans le hongrois aussi des unités composées très originales dans lesquelles on a conservé dans tous les cas le premier élément lexical de la formation anglaise *rave-*, cependant le second élément y est relié par trait d'union, soit en doublant le premier avec un calque du celui-ci (*rave-örület =rave-"furie"*), en accentuant ainsi l'expressivité de la notion de „folie” en tant qu'unité significative autonome, soit en s'intégrant au premier élément constituant de la composition, comme si le premier mot de cette unité sémantique faisait aussi partie intégrante de la composition hongroise adéquate. Cette technique ludique est basée également, comme nous l'avons vu pour le "doublet" franco-américain *rave/rêve*, sur la similarité des séquences phoniques anglaise et hongroise "rave"= "rév" ("port", "passage"), aboutissant ainsi au terme pseudo-hongrois *rave-ület* dont les deux composants de base devraient normalement être graphiquement soudés, l'élément initial anglais une fois transcrit en hongrois, pour finir par devenir un véritable vocable hongrois ("révület" = "transe"). La construction résultant du même procédé et donnant de cette façon une nouvelle unité lexicale *rave-észek* (en référence à "révészek"= "passeurs de port"), qui désigne les toxicos fréquentant ces soirées, est issue également du télescopage des composants anglais et hongrois dont le premier correspond à son pendant phonique hongrois.

La formation hybride franco-américaine *soirée-rave* créée comme calque de l'unité sémantique *soirée de rêve* n'est apparemment pas la composition préférée des toxicomanes français, et de cette façon elle n'est pas implantée dans leur langage, tout comme les traductions françaises *surdose/surdosage* formées pour remplacer le mot anglo-américain *overdose*. Cette dernière forme est plus largement acceptée que ces premières, vocables médicaux ou administratifs étrangers à la réalité quotidienne du monde des toxicos qui rejettent toute ingérence linguistique de type institutionnel, pour parler de la quantité mortelle. Le sigle anglais *OD* est donc utilisé de préférence pour prendre la place des formations calquées, même dans l'expression de la variante de langue commune "mourir d'OD". Il est à mentionner que -bizarrement- dans le hongrois ce sigle n'est cependant pas du tout adapté, néanmoins les verbes *tűlszív/tűllő* ("surinhaler", "surtirer", "suraspérer") sont pleinement utilisés dans ce même

contexte.

En revenant à cette folie collective ayant lieu sous l'effet des matières hallucinogènes, nous pouvons signaler qu'en hongrois elle est connue également sous le nom d'*acid-party* transcrite aussi en *eszid-parti*. Ce cas imite ce que nous voyons dans le français où le mot composé *acide-party* résulte de l'équivalence entre les termes anglais et français *acid* et *acide*. Dans cette formation on a gardé la composition anglaise originale prenant comme base le mot *acid* utilisé avec rétrécissement de sens pour le LSD provoquant l'extase. Dans le hongrois le vocable *sav*, en tant que calque du terme *acid*, est aussi utilisé parallèlement avec la variation graphique "magyarisée" qui se calque sur la prononciation anglaise (*eszid*). Il est curieux que la forme correspondant à la composition anglaise *acid-party* = *eszidparti* (ou sa variante écrite sans trait d'union: *acidparty*) soit largement répandue, tandis que la composition calquée parfaitement hongroise "sav-parti" n'a même pas fait son apparition...

En ce qui concerne le *joint*, la cigarette de haschisch et de marijuana, ce même terme est utilisé dans le français avec deux formes phoniques différentes, l'une à l'anglaise, l'autre à la française. En revanche dans le hongrois ce terme a deux formes graphiques, l'une à l'anglaise, l'autre transcrite à la hongroise suivant la prononciation anglaise: *joint*, *dzsoint*. Les toxicos ont créé à côté de ces deux formes adaptées et transcrites d'autres variantes grâce aux suffixes hypocoristiques et aux diminutifs moins fréquents dans la langue commune, comme *dzsodzsi* / *dzsodzsosz* / *dzsodzsó*.

La matière dopante, le *speed* a gardé également cette même forme dans les deux langues, mais en ce qui concerne le hongrois, ici à la variante transcrite *szpíd* s'ajoute encore celle hypocoristique et complétée d'une façon amusante *szpídi gonzales*. Le terme hongrois *gyorsító* ("accélérateur"), calque du terme *speed*, est usuel, comme le verbe créé *gyorsít* ("accélérer"), ainsi que le verbe métonymique adéquat associé à cette image à base de vitesse et d'accélération : *motorozik* ("faire de la moto").

La seringue permettant de s'injecter de la drogue liquide est appelée entre autres en anglais *artillery*, aussi bien qu'en français *artillerie*, à côté du *pétard* désignant dans l'argot une arme à feu en général, rétrécissant le sens dans le parler des toxicomanes à la cigarette de marijuana, tandis que dans le hongrois toute la série de l'arsenal est représentée pour désigner cet objet : *puska* ("fusil") / *pisztoly* ("pistolet") / *revolver* ("revolver") / *csúzli* ("lance-pierre") / *fegyver* ("arme") / *stukker* ("flingue") / *rakéta* ("raquette") / *lőszer* ("munition").

Le slang (ou l'argot) anglais désigne avec le terme *flash* l'effet brusque et intensif de ces substances provoquant le plaisir, l'extase dont l'argot français a créé les verbes hybrides francisés : *flasher* et *avoir un flash*, tout comme dans le hongrois où un suffixe

verbal, connu dans la langue standard, s'ajoute au verbe anglais original : *fles(s)el*.

Les termes anglais *pusher* et *dealer*, désignant les revendeurs et les personnes trafiquant avec les stupéfiants, sont adaptés dans les deux langues sans modification, et complétés dans le hongrois de formes transcrites à la hongroise *pusör* et *díler*, ainsi que de celles calquées : *anyagos* ("spécialiste de matières") / *árús* ("marchand") / *anyagárús* ("marchand de matières") / *cuccos* ("spécialiste d'affaires").

L'activité animée par des dealers, le *business*, est aussi restée dans sa forme originale dans les deux langues, comme *business* dans le français, et transcrite en *biznisz* dans le hongrois conformément à la forme phonique anglaise.

Les doses de stupéfiants sont généralement vendues dans des *packets* en anglais, et *paquets* en français. Dans le hongrois l'équivalent de ce terme est utilisé sous la forme *pakett* aussi bien que sa variante tronquée *pakk*, et ses calques : *csomag* ("paquet") / *batyu* ("baluchon") / *cucc* ("affaire"), ainsi que la variante hypocoristique de ce dernier formée avec un suffixe diminutif : *cuccoska*.

### 3.1.2. Intégration avec calques

Dans la partie précédente j'ai déjà énuméré plusieurs exemples où, en dehors des variantes adaptées du terme anglais original ou de sa forme dérivée conforme au système linguistique de la langue réceptive, il existe également un terme calqué. Le nombre des formations lexicales calquées est appréciable, et elles donnent lieu aux dérivations complémentaires.

Le mot universel anglais *material*, utilisé pour désigner de façon générale les stupéfiants, apparaît aussi dans le français sous sa forme calquée (*matière*), et sous celle tronquée et diminutive (*matos*), tandis que dans le hongrois un nombre important de variantes calquées et empruntées de la langue commune sont utilisées à côté du mot générique "magyarisé" ne dissimulant pas son origine latine (*matéria*). Ces formations calquées correspondent au terme de base susmentionné ayant subi un rétrécissement de sens admissible pour les connotations relatives aux stupéfiants, comme *anyag* ("matière") / *árú* ("article") / *szér* ("produit") / *cucc* ("affaire") / *téma* ("thème").

Les calques français *poudre* et hongrois *por* ("poudre") du mot anglais *powder* fournissent un bon exemple pour la transposition basée sur la ressemblance formelle, tout comme ceux du mot *sugar* qui donne *sucre* en français, et *cukor* ("sucre"), ainsi que *porcukor* ("sucre en poudre") en hongrois.

On le sait, la substitution homonymique (ou plutôt homophonique dans l'argot, dans ce langage fondamentalement d'usage oral) consiste à remplacer un terme secret par un homophone, un mot de même forme, mais différent de sens. C'est une sorte de

calembour, de jeu de mots, qui est l'un des procédés favoris des argotiers, souvent destiné à créer un mot secret utilisé à des fins cryptologiques. Les exemples les plus marquants de la transposition de la forme phonique sont les cas dans lesquels les stupéfiants sont rapprochés des prénoms féminins (ou parfois masculins) et dénommés par eux. Ainsi le chanvre indien, la marijuana, est devenu dans l'anglais *Mary Jane* (*marijane*), servant de point de départ dans le français pour *marie-jeanne*, et dans l'argot hongrois pour toute une série de formes diminutives *mari/mariska/marcsi/marcsa/maresz*. Suivant cette analogie, les dénominations du cannabis donnent dans l'anglais *caroline*, dans le français *carole*, et dans le hongrois *karola*.

Le terme *helen* désignant l'héroïne dans l'anglais, est imité dans le français avec *helène*, et un petit peu transformé dans le hongrois en *helga*; de même le nom masculin anglais *harry* devient *herold* dans le hongrois.

La loi de simplification se fait sentir à travers nos exemples, c'est l'un des procédés normaux des langues techniques qui est appliqué également dans la langue commune. Cette loi se manifeste en premier lieu par la troncation, c'est-à-dire par la suppression d'une ou de plusieurs syllabes à la fin ou au début des mots. L'argot utilise le plus souvent l'apocope répondant à la tendance au moindre effort en conservant les premières syllabes des mots, celles qui apportent le plus d'information et conservent donc le maximum de sens. Le mot tronqué *hero* ou tout simplement l'initial *H* en français pour l'héroïne induit dans le hongrois aussi l'enchaînement des formes ludiques tronquées et dérivées d'une façon diminutive : *há/her/heró/herót /hercsó/hercsi/herka/herbária/hering* ("hareng") / *hernyó* (ce dernier veut dire "chenille").

Il est intéressant de mentionner que le terme anglais *coke* pour la cocaïne est resté invariable dans le français (*coke*), ou est remplacé par les formes tronquées et hypocoristiques (*coco/coca*). Les formes abrégées et diminutives sont nombreuses dans le hongrois aussi pour ce même terme: *kó/kóla/kok/koki/kokó/koksz/csocsi/csoki/ká/kakó*.

Les glissements de sens relatifs aux stupéfiants, réalisés par le biais de procédures d'associations métaphorique ou métonymique fondées sur la ressemblance, fournissent de nombreuses autres occurrences. Ces figures sont intégrées dans la langue réceptive grâce aux calques également, comme les métonymies désignant la cocaïne, l'héroïne, le haschisch ou d'autres drogues dans les termes suivants : le mot anglais *snow* passe dans le français à *neige*, dans le hongrois à *hó* ("neige"), ou dans les syntagmes nominaux *white snow* >*blanche neige*> *fehér hó* ("neige blanche") ou *hófehér* ("blanc comme neige"). Les termes anglais *herb/grass* sont devenus dans le français *herbe/gazon*, tandis que dans le hongrois à côté de la forme transcrite "magyarisée" (*grász*) il existe des variantes calquées *fű* ("herbe") / *gyep* ("gazon"), ainsi que ses formes diminutives dérivées comme *füvi, füvecske* ("petite herbe") et le verbe *fűvezik* ("s'enherber"). Le

thé préparé à partir du cannabis ou du pavot est appelé tout simplement *tea* en anglais, *thé* en français et *tea* ("thé") en hongrois.

Les termes *trip/voyage/utazás* ("voyage") sont venus de la langue commune par le rétrécissement de sens pour désigner l'état subi sous l'influence de la drogue, et par cette analogie sont nés les verbes hongrois *utazik* ("voyager") / *lebeg* ("planer", "flotter") / *repül* ("voler") / *el/száll* ("s'envoler"), et les noms pour désigner le toxicomane qui se trouve dans cet état: *utazó* ("voyageur") / *asztronauta* ("astronaute"), ainsi que les formations bizarres à partir du nom anglais *trip*, comme le verbe formé d'un préfixe et d'un suffixe verbaux *betrippezett* ("s'est fait un "trip", un voyage,,), et les jeux de mots pourvus de suffixe argotique diminutif *trinyo* (qui n'a pas de signification en hongrois) ou *triko* (qui signifie tee-shirt, ce qui n'a aucun rapport avec les drogues). Dans le français on rencontre de la même façon les formes anglaises originales et calquées l'une à côté de l'autre: *trip/tripp/voyage*, et les syntagmes verbaux quelquefois franco-anglais en dérivés : *faire un (bad)trip/voyager/faire un voyage/planer/être dans le cosmos*. S'associant à ces voyages bizarres, les lexèmes *ticket>ticket>jegy* ("ticket") sont utilisés dans le même contexte pour les trois langues examinées. Il s'agit des tickets qui peuvent être agréables ou cauchemardesques, mais qui peuvent être pris pour un *bad trip* conduisant au suicide, tout comme l'OD.

Quant au déplacement sémantique effectué dans le domaine de la drogue, on peut remarquer qu'en ce qui concerne la matière qui constitue la drogue, ne figure aucune métaphore, mais on relèvera plus spécialement des métonymies manifestant un rapport de contiguïté : désignant un concept par un autre qui lui est relié par une relation nécessaire (l'effet par la cause, le contenu par le contenant, le tout par la partie ou la partie pour le tout, le particulier pour le général, etc.). Pour ce qui est des effets de la drogue, et du mode de conditionnement de ces produits, au contraire, on relèvera un certain nombre de métaphores fonctionnant par similarité de sens : substituant un terme par un autre en vertu d'une analogie, d'une comparaison sous-entendue. Ce phénomène prend en compte le caractère social dans lequel le locuteur se trouve impliqué. Il correspond, aujourd'hui, à des conditions sociales extrêmement dures, puisque pour le petit *toxico*, pour le *dealer* ou pour l'*accro*, il est difficile et risqué de se procurer les narcotiques désirés. D'autre part, l'usage de la *came* quand il devient une nécessité, aboutit souvent à un état de dépendance dont on ne sort pas, dans la plupart des cas, voire à la mort ("mourir d'OD"). Cette réalité sociale peut sans doute expliquer le fait que les locuteurs ne créent pas, en général, de métaphores (figures à caractère souvent ludique comme on l'a vu), mais utilisent de préférence une forme de la métonymie, la synecdoque, figure qui met directement en relation le produit indispensable consommé et la matière (*poudre, herbe, sucre, shit/merde, coca, etc.*) dont il est constitué (*acide*) ou sa couleur (*blanche, neige, etc.*), la forme de l'emballage et le mode de conditionnement dans lesquels il est livré (*paquet*).

Les locuteurs dans cette situation et dans cet état n'ont peut-être pas envie de jouer avec le langage, mais il reste cependant nécessaire d'adopter une forme cryptique pour cacher leurs agissements, créer des termes réservés, ambigus, énigmatiques, destinés exclusivement à leur propre usage qu'ils peuvent maîtriser d'une façon sélective dans des conditions d'usage différentes, c'est pourquoi la forme et la matière des produits prohibés appellent spontanément la métonymie ou la synecdoque. Ce n'est qu'à propos des modes de consommation et des effets qu'on peut constater des créations métaphoriques en particulier utilisant les formes verbales, empruntées de l'anglo-américain. On a déjà mentionné pour d'autres raisons la série de transpositions métaphoriques désignant l'évolution physique et psychique du toxicomane; comme p.ex: *se fixer, flasher, avoir un flash, flipper, planer, faire un trip, avoir le ticket, se défoncer, être stone, se speeder, se destroy, être dans le cosmos, sevrer*, etc.

Si le toxicomane arrive à renoncer à la consommation, à (se) sevrer, cette privation peut être totale et brutale. L'expression anglaise *stop cold turkey*, désignant cette sorte de sevrage de la drogue excluant toute progression, est calquée en français par l'expression *arrêter le poulet froid*, issue probablement de la combinaison des locutions figées "avoir la chair de poule" et "avoir le froid sur le dos". Ces expressions existent aussi et avec le même sens dans le hongrois: "libabőrös" ("avoir la chair de poule") et "hideg futkos a hátán" ("avoir le froid -qui court dans tous les sens- sur le dos"). La création de ces phrasèmes peut être due au fait que la peau du drogué luttant avec les signes de sevrage est trempée de sueurs froides et accompagnée de "chair de poule" qui ressemble à la peau d'une dinde dénudée et refroidie, c'est-à-dire à celle d'une dinde plumée (ou celle d'autres volailles, comme de l'oie, de la poule ou du poulet). Mais l'origine de la connotation du sevrage sans préparation de la collocation narcotique "cold turkey" peut provenir tout simplement du fait qu'un plat froid de dinde ne demande aucune préparation pour être servi...

La médecine constate d'ailleurs les signes de "chair de poule" également sur les cadavres, ainsi cette expression peut éventuellement faire allusion à la réaction de panique face à la peur de la mort du toxicomane, vu que le consommateur est conscient des conséquences mortelles du sevrage brutal.

L'argot des toxicomanes hongrois adapte le calque *pulyka* ("dinde") du mot anglais *turkey* à partir de la locution anglaise originale *stop cold turkey*, probablement grâce à la transposition fondée sur le lien entre la couleur de la dinde ("rouge comme la dinde" = "pulykavörös"), et celle du visage du toxicomane devenu rouge en conséquence de la congestion des organes intérieurs due à l'état d'agitation. On a créé une expression hybride anglo-hongroise en gardant en partie la locution anglaise *turkeyn lenni* ("être turkey", "être dinde") pour exprimer l'apparition de l'ensemble des signes de sevrage.

Suivant les exemples pris dans les trois langues nous pouvons constater que

ce phénomène n'est pas spécifique pour telle ou telle langue : la notion médicale désignant l'effet provoqué initialement par le froid, ou la peur, "la chair de poule" (en anglais "goose bumps" = chair d'oie, tout comme en hongrois "libabőr" = chair d'oie) comparable à la peau cachée sous les plumes des volailles, est intégrée dans la langue commune d'abord comme le synonyme du froid, ensuite comme celui de la peur. Jadis le "poulet" incarnait la peur, la faiblesse : on en veut pour preuve la locution anglaise "chicken livered" ("avoir le foie de poulet" = "être lâche"), ou la locution française "faire la poule" dans le sens de "s'enfuir". Les symptômes de la peur intensive sont accompagnées de signes de "chair de poulet" ("csirkebőr"), expression particulière à certaines régions hongroises.

### En guise de conclusion

Une étude portant sur les ressemblances entre l'argot des toxicomanes français et hongrois m'a paru pertinente en observant, au cours de mes recherches, les correspondances de ce sociolecte dans les deux langues en question. Ces observations m'ont conduit à constater qu'un grand nombre de termes se retrouvent à la fois dans l'argot des toxicomanes français et hongrois, et aussi que certains termes de cet argot spécialisé semblent faire partie d'une „langue internationale”.

A travers les exemples présentés ici, recueillis et triés à partir des témoignages et documents authentiques, sans prétendre à l'exhaustivité, on a pu établir des tendances analogues de l'adaptation des lexèmes anglo-américains dans les langues française et hongroise. Sur les champs très larges de la création lexicale de l'argot des toxicomanes l'adaptation des termes étrangers -notamment ceux anglo-américains- occupe un domaine important. Les unités lexicales se sont intégrées dans la langue réceptive soit sans modification, c'est-à-dire sous leur forme originale, soit sous leur forme calquée. Dans les deux cas on rencontre de nombreuses formes dérivées où des affixes diminutifs, hypocoristiques rares ou inexistantes dans la langue commune s'ajoutent aux termes étrangers originaux ou à leur variante calquée. De nombreux exemples prouvent que les modes de création lexicale se mêlent dans la majorité des cas, par conséquent on trouve rarement des méthodes de création pures.

Si l'on a constaté la prédominance dans les deux langues des emprunts à l'anglais ou à l'anglo-américain, on peut dire que cela relève d'une pratique quasi internationale et concerne tous les registres de la langue, pas seulement l'argot. Pour les romanistes il est certainement regrettable que l'argot ne puise plus aussi largement qu'auparavant dans les fonds anciens tels que le latin, l'ancien français, le provençal ou les dialectes pour enrichir son vocabulaire, mais, suivant le développement technique, économique et social, il réserve la préférence aux emprunts à l'anglo-américain qui influence depuis ces dernières décennies tous les modes d'existence de la majorité des pays, et la France

aussi bien que la Hongrie ne sont pas étrangères à ce processus. De même, les langues des pays voisins qui ont parfois fourni au français ou aux autres langues des mots venant enrichir son lexique, ne sont plus autant sollicitées.

L'étude des procédés de création argotiques, aussi bien sémantiques que formels, m'a permis de mettre en évidence qu'au-delà de l'aspect crypto-ludique, bien évidemment affirmé, c'est la grande richesse et la grande créativité de cette forme langagière qui est partout à l'oeuvre, dans la création de figures telles que la métaphore et la métonymie, comme dans la multitude des synonymes, particulièrement remarquable dans certains domaines. Les procédés formels ne sont pas à exclure de ce foisonnement créatif puisque les inventions lexicales utilisent les affixes propres à l'argot ou existant dans la langue commune, pour créer sans cesse des mots originaux. Cette richesse du langage argotique remonte, du reste, à une ancienne tradition, de même que l'aspect crypto-ludique que j'ai pu mettre en évidence ici.

Tout cela démontre la créativité infinie des argotiers et des utilisateurs de l'argot des toxicomanes, dont la motivation pour la rénovation de la langue est similaire dans chaque pays. En observant certaines langues nous pouvons découvrir des analogies dans l'utilisation de leur langage, car il est évident que l'espace d'utilisation de la langue des créateurs est le même : ils parlent un langage commun, ils ont des problèmes, des souffrances, des peurs communs. Ainsi il n'est pas difficile de trouver les variantes équivalentes dans les deux langues, variantes grâce auxquelles, partout où ils sont, les toxicomanes s'efforcent d'atténuer la dure réalité, et de formuler un état leur permettant d'échapper au quotidien.

L'examen lexical du vocabulaire du trafic de la drogue et de la toxicomanie pourrait paraître parfois plus scientifique (professionnel ou technique) que linguistique, mais on pourrait dire qu'ici nous entrons dans un domaine interdisciplinaire. En effet, quand on parle de stupéfiants, on touche non seulement à des catégories linguistiques, mais aussi à des disciplines scientifiques et à des catégories sociales de consommateurs. D'autre part, l'examen de ce domaine ne peut se passer de l'analyse scientifique et les trafiquants eux-mêmes manipulent ce vocabulaire spécialisé, c'est pourquoi le lexique des stupéfiants et du trafic de drogue combine à la fois l'argot et des mots propres aux sciences. Ainsi il paraît évident qu'on ne peut plus examiner l'argot comme auparavant, d'un point de vue purement linguistique. Il faut aujourd'hui prendre en considération également son aspect sociologique et/ou souvent ses côtés professionnel et technique, -quoi qu'en pensent certains scientifiques (y compris un bon nombre de linguistes...), ce "bas-langage" qu'est l'argot, a parfois à voir avec le vocabulaire des sciences (pour les questions de l'effet de ces drogues qui relèvent du domaine médical), et les conséquences d'ordre social poussent inévitablement les "toxicos" aux marges de la société.

Étant donné que c'est un domaine difficilement pénétrable et incompréhensible aux

non-initiés, les recherches linguistiques sont difficiles, d'autant plus que le contexte même où ce lexique s'exprime, est souvent inintelligible. Cependant le linguiste-sociologue attache une grande importance à ce sociolecte, vu que le langage des toxicomanes porte des informations sur l'origine des termes utilisés : informations sur le monde étrange où les argotiers vivent, sur la mentalité, sur la vision du monde qui est la leur.

Tableau trilingue récapitulatif représentant les analogies des termes argotiques des toxicomanes adaptés de l'anglo-américain		
anglo-américain	français	hongrois
acid-party	acide-partie	eszidparti
artillery	artillerie pétard	- /puska ('fusil')/pisztoly ('pistolet'), revolver ('revolver')/csúzli ('lance-pierre')/ fegyver (arme)/ stukker ('flingue')/ rakéta ('raquette')/lőszer ('munition')
business	business	biznisz
caroline	carole	karola
coke	coke/coco/coca	kó/kóla/kok/koki/kokó/koksz/csocki/csoki ('chocolat')/ká/kakaó ('cacao') kokózik ('prendre du coco')
dealer/deal(n/v)	dealer/dealer	dealer/díler/anyagos ('spécialiste de matières')/árús ('marchand')/anyagárús ('marchand de matières')/cuccos ('spécialiste d'affaires')
destroy (n/v)	(se) destroy	-
dope (n/v)	(se) doper	bekábózik ('se droguer')
fix (n/v)	(se) fixer	- /belő ('se faire tirer')
flash (n/v)	flasher/avoir un flash	fles(s)el ('se faire un flash')
flip (n/v)	flip(p)er	flip(p)el ('se faire un flip')
harry	-	herold
helen	helene	helga
herb/grass	herbe/gazon	grász/fű ('herbe')/gyep ('gazon')/füvi, füvecske ('petite herbe') (be)füvezik ('s'enherber')
heroin	hero/H	há/heró/herót/ /hercsó/hercsi/herka/ herbária/hering('hareng')/hernyó ('chenille')
joint	joint	joint/dzsoint/dzsodzsi/dzsodzsosz/dzsodzsó
junky/junkie	junky/junkie/junkee	junkie/dzsánki/ dzsunki
Mary Jane/marijane	marie-jeanne	mari/ mariska/marcsi/marcsa/maresz (variantes diminutives de Marie)
material	matière/matos	matéria/anyag ('matière')/árú ('article')/szer ('produit')/cucc ('affaire')/téma ('thème')
overdose	overdose/OD/(surdose/surdosage)	- / túlszív, túlló ('surinhaler', 'surtirer')
packet	paquet	pakett/pakk/csomag ('paquet')/batyu ('baluchon')/cucc ('affaire')/cuccocska ('petite affaire')

**Tableau trilingue récapitulatif représentant  
les analogies des termes argotiques des toxicomanes adaptés de  
l'anglo-américain**

anglo-américain	français	hongrois
pusher	pusher	pusör
rave-party	rêve-party/rêve-partie/soirée-rave/soirée de rêve	rave-ület / révület ('transe')/ rave-észek / révészek ('passeurs de port')
shit	shit/chit/merde	-
shoot (n/v)	(se) shooter	- /belő ('se faire tirer')
smoke (n/v)	smoker	- /szív ('inhaler', 'aspérer' = 'fumer')
sniff (n/v)	sniffer	- /szív ('inhaler', 'aspérer')
(white) snow	blanche neige	- /fehér hó ('neige blanche')/ hófehér ('blanc comme neige')
speed (n/v)	speeder	speed/szpid/gyorsító ('accélérateur') szpídel/gyorsul ('s'accélérer')/ /gyorsít ('accélérer')/motorozik ('faire de la moto')
stone (n/v)	être stone	sztondul ('se faire stone')
stop cold turkey	arrêter le poulet froid	turkeyn lenni ('être dinde')
sugar	sugar/sucre	cukor ('sucre')/porcukor ('sucre en poudre')
tea	thé	tea/teázik ('prendre du thé')
ticket	ticket/ avoir le ticket	tikett/jegy ('ticket')
(bad) trip	trip(p) voyage faire un (bad) trip/voyager/faire un voyage/planer/être dans le cosmos	trip/trinyó/trikó ('T-shirt')/ utazás betrippezik ('se faire un trip')/ utazik ('voyager')/lebeg ('planer', 'flotter')/repül ('voler')/el/száll ('s'envoler') utazó ('voyageur')/asztronauta ('astronaute')

#### Bibliographie

- Bally, Ch. 1951. *Traité de stylistique française*, Troisième édition, Volume I., Paris: Librairie C. Klincksieck.
- Blanche-Benveniste, C. 2000. *Approches de la langue parlée en français*. Paris : Ophrys.
- Calvet, L-J. 1993. *L'argot en 20 leçons*. Paris : Payot.
- Calvet, L-J. 1993. *La sociolinguistique*. Paris : PUF.
- Calvet, L-J. 1994. *L'Argot*. Paris : PUF.
- Carpentier Chloé-Costes, J-M. 1995. *Drogues et Toxicomanies*. Paris : DGLDT-OFDT.
- Colin, J-P. 1996. *Les argots: noyau ou marges de la langue?* Besançon : Université de Franche-Comté.
- Csikós, K. 1999. *Heroinból kukac?* Szeged : Juhász Gyula Tanárképző Főiskola.
- Dubois, J. 1994. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- François-Geiger, D., Goudaillier, J-P. 1991. *Parlures argotiques*. Paris : Langue française, No 90.
- Heiter, S. 2001. *Drogcsapda*. Budapest : Paginarum Kiadó.
- Józsa, B. 1995. *A magyarországi kábítószer-fogyasztók szlengje*. Debrecen : KLTE.
- Lenoble-Pinson, M. 1991. *Anglicismes et substituts français*. Paris : Duculot.
- Mátételki-Holló, M. 2000. *Étude lexicologique de l'argot policier et criminel français* (Thèse de doctorat). Budapest : ELTE.
- Voirol, M. 1989. *Anglicismes et anglomanie*. Paris : Presse et Formation CFPJ.

# Synergies Espagne n°6/2013



*Formation linguistique  
et Didactique  
des langues*





## Charles Bally et Ferdinand Brunot<sup>1</sup>



**Annick Englebert**

Université Libre de Bruxelles, Belgique

Annick.Englebert@ulb.ac.be

Reçu le 29-12-2012/Accepté le 14-03-2013

### Résumé

À la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, entre comparatisme et structuralisme, Charles Bally et Ferdinand Brunot se donnaient comme objectif, chacun à sa manière, de renouveler intégralement la grammaire française et son enseignement. Au plan de la grammaire, malgré une volonté commune d'innovation, leurs positions par rapport à la diachronie et à la méthode historique seront radicalement opposées. Ainsi en est-il également de leurs positions sur l'enseignement du français, qui si elles partent de cette même volonté de tout réorganiser et s'unissent dans le rejet de la tradition, bifurquent sur les moyens et méthodes à mettre en œuvre.

**Mots-clés :** Charles Bally, Ferdinand Brunot, diachronie, grammaire du français, enseignement du français

### Charles Bally y Ferdinand Brunot

### Resumen

En la encrucijada entre los siglos XIX y XX, entre comparatismo y estructuralismo, Charles Bally y Ferdinand Brunot se fijaron como objetivo, cada uno a su manera, renovar completamente la gramática francesa y su enseñanza. En el plano de la gramática, a pesar de una voluntad común de innovación, sus posiciones se opondrán radicalmente sobre la diacronía y el método histórico. Lo mismo ocurre con sus planteamientos sobre la enseñanza del francés, que aunque parten de una misma voluntad de reorganizarlo todo y coinciden en el rechazo a la tradición, se oponen en cuanto a los medios y métodos a implantar.

**Palabras clave:** Charles Bally, Ferdinand Brunot, diacronía, gramática del francés, enseñanza del francés

### Charles Bally and Ferdinand Brunot

### Abstract

At the turn of the 19th and 20th centuries, between comparatism and structuralism, Ferdinand Brunot and Charles Bally aimed, each one in his own way, to fully refresh French grammar and teaching. In the context of grammar, despite their common will to innovation, their positions in relation to diachrony and historical method were radically different. So were also their positions on the teaching of French. Here, although sharing the same will to reorganize everything and the same rejection of tradition, both Brunot and Bally diverge in dealing with the means to be used and the methods to be

<sup>1</sup> Nous appliquons systématiquement à notre texte les recommandations orthographiques de 1990.

implemented.

**Keywords** : Charles Bally, Ferdinand Brunot, diachrony, French grammar, teaching of French

### Introduction

À la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, l'émergence de nouvelles disciplines (la sociologie, la psychologie, l'anthropologie...) provoque une rupture épistémologique dans les sciences humaines. Dans le domaine de ce que l'on appelle aujourd'hui les sciences du langage, à travers la brèche ouverte par le *Cours de linguistique générale* de Saussure, la grammaire française, « entre comparatisme et structuralisme » (Huot, 1991), cherche de nouvelles voies. C'est dans cette période d'entre-deux que vont œuvrer Charles Bally et Ferdinand Brunot, deux linguistes que tout semble devoir opposer – Bally, élève, puis successeur de Saussure, sur lequel le maître laissa une empreinte indélébile et Brunot, qui « s'engageait dans une voie exactement opposée à celle qu'ouvraient les travaux des successeurs de Saussure » (Arrivé, 1967 : 40) – mais que rapprochent pourtant un indéfectible attachement à la langue française et une commune volonté d'en renouveler la description grammaticale.

L'engagement scientifique de l'un et l'autre, l'ampleur de leurs travaux, l'abondance des données linguistiques qui les sous-tendent imposent à qui veut entreprendre de les mesurer l'un à l'autre en quelques pages une nécessaire sélection, sous peine de se trouver confiné à formuler des banalités et propos superficiels ; nous nous limiterons donc ici à l'examen, dans les travaux de Bally et Brunot, d'une part de l'un des éléments déclencheurs du nouveau linguistique au début du XX<sup>e</sup> siècle, à savoir le concept de *diachronie*, auquel Saussure va désormais opposer celui de *synchronie*, et d'autre part d'une préoccupation présente dans les travaux de l'un aussi bien que dans ceux de l'autre, à savoir l'enseignement de la langue.

### La diachronie

Bally et Brunot se distinguant d'abord et avant tout l'un de l'autre par leur rapport à Saussure, étroit pour Bally, inexistant pour Brunot, la place de la diachronie dans leurs travaux respectifs est sensiblement divergente.

### Charles Bally et la diachronie

Sur le plan des développements théoriques, c'est-à-dire de la linguistique générale, la diachronie est la grande absente de la réflexion linguistique de Bally. Dans le contexte de la linguistique générale de Saussure et de la proximité de Bally par rapport à Saussure, une telle absence n'a rien pour surprendre. Car après avoir placé le linguiste devant la dichotomie *langue / parole* et encouragé au développement d'une

linguistique de la langue, Saussure avait superposé à cette dichotomie une dichotomie *synchronie / diachronie* plaçant la diachronie du côté de la parole : « Tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole. » (1974 : 138). Un linguiste imprégné de l'enseignement saussurien – et Bally le fut indiscutablement, bien que sans servilité – ne pouvait être que synchronicien. On ne s'étonnera donc pas que la diachronie ne soit présente dans les théorisations de Bally que sous la forme d'allusions à ce qu'il appelle la « méthode historique » (par exemple 1965 : 66, 72-74).

De manière tout à fait cohérente par rapport à ses positions de théoricien de la linguistique, Bally fut aussi exclusivement synchronicien sur le plan des applications pratiques, c'est-à-dire sur le plan de la linguistique française. Ici encore, c'est Saussure qui dicte la marche à suivre : « Un état absolu se définit par l'absence de changements, et comme malgré tout la langue se transforme, si peu que ce soit, étudier un état de langue revient pratiquement à négliger les changements peu importants » (1974 : 142).

Toutefois sur ce plan de ce qu'on appelle de nos jours linguistique appliquée, l'attachement exclusif de Bally à la synchronie est peut-être plus surprenant, quand on sait l'orientation spécifique qu'il a donnée à sa description de la langue française. En effet, que ce soit dans ses études vouées à la stylistique ou dans son projet de *Dictionnaire idéologique* (qu'il n'a pas pu mener à bien mais sur le programme duquel il revient régulièrement dans ses publications et sa correspondance – cf. Amacker, 1991), ce sur quoi se centre l'attention de Bally, c'est la *pluralité des moyens d'expression* (1909, notamment), ce sont les infinies variations des moyens d'expression de la langue qu'il appelle *stylistique*. Et avec presque un siècle de recul, on peut s'étonner qu'un linguiste qui s'intéresse autant à la langue parlée qu'à la langue écrite, à l'argot qu'à la « langue commune », à la langue technique qu'à la langue littéraire, à la langue soutenue qu'à la langue familière, qu'un linguiste aussi viscéralement attaché à l'étude des variations des moyens d'expression de la langue française (on serait même tenté de dire « de toutes les langues françaises »)... soit resté si insensible à la variation diachronique de la langue. Alors qu'en d'autres endroits, Bally avait su prendre quand il le fallait ses distances d'avec le modèle saussurien, sur le plan de la diachronie sa fidélité est exemplaire, ce qui avec un siècle de recul nous paraît d'autant plus surprenant que les positions de Saussure sur la diachronie sont loin de faire l'unanimité et sont aujourd'hui encore au cœur des débats de la sociolinguistique, qui tente d'intégrer les variations diachroniques au sein d'une théorie globale de la variation (« théorie des dia- »).

Le cadre saussurien n'explique peut-être pas tout. L'ambition du programme que s'était fixé Bally vient probablement en contrepoint. Le *dictionnaire idéologique* et la *systematique des moyens d'expression* qu'il projetait de réaliser en 1912 (correspondance citée par Amacker, 1991 : 123) n'ont jamais vu le jour ; le double projet était

de taille et on peut légitimement se demander si arrivé au bout de l'un et l'autre, le fin linguiste que fut Bally ne se serait pas à un moment ou un autre trouvé confronté à l'évidence diachronique et n'aurait pas été amené à se repositionner par rapport à la vision saussurienne de la diachronie.

### Ferdinand Brunot et la diachronie

Le synchronicien que fut Bally ne pouvait que s'en prendre, à la lecture de *La Pensée et la Langue*, à un Brunot qui « fait de l'histoire à presque chaque page de son livre » (1922 : 127) et à une méthode historique qui « a pour effet de mettre partout plus d'analyse que n'en comporte le fonctionnement de la langue » (1922 : 130).

Il est vrai que, si l'on excepte sa dissertation doctorale (consacrée à la *doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desportes*), c'est par le biais de la diachronie que Brunot est entré en linguistique, avec dès 1887 la publication d'un *Précis de grammaire historique de la langue française*. Un *Précis* qu'il renia certes par la suite (pour des raisons sans doute plus pédagogiques que linguistiques – cf. *infra*), mais pour se lancer dans ce qui restera son œuvre-maitresse, sa « monumentale » *Histoire de la langue française, des origines à 1900* (dont on trouve les prémisses dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française, des origines à 1900* de Petit de Juleville). *La Pensée et la Langue* est de fait la seule description synchronique (à moins de considérer comme telles ses « méthodologies » – cf. *infra*) qu'ait livrée de la langue française cet homme tout entier voué à son histoire et qui n'a jamais su ni même simplement voulu se détacher de ce en quoi il était profondément enraciné.

Pourtant, tout en faisant « de l'histoire à presque chaque page de son livre », avec *La Pensée et la Langue*, Brunot rompt autant avec les pratiques étymologistes qu'avec les visées généalogiques de la grammaire historique et se pose, par un autre biais que Saussure, certes, indéniablement en novateur, notamment lorsqu'il dénie au latin la capacité à fournir au français un cadre descriptif adéquat et s'efforce de trouver la logique propre à la langue française par l'étude des moyens d'expression recensés dans la langue parlée comme dans la langue écrite. Le rejet du cadre descriptif du latin est l'une des plus grandes singularités de cette grammaire si férocement décriée par ses contemporains (le cas de Bally est loin d'être isolé, tant il est vrai que « Les grands changements ont pour principal résultat de provoquer des réactions d'une égale ampleur » – Bally, cité par Amacker, 1991 : 144) qu'on pourrait en oublier les évidentes qualités intrinsèques. À peine quinze ans après la parution de *La Pensée et la Langue* paraissait le *Bon Usage* de Grevisse, grammaire conformiste et bien pensante s'il en est, conservant et le cadre descriptif du latin et les traditionnelles catégories aristotéliennes du discours, la seule des grammaires qui virent le jour dans cette période d'entre-deux à être passée à la postérité – et en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, rares

sont encore ceux qui cherchent à s'affranchir du modèle latin pour décrire le français. Innovation et grammaire ne semble pas faire bon ménage, quel que soit le talent des innovateurs.

Si Bally ne fut pas le seul détracteur de *La Pensée et la Langue*, il en fut peut-être le plus virulent<sup>2</sup>. L'absence de clivage net entre synchronie et diachronie dans *La Pensée et la Langue* est ce sur quoi il formule les critiques les plus acerbes, principalement quand il s'en prend à la « méthode historique » adoptée par Brunot, c'est-à-dire à l'idée selon laquelle « Le passé explique le présent » (1922 : 127), alors que pour lui « un état de langage peut être envisagé en lui-même et pour lui-même, abstraction faite du passé » (1910 : 3).

En somme, ce que Bally reproche surtout à Brunot est de ne pas avoir su, entre synchronie et diachronie, choisir son camp, comme il l'a fait lui-même, dans le prolongement des enseignements de Saussure ; ce qui revient à dire, en quelque sorte, que Bally reproche à Brunot de n'avoir pas suivi Saussure. Mais c'est là une autre caractéristique de Brunot, de sa pensée et de ses travaux, que de ne s'être assujetti à aucun modèle théorique préexistant. Brunot a idéalisé d'une manière très personnelle ce que devait être une grammaire de la langue française, et dans cette idéalisation, la diachronie a nécessairement sa place.

Si la volonté d'innover en matière de grammaire est commune à Bally et Brunot, la méthode historique élève entre l'un et l'autre un mur infranchissable.

### L'enseignement de la langue

Dans les travaux de Bally et Brunot, linguistique et enseignement de la langue sont étroitement liés : la didactique va notamment leur permettre de critiquer le dispositif grammatical (cf. Chiss, 1995) et va devenir une voie d'entrée vers une grammaire « moderne », elle va servir leur volonté de « revisiter » la grammaire française.

### Charles Bally

La préoccupation pédagogique se manifeste très précocement dans les travaux de Bally, puisque son *Traité de stylistique française* (1909) se composait déjà d'un volume théorique et d'un volume d'exercices, suivant « pas à pas les explications de la partie théorique » (1909 : II, v), volumes dont Bally espérait qu'ils contribueraient « à donner une connaissance à la fois plus *vivante* et plus *rationnelle* du français d'aujourd'hui » (*ibid.* ; italiques dans le texte). Bally considérait que, par cet ouvrage, son objectif « serait atteint si le lecteur, une fois rompu à ce genre de recherches, sentait qu'il

---

<sup>2</sup> Cette virulence n'est pas le seul fait de Bally, qui sur ce plan n'eut d'égal que Brunot lui-même, qui ne se privait pas d'égratigner (le mot est faible) ses contemporains il suffit de lire l'introduction de *La Pensée et la Langue* pour se faire une idée de ses talents de polémiste, ou encore son pamphlet sur la Réforme de l'orthographe.

possède un instrument qui lui permette d'étudier par lui-même, non seulement les tendances dominantes et les ressources d'une *langue* particulière, mais aussi et surtout, la raison d'être et le mécanisme du *langage* en général. » (*ibid.*) ; on comprend ainsi que l'ouvrage était conçu comme une sorte de livre du maître, sensibilisant et formant le lecteur à une manière nouvelle d'appréhender la langue, en vue d'induire chez celui-ci une attitude différente vis-à-vis de la langue et des pratiques différentes en matière d'enseignement.

Par la suite, l'intérêt de Bally pour la pédagogie et la didactique du français se centrera davantage sur l'élève que sur l'enseignant et basculera du pôle de l'enseignement vers celui de l'apprentissage<sup>3</sup> ; sa réflexion, dispersée dans ses ouvrages, communications et conférences, empruntera alors essentiellement deux voies : celle des méthodes d'apprentissage du français et celle de la programmation de l'apprentissage du français à l'école.

Au plan des méthodes, Bally s'en prend essentiellement à la *méthode directe*. Cette méthode, née à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et imposée dans l'enseignement national français dès les premières années du XX<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>, constituait une approche de l'apprentissage d'une langue étrangère basée sur l'observation de l'acquisition de sa langue maternelle par l'enfant ; elle dérivait de la *méthode naturelle*, née à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle des travaux de François Gouin<sup>5</sup>, méthode qui prônait l'apprentissage d'une langue étrangère à partir de son usage quotidien, c'est-à-dire à partir de l'usage le plus proche de celui que l'apprenant fait de sa langue maternelle, en réaction à la *méthode traditionnelle*, dans laquelle les langues étrangères ne s'apprenaient pas différemment des langues mortes, l'apprentissage passant essentiellement par des exercices de traduction de textes littéraires.

Ce qui dérange principalement Bally dans cette *méthode directe* est le fait qu'il s'agit d'une méthode qui « en se fondant avant tout sur la langue parlée, favorise un mode d'expression aux dépens des autres » (1910 : 3). Or, l'intérêt de Bally se portait à la langue dans toutes ses variétés et dans toutes ses variations (cf. *supra*) et, au plan de l'apprentissage, Bally estimait que « l'étude raisonnée des divers modes d'expression

---

3 L'opposition terminologique entre enseignement (point de vue de l'enseignant) et apprentissage (point de vue de l'apprenant) est une opposition formalisée par la didactique moderne. Bally utilise principalement les termes enseignement et étude et il n'est pas toujours aisé de déterminer si et quand il fait la part du point de vue de l'enseignant et de celui de l'apprenant.

4 Dans une circulaire du 15 novembre 1901 (« Au lycée et au collège, les langues vivantes ne doivent pas être enseignées comme les langues mortes. On ne doit pas en faire un instrument de culture littéraire ou une gymnastique intellectuelle. Il faut employer la méthode qui donnera le plus rapidement et le plus sûrement à l'élève la possession effective de ces langues. *Cette méthode, c'est la méthode directe.* », cautionnée par un arrêté du 31 mai 1902 concernant les programmes d'enseignement des classes secondaires dans les lycées et collèges de garçons (cf. Puren 1988 : 94-97).

5 Dont, en 1880, son *Art d'enseigner et d'étudier les langues* (cf. Puren, 1988 : 108-114 pour un exposé plus détaillé).

est indispensable pour qui veut connaître la véritable physionomie d'une langue » (*ibid.*). La sélectivité de la *méthode directe* ne pouvait que contrecarrer le programme linguistique de Bally – on voit ici à quel point les vues linguistiques et didactiques de Bally sont étroitement imbriquées.

On s'étonnera peut-être que Bally ne se soit pas offusqué de l'application à l'apprentissage du français langue maternelle d'une méthode conçue pour l'apprentissage des langues étrangères. Quelques précisions contextuelles s'imposent ici. Si les propos que Bally tient au sujet de l'enseignement/apprentissage du français dans ses différents travaux concernent presque exclusivement l'enseignement du français langue maternelle (et ce qui vaut ici pour Bally vaudra aussi plus loin pour Brunot), il faut se souvenir que dans le contexte de l'époque, cette langue dite *maternelle* est, bien souvent encore, une langue étrangère pour des enfants qui, malgré les méthodes répressives mises en place au XIX<sup>e</sup> siècle, une fois sortis de l'école, restent confrontés, dans leur milieu familial, à la vivacité des dialectes et dont le dialecte constitue parfois la seule réalité linguistique connue au moment de l'entrée à l'école. En tout état de cause, il est surtout question ici de l'apprentissage d'un français *supposé* langue maternelle. Dans un tel contexte, que l'on applique à l'apprentissage de la langue dite *maternelle* une méthode d'apprentissage conçue pour les langues étrangères a d'autant moins de quoi heurter que ladite méthode se veut une imitation du mode de fonctionnement de l'apprentissage de la langue maternelle.

Nous avons dit que Bally s'intéresse non seulement aux méthodes d'apprentissage du français mais encore à la programmation de l'apprentissage du français à l'école. L'intérêt que porte Bally à la programmation de l'enseignement du français à l'école part d'un constat relatif aux contenus d'enseignement : « La plupart des pédagogues se demandent ce que l'élève doit savoir et ce qu'il peut ignorer. Ne vaudrait-il pas mieux chercher par où il faut commencer et quel est l'ordre naturel des acquisitions ? » (1965 : 134). Partant de l'idée que dans l'apprentissage du français « rien ne doit être sacrifié, pourvu que tout soit mis à sa place » (1965 : 143), Bally va planifier l'enseignement du français à l'école (du niveau élémentaire au niveau universitaire). Estimant, à propos de la grammaire, qu'« [...] on ne gagne rien à la faire intervenir trop tôt » (1965 : 137) et partant du constat que « Puisque les mots sont faciles à saisir, à assimiler, à grouper, c'est par eux qu'il faut commencer » (*ibid.*), il va prôner, au niveau élémentaire, un enseignement dont la langue de l'écolier soit le point de départ (1965 : 138) et qui soit strictement axé sur l'apprentissage du vocabulaire, fondé sur un « jeu incessant de rapprochements et d'oppositions » (1965 : 139).

Une fois le vocabulaire acquis, la grammaire pourra intervenir, au niveau secondaire. Qu'on ne se méprenne toutefois pas ici sur ce qu'il y a lieu d'entendre par *grammaire*.

Bally rejette la « tradition desséchante [...] qui prétend expliquer tout le langage par la logique » (1910 : 7) – un rejet que l'on trouvera partagé par Brunot ; quand il nous parle ici de grammaire, il s'agit d'une transposition à la grammaire de la méthode « établie à l'aide du vocabulaire » (1965 : 141), transposition dont il donne d'ailleurs quelques exemples, par exemple lorsqu'il traite parallèlement les nuances qui séparent évincer un rival de *se débarrasser d'un rival* et celles qui séparent *Que ne le disiez-vous ?* de *Pourquoi ne le disiez-vous pas ?* (ibid.) ou *je viens !* de *je vais venir !* ou *je viens à l'instant !* (1965 : 142).

Dans ce programme, l'apprentissage d'une langue étrangère viendra ensuite : « L'étude d'une seconde langue est stérile tant qu'on n'a pas remué en tous sens la langue maternelle ; si, au contraire, l'allemand, l'anglais, le latin ou le grec arrivent à leur heure [...], ils poussent à mieux connaître la langue maternelle [...] » (1965 : 143).

Bally prévoit encore une place à l'étude de la grammaire historique, qui surviendra à un moment « qui diffère dans chaque cas », pour permettre au maître de montrer « comment, dans le passé, et à des instants très divers du passé, un signe unique et à sens unique a bifurqué dans des directions divergentes » (ibid.).

Il prévoit enfin un enseignement universitaire de la linguistique qui ne soit plus seulement axé sur la grammaire historique et donne sa pleine reconnaissance à l'étude synchronique de la langue (1910 : 3).

Qu'a retenu la postérité de ce programme ? Rien au niveau de l'enseignement élémentaire du français langue maternelle où on continue de faire trop de grammaire et trop tôt et où on continue de pratiquer une grammaire où la logique prévaut (il n'y a guère que dans le domaine de l'enseignement des langues « vivantes », c'est-à-dire dans une perspective d'apprentissage des langues étrangères que des méthodes ont vu le jour écartant, parfois radicalement, l'enseignement de la grammaire). Rien au niveau de l'enseignement secondaire, où la grammaire, supposée acquise au niveau élémentaire, perd progressivement droit de cité. Quant à l'apprentissage des langues étrangères, il prend place de plus en plus précocement dans le programme scolaire, soutenu en cela par les travaux de la neurolinguistique et la psycholinguistique. En somme, il n'y a guère que l'université qui ait entendu Bally et se soit mise à l'heure de la synchronie pour délaisser une diachronie qui semble bel et bien avoir fait son temps.

### Ferdinand Brunot

La réflexion de Brunot sur l'enseignement du français semble d'emblée plus structurée que celle de Bally, puisque, outre une *Méthode de la langue française* (1905-1911), réalisée en collaboration avec Nicolas Bony, on doit à Brunot un *cours de*

*méthodologie*<sup>6</sup>, dont le titre est révélateur de la volonté semblablement novatrice de Brunot : *L'enseignement de la langue française : ce qu'il est, ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire* (1909). La préoccupation pédagogique et didactique est en outre présente dans ses travaux d'une manière aussi diffuse qu'elle l'est dans les travaux de Bally ; elle est notamment présente aussi bien dès son *Précis de grammaire historique de la langue française* et l'est toujours dans *La Pensée et la Langue*.

Dans son *Précis de grammaire historique de la langue française*, Brunot adopte sur l'enseignement de la langue française des vues pédagogiques conservatrices auxquelles il renoncera par la suite, ce qui le conduira à renier son *Précis* : s'il n'y nie pas l'intérêt d'une grammaire « moderne », il y développe l'idée que cette approche « moderne » de la grammaire risque de mettre en cause la norme scolaire et qu'il est préférable de « finir et non commencer par là » (1887 : vi).

Les vues novatrices de Brunot en matière d'enseignement se mettront en place graduellement et empiriquement ; son ouvrage *La Pensée et la Langue* en représente l'aboutissement, la théorie qui répond à des pratiques que Brunot a pu observer dans le cadre des cours de langues vivantes (il dirigea en effet les cours de l'Alliance française entre 1894 et 1904). On a vu que cet aboutissement théorique conduit Brunot à rejeter le cadre descriptif du latin traditionnellement adopté dans les grammaires du français et dont il relève l'inadéquation ainsi que l'attirail terminologique qui l'accompagne. Les traditionnelles « parties du discours » ne sont pas épargnées, sur le nombre desquels « on n'a jamais pu se mettre d'accord » (1953 : xiv). Comme chez Bally, théorie grammaticale et pédagogisation de la grammaire sont étroitement liés.

Les titres et sous-titres des ouvrages de Brunot le dénoncent clairement, les préoccupations didactiques de Brunot sont centrées sur des questions de méthode, voire de méthodologie. Brunot pointe comme Bally la *méthode directe*, c'est-à-dire dans son esprit la *méthode naturelle*, tout en reconnaissant ce qu'il doit aux praticiens de cette méthode avec lesquels il lui a été donné de travailler. La méthode qu'il y oppose dès 1905, avec la collaboration de Bony, est fondée sur deux idées directrices, l'une linguistique, l'autre didactique. Première idée directrice : seule la grammaire « moderne » peut rendre opératoire l'enseignement grammatical scolaire (Brunot opère ici un virage à 180° par rapport au *Précis* – cf. *supra*) ; comme Bally, il rejette une grammaire qui serait une forme de la logique (cf. le titre du chapitre V de la *méthode* « La grammaire ennemie de la logique – la logique ennemie de la grammaire » – 1909 : 45), au profit d'une grammaire qui serait une « science d'observation » (1909 : 52). Seconde idée directrice : « La grammaire ne doit pas être enseignée pour elle-même. L'enfant vient

6 Le terme *méthodologie* est aujourd'hui sorti de l'usage français mais subsiste dans l'usage belge où il désigne toujours la partie de la science de l'éducation qui touche aux méthodes d'enseignement.

à l'école primaire pour apprendre la langue. » (1909 : 53-54) – on voit ici que chez Brunot, enseignement de la langue et enseignement de la grammaire se confondent (même s'il nous dit que « L'école doit enseigner le français, non la grammaire. » – 1909 : 53), ce qui n'était pas le cas chez Bally pour qui le clivage était très clair ; mais l'un et l'autre se rejoignent dans le rejet de la logique et de la méthode déductive et dans l'idée qu'il ne faut pas faire de la grammaire pour faire de la grammaire. À partir de ses deux idées directrices, Brunot s'attache à élaborer une méthode qui permette à l'enfant d'apprendre à comprendre et à s'exprimer en français, adoptant avant la lettre une approche communicative résolument moderne :

*Apprendre la langue, c'est se mettre en état, d'une part, de tout lire, de tout entendre, sans que rien vous échappe de la pensée d'autrui, et, d'autre part, de tout exprimer, soit en parlant, soit en écrivant, sans que rien de votre propre pensée échappe à autrui. (1909 : 55).*

Dans la *méthode Brunot-Bony*<sup>7</sup> (1905-1911), la leçon de grammaire est intégrée au cours de langue et coordonnée aux leçons de lecture, de vocabulaire, de récitation, de dictée ou encore de rédaction. Au plan méthodologique, chaque leçon de grammaire suit un déroulement canonique en trois phases :

1. une phase *Exemple* s'appuie sur les productions, orales, des élèves, conduits à l'observation grammaticale « par l'oreille » (1909 : 139)
2. une phase *Explication* relève strictement de la méthode inductive, puisqu'il s'agit de donner aux élèves l'impression qu'ils découvrent par eux-mêmes et en eux-mêmes ce qu'on cherche à leur apprendre :

*Quand je dis : mon frère est grand ou ma sœur est grande, le verbe est ne change pas; pourtant dans la première phrase, il a un sujet masculin : frère, et dans la seconde, il a un sujet féminin : sœur. Le verbe ne s'accorde donc pas en genre. Mais si je dis : mes frères sont grands, le verbe change, parce que son sujet mes frères est au pluriel : le verbe sont se met aussi au pluriel. (1905 : 43).*

3. une phase *Leçon* proprement dite consiste en la formulation de la « loi » :

*Le verbe ne s'accorde pas en genre.*

*Le verbe s'accorde en nombre avec son sujet. (ibid.)*

Comme le souligne Henri Besse, la *méthode Brunot-Bony* « s'apparente à nombre d'options répandues dans la didactique actuelle des langues, en particulier non maternelles » (1995 : 61). Besse met d'ailleurs partiellement sur le compte d'une

---

<sup>7</sup> *Méthode Brunot-Bony* est le titre courant choisi par l'éditeur, Armand Colin, pour les volumes de la *Méthode de langue française*.

inadéquation à l'apprentissage de la langue maternelle l'effet limité que connut la méthode de Brunot ; c'est oublier toutefois que dans le contexte de l'époque « le français est comme une langue étrangère pour les enfants de France » (Brunot, cité par Besse, 1995 : 55) et que dans un tel contexte, l'apprentissage de la langue dite *maternelle* ne peut que s'apparenter à celui des langues étrangères – ce que nous avons déjà souligné à propos de Bally. On retiendra plutôt de l'analyse par Besse de l'insuccès de la *méthode Brunot-Bony* la position inconfortable dans laquelle cette méthode place le maître pour tout ce qui touche à l'acquisition de l'orthographe (1995 : 63-64), d'une part, et, d'autre part, la difficulté de mettre la méthode inductive en œuvre en classe (1995 : 68) – une question toujours d'actualité.

Contrairement à Bally, Brunot s'appesantit assez peu sur la programmation de l'enseignement de la langue, ou alors d'une manière bien plus globale que ne le fait Bally, puisqu'il plaide pour une réorganisation d'un système scolaire (du primaire à l'universitaire) où une place centrale serait assurée au français. L'échelonnement de la *méthode Brunot-Bony* de la 2<sup>e</sup> année du cours élémentaire au cours supérieur de l'enseignement élémentaire (« primaire » dans la terminologie de Brunot) nous montre toutefois qu'on est loin de l'idée de Bally selon laquelle il faut retarder l'enseignement de la grammaire pour ne l'introduire qu'au niveau secondaire de l'enseignement et à la question de savoir *quand* il faut commencer à enseigner la grammaire, Brunot substitue celle de savoir *comment* il faut enseigner la grammaire – et on a vu qu'à cette question Brunot donne une réponse en terme de grammaire « intégrée », pour reprendre ici la terminologie didactique actuelle.

### **Pour conclure**

Il s'est révélé relativement aisé de confronter Bally et Brunot et, d'une manière assez prévisible, de les renvoyer dos à dos sur le point de la diachronie, tant les positions de l'un et de l'autre sont claires dans ce domaine, celles de Bally, saussurien irréversiblement tourné vers la synchronie, comme celles de Brunot, viscéralement attaché à l'histoire de la langue.

La confrontation est en revanche beaucoup moins aisée pour tout ce qui relève de l'enseignement de la langue, par rapport auquel l'un et l'autre se positionnèrent d'une manière plus nuancée, plus diversifiée et aussi plus dispersée, par des propos où il est parfois difficile de faire la part entre ce qui revient à l'enseignement de la langue et ce qui revient à l'enseignement de la grammaire – chez Brunot surtout. Même si sur ce terrain comme sur le précédent, Bally et Brunot vont une fois encore prendre des routes divergentes, on les retrouve parfois à la croisée des chemins : ils se rejoignent dans leur volonté commune de voir réorganiser l'enseignement du français de bout en bout, mais Bally rejette en bloc la *méthode directe* dont Brunot se dit clairement redevable ; ils se

rejoignent dans le rejet de l'apprentissage d'une grammaire guidée par la logique, mais Bally demande moins de grammaire et plus tard, alors que Brunot demande autant de grammaire (voire plus) mais mieux.

En définitive, Bally et Brunot ne se rejoignent pleinement que dans l'oubli où, « entre comparatisme et structuralisme », la linguistique moderne les a laissés tomber. Peut-être la didactique des langues vivantes les sauvera-t-elle – leurs préoccupations dans ce domaine et les réponses qu'ils ont tenté d'y apporter restent, un siècle après, d'une brûlante actualité.

### Bibliographie

- Amacker, R. 1991. Charles Bally et la stylistique. In : *La Grammaire française entre comparatisme et structuralisme : 1870-1960*. Paris : Armand Colin.
- Arrivé, M. 1967. « De F. Brunot à K. Togeby : regards sur quelques grammaires ». *Langages*, n° 7, pp. 34-57.
- Bally, Ch. 1909. *Traité de stylistique française*. Heidelberg : Winter / Paris : Klincksieck. [2 vol.]
- Bally, Ch. 1910. *L'étude systématique des moyens d'expression*. Genève : Eggimann.
- Bally, Ch. 1922. « La pensée et la langue ». *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, n° 22-23, pp. 117-137.
- Bally, Ch. 1965. *Le langage et la vie*. Genève : Droz. [3<sup>e</sup> édition ; 1<sup>re</sup> édition : 1926]
- Besse, H. 1995. « Ferdinand Brunot, méthodologue de l'enseignement de la grammaire du français ». *Histoire, Épistémologie, Langage*, XVII/1, pp. 41-74.
- Brunot, F. 1887. *Précis de grammaire historique de la langue française*. Paris : Masson.
- Brunot, F. 1905-1911. *Méthode de la langue française*, en collaboration avec N. Bony. Paris : Colin. [2 vol.]
- Brunot, F. 1905-1979. *Histoire de la langue française, des origines à 1900*. Paris : Colin.
- Brunot, F. 1909. *L'enseignement de la langue française : ce qu'il est, ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire*. Paris : Colin.
- Brunot, F. 1953. *La Pensée et la langue. Méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris : Masson. [3<sup>e</sup> édition revue ; 1<sup>re</sup> édition : 1922]
- Chiss J.-L. 1995. « À partir de Bally et Brunot : la langue française, les savants et les pédagogues ». *Histoire, Épistémologie, Langage*, XVII/1, pp. 19-40.
- Huot, H. 1991. *La Grammaire française entre comparatisme et structuralisme : 1870-1960*. Paris : Armand Colin.
- Puren, Ch. 1988. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris : Nathan.
- Saussure, F. de. 1974. *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

## Charles Bally, l'apprentissage des langues et le *Cadre Européen*



**Claire A. Forel**

Université de Genève, Suisse

claire.forel@unige.ch



Reçu le 29-03-2013/Accepté le 30-05-2013

### Résumé

La position de Ch. Bally sur l'apprentissage des langues étrangères n'apparaît pas, de prime abord, aussi favorable qu'on aurait pu le croire. Il semble même aller à l'encontre des buts affichés par le Conseil de l'Europe de dépasser les préjugés sur les langues étrangères et de favoriser la mobilité des personnes dans l'espace européen. Toutefois, on ne saurait accuser Bally de ne pas se préoccuper de la langue du voisin, pour reprendre l'expression de Comenius. Ce qui va intéresser Bally est le contraste avec d'autres langues, la prise de conscience de ce que sont les moyens linguistiques mis en oeuvre dans le maniement de n'importe quelle langue et le dépassement de la mystique linguistique. Dès lors on ne peut que penser que Bally aurait largement souscrit à ce qui est décrit dans le Cadre européen, et même qu'il a pu en être un précurseur sur bien des aspects.

**Mots-clés :** Bally, conscience linguistique, langue étrangère, Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)

**Charles Bally, el aprendizaje de lenguas y el *Marco Europeo Común de Referencia para las Lenguas* (MECR)**

### Resumen

La posición de Ch. Bally sobre el aprendizaje de lenguas extranjeras no es a primera vista tan favorable como se podría creer. Parece incluso ir contra los objetivos declarados por el Consejo de Europa de superar los prejuicios sobre las lenguas extranjeras y favorecer la movilidad de las personas en el espacio europeo. Sin embargo no se puede acusar a Bally de no preocuparse por la lengua del vecino, por retomar la expresión de Comenius. Lo que le va a interesar a Bally es el contraste con otras lenguas, la toma de conciencia de lo que son los instrumentos lingüísticos utilizados en el empleo de cualquier lengua y la superación de la mística lingüística. Desde esa perspectiva sólo se puede pensar que Bally habría apoyado completamente lo que describe el marco europeo, e incluso que pudo ser un precursor en más de un aspecto.

**Palabras clave :** Bally, conciencia lingüística, lengua extranjera, Marco Europeo Común de Referencia para las Lenguas (MECR)

## Charles Bally, language learning and the *Common European Framework of Reference for Languages* (CEFR)

### Abstract

At first sight, Bally does not seem very open to learning foreign languages, contrary to what one could expect. It is almost as if he did not agree with the aims pursued by the Council of Europe of overcoming prejudice about foreign languages and promoting mobility within Europe. However, one could not blame Bally for not taking an interest in 'our neighbour's language', to speak like Comenius. What Bally looks into is awareness raising in what speaking a language implies as well as overcoming what he calls 'linguistic mysticism'. Hence, we cannot but think that Bally would have approved what the European framework is about, and we can even go so far as to say he might be seen as one of its forerunners.

**Keywords:** Bally, language awareness, foreign languages, Common European Framework of Reference for Languages (CEFR)

### Introduction

Lorsqu'on lit dans les manuscrits de Bally que « ... l'étude des langues est un mal nécessaire, un fléau qui s'est abattu sur l'Europe à partir de la Renaissance, et qui s'est accru après la [première] guerre mondiale » (ms fr 5046/1 :190 Forel 2008 : 526<sup>1</sup>) il est légitime de se poser la question de savoir ce qu'il aurait pensé du Cadre européen commun de référence pour les langues. Pour mémoire, cette œuvre est le fruit d'un long mûrissement de l'unité européenne après la seconde guerre mondiale, et repose sur la matérialisation de trois principes du Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe :

*- que le riche patrimoine que représente la diversité linguistique et culturelle en Europe constitue une ressource commune précieuse qu'il convient de sauvegarder et de développer et que des efforts considérables s'imposent dans le domaine de l'éducation afin que cette diversité, au lieu d'être un obstacle à la communication, devienne une source d'enrichissement et de compréhension réciproques ;*

*- que c'est seulement par une meilleure connaissance des langues vivantes européennes que l'on parviendra à faciliter la communication et les échanges entre Européens de langue maternelle différente et, partant, à favoriser la mobilité, la compréhension réciproque et la coopération en Europe et à éliminer les préjugés et la discrimination. (CECR : 10)*

Dès lors, cette autre affirmation de Bally selon laquelle « l'assimilation d'une langue

---

<sup>1</sup> Les citations des manuscrits de Bally sont tirées de ses cours de linguistique sociologique présentés dans Forel 2008. Nous avons jugé utile d'indiquer à la fois la référence aux manuscrits déposés dans le Fonds Charles Bally de la Bibliothèque de Genève et dans cet ouvrage.

suppose un effort de mémoire brute en dehors de toute proportion avec le résultat» (ms fr 5027 : 507-8, Forel : 230) laisserait entendre que le linguiste voyait de sérieux obstacles à la réalisation de l'idéal proclamé par le Conseil de l'Europe. Nous verrons au contraire que Bally croit à l'enrichissement que représente le fait de savoir d'autres langues, se résigne à ce mal nécessaire évoqué plus haut et qu'il vise lui aussi une plus grande tolérance à l'égard des autres langues. On peut même dire qu'il a en quelque sorte été un pionnier en la matière.

Avant Bally, deux figures marquantes de la pensée européenne ont aussi proclamé l'importance de 'la langue de l'autre' mais pour des raisons différentes. La plus ancienne est celle de Comenius, que l'historien de l'enseignement des langues étrangères Claude Germain considère comme le fondateur de la didactique des langues en tant que discipline autonome (Germain 1993). Comenius pensait qu'il fallait tout d'abord bien maîtriser sa langue maternelle et qu'en matière de langues étrangères il fallait commencer par la 'langue du voisin' afin de promouvoir la compréhension et la bonne entente entre les peuples. Nous voilà bien dans l'idéal du CECR et cela a été relevé par beaucoup. Nous verrons, et ce sera mon premier point, que Bally y adhère pleinement! L'autre figure que j'aimerais invoquer est celle de F. de Saussure qui, au début de son troisième cours, montre comment « c'est le contact avec 'les alloglosses qui [...] ouvre l'esprit sur le fait de la langue lui-même. ... » (Constantin 2005 : 94). Le CECR encourage la prise de conscience de la différence entre les idiomes et le développement d'une compétence plurilingue ; Bally développe lui aussi cette idée mais dans un cas un peu particulier puisqu'il s'agit de l'apprentissage du latin. Ce sera mon deuxième paragraphe. Enfin, le troisième aspect que j'aimerais mentionner ici est l'empan des considérations sur la langue, le panorama des activités langagières offert par le CECR qui n'est pas sans évoquer ce que Bally a cherché à faire avec sa stylistique.

### 1. Le mysticisme linguistique

Dans *Le langage et la vie*, au chapitre sur « La contrainte sociale dans le langage », Bally se livre à un examen assez serré de ce qu'il appelle le 'mysticisme linguistique'. « *La langue, rappelle-t-il, comme toutes les institutions sociales, est un moyen de vivre socialement. Or, [...] plus une institution sociale est instinctive, obscure, incontrôlable, mêlée d'une manière constante à la vie du groupe tout entier, plus celui-ci est tenté d'y voir une réalité extérieure aux individus : de là à lui conférer une valeur symbolique et mythique, il n'y a qu'un pas.* » (Bally 1935 : 194). L'exemple cité à maintes reprises est celui du « protestantische e » dénommé ainsi par les Allemands du Sud -catholiques- dont les finales étaient amuïes par opposition à ce qui se passait dans le Nord, protestant. Cette simple différence régionale était donc devenue le

symbole d'une différence, pour ne pas dire, d'une opposition, religieuse ! Dans ses notes préparatoires aux cours de linguistique sociologique qu'il a donnés pour la Faculté des sciences économiques et sociales, Bally dénonce l'usage de la langue en tant que symbole au point que l'on en arrive à penser qu'une langue étrangère est le véhicule d'idées étrangères. (Forel 2008 : 125). De telles représentations, dit Bally, amènent à dresser des barrières linguistiques, *De sorte que les barrières linguistiques ressemblent aux barrières douanières et contrastent violemment avec la circulation des idées, l'internationalisme d'aspirations communes, la communauté des besoins, etc. Cf. Francis Delaisi, «Les contradictions du monde moderne».* (ms fr 5044 : 86, Forel 2008 p. 324).

Plus de soixante ans plus tard, le Premier Sommet des Chefs d'Etat du Conseil de l'Europe (8-9 octobre 1993) faisait plus ou moins le même constat en « identifiant la xénophobie et les réactions ultranationalistes brutales non seulement comme l'obstacle principal de la mobilité et de l'intégration européennes mais également comme la menace la plus grave à la stabilité européenne et au bon fonctionnement de la démocratie. » (CECR : 10)

Que faire ? Bally affirme que s'enfermer dans ces représentations erronées, c'est subir la langue, et qu'il faut donc promouvoir un esprit critique. Cela l'amène à pousser ce cri quelque peu désespéré :

*Peut-on risquer timidement une vue sur le progrès linguistique (et social)? Peut-être est-il permis de rêver une prise de conscience plus nette de ce qu'est la langue ? D'où diminution de la contrainte aveugle, par commandements et tabous incontrôlés.*

*Peut-être, diminution du mysticisme linguistique qui associe langue et nation, langue et race et qui amène les guerres de langues (comme s'il ne suffisait pas d'avoir des guerres de conquêtes, de religion, des guerres économiques, etc.)* (ms fr 5046/1 : 243, Forel 2008 : 542).

Diminuer cette contrainte aveugle, promouvoir une prise de conscience, c'est précisément toute la politique linguistique promue par le Cadre Européen comme nous l'avons vu ci-dessus. Voyons comment Bally plus d'un demi-siècle auparavant voyait les choses.

## 2. La conscience de la langue

Au chapitre des « compétences de l'utilisateur/apprenant », le CECR cite parmi les compétences générales celle de 'savoir apprendre', et au sein de ce savoir figure la 'conscience de la langue et de la communication'.

*La sensibilisation à la langue et à son utilisation impliquent la connaissance et la compréhension des principes selon lesquels les langues sont organisées et utilisées, de telle sorte qu'une nouvelle expérience puisse s'intégrer à un cadre organisé et soit accueillie comme un enrichissement. En conséquence, la nouvelle langue peut alors s'apprendre et s'utiliser plus rapidement au lieu d'être perçue comme la menace d'un système langagier établi que l'apprenant considère souvent comme normal et « naturel ». (CECR : 85)*

On trouve une illustration de cette conscience de la langue et de la communication dans le domaine de la stylistique, lorsque Bally souligne dans son *Traité* (Bally 1935 : 24 puis 25) les bienfaits que la 'stylistique comparée', c'est-à-dire la recherche de ressemblances et de différences entre la langue maternelle et la langue étrangère, peut apporter à la langue maternelle. Celle-ci « en sera éclairée par contrecoup d'une lumière inattendue ; la recherche des particularités stylistiques des autres langues fera mieux connaître celles qu'on emploie sans cesse inconsciemment. ». A l'inverse, on pourra remarquer dans les langues étrangères 'des différences de quantité ou d'intensité', dans 'la nature des images' ; sans oublier que « les faits d'évocation et la valeur symbolique et sociale des faits d'expression fourniraient aussi des indices précieux. ».

Pour ce qui est du bénéfice cognitif à apprendre une langue étrangère du point de vue plus proprement linguistique, nous prendrons appui sur ce que Bally dit du latin. Ces affirmations sont à placer dans le contexte d'un désaccord profond avec Meillet sur ce sujet ; dans ses cours, Bally pense qu'il doit voir le problème autrement qu'on ne le fait habituellement :

*On dit : le latin est utile au français parce que ce dernier vient du premier.*

*Nous répondons : le latin introduit le désarroi dans l'explication du français, parce qu'il explique du français tout ce qui n'est pas lui, dans l'essence profonde de son système. [...] le latin est utile précisément parce qu'il diffère du français, et fait connaître un type de langue différent ; l'effort de combinaison et d'opposition que suppose le transport d'une idée déformée par un système dans un type différent de déformation, n'est pas inutile pour l'assouplissement de l'esprit.*

Toutefois, Bally introduit un sérieux bémol, mais n'oublions pas que c'est à propos d'une langue morte qu'il le fait :

*Mais il ne faut pas oublier que cet assouplissement est obtenu aux dépens de la logique, puisque toutes les langues sont construites en dépit du bon sens, et que, en outre, l'assimilation d'une langue suppose un effort de mémoire brute en dehors de toute proportion avec le résultat, à cause de l'arbitraire du signe. (ms fr 5027 : 507,*

Forel 2008 : 230)

La question est donc de savoir si les gains espérés par l'apprentissage du latin justifient un effort aussi considérable. Il est certain qu'avec des langues modernes, et Bally en convient, il peut s'agir d'un 'mal nécessaire' qui porte en lui sa propre justification comme le fait valoir le CECR. Toutefois, on ne peut s'empêcher de penser que Bally serait peut-être resté un peu septique face à l'importance accordée actuellement dans les curriculums scolaires à la 'nécessité de savoir les langues'.

*L'utilité d'une langue étrangère pour le développement mental apparaît comme contestable dès que l'on se souvient que chaque idiome est un système dont les parties ne concordent pas avec celles d'un autre système.* (ms fr5046 : 189, Forel 2008 :525)

Il convient de nuancer cette non-concordance entre différents idiomes. « La civilisation tend à prendre une forme mondiale », constate Bally (ms fr 5029/2 :151, Forel 2008 : 297), et entraîne « une simplification qui est en train de rapprocher les différentes langues : l'internationalisme du vocabulaire, qui se fait surtout par voie d'emprunt. D'où diminution d'efforts de langue à langue. D'ailleurs cette simplification se poursuit par voie de calque (emprunt par traduction) et p[ar] des changements sémantiques dans les mots autochtones. » (ms fr 5046/1 : 240, Forel 2008 : 540). En outre, « le caractère typique de l'unification des langues modernes de civilisation, c'est qu'elle se fait sur des langues appartenant historiquement à des familles différentes. » (ms fr 5029 : 164, Forel 2008 : 304). Le cadre donné ici est celui d'une mentalité européenne, selon le titre qu'il donne à un des paragraphes du *Traité*, qui a pour conséquence que du point de vue stylistique par exemple, les différentes langues européennes y compris des langues non indo-européennes comme le hongrois ou le finnois « ont, pour les concepts de la mentalité européenne, des moyens d'expression sensiblement parallèles à ceux des autres idiomes de ce type » : (Bally 1921 : 23). La mesure de cette affinité se fait à travers « la traduction qui peut montrer le degré d'adaptation réciproque des langues actuelles de civilisation. » (ms fr 5029/2 : 151, Forel 2008 : 298).

Dans le *Cadre européen* (CECR : 113) il est aussi reconnu qu'au point de vue socio-culturel « à certains égards, les peuples d'Europe semblent partager une culture commune » mais on y rappelle qu'à « d'autres, il y a une diversité considérable ». Au titre des activités langagières, à part la réception, la production, l'interaction, on trouve aussi mentionnée la médiation, traduction ou interprétation. On peut joindre à cette dernière catégorie des descripteurs, pour l'instant limités au seul domaine de la correction sociolinguistique, qui vont de la capacité de perception de la différence culturelle -pour l'utilisateur ayant atteint un haut degré du niveau seuil de survie pour un visiteur en pays étranger (B1) - à la médiation pour l'utilisateur ayant atteint un niveau de maîtrise (C2). Alors que le premier « est conscient des différences les plus

significatives entre les coutumes, les usages, les attitudes, les valeurs et les croyances qui prévalent dans la communauté concernée et celles de sa propre communauté et en recherche les indices », le second « peut jouer efficacement le rôle de médiateur entre des locuteurs de la langue cible et de celle de sa communauté d'origine en tenant compte des différences socioculturelles et sociolinguistiques » (CECR : 95). On retrouve là ce principe qu'on avait vu avec la stylistique comparée.

Enfin, une dernière remarque : il nous semble possible de rapprocher ce que Bally affirme à propos du langage transmis et du langage acquis de l'essence de ce qui est dit de la compétence plurilingue au cœur de la démarche du CECR :

*On désignera par compétence plurilingue et pluriculturelle, la compétence à communiquer langagièrement et à interagir culturellement d'un acteur social qui possède, à des degrés divers, la maîtrise de plusieurs langues et l'expérience de plusieurs cultures. On considérera qu'il n'y a pas là superposition ou juxtaposition de compétences distinctes, mais bien existence d'une compétence complexe, voire composite, dans laquelle l'utilisateur peut puiser.*

Il est précisé que cette compétence « englobe l'ensemble du répertoire langagier à disposition » (CECR : 129). On trouve cette idée de l'élargissement du répertoire linguistique avec les notions de « langage acquis et langage transmis » dont Bally a fait une des sections du *Langage et la vie*.

*Sans doute c'est dans l'enfance et passivement qu'un Français apprend sa langue maternelle, et il garde toute sa vie cette empreinte initiale. Mais l'acquisition consciente de la langue intervient aussi très tôt et s'exerce sur des parties toujours plus considérables du parler. Dès l'école l'enfant doit se familiariser avec des formes spéciales de l'expression, qui se superposent à sa langue première et entre souvent en conflit avec elle ; chaque branche d'enseignement comporte un vocabulaire et des tours particuliers qu'il ne peut saisir sans un minimum de réflexion, et par une opposition semi-consciente avec son parler spontané. (Bally 1935 : 158)*

Certes, la différence entre les deux répertoires uniques évoqués ci-dessus est de taille puisque chez Bally, il s'agit de la langue maternelle, alors que pour ce qui concerne le CECR, c'est l'ensemble des langues à disposition qui est en jeu. Néanmoins, tout ce que nous avons vu jusqu'ici semble pointer vers une différence d'échelle : dans les deux cas les savoirs linguistiques cessent d'apparaître comme 'naturels' parce que l'intégration de nouveaux éléments suppose des réaménagements qui permettent aux mécanismes linguistiques d'affleurer à la conscience : on vient de le voir chez Bally. Dans le CECR on peut lire : « les compétences linguistiques et culturelles relatives à chaque langue sont modifiées par la connaissance de l'autre et contribuent à la prise de conscience

interculturelle, aux habiletés et aux savoir-faire. » (CECR : 40)

### 3. Le langage et la vie

Adoptant une perspective actionnelle, les rédacteurs du CECR font de l'apprenant/ utilisateur de la langue un acteur social qui interagit avec d'autres ; ils sont ainsi très proches de la conception de Bally selon laquelle le « langage naturel et spontané, *instrument d'expression et d'action dans la vie réelle* mérite d'être étudié dans ce qui fait son essence, c'est-à-dire son contenu subjectif et affectif » (Bally 1935 : 36, c'est nous qui soulignons). Dans le *Traité* on trouve davantage de précisions sur l'usage de ce langage :

[...] *on ne peut guère parler sans parler à quelqu'un ou penser à quelqu'un. [...] Envisageons donc le langage comme expression d'une pensée communiquée à autrui ou exprimée avec la représentation d'autrui. Il importe peu d'ailleurs qu'autrui soit un individu, une foule ou tout le monde. Dans ce cas le langage n'est plus seulement un fait psychologique mais un fait social.* (Bally, 1921 : 8).

*Mutatis mutandis*, cela fait bien écho au chapitre 4 du CECR intitulé « L'utilisation de la langue et l'apprenant/utilisateur » : on y trouve un panorama aussi exhaustif que possible des « aspects essentiels de l'utilisation de la langue » qui invite les utilisateurs à se poser des questions telles que : savoir « dans quels domaines les apprenants opéreront et à quelle situations ils devront faire face », à qui ils « auront à faire », « quelles seront leurs relations personnelles [ou] institutionnelles [et dans ce dernier cas] dans quel cadre institutionnel », « à quels objets [ils] auront besoin de faire référence, quelles tâches [ils] devront accomplir », « quels thèmes [ils] auront besoin de traiter », s'ils « devront parler ou seulement écouter [ou] lire en comprenant le sens », ce qu'ils « écouteront ou liront » ; « dans quelles conditions [ils] devront agir » et enfin « à quelle connaissance du monde ou d'une autre culture [ils] devront faire appel. » (CECR : 40)

Ce chapitre comprend notamment un paragraphe sur la communication non verbale qui mentionne autant le langage du corps que l'utilisation de traits prosodiques qui sont « paralinguistiques lorsqu'ils véhiculent un sens consensuellement admis traduisant une attitude ou un état d'esprit mais n'entrant pas le système phonologique régulier » (CECR : 73). On pense immédiatement au *Traité* et à ses paragraphes 104 et 105 consacrés respectivement à la mimique et à l'intonation ; du reste, rappelle Bally, l'intonation « n'est pas autre chose qu'une mimique vocale ». « L'inflexion de la voix sera déterminée par des règles d'usage semblable à toutes les autres règles du langage, bien qu'elles soient plus difficiles à saisir et à formuler » et « l'enseignement des langues étrangères devrait s'inspirer de ces observations et les utiliser avec plus de méthode. » (Bally 1921 : 94). Dont acte.

Le chapitre 5 du CECR est consacré aux compétences de l'utilisateur/apprenant et comprend outre des compétences générales, des compétences communicatives langagières. Celles-ci se déclinent en compétences linguistiques, sociolinguistiques et pragmatiques. Parmi les premières, sous la rubrique 'compétence lexicale', on énonce comme éléments lexicaux les « expressions toutes faites et les locutions figées constituées de plusieurs mots, apprises et utilisées comme des ensembles ». A voir les exemples qui nous sont proposés, on a l'impression de trouver un condensé des unités phraséologiques mentionnées par Bally lorsqu'il s'essaie à la délimitation puis à l'identification des faits d'expression dans son *Traité* (Bally, 1921 § 79-100) : on y retrouve les archaïsmes, les métaphores sémantiquement opaques et les procédés d'insistance, les expressions verbales, prépositionnelles figées voire des collocations elles aussi figées.

On trouve dans le *Traité* mais encore plus dans les différents cours de Linguistique sociologique que Bally a donnés à la demande de la Faculté des Sciences économiques et sociales (v. Forel 2008) de nombreux développements sur ce qui figure dans le CECR au chapitre de la compétence sociolinguistique. Pour commencer, rappelons que pour Bally :

[...] *le langage est un fait de symbolique sociale ; virtuellement, il possède sous toutes ses formes cette propriété d'évocation ; elle existe à un état latent dans tous les faits linguistiques ; mais cette tendance, toujours prête à manifester son action, est tenue en échec par d'autres qui lui sont opposées, en sorte que tous les faits de langage ne sont pas réellement évocateurs.* (Bally, 1921 : 204).

Dans la liste des composantes de la compétence sociolinguistique dressée dans le CECR on retrouve nombre d'éléments auxquels Bally a prêté attention : parmi les marqueurs de relations sociales, les formes de salutations et d'adresse ainsi que le choix des exclamations, qui sont à mettre en relation avec les différences de registre. Si on peut s'attendre à retrouver également les dialectes et les accents, y avoir fait figurer les expressions de la sagesse populaire est plus surprenant, mais à la réflexion parfaitement pertinent.

Arrêtons-nous un instant sur l'expression de la politesse dont Bally définit le langage comme « un mode d'expression réfléchi et artificiel, parce qu'il repose en grande partie sur des atténuations et des tabous sociaux » (*Langage acquis et langage transmis*, Bally 1935 : 159). Dans le *Traité* Bally donne une description virulente de la manière dont il comprend la politesse :

[...] *l'instinct de conservation crée l'illusion que la société repose sur des principes de morale, parce que la coutume établit un code de « convenances » ; en réalité, ces convenances sont des conventions, et, lorsqu'elles ne dérivent pas simplement de superstitions religieuses, elles sont essentiellement hypocrites, et pas grand-chose de plus.* (Bally, 1921 : 298).

Les procédés de politesse positive et de politesse par défaut mentionnés dans le CECR ne seraient donc que des conventions de l'usage de la langue. Cette compétence tout comme la compétence pragmatique relève donc bien de l'usage de la langue à la différence de la compétence linguistique qui touche à sa constitution même.

### Conclusion

A la lecture du CECR on ne peut s'empêcher d'évoquer la pensée de Bally. A ce titre, on peut le voir comme une sorte de précurseur du document européen, bien que l'absence de référence à son travail dans la bibliographie laisserait entendre que ce n'est pas le cas. Néanmoins, on ne peut exclure qu'il ait été une source d'inspiration un peu indirecte. On le sait, Bally avait une grande expérience de l'enseignement des langues étrangères puisqu'il avait travaillé pendant de nombreuses années à l'École de langue et civilisation française de l'Université de Genève, dont il fut du reste le directeur. S'il n'a jamais dédié d'ouvrage spécifiquement à la didactique des langues, on ne peut s'empêcher de penser à son ouvrage *Linguistique générale et linguistique française* dans lequel il contraste fréquemment l'allemand et le français et pour lequel on sait qu'il a beaucoup puisé dans l'expérience accumulée en enseignement du français langue étrangère. Ce dernier ouvrage mériterait d'être examiné pour lui-même et c'est la raison pour laquelle nous ne l'avons pas utilisé ici. Nous avons préféré nous en tenir à des publications désormais moins directement en rapport avec notre sujet, pour montrer comment Bally avait en quelque sorte réalisé sa partie d'une « collaboration entre des pédagogues militants, des maîtres de langues avec les *théoriciens du langage* » (Forel, 1994 :147) qu'il appelait de ses vœux.

### Bibliographie

- Bally, Ch. 1921<sup>2</sup> [1909]. *Traité de stylistique française*. Heidelberg, Paris : C. Winter.
- Bally, Ch. 1935<sup>2</sup> [1925]. *Le langage et la vie*, Zurich : M. Niehans.
- Bally, Ch. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*, Paris.
- Bally, Ch. 1999. « Les moyens d'expression dans la langue maternelle chez les enfants et chez les adolescents ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 52, pp. 295-307.
- Conseil de l'Europe 2001. *Un cadre européen commun de référence pour les langues : Apprendre, enseigner, évaluer*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- [http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework\\_FR.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/source/framework_FR.pdf) [consulté le 15 mars 2013]
- Constantin, E. 2005. « Linguistique générale, cours de M. le Professeur de Saussure, 1910-1911, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 58, pp. 83-289.
- Forel, C. 1994. « L'enseignement de la langue maternelle selon Charles Bally : une conférence publique inédite de 1932 ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 48, pp. 135-147.
- Forel, C. 1999. « De la didactique de la langue maternelle selon Bally à l'enseignement des langues étrangères ». *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 52, pp. 285-293.
- Forel, C. 2008. *La linguistique sociologique de Charles Bally*. Genève : Droz.
- Germain, C. 1993. *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Paris : Clé international.

## Charles Bally et Petar Guberina, inspirateurs audacieux de la didactique moderne des langues



**Paul Rivenc**

Université de Toulouse 2 – Le Mirail, France



### Résumé

C'est Petar Guberina qui me fit découvrir Charles Bally, à la veille de lancer notre projet commun de création d'une nouvelle méthodologie d'enseignement des langues étrangères. L'article décrit la dialectique qui s'est organisée aux plans théorique et expérimental entre les idées de Bally, nos propres choix, et l'expérience acquise dans nos « classes-laboratoire ». Ces recherches ont profondément renouvelé les conceptions didactiques, les différents rôles des enseignants, et les méthodes de formation.

**Mots-clés** : langue et parole, sujet parlant, affectivité, situations de communication, audiovisuel, méthode verbo-tonale, approches structuro-globales, oral et écrit

**Charles Bally y Petar Guberina, inspiradores audaces de la moderna didáctica de las lenguas**

### Resumen

Fue Petar Guberina quien me hizo descubrir a Charles Bally, poco antes del lanzamiento de nuestro proyecto común de creación de una nueva metodología para la enseñanza de las lenguas extranjeras. El artículo describe la dialéctica que se estableció en los aspectos teóricos y experimentales entre las ideas de Bally, nuestras propias propuestas y las competencias adquiridas en nuestras « clases-laboratorio ». Esas investigaciones han renovado profundamente los conceptos didácticos, así como los diferentes papeles de los maestros, y los métodos de formación de los mismos.

**Palabras clave** : lengua y habla, el hablante, afectividad, situaciones de comunicación, audiovisual, método verbo-tonal, enfoques estructuro-globales, oral y escrito

**Charles Bally and Petar Guberina, bold inspirations for modern language didactics**

### Abstract

Petar Guberina introduced me to the work of Charles Bally just before we launched our joint project to create a new methodology for teaching modern languages. This article describes the dialectic which went on at a theoretical and experimental level between Bally's ideas, our own choices and the experience we had acquired in our experimental classes. Our research has profoundly renewed the concepts of didactics, the different roles played by teachers and training methods used.

**Keywords**: language and speech, speaker, affectivity, communicative situations, audio-visual, verbo-tonal method, global-structural approach, oral and written.

Charles Bally adorait enseigner. Ferdinand Brunot l'appelait « le pédagogue de Genève ». Dans ses ouvrages scientifiques les plus rigoureux, comme dans ses écrits, dans ses conférences et séminaires destinés aux enseignants de Suisse romande, on retrouve ce ton familier, totalement exempt de pédantisme, toujours accompagné d'exemples savoureux et de traits d'humour complices. Il s'est assez peu intéressé à l'enseignement des langues étrangères : quelques pages consacrées à l'allemand, mais plus inspirées par des comparaisons linguistiques que par la didactique. Certaines de ses remarques sont d'ailleurs bien surprenantes. Il écrit par exemple : « *Posséder deux langues, c'est, dit-on, posséder deux âmes ; mais ces deux âmes font-elles bon ménage entre elles ? Ce mélange ne jette-t-il pas le trouble dans la pensée, tiraillée par deux systèmes différents de concepts et de rapports en partie conventionnels ?* » (Bally, 1931). Paradoxalement, son influence capitale dans le renouvellement de l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère, puis des autres langues, dans les années 1950/70 provient de ses ouvrages généraux, et de ceux qui concernent l'enseignement du français langue maternelle aux jeunes élèves de Suisse romande. C'est dire l'universalité et la pertinence de ses observations et de ses propositions.

### Rencontre à trois

C'est mon vieil ami Petar Guberina, maintenant disparu, qui m'a révélé dans les années 1953-54 la richesse et la modernité de l'œuvre de Charles Bally. Il se présentait lui-même comme son disciple fervent. Il faut dire qu'en France, dans les années de l'immédiate après-guerre, en dépit d'un renouveau impressionnant dans tous les domaines scientifiques et artistiques, les études de Linguistique restaient encore bien classiques. Les étudiants en Lettres de nos universités et de nos Grandes Ecoles n'entendaient guère parler de Charles Bally. Au mieux, il était brièvement évoqué comme un des éditeurs, avec Albert Secheyne, du grand-œuvre de son maître Ferdinand de Saussure.

Quand Georges Gougenheim a été appelé à concevoir et diriger la première enquête d'envergure menée dans le monde sur une « langue parlée » (comme on disait alors), il n'a jamais fait mention des travaux de Charles Bally, qu'il connaissait pourtant bien. Emile Benveniste, ami de G. Gougenheim, et responsable de la sous-commission de la grammaire dans cette enquête, n'a jamais cité non plus le nom de Charles Bally. Quant à moi, jeune chercheur frais émoulu des cours de linguistique de l'ENS de Saint Cloud et de la Sorbonne, élève du très classique Robert-Léon Wagner, rien ne m'avait préparé à piéger dans mon magnétophone ces dialogues capricieux qu'il fallait saisir et transcrire le plus exactement possible. Et surtout, personne ne savait encore clairement ce qu'on allait pouvoir en faire.

L'élaboration de nos listes statistiques était déjà fort avancée lorsqu'un après-midi de 1953 Georges Gougenheim reçut la visite d'un collègue étranger avec qui il eut une longue conversation très animée. L'interlocuteur avait un fort accent et parlait avec passion. Je ne pus m'empêcher de prêter l'oreille : il était question de phonétique, de l'École de Prague (mystère !), de syntaxe de la phrase parlée, de grammaire de la parole, de Ferdinand Brunot (je connaissais), de Saussure (également), de Marouzeau (je l'avais parcouru), de Bally (je ne connaissais pas du tout). Le visiteur parlait de ce dernier avec enthousiasme, et citait à plusieurs reprises la Stylistique de cet auteur, ce qui me fit penser qu'il s'agissait peut-être d'un spécialiste de littérature. Finalement, il demanda à Georges Gougenheim comment il pensait exploiter les résultats de ses enquêtes : ferait-il publier des cours d'initiation au français pour des étrangers ? Ou seulement des conseils d'utilisation à l'usage des auteurs ? Gougenheim répondit qu'il souhaitait que le « Français Élémentaire » (c'est ainsi qu'on l'appelait encore avant qu'il ne prenne son nom définitif de « Français Fondamental ») une fois publié demeurât dans le domaine public, afin que n'importe qui puisse l'utiliser comme il l'entendait. Quelques questions encore : est-ce que vous allez conserver les enregistrements des conversations, afin de pouvoir en décrire et analyser les traits phonétiques et prosodiques ? Réponse : je ne pense pas que ce soit possible, compte tenu de leur très mauvaise qualité technique. Notre visiteur paraissait très déçu : il faisait remarquer que notre corpus était le plus important au monde dans le domaine de la « langue parlée », qu'il permettrait d'entreprendre des études qui n'avaient encore jamais été réalisées, et seraient de la plus grande importance pour la réalisation d'un « Français Élémentaire » fondé réellement sur des échanges oraux authentiques. Réponse : Vous avez sans doute raison mais le corpus n'est pas exploitable dans ce domaine. De plus ce n'est pas l'objectif qui nous a été fixé : le but est avant tout d'obtenir un vocabulaire fondé sur des usages constatés, et - peut-être - une grammaire.

Les dernières questions posées par notre visiteur me faisaient pointer l'oreille car j'avais déjà quelques idées à propos d'une exploitation pédagogique de notre corpus. Je sortis donc de mon poste d'observation. Georges Gougenheim fit les présentations : Monsieur Guberina, professeur à l'Université de Zagreb, et mon adjoint Paul Rivenc, professeur d'École Normale. Bref échange de regards. Je demande : Pourrais-je vous rencontrer ? J'aimerais vous parler d'un projet personnel, que Monsieur Gougenheim connaît bien.

Rendez-vous aussitôt pris, et rencontre à Paris dès le lendemain. Nous ne savions pas encore que c'était là le début d'une longue aventure commune qui allait nous associer pendant cinquante ans, et au cours de laquelle les idées originales d'un certain Charles Bally allaient être constamment au cœur de nos échanges et de nos actions.

Guberina était mon aîné de douze ans ; en 1939 il avait soutenu en Sorbonne une thèse qui avait fait date : *Valeur logique et valeur stylistique des propositions complexes*. Il avait rencontré Charles Bally à Genève en 1945-46. Il avait été frappé par l'originalité et la richesse de ses points de vue, et surtout par les similitudes entre ses conceptions de la communication langagière et celles que lui-même avait ébauchées dans sa thèse. Tous deux plaçaient au centre de leurs préoccupations les notions de sujet parlant, et donc de situation de communication : comment se construit le discours du locuteur, comment fonctionnent les échanges verbaux et surtout comment les messages sont perçus et interprétés par les destinataires.

Je crois très sincèrement que le renouveau spectaculaire de la didactique du français langue étrangère, et d'autres langues par la suite, qu'ont apporté nos recherches été fortement déterminé par ma rencontre avec Petar Guberina et par l'influence des idées de Charles Bally, qui nous ont tous deux fortement marqués et inspirés. Je vais tenter de résumer - après bien des années - les orientations essentielles que me proposa Petar Guberina, dans le désordre, lors de nos séances de travail dans sa petite chambre d'hôtel place de la Sorbonne, et au cours de nos longues promenades dans les allées du jardin du Luxembourg, ponctuées de débats animés où se mêlaient les concepts linguistiques, les esquisses de nos projets pédagogiques, nos souvenirs de la guerre... et l'exaltation de nos mutuelles convictions politiques. Nous avions tous deux besoin de marcher, d'agir, pour affiner nos positions et bâtir nos projets. Nous mettions déjà en pratique une des idées essentielles de Charles Bally, sans doute renforcée par nos origines latines : on s'exprime en mobilisant tous les moyens que nous offre notre corps, qui fonctionnent en synergie, animés par l'affectivité.

Nos échanges ont d'abord porté sur les conceptions linguistiques de Guberina, inspirées en grande partie de Charles Bally, mais aussi sur ses travaux et ses projets en phonétique. Ces derniers étaient révolutionnaires dans notre pays : on s'y était essentiellement consacré à des études historiques comme Pierre Fouché, membre du jury de thèse de mon ami, qui ne publierait son « *Traité de prononciation française* » qu'en 1959. Guberina allait créer à Zagreb un très moderne laboratoire de phonétique expérimentale, mais il avait déjà beaucoup travaillé dans ce domaine. En particulier, contrairement à nombre de linguistes français de l'époque, il connaissait bien les travaux de l'École de Prague, notamment ceux de R. Jakobson et de N. Troubetsky. La phonétique, et un peu la phonologie, étaient au centre de nos conversations et de nos projets. Mais dès ce moment-là il faut souligner que pour nous les apports de la phonétique étaient indissociables de ceux de la linguistique telle que la concevaient Charles Bally et Petar Guberina.

Ce que m'a transmis Guberina, à travers Bally, c'est d'abord une nouvelle conception

de l'échange communicatif, et donc une toute nouvelle façon d'aborder la théorie et les concepts de base de la linguistique. Il m'a confié son exemplaire du *Traité de stylistique française* dans sa 3ème édition (Bally 1951). Un peu plus tard, je suis tombé par hasard chez un bouquiniste, sur un autre ouvrage de Bally dont on parle très peu, mais qui s'est révélé extrêmement précieux pour notre projet : *La crise du français. Notre langue maternelle à l'école* (1931). Je découvrais ainsi, à côté du théoricien savant et rigoureux, un Charles Bally pédagogue s'adressant familièrement aux enseignants de l'école élémentaire de suisse romande, comme il l'aurait fait dans un stage, avec une simplicité et un humour complices. Certes, il s'agit ici de la langue maternelle, mais bien des pages concernent tout aussi bien les langues étrangères, et notamment ce que nous appelons le FLE aujourd'hui. Je n'aurai pas de peine à vous faire partager la pertinence et l'audace de bien de ces pages, que j'admire encore aujourd'hui.

### **Un programme international inspiré de Charles Bally**

De mes lectures et de mes échanges avec Guberina, je ne retiendrai que les observations qui ont inspiré nos recherches en didactique des langues/cultures. En premier lieu ce qui concerne la « langue parlée », le « sujet parlant », les « situations de communication » et la « parole ».

Les enquêtes pour le Français Fondamental m'avaient permis de prendre conscience de l'importance du rôle joué, dans la communication orale, par nos informateurs, que nous appelions nos « témoins », et aussi par les circonstances des interviews dont nous observions à quel point elles conditionnaient les échanges de paroles. Mais pour moi il ne s'agissait encore que d'une approche très empirique, fondée sur des observations et des interrogations purement fonctionnelles. Par exemple, nous avons constaté qu'il était quasiment impossible de transcrire correctement un dialogue si on n'avait pas soi-même recueilli sur place l'enregistrement ; tout l'implicite situationnel ne laissait que des marques peu apparentes : relations et connivences entre locuteurs, fonctions des gestes, des mimiques que n'exprimait que partiellement la prosodie, allusions souvent indéchiffrables à un environnement matériel, culturel et social seulement présent dans l'esprit et l'expérience vécue des locuteurs, vives réactions affectives exprimées par des prononciations « déformées » quasi impossibles à transcrire, et incompréhensibles hors situation, etc. Tout cela rendait le discours recueilli apparemment lacunaire, incohérent, d'autant plus que nous étions condamnés à le traiter dans sa transcription écrite. Etrange paradoxe, qui supprimait presque tous les traits originaux de cette « langue parlée » que nous étions chargés de recueillir avec le maximum

« d'authenticité<sup>1</sup> » ! De plus, toutes ces observations recueillies nous semblaient disparates car nous ne disposions pas de principes cohérents qui nous auraient permis de les organiser en ensembles structurés.

Certes nous avons bien compris la distinction fondamentale établie par Saussure entre *langue* et *parole*, mais Bally nous apprenait que « ce maître incomparable ne s'est pas attardé spécialement aux questions qui m'ont passionné plus tard, celles notamment qui concernent le langage expressif, véhicule de la pensée affective. D'où me vient donc cette hantise de la parole fonction de la vie<sup>2</sup> ? ». Cette conception était aussi celle de Guberina. Tout en rendant hommage à Saussure, il lui reprochait de n'avoir pris en compte dans la parole que son aspect individuel : l'acte de parole était pour lui un acte éphémère, qui ne laissait aucune trace. Pour Guberina (je le cite) : « *La parole dans ma théorie est un phénomène social. Nous employons la parole comme un ensemble constituant le système de nos moyens de communication. Dans un acte de parole, il y a la grammaire, nous le savons bien, il y a les mots, il y a aussi la morphologie, mais ce qu'on y trouve surtout, ce sont les intonations, les rythmes, les tensions, les situations, les gestes, les mimiques, le tempo de la phrase, les pauses. [...] Les mots pris isolément - sans qu'interviennent les autres moyens ci-dessus mentionnés - représentent à peine 9% de notre communication par la parole* <sup>3</sup> ». Pour moi qui cherchais les moyens d'exploiter au mieux le vocabulaire du Français Fondamental, c'était là une totale (et salubre) remise en question ! La théorie de Guberina s'enracinait dans les positions vigoureusement exprimées par Bally qui n'hésite pas à parler de « signes situationnels » : « Il suffit que nous montrions un avion en même temps que nous disons : regardez ! pour que cet avion devienne partie intégrante de la phrase, et plus particulièrement le complément d'objet du verbe » (Bally, 1932 : p. 43, §42.). En résumé, il affirmait : « De même que la pensée met en mouvement la totalité de l'esprit, de même nous parlons avec le corps tout entier. » (Bally, 1931, p.68).

La passion de notre auteur lui inspire parfois des envolées lyriques qu'on ne s'attendrait pas à trouver sous sa plume : « *La parole est alors comme un bateau à voiles qui, au lieu de voguer par ses propres moyens, s'adapte à une force extérieure, le vent (dans l'espèce : la situation), pour se porter tantôt d'un côté, tantôt d'un autre* »

---

1 De ce point de vue, plusieurs observations de Bally m'enchantaient. Elles concernent notamment les interjections « révélatrices de nos émotions. [...] » « On les traite généralement, ajoute Bally dans *Crise du français* pp.64-66, en parents pauvres du langage : leur importance est cependant considérable comme point de départ » (d'un apprentissage, d'après le contexte de la page). La Commission du Français Fondamental chargée d'évaluer les résultats de nos enquêtes avait décidé d'éliminer de la liste définitive toutes les interjections, qui atteignaient pourtant des fréquences élevées, ainsi que « des termes de liaison de la conversation » (sic !) : bref, d'ailleurs, bien entendu, et des « mots vulgaires » (sic !) : bouquin, copain, se foutre de, gars, gosse, machin, truc, type. Drôle de conception de la « langue parlée » !

2 Extrait d'un article de Ch. Bally dans le *Journal de Genève*, 10 avril 1957, cité par J.L.Chiss (1985).

3 Tiré d'un entretien avec Claude Roberge, recueilli au Japon en 1988, et portant sur la grammaire. Il a été reproduit dans *Rétrospection*, Zagreb, 2003.

(Bally, 1913 :144).

Tout ceci suppose qu'on donne priorité à ce qu'on appelait encore à l'époque la « langue parlée ». Écoutons encore Bally : « *Si un état de langue, tout en étant une abstraction, plonge dans la réalité, le centre de l'étude doit se trouver dans une forme d'élocution moyenne et fondamentale, dont toutes les autres sont comme des irradiations. Cette forme type, c'est la langue parlée. La linguistique historique, obligée par son objet même de se fonder sur les textes, nous a fâcheusement habitués à négliger les formes vivantes que nous avons la bonne fortune de trouver, dans leur fraîcheur et leur spontanéité, au sein des langues actuelles. Quand on songe que la langue est faite avant tout pour l'usage oral, ce serait une faute de ne pas prendre celui-ci comme norme.* » (Bally, 1932 : 24, §16).

Je pourrais poursuivre longtemps cette exploration des apports de Charles Bally et de Petar Guberina préalables à la mise en chantier proprement dite de nos conceptions didactiques, de leur expérimentation, et de leur mise en pratique. Nous les retrouverons tout au long de ce parcours : elles en seront souvent le guide et le ferment ; leur action dépasse très largement nos recherches menées simultanément au CREDIF à Saint-Cloud, et au laboratoire de phonétique de Zagreb. À partir de notre programme initial axé sur le français langue étrangère, elle a irradié nos méthodologies et nos problématiques concernant l'enseignement / apprentissage d'une douzaine de langues à travers le monde. Et n'oublions pas que ces idées fondatrices de Charles Bally, que je découvrais dans les années 53/54, dataient pour l'essentiel du début du 20<sup>e</sup> siècle.

### Des options novatrices

Pour nous, nos choix méthodologiques devenaient clairs : nous mettrions l'accent sur l'apprentissage de la communication orale, en exploitant toutes ses manifestations phoniques, musicales, gestuelles, mimiques intervenant dans des situations productrices du langage, à travers - prioritairement - des dialogues<sup>4</sup>. Présenter ces situations et ces dialogues à des apprenants débutants supposait qu'on ait recours à des procédés techniques qui m'étaient devenus familiers grâce au Centre audiovisuel de l'ENS de Saint-Cloud. Guberina et son équipe de Zagreb se chargèrent de la partie phonétique,

---

4 Je cite un peu longuement ce texte de Ch. Bally tiré de *La crise du français*, page 56 : « Dans les échanges parlés, dans le jeu des questions et des réponses, tout apparaît sous l'angle du devenir ; les idées germent, poussent et se développent dans le déroulement même de la conversation. [...] on se bornera au début à faire reproduire à l'élève des conversations auxquelles il a assisté ou pris part ; on n'y changera rien d'essentiel, fussent-elles banales et terre-à-terre ; il suffira d'éliminer les fautes les plus grossières ; peu à peu seulement on étoffera le vocabulaire et la grammaire de cette langue toute spontanée, en suggérant des mots et des tours nouveaux ». Dans ce texte Bally pense à des enfants perfectionnant leur langue maternelle, mais nous avons pu appliquer presque intégralement ces propositions à des groupes d'adultes apprenant le français langue étrangère. C'est dire leur pertinence et leur universalité.

associée à leurs recherches sur la méthode verbo-tonale. Mon équipe du CREDIF à peine créé étudia spécialement l'association des enregistrements des dialogues avec des images qui transmettraient une représentation de la situation, ainsi qu'une présentation visuelle des locuteurs et de leur comportement polysensoriel. Enregistrements et images devraient être soigneusement synchronisés afin de rendre compte de façon claire et accessible de l'étroite association entre lieu, geste, mimique et parole, dans son déroulement temporel et spatial, comme le préconisait déjà Bally.

Nous avons immédiatement rejeté la conception trop réductrice de nos collègues américains de l'école des langues de l'OTAN, près de Paris : pour leurs cours audiovisuels d'anglais et de français ils avaient dessiné pour leurs « films fixes » des personnages en « fil de fer » désincarnés ; très marqués par la linguistique structurale bloomfieldienne, ils étaient exclusivement soucieux d'illustrer le fonctionnement du système linguistique. De même que dans la conception de leurs fameux exercices structuraux, ils considéraient que la prise en compte des composantes para et extra-linguistiques de la communication ne pouvaient être que perturbatrices en « détournant l'attention des élèves » de ce qui était pour eux essentiel : les règles de fonctionnement de la langue. Ils s'appuyaient sur une linguistique de la langue alors que nous, convaincus par les idées de Bally et de Guberina, nous nous placions résolument, ici comme dans l'ensemble de nos options, dans une linguistique de la parole.

C'était un pari très risqué, ne serait-ce que parce que cette linguistique-là était encore fort mal définie. L'avenir nous a donné raison. Ces choix en entraînaient d'autres tout aussi risqués : d'une part, comment concevoir et enregistrer des dialogues qui soient, pour nos apprenants, à la fois accessibles, progressifs et vivants ? Et d'autre part, comment réaliser des images fixes (l'image cinématographique étant exclue à l'époque) vivantes, authentiques, teintées d'un humour à la fois universel pour être compris de tous et bien « français » pour séduire leurs utilisateurs (apprenants et enseignants), sans tomber dans les poncifs culturels circulants ? Et surtout comment synchroniser ces deux formes de récit de façon à rendre leur association indissoluble, riche de sens, facile d'accès, et conforme aux rythmes d'apprentissage, si mal connus à l'époque. Je ne vais pas vous faire un exposé méthodologique détaillé qui serait totalement hors sujet, mais je vais essayer de vous montrer à quelles difficultés se sont heurtées nos idées (et donc en partie celles de Ch. Bally) ainsi que nos projets face aux « spécialistes » et aux enseignants ou formateurs de l'époque.

Devant les réticences des enseignants de FLE consultés, et même leur hostilité déclarée, nous avons dû nous résigner à proposer dans notre cours *Voix et Images de France*, pour commencer, des dialogues assez neutres, très peu marqués par l'affectivité, exploitant sagement les propositions lexicales et grammaticales du Français

Fondamental, et se plaçant dans des situations communicatives quasiment traditionnelles dans les cours de langue. Très vite, nos expérimentations dans des conditions réelles nous ont montré que Bally et Guberina avaient pleinement raison ; nous pouvions et devons introduire dans nos situations et nos dialogues des signes fortement marqués par l'affectivité et les émotions, tout en contrôlant soigneusement la progression d'apprentissage.

Même processus dans les choix des critères d'enregistrement de ces dialogues. Avant de les entreprendre, Guberina et moi avons consulté plusieurs collègues phonéticiens et didacticiens. Deux attitudes extrêmes s'affrontaient : celle des « classiques » qui souhaitaient des enregistrements « neutres », aussi peu marqués que possible par les variations marquant l'affectivité : comme pour les images, ils pensaient que les dialogues devaient mettre en valeur les structures de base de la langue afin d'en faciliter l'apprentissage. Tout au plus acceptaient-ils de préparer les élèves à une bonne perception différenciée des voix féminines, masculines et (avec de grandes précautions) enfantines. Nous, disciples de Bally et de Guberina, plaidions pour des enregistrements proches de la réalité des dialogues et des situations d'énonciation spontanés, mettant en valeur les marques vivantes de l'affectivité, persuadés que non seulement elles seraient aisément perçues et interprétées, mais encore que si elles étaient correctement exploitées par les enseignants, elles faciliteraient l'apprentissage tout en favorisant une approche globale des énoncés en situation, et serviraient d'appui pour enrichir les moyens d'expression des apprenants.

Plusieurs essais furent tentés, en association avec les images, dans des classes expérimentales et dans des stages d'enseignants. En dépit de nos convictions, il fallut bien adopter des décisions plus nuancées : bien des enseignants, surtout étrangers mais aussi français, étaient complètement déroutés par ces nouveaux types de « textes », et par leur exploitation dans une classe. Nous n'avons pu adopter des enregistrements plus animés que dans la deuxième partie du cours.

Même évolution concernant les images. J'avais eu la chance de recruter un illustrateur exceptionnel, Pierre Neveu, qui avait très vite assimilé les fondements et les enjeux de notre méthodologie. Il avait bien compris que les dessins de ses bandes dessinées, étroitement associés à l'enregistrement des paroles des personnages, devaient s'organiser dans la durée afin de raconter par la parole une série d'évènements<sup>5</sup>. Il nous présentait

---

5 Ici encore voici ce que nous en disait Bally (*La crise du français*, p.55) : « On peut, par exemple, présenter, plutôt qu'une image complète et compliquée, une série de petites scènes animées dont chacune marque une étape dans l'action ; elles seront reliées entre elles par un lien logique que l'enfant devra découvrir ; [...] ce procédé n'est en somme que la schématisation du film cinématographique. On sait tout le profit que l'enseignement retire du cinéma pour d'autres leçons ; celle de français doit aussi en bénéficier ; il est à craindre cependant que la photographie, qui reproduit des réalités totales (essentiel et accessoire), ne disperse l'attention au lieu de la mener le long d'une ligne nettement tracée ».

d'abord des esquisses qui étaient discutées avec moi par les enseignements de notre équipe, et enfin expérimentées en classe, avant d'être retouchées en même temps que les dialogues, pour leur donner enfin leur forme définitive.

Quand il eut pris du métier dans cette discipline très nouvelle pour lui, Neveu sut même créer des contrepoints image/enregistrement tout à fait réussis qui suggéraient à l'enseignant des exploitations pédagogiques très fines fondées sur les implicites discursifs et situationnels (Chiclet Rivenc, M.M., 2005).

### La classe-laboratoire

C'est au cours de ces expérimentations en situation réelle que notre méthodologie s'est peu à peu construite, affinée et précisée au cours du temps.

Guberina s'attachait tout particulièrement à ses aspects phonétiques qui allaient atteindre leur pleine maturité dans les propositions de ce qu'il allait appeler le Système Verbo-tonal. Les activités proposées dans ce domaine faisaient évidemment une large place aux aspects prosodiques exprimant les sentiments des locuteurs. Ces pratiques s'intégraient dans la problématique générale de notre méthodologie. A Saint-Cloud, nous nous consacrons à la mise au point de l'ensemble concerté des procédures didactiques, qui devaient intervenir en constante interaction, afin d'aider l'élève à construire par approximations successives, sa propre compétence communicative. Les synthèses et les mises au point s'opéraient peu à peu lors de rencontres à Saint Cloud et à Zagreb, et surtout dans nos stages d'enseignants et de formateurs qui avaient lieu tous les étés à l'université de Besançon.

Bally nous mettait en garde contre les « erreurs de méthode<sup>6</sup> » courantes dans l'enseignement de son époque : « On dirait (même) que [leur] idéal était de traiter chaque partie du tout comme si elle existait pour elle-même, et de disséquer les unités linguistiques dans leurs éléments atomiques. Tout nous montre la gravité de cette erreur, qui fausse et, surtout, paralyse l'emploi des moyens d'expression. »

La plupart des manuels et des cours de langue des années 50 découpaient la matière en « exercices » de vocabulaire, grammaire, phonétique, commentaire de textes, etc. Chaque série d'exercices était quasiment autonome, sans lien apparent avec les autres ; dans bien des écoles de langues elles étaient même dispensées par des « spécialistes » différents, notamment en phonétique. Bally nous montrait la voie : « *Le premier (principe) - répétons-le - consiste à partir des ensembles et non des détails. Nous pensons par phrases ; mais en outre l'enfant analyse les phrases beaucoup moins*

---

6 Titre d'un chapitre de La crise du français, d'où la citation est extraite, p.82.

que nous ; il les saisit in globo ; elles laissent dans notre esprit une impression totale, qui échappe pendant longtemps à l'analyse. Comment, sans faire violence à cette tendance synthétique, peut-on l'amener insensiblement à reconnaître les parties du tout et leurs affinités réciproques ? » (Bally, 1932 : 88).

Nous avons fait le pari que les adultes pouvaient aussi bien que les enfants aborder l'apprentissage de la communication en langue étrangère de façon globale, en la leur présentant par le jeu des interactions entre toutes ses manifestations, dans le déroulement d'une situation. Cette option était rendue possible grâce au recours simultané aux enregistrements des dialogues et aux images projetées. Cette approche globale découlait naturellement de nos options initiales : appréhender le langage dans tous les aspects de ses manifestations : celles que Guberina appelait les « moyens lexicologiques » (vocabulaire et grammaire au sens large, incluant phonétique, morphologie et syntaxe) et les « valeurs de la langue parlée <sup>7</sup> ».

Le déroulement de la classe exigeait que l'enseignant assume un rôle nouveau d'animateur, de « metteur en scène », de médiateur et d'interlocuteur permanent, auquel il était loin d'être préparé. Dans un premier temps, pour faciliter « l'accès au sens » il devait recourir à la fois à de la phonétique, de la prosodie expressive, de la grammaire, du mime, tout en exploitant toutes les ressources du son et des images. A d'autres moments, dans un autre type d'activité, il serait amené à mettre l'accent sur le travail phonétique et prosodique, ou grammatical, ou d'entraînement à l'expression orale puis écrite. Mais dans toutes ces activités, il ne devrait jamais perdre de vue que le langage devait être appréhendé dans la totalité de ses manifestations. On ne faisait jamais que de la phonétique, ou que de la grammaire, ou que du vocabulaire. Nos expérimentations dans les classes, et nos stages de formation d'enseignants et de formateurs allaient nous permettre d'affiner ces pratiques tout en les rendant accessibles aux nouveaux utilisateurs.

On ne s'étonnera pas que Charles Bally ait accordé dans ses écrits pédagogiques une très grande importance aux approches et aux conceptions d'un enseignement grammatical. Il y consacre le dernier tiers de *La crise du français*. Ses observations ont été pour nous particulièrement précieuses dans la mesure où elles confirmaient ou nuançaient celles que nous apportait notre propre expérience. A première vue, certaines affirmations péremptoires concernant les langues étrangères ne pouvaient être retenues telles quelles. Exemple (Bally, 1932, p. 102 à 120) : « Le traité de grammaire a été inventé

---

7 Guberina les détaillait ainsi : « 1. Intonation, rythme, intensité, tension, pause, tempo de la phrase, mimique, gestes, position du corps et ses états tensionnels. 2. Rôle du corps, en général, et plus particulièrement la position envers autrui et la tension corporelle des interlocuteurs. 3. La situation, le contexte, l'ambiance sociale. 4. Les aspects psychologiques de la parole, [...] où l'affectif ne peut pas être séparé de l'intellectuel (cognitif) », in : Bases théoriques de la méthode audio-visuelle structuro-globale – Une linguistique de la parole, 1984, dans « Rétrospection » Zagreb, 2003, p.390.

pour les langues mortes et pour les langues étrangères ». « On assimile une langue étrangère tout autrement que la langue maternelle : ce sont les étrangers qui réclament des manuels ». En fait, il se réfère ici à la grammaire des manuels scolaires qui, écrit-il, sont des « grammaires pour l'œil » et non des « grammaires pour l'oreille ». Il affirme que « les notions grammaticales fournies par la pratique de la langue doivent être la base de la formation linguistique ; que la grammaire théorique, enfin, codifiée dans des règles rigides, est, non pas le point de départ mais le couronnement de l'étude ». Et plus loin : « *Notre grammaire prend son point de départ, non dans les éléments mais dans les ensembles correspondant aux pensées totales ; ensembles indifférenciés d'abord, puis progressivement analysés* ». Bally critique vivement cet « *amour de l'analyse et de la dissection (qui) sévit en grammaire plus que dans les autres parties de l'étude [...]* L'analyse dite logique n'est logique que de nom, puisqu'elle est purement grammaticale et formelle ; elle est, de plus, irrationnelle, car elle prend le contre-pied de la marche naturelle. Nous préférons procéder comme le fait la méthode globale pour enseigner la lecture, et cette coïncidence est assez piquante » (Bally, 1932 : 111). Notre approche structuro-globale utilisant comme support pédagogique l'association permanente de l'enregistrement (parole dialoguée) et de l'image (contenus et signes situationnels) permet de concrétiser cette démarche de découverte globale des ensembles grammaticaux, saisis en mouvement, et l'identification progressive de leurs éléments et de leurs fonctions qui se structureront peu à peu, avec l'aide de l'enseignant, en ensembles fonctionnels réutilisables dans d'autres situations. Dans *Voix et Images de France* nous avons introduit de courtes unités grammaticales (improprement intitulées « mécanismes ») qui présentaient en dialogues fortement marqués par des intonations expressives, en situation et en images, le fonctionnement motivé de certaines constructions grammaticales<sup>8</sup>. C'est ainsi que se construit progressivement une grammaire organisée selon des règles que la pratique a peu à peu rendues nécessaires dans l'esprit des apprenants. On parvient ainsi à organiser et à synthétiser des usages devenus si complexes que chacun en vient à en exiger les règles de fonctionnement d'abord formulées oralement, puis par écrit.

---

8 Par exemple, dans l'unité n°17, la négation *ne...pas – ne...jamais et ne...rien – ne...personne* dans un dialogue intitulé *Un homme triste* :

Alain. - *Quel beau dimanche aujourd'hui ! Venez vous promener avec moi.*

Rémi. - *Non, je ne me promène jamais.*

Alain. - *Eh bien, allons au cinéma.*

Rémi. - *Je ne vais pas au cinéma.*

Alain. - *Vous préférez aller au café ?*

Rémi. - *Je n'aime pas aller au café.*

Et le dialogue se poursuit jusqu'à la réplique exaspérée d'Alain : *Alors, allez dormir ! Au revoir !*

Cet apprentissage grammatical avait beaucoup de succès auprès des élèves, qui mimaient spontanément la scène et se prêtaient de bonne grâce aux variations exigées par des changements de situation proposés par l'enseignant.

## L'oral et l'écrit

Ceci nous amène à aborder un dernier sujet, fort complexe, et qui donna lieu à de rudes polémiques : les rapports didactiques entre l'oral et l'écrit, résumés en termes de métier par « le passage à l'écrit ». Charles Bally n'a guère abordé cette question dans l'apprentissage des langues étrangères, à part quelques lignes incisives à propos de l'usage abusif des versions et des thèmes qui « *loin de conduire à la lecture cursive, la retardent plutôt, en portant toute l'attention sur le détail. Combien trouverait-on de jeunes gens qui, au sortir du collège, sachent lire à livre ouvert, sans préparation, une page de César ou de Xénophon ?* » (Bally, 1932 : 70 et 71). Nous connaissons la passion de notre auteur pour les textes et les auteurs anciens, mais nous pouvons appliquer ses remarques à l'enseignement des « langues vivantes ». Il s'étend plus longuement sur l'initiation à la lecture (surtout) et à l'écriture en langue maternelle. Qu'avons-nous pu en tirer ? Dans ce domaine, les problématiques en langue maternelle et en langue étrangère sont tellement différentes qu'on ne peut pas toujours les rapprocher.

Retenons-en surtout que conformément à tout ce qu'il a développé à propos de l'enseignement de la parole orale, Bally met en garde contre une introduction prématurée et mal pensée de la lecture et de l'écriture. Il condamne catégoriquement la lecture orale, qui était alors très en vogue en langue maternelle et en langue étrangère. Il ajoute (p.70) : « *Si la lecture orale est un sérieux obstacle à la compréhension, l'écriture n'en est pas un moins grand pour l'expression. L'effort concentré sur la formation et la combinaison des lettres détourne l'esprit des choses qu'on veut raconter ou décrire* ». Ces remarques de bon sens nous semblent aujourd'hui bien banales, mais combien d'obstacles et de polémiques a-t-il fallu affronter pour faire admettre et faire entrer dans la pratique ces propositions qui restent conformes à nos options essentielles à propos de l'enseignement/apprentissage oral. Même en langue maternelle, Bally recommande d'aborder l'écrit par un rappel de l'oralité du discours (toujours p.70): « *Pour amener l'élève, par une voie naturelle, à saisir le sens d'un morceau, le maître présentera et discutera le sujet oralement, en employant les mots et la syntaxe correspondant au degré de développement de la classe.[...] Enfin, il reproduira (par cœur si cela est possible) le texte original, en l'enrichissant de tout l'accompagnement mimique et musical dont il a été question plus haut. Alors, et seulement alors, l'élève lira lui-même le morceau, et on lui fera sentir toute la portée d'une élocution qui reproduise exactement les impressions qu'il a déjà reçues* ».

Certes, il n'était pas possible d'appliquer à la lettre ces propositions dans le cas d'un apprentissage de langue étrangère. Pour nous, sans doute en réaction contre les excès des procédures de l'époque et poussés par l'exaltation de nos conceptions novatrices, nous avons adopté au début des positions extrêmes : pas de lecture, et encore moins

d'écriture avant 150 ou 200 heures d'enseignement oral. Ce qui fit pratiquement l'unanimité contre nous et notre méthodologie. Il est vrai qu'assez vite les expériences de terrain nous firent nuancer nos propositions. D'ailleurs le débat était vif jusqu'au sein de nos équipes. Je me souviens qu'en accord avec nos enseignants, je proposai d'introduire le premier texte écrit dans l'unité 24 (Promenade au jardin du Luxembourg), c'est-à-dire après environ 100 heures d'oral. J'eus une très vive discussion avec Guberina qui m'accusa de céder devant nos adversaires. Je lui proposai de faire quelques essais, et de les évaluer avant de décider. Je rédigeai un petit texte rappelant le thème principal (Jardin du Luxembourg), nous mîmes collectivement au point une procédure d'exploitation appropriée. Les résultats furent probants, et quelque temps après nous décidâmes de proposer aux utilisateurs d'introduire nos premiers textes de lecture au bout de 60 à 70 heures environ, sous réserve que les conditions favorables fussent remplies, notamment : horaire du cours extensif ou intensif, rapport entre langues en contact dans le sens français oral → écrit de la langue maternelle, attitude positive des apprenants, etc. Comme le préconisait Bally, et en conformité avec l'ensemble de nos conceptions, nous avons fait aborder l'écrit (lecture et écriture) à partir de l'oral. Ce n'est pas le lieu de détailler ici les procédures pédagogiques proposées ; je précise seulement que la lecture des premiers récits n'était introduite qu'après une série de « dictées phonétiques » destinées à faciliter le passage de l'oral (que les apprenants commençaient à bien maîtriser) à l'apprentissage progressif de l'écrit. (VIF, sd. pp. XXV à XXIX).

### **Le cours pour enfants : Bonjour Line**

Tout au long de sa carrière, Charles Bally s'est passionné pour l'enseignement du langage aux enfants. Presque toutes les observations et propositions de lui que j'ai citées s'adressaient prioritairement à des écoliers de Suisse romande et à leurs enseignants.

Au CREDIF nous ne pouvions pas nous intéresser seulement à des publics adolescents ou adultes. Dès la fin des années 50, notre collègue Hélène Gauvenet qui avait activement collaboré à la préparation et à la réalisation de VIF s'était attaquée à la préparation d'une méthode et d'un cours pour enfants qu'elle intitula *Bonjour Line*. Elle s'inspirait bien entendu de la problématique structuro-globale qu'elle avait contribué à mettre au point avec Guberina et moi, mais elle s'est tout de suite sentie complice des idées proposées par Charles Bally.

Par exemple : Bally : « *Les enfants sont des questionneurs enragés. Leurs questions n'ont souvent ni queue ni tête. [...] Au lieu de rire et de passer outre, saisissons l'occasion de répondre par une phrase en français ; que de mots, de tours de phrases*

*ne pouvons-nous pas graver ainsi dans leur mémoire !* ». (Bally, 1932 : 44). Hélène Gauvenet a donc inventé un « Jeu des questions » dans lequel « sur l'écran apparaissent le « maître » et « Line », la marionnette qui représente l'élève, la bonne élève. [...] A travers ce jeu de questions et de réponses nous retrouvons l'histoire précédemment racontée en style discours direct, reprise en style indirect sous un angle objectif ». (Gauvenet, 1963 :10). Hélène et notre dessinateur Pierre Neveu se sont surpassés pour donner vie à leurs personnages et leur faire exprimer leurs émotions, partagées avec enthousiasme par les enfants.

Autre exemple de connivence entre Charles Bally et Hélène Gauvenet : Bally écrit : « *Que la leçon soit surtout un dialogue où les questions de l'instituteur tiendront l'élève en haleine. Le grand art consiste à corriger sans en avoir l'air. [...] Si l'on n'a pas pénétré la cause de chaque incorrection, on ne saurait la supprimer.* » (Bally, 1932 : 46). Comme dans les méthodes pour adultes, Hélène Gauvenet met d'abord en situation, par l'enregistrement et par l'image, des dialogues entre enfants francophones de leur âge (de 5 à huit ans). Ensuite le dialogue se déplace vers le « Jeu des questions », puis dans la classe, entre le maître et les élèves, et enfin entre les élèves eux-mêmes. Pendant tout le parcours d'apprentissage, de l'oral d'abord et de l'écrit ensuite, tout n'est que dialogue qui s'enrichit et se nuance sans fin, parfois accompagné (Bally et Guberina toujours) de chants et de danses.

Je pourrais poursuivre longtemps pour montrer tout ce que nous devons, ici comme dans les programmes précédents, à Charles Bally et à Petar Guberina. Bally a inspiré la mise en œuvre de nos conceptions pédagogiques, qui ont longtemps servi de référence, positive ou négative, en matière de Didactique du Français Langue Étrangère et Seconde (FLES) et de bien d'autres langues.

### Et ensuite ?

Nos conceptions et nos méthodes se sont rapidement répandues à travers le monde, pour le français grâce au 1er Plan Quinquennal d'expansion culturelle de notre ministère des Affaires Étrangères (1958-63), et pour les autres langues dans le programme que Guberina et moi avons développé aux Editions Didier en France et Chilton aux Etats-Unis. Pour *Synergies Espagne*, j'ai plaisir à mentionner le cours SGAV d'espagnol langue étrangère, *Vida y Diálogos de España*, d'Antonio Rojo Sastre et Paul Rivenc, avec les dessins d'Adán Ferrer(1968 - 1972).

Ce développement rapide a exigé la mise en place de très nombreux stages de formation d'enseignants, eux aussi inspirés en partie par les idées de Charles Bally. Tout cela a suscité bien des polémiques et des imitations. A partir de 1955, en France comme

dans beaucoup d'autres pays, quasiment tous les cours de langues étaient devenus « audio-visuels ». Mais la plupart de leurs auteurs ignoraient qui était Charles Bally et n'avaient retenu de nos idées que le recours technique à l'image et au dialogue enregistré, sans référence à une « linguistique de la parole » au sens où l'entendait Charles Bally, et Guberina et moi après lui. Les « dialogues » étaient devenus un rituel obligé, souvent associés à des « exercices structuraux » inspirés par les linguistiques formelles américaines. Ceux-ci étaient en contradiction absolue avec nos conceptions linguistiques et didactiques. J'ai vu des images affublées de « bulles » au codage incompréhensible contenant les « paroles » écrites des personnages. On a caricaturé nos propositions didactiques en transformant délibérément en rituel mécaniste les « quatre phases » de nos leçons qui n'étaient qu'un guide de référence destiné à des enseignants débutants dans la pratique de cette méthodologie déroutante pour beaucoup d'entre eux. Nos propositions méthodologiques et nos cours de langues étaient dans l'ensemble bien mieux accueillis à l'étranger que chez nous. En France, il fallait à tout prix s'insérer dans les programmes officiels des lycées et collèges. Parfois, comme pour l'allemand et l'espagnol, les enseignants devaient se soumettre aux directives dictatoriales de l'Inspection Générale, qui éditait ses propres manuels. Fort heureusement, les choses ont bien changé aujourd'hui.

En FLE chacun se souvient des excès des méthodes dites « communicatives » qui, sous prétexte de respecter la « langue circulante », proposaient aux élèves des dialogues et des textes « authentiques », et de longs et coûteux parcours de « découverte » du sens faisant fi des contraintes élémentaires de tout apprentissage. Étrange détournement d'une linguistique de la parole très éloignée des conceptions rigoureuses de Charles Bally, qui était parfois cité pour tenter de justifier tous ces errements pédagogiques.

### **Charles Bally ne nous autorise pas à conclure**

Dans notre domaine de la Didactique des Langues-Cultures il semble qu'on ne parle plus beaucoup de lui... Je me réjouis profondément de l'initiative prise par l'équipe rédactionnelle de *Synergies Espagne*. En ces temps d'incertitudes et de remises en question pédagogiques, j'espère qu'elle suscitera un salubre retour à une réflexion sur des conceptions linguistiques et des propositions didactiques qui restent plus que jamais actuelles. L'irruption déferlante des nouvelles technologies nous place tous, enseignants, formateurs et chercheurs, face à des choix plus redoutables que ceux qu'ont dû affronter nos collègues des années 1950 face aux apports et aux illusions de l'audiovisuel. L'attrait irrésistible des techniques n'est qu'un miroir aux alouettes si nous ne le maîtrisons pas pour le mettre au service d'une solide réflexion linguistique, psycholinguistique et didactique. Notre époque a profondément élargi et renouvelé les besoins communicatifs en langues maternelles et étrangères. Les cultures cohabitent

et s'entremêlent. De nouveaux types de discours s'échangent, se créent et se recréent sans cesse, à des millions d'exemplaires. Une linguistique et une didactique de la parole sont plus que jamais nécessaires. En apparence celles qui furent ébauchées dans les années 1950/60 dans le sillage de Charles Bally peuvent paraître bien dépassées. Je n'en suis pas si sûr. N'oublions pas que ce linguiste rigoureux et révolutionnaire n'a jamais dissocié ses recherches sur la langue, la parole et le sujet parlant de celles qu'il a menées sur le terrain de la pédagogie. Il a prouvé combien elles s'enrichissaient mutuellement, en se situant à un même niveau d'exigence : il n'a jamais considéré ce qu'on n'appelait pas encore la didactique comme une discipline mineure ; bien au contraire c'est en enseignant qu'il avait le sentiment de faire vivre « cette hantise de la parole fonction de la vie » que je rappelais en début de cet article. Si nous prenons la peine de lire ou de relire notre auteur avec sympathie et un peu de modestie, je suis convaincu qu'il a encore beaucoup à nous apprendre.

## Bibliographie

- Bally, Ch. 1913. *Le langage et la vie*, Genève, Atar.. Nouvelle édition revue et augmentée, Max Nischans, éditeur, Zurich, 1926.
- Bally, Ch. 1931. *La crise du français. Notre langue maternelle à l'école*, Institut Jean-Jacques Rousseau Genève, Neuchatel et Paris : Delachaux et Niestlé.
- Bally, Ch. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Librairie Ernest Leroux.
- Bally, Ch. 1951. *Traité de stylistique française*, Genève et Paris, Georg & Cie et Klincksieck, La 1ère édition date de 1909.
- Chiclet Rivenc, M.M., 2005. Le SGAV inconnu, *Synergies France*, n°2, pp. 38-49.
- Chiss, J.L. 1985. *La stylistique de Charles Bally : de la notion de « sujet parlant » à la théorie de l'énonciation*, Langages, n° 77.
- Gauvenet H., 1963. dans Rivenc P. et Guberina P. édit., *Bonjour Line*. Paris : Didier.
- Guberina P. 1984. Bases théoriques de la méthode audio-visuelle structuro-globale - Une linguistique de la parole, in : *Rétrospection*, 2003, Zagreb.
- Roberge, Cl. (Édit.) 2003. Guberina P. *Rétrospection*, Zagreb, ARTRESOR NAKLADA. Edition en espagnol : Traducción y prólogo de Murillo Puyal J., 2008, *Retrospección*, Mons : CIPA.
- Rojo Sastre A., Rivenc P. 1968-1972. *Vida y Diálogos de España*, Paris: Didier et Philadelphia : Chilton.
- Rivenc, P., Guberina, P. et all, sd., *Voix et Images de France 1er degré* Paris : Didier et Philadelphia : Chilton.
- Rivenc, P., 2000. *Pour aider à communiquer dans une langue étrangère*. Mons : CIPA.
- Rivenc, P. (Édit.), 2003. *La Méthodologie, Apprentissage d'une langue étrangère/seconde*, vol.3, Bruxelles : De Boeck Université.



# Synergies Espagne n°6/2013

Rétrospective stylistique  
et perspectives  
éditoriales





## Pour une édition critique de l'œuvre de Charles Bally



**Etienne Karabétian**

Université d'Orléans et Paris 3, France

etienne.karabetian@univ-paris3.fr

Reçu le 05-12-2012 / Accepté le 15-02-2013

### Résumé

Partant d'une comparaison essentielle entre Charles Bally et Léo Spitzer, les conceptions de la Stylistique moderne se dessinent pour une meilleure compréhension de la stylistique de Bally et démonstration de l'importance de réaliser, aujourd'hui, une édition critique de l'œuvre majeure de Charles Bally. Malgré les difficultés, les raisons scientifiques et humaines de rééditer la production scientifique de cet authentique linguistique abondent, d'autant plus qu'elles rejoignent la volonté, exprimée de son vivant, par l'auteur lui-même.

**Mots-clés :** stylistique moderne, herméneutique, Fonds Bally, réédition critique

### Para una edición crítica de la obra de Charles Bally

### Resumen

A partir de una comparación esencial entre Charles Bally y Léo Spitzer, los conceptos de la estilística moderna contribuyen a esclarecer la estilística de Bally y ponen de manifiesto la importancia de llevar a cabo en nuestros días una reedición crítica de la obra principal de Charles Bally. A pesar de las dificultades, son muchas las razones científicas y humanas que justifican una reedición de la producción científica de este auténtico lingüista, tanto más cuanto que concuerdan con la voluntad del propio autor, según lo había manifestado explícitamente en vida.

**Palabras clave:** estilística moderna, hermenéutica, *Fonds Bally*, reedición crítica

### Towards a critical edition of Charles Bally's work

### Abstract

From an essential comparison between Charles Bally and Léo Spitzer, the concepts of modern stylistics allow us to better understand Bally's stylistics and to expose the importance of undertaking a current critical edition of Charles Bally's main work. In spite of difficulties, there are many scientific and human reasons that support a re-edition of the scientific work of this authentic linguist, so much so that this matches the will of the author himself, whilst alive.

**Keywords:** modern stylistics, hermeneutic, *Fonds Bally*, critical re-edition

Lorsqu'on parle de la vie et de l'œuvre de Charles Bally, une comparaison s'impose d'emblée avec Léo Spitzer, stylisticien marquant du 20<sup>e</sup> siècle. Bally (1865 - 1947) est né 22 ans avant Léo Spitzer (1887 - 1960), et il est mort 13 ans avant. Ce petit décalage

ne sera pas sans importance sur l'évolution de leurs conceptions.

Une grande différence les sépare cependant, Bally est un authentique linguiste ; il a succédé à Saussure à la chaire de linguistique de Genève, Spitzer est stylisticien et philologue. Nous ne pourrions les comparer que sous l'angle de la stylistique pour revenir ensuite sur la production linguistique de C. Bally.

Ch. Bally s'est occupé principalement de stylistique de 1909 (date de parution du *Traité de stylistique* précédé du *Précis* de 1905) à 1921. Il a publié deux volumes mais également plusieurs articles importants dont, en 1921 : « Stylistique et linguistique générale » dans *Le Langage et la vie* (édition de 1926) puis l' « Essai sur le mécanisme de l'expressivité linguistique » en 1925 ainsi que de nombreux CR et autres communications qui sont donnés dans le volume *Sur la stylistique* paru chez Euredit en 2007 (Ed. E. Karabétian). Il ne sera ensuite pratiquement plus question de la stylistique à part peut être des considérations sur l'allemand et le français, en 1929. Si l'on prend en compte l'œuvre majeure de Léo Spitzer, on pense à *Stilstudien*, en deux volumes, paru en 1928 mais précédé d'études isolées mais prometteuses, sur G. Meyrink (1918) puis H. Barbusse (1920). On observe donc que le différentiel d'environ vingt cinq d'années (1905 vs 1928) se maintient. Il peut permettre d'éclairer la différence de conception de cette nouvelle discipline entre les deux hommes.

### Positionner Bally par rapport à Spitzer

Si Léo Spitzer ouvre l'ère de la stylistique moderne, Ch. Bally représente l'héritage du 19<sup>e</sup> et en représente bien les fondements.

Ch. Bally a en effet largement développé le concept d'expressivité de la langue, reprenant celui de « caractère national des langues » développé par W. von Humboldt en 1822 - 24<sup>1</sup>. Il s'appuie implicitement (et jamais explicitement à cause de sa défiance naturelle pour l'idéologie allemande) sur le principe de la comparaison des langues et va créer le concept de stylistique comparative interne en place et lieu de celui de stylistique comparative externe que Strohmeyer avait largement illustré en comparant l'allemand et le français<sup>2</sup>.

Arrêtons nous quelques l'instant sur l'arrière plan de la stylistique de Ch. Bally.

---

1 Humboldt, W v (2000) *Sur le caractère national des langues*, présentation, traduction et commentaires de Denis Thouard, Seuil, collections Points. Collections Points.

22 Nous avons largement développé ce point et d'autres, essentiels pour la compréhension de Bally dans l'ouvrage *Sur la stylistique*, Paris, Euredit, 2007, donnant la quasi totalité des articles de Charles Bally sur la stylistique et nous l'avons également fait dans *Histoire des stylistiques* (A. Colin, 2000) puis dans un numéro de *Langue française* de 2002, le n° 135 : « La stylistique entre rhétorique et linguistique »

Le terme même de stylistique remonterait à 1866 avec une communication de H. Steintal intitulée « Sur la stylistique » dont nous avons donné la première traduction française dans notre *Histoire des stylistiques* (A. Colin, 2000). Pour Steintal - et ces présupposés sont toujours sous-jacents lorsqu'on lit Bally - la stylistique a pour tâche 1° de montrer que la forme de l'expression linguistique traduit le caractère de l'écrivain ou de sa nation (point de vue identique à celui de Humboldt dans *Sur le caractère national des langues*) ; d'éclairer les rapports entre la « forme phonique » ou « forme extérieure » et la « forme intérieure » ; 3° de prendre pour objet la langue « dans ses emplois » et se demander « comment cet ensemble formel exprime un contenu<sup>3</sup> » (Karabétian, 2000 : 204-210).

On peut se faire une idée assez claire de la situation de la stylistique de Bally dans le paysage linguistique de la fin du XIXe siècle à partir de la définition proposée par Claparède : « Etude de la valeur affective des faits du langage organisé<sup>4</sup>. »

Avec les linguistes allemands, et au premier chef, Humboldt, va se préciser peu à peu un concept fondateur pour la stylistique, celui d'œuvre des langues ; Ce concept va prendre forme dès 1820 et la particularité qui intéresse spécifiquement Bally est le rapport entre « caractère de la langue » et style. Humboldt aborde cette question au paragraphe 32 de *l'Introduction à l'œuvre sur le kavi*<sup>5</sup> où il indique que lorsqu'une langue se prête à une nation, elle exerce une influence qui permet d'accroître « la diversité des langues à l'intérieur du même groupe, des idiomes à l'intérieur de lui-même, en fonction des différences liées aux époques et aux écrivains et malgré la permanence extérieure affirmée. »<sup>3</sup> (p. 339). En fonction de ces postulats, on aurait pu s'attendre à voir naître, selon J. Trabant<sup>6</sup>, deux linguistiques : une linguistique de la structure, une linguistique du caractère où la langue serait étudiée comme une œuvre d'art. On peut légitimement se demander si la discipline originaire qui aurait pu se voir confier une telle tâche : délimiter, décrire le caractère d'une langue, ne serait pas une stylistique générale comme science de l'expression et c'est là que Bally retrouve son héritage allemand car c'est précisément la stylistique comparative externe qui permet le mieux de se représenter une partie des tâches programmatiques annoncées par Humboldt. Bally veut affiner le dossier en mettant au point avec le *Traité* de 1909 une stylistique comparative interne (il montre les ressources expressives d'une langue sans bilinguisme). Il va pourtant garder un lien avec la stylistique comparative externe et ce dans *Linguistique générale et Linguistique française* de 1932 où il effectue une

---

3 Cf *Histoire des stylistiques*, p. 204-210 pour la traduction du texte de Steintal ici cité.

4 Claparède, E. 1935. « Rousseau et l'origine du langage », *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, republié dans *Le Bloc-Notes de la Psychanalyse*, n° 5, pp.93-107.

5 Humboldt W. V. 1835. *Introduction à l'œuvre sur le kavi* (traduction par P. Caussat, 19874). Paris : Seuil.

6 Trabant J. 1992. *Humboldt ou le sens du langage*. Bruxelles : Mardaga.

nouvelle navette vers les caractères dominants du français par référence à l'allemand. La constitution d'une « science générale de l'expression » aura bien été la préoccupation dominante de Bally si l'on considère qu'il aurait voulu dénommer le *Traité*, ultérieurement, « Étude systématique des moyens d'expression ».

Quelle est cependant la différence qu'affiche l'œuvre de Bally par rapport à l'héritage originaire de la stylistique ? C'est sans doute la composante herméneutique. Afficher ce composant, c'est à coup sûr faire de la stylistique un art. Or, Bally est fâché avec ce parti pris, il s'en explique dans une conférence intitulée « La stylistique et l'enseignement secondaire » (qu'on pourra lire dans Ch. Bally : *Sur la stylistique*). La stylistique est une science et Bally s'élève contre une conception idéaliste, celle de Vossler par dessus tout. Ainsi, une première fois, dans l'article « La stylistique française de 1905 à la fin de 1909 » (cf. le volume *Sur la stylistique*), il dénonce l'option esthétisante (« une doctrine qui veut trouver des motifs esthétiques derrière toutes les formes d'expression ») et surtout l'anarchie dans laquelle, selon lui, serait replongée la science du langage. Beaucoup plus tard, en 1932, dans l'introduction de *Linguistique générale et linguistique française*, il s'en prend implicitement (p. 13 et suivantes) à l'École idéaliste en dénonçant les théories qui mettent en rapport la langue avec les caractères nationaux. Et nul doute que c'est le Vossler de 1925 (celui de *Geist und Kultur in der Sprache*) qui est visé.

Il existe donc une coupure radicale entre Bally et la composante essentielle de la future stylistique, l'actuelle dont celle des concours de recrutement ou thèses de doctorat : la composante herméneutique. Nous n'en sommes pourtant pas encore à la coupure entre stylistique linguistique et stylistique littéraire mais le positionnement de Bally la prépare dans la mesure où il exclut la langue des écrivains de sa définition de la stylistique. C'est Léo Spitzer qui va prendre le relai en prenant position ouvertement, (dans un texte théorique d'ouverture intitulé « Art du langage et linguistique » qui précédait le recueil paru en 1948 et intitulé *Linguistics and Literary History*) a contrario de Bally, pour K. Vossler :

*Le meilleur document pour l'âme d'une nation c'est sa littérature ; or celle-ci n'est rien d'autre que sa langue telle qu'elle est écrite par des locuteurs privilégiés. Ne peut-on pas alors saisir l'esprit de cette nation dans ses œuvres littéraires les plus importantes. Il aurait été présomptueux de comparer l'ensemble d'une littérature nationale avec la totalité de sa langue (c'est ce que Karl Vossler a tenté prématurément) : plus modestement, je suis parti de la question : « Peut-on reconnaître l'esprit d'un écrivain français à son langage singulier ? » Les historiens de la littérature, c'est évident, en ont été convaincus : après l'inévitable citation (ou pseudo-citation) de Buffon : « Le style, c'est l'homme », ils accordaient dans leur monographie un chapitre*

*au style de leur auteur.* (Spitzer, 1970 : 53-54).

En somme, Bally s'arrête là où les stylisticiens héritiers de l'École idéaliste poursuivent l'investigation pour dénicher la composante idiosyncrasique mais pour autant, la ligne de démarcation entre Bally et Spitzer reste ténue dans la mesure où l'un accorde une importance capitale à la composante affective de la langue et l'autre à la composante psychologique de l'œuvre et ce qui est derrière, l'écrivain.

Pour terminer cette revue de position, arrêtons-nous un moment sur la distinction qu'opère Bally entre stylistique et style. Il sera largement et constamment question de ce point dans l'ensemble des publications, articles et conférences de Ch. Bally et c'est d'ailleurs ce point précis qui rend la démarche stylistique de Bally inapplicable comme l'a bien remarqué Wagner. Pour Bally et selon Claparède, la stylistique, c'est « l'étude de la valeur affective des faits de langage organisés ». Dès le début du *Traité* (au paragraphe 21), Bally exclut du champ de la stylistique la langue littéraire puisque, selon lui, l'écrivain fait de la langue « un emploi volontaire et conscient » et emploie la langue dans une intention esthétique ». Et cela suffit « pour séparer à tout jamais le style et la stylistique ». Cependant, et paradoxalement, il est souvent question de langue littéraire dans le *Traité* et de nombreux passages proposent une exégèse véritablement stylistique au sens actuel du terme. Il est ainsi question de Chateaubriand, Chénier, Flaubert, Maupassant mais également des écrivains dits « impressionnistes » : Loti, les Goncourt, Samain, Catulle Mendès, H. de Régnier, Verhaeren. Ces points sont développés dans l'article « Impressionnisme et grammaire » de 1920.

Pour Bally, la langue littéraire est « le produit de créations et de modifications individuelles de la langue courante » (Bally, 1909 : 244). Elle en constituerait une sorte de transposition accommodée « à une forme de pensée essentiellement personnelle, affective et esthétique ». Son mode d'expression est défini comme un « reflet, une réfraction des procédés affectifs du langage de tous » ; et c'est « l'écart plus ou moins grand entre les deux langues dans un système donné » qui peut constituer « un caractère essentiel de ce système » (Bally, 1909 : 247-248).

Pour définir cette langue littéraire, Bally la compare à la langue scientifique. La langue scientifique, ou langue des idées, « crée surtout des moyens directs et intellectuels d'expression, c'est-à-dire des mots pourvus d'un sens définitionnel », et la langue littéraire comme langue du sentiment ne trouve « sa véritable expression que dans la combinaison des mots et des moyens indirects affectifs » (Bally, 1909 : 245). La stylistique pourrait envisager de faire entrer dans son cercle d'observation cette immense catégorie de moyens (les moyens indirects affectifs) qui constitue « une sorte de thermomètre auquel on peut mesurer la température de l'âme » (Bally, 1909 : 266).

## Pourquoi une réédition critique de l'œuvre de Ch. Bally ?

### Les ouvrages consacrés à la stylistique (*Précis et Traité*)

Pour une raison majeure, concernant la stylistique, dont elle éclaire non seulement l'archéologie mais les présupposés théoriques et tout particulièrement le différentiel qui doit être opéré entre les faits de langue naturellement expressifs parce que ligés au fonctionnement de la langue et ceux qui peuvent être considérés comme proprement stylistiques. Cette distinction va achever d'être théorisée par Spitzer (elle est aujourd'hui sans doute perdue en particulier dans l'épreuve des concours de recrutement -Capes et agrégation de Lettres modernes) qui distingue, en 1928, dans *Stilstudien*, « Sprachstile », et « Stilsprache » c'est à dire « style de langue » et « langue de style ». Dans le premier cas, l'ancrage n'est que linguistique, dans le second cas, on est dans le champ du style. Ce sont principalement les grammaires d'obédience mentaliste qui font bien comprendre ce fonctionnement binaire du style et l'on pense aux travaux de G. Guillaume et l'on comprend mieux, à cette lumière pourquoi Ch. Bally excluait la langue des écrivains de sa conception de la stylistique.

Il n'empêche que R. L. Wagner (Wagner, 1947 : 104) va sonner le glas de la stylistique ballienne en 1947 (année précisément de la mort du maître) :

« *Après une époque de tâtonnements et de discussions (...) il s'est constitué une discipline - la stylistique - qui, pour reprendre la définition de Ch. Bally, « consiste à rechercher quels sont les types expressifs qui, dans une période donnée, servent à rendre les mouvements de la pensée et du sentiment ».*

*Sans méconnaître l'impulsion que Ch. Bally a donnée à ces études et l'originalité de ses vues en la matière, on conseillera aux étudiants de chercher plutôt une orientation pour leurs commentaires dans le Précis de stylistique française, très clair, de M. J. Marouzeau. »*

De ce point de vue, l'œuvre de Ch. Bally mérite largement d'être rééditée et cette publication commencera par le *Précis de stylistique* de 1905 qui sera le premier ouvrage publié. Nous sommes en possession d'un des rares exemplaires d'une œuvre qui n'est disponible (en microfiches) qu'à l'École Nationale des Langues orientales et pas à la Bibliothèque F. Mitterrand.

On éclairera le projet de Bally, sa conception, grâce aux papiers conservés au Fonds Bally à Genève. L'auteur projetait en effet une réédition de cet ouvrage qui n'a pas vu le jour. Nous donnerons donc une édition critique de cet ouvrage.

Le second volume de l'édition critique de l'œuvre de Ch. Bally sera le *Traité de stylistique* de 1909 qui accentue les défauts de la stylistique ballienne en mettant en vedette

le dictionnaire idéologique mais qui précise la notion d'expressivité de la langue, qui sera magnifiée, par la suite, par la grammaire d'obédience guillaumienne et sera mise en évidence pendant 25 années par le Professeur J. Popin (qui fut notre maître) au sein du jury d'agrégation de lettres modernes dont il constituait l'homme-orchestre.

Là aussi le fonds Bally nous sera d'une précieuse utilité car des notes de Ch. Bally attestent d'un projet de remaniement.

### Les ouvrages consacrés à la linguistique

Citons en tout premier lieu *Le langage et la vie* qui concerne aussi parfois directement la stylistique et dont nous avons fait largement état dans le recueil des articles de Bally sur la stylistique<sup>7</sup>. La première édition voit le jour en 1913 (Atar, 113 p.) et on lit (p. 8) que « les idées exposées ici ont fait l'objet de conférences prononcées à l'Aula de l'Université de Genève les 9 et 13 décembre 1912 et à la Sorbonne les 14 et 17 février 1913 ». La seconde voit le jour en 1926 (Paris, Payot, 1926) avec une préface datée, à Genève, de 1925. Ch. Bally écrit : « je réunis ici en volume diverses publications relatives à des problèmes fondamentaux de linguistique générale. Deux d'entre elles (...) sont reproduites avec des modifications importantes [cf. numéros 26, 30], deux sans changements importants [cf. numéros 40, 41]. L'essai sur le mécanisme de l'expressivité linguistique est inédit : il s'inspire d'une communication faite le 30 mai 1925 à la Société de Philosophie de Genève »<sup>8</sup>. La troisième voit le jour en 1935 (dite « Nouvelle édition revue et augmentée, Zürich, Max Niehans, 229. Bally déclare que cet ouvrage tient lieu d'introduction « à un ouvrage plus technique, *Linguistique générale* ». La quatrième (ou 3e éd. Augmentée) voit le jour en 1952 (Genève, Droz, et Lille, Giard, 165 p). Elle contient un nouvel index (161 - 164) et la leçon inaugurale de Ch. Bally. C'est cette édition (avec le seul label Droz) que l'on trouve encore dans le commerce.

En 1922, Bally donne le *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure* (Genève, Sonor, 6, 642 p. ; réimpression Genève, Slatkine, 1970) auquel il a travaillé avec Léopold Gautier (réunion des textes, préface de mars 1921, concordance des pages du Mémoire, table des matières et liste d'*errata*).

En 1932 paraît *Linguistique générale et linguistique française* (Paris, Ernest Leroux, 410 p.) avec une seconde édition en 1944 (édition refondue et augmentée, Berne, Francke, 440 p.) et enfin une 4e éd. en 1965 (préface de S. Heinimann qui a revu et corrigé le texte, principalement du point de vue formel et révisé les index et la

---

<sup>7</sup> Eurédit, 2007.

<sup>8</sup> Texte et ses variantes et commentaires donnés dans Eurédit, 2007.

bibliographie).

Signalons enfin, *La crise du français*, paru en 1931 (Neuchâtel et Paris, Delachaux et Niestlé, s. d., 153 p.) qui a fait l'objet d'une réédition critique récente (en 2004) et ne fera donc pas partie de la réédition globale de l'œuvre de Ch. Bally en cours de publication.

Au terme de cette revue, on précisera donc que l'édition critique des œuvres de Charles Bally verra le jour prochainement aux éditions Lambert- Lucas à Limoges pour un nombre somme toute modeste d'ouvrages. En revanche, se posera le problème des nombreux articles de l'auteur qui ont déjà fait l'objet de publication outre le fait que le volume *Le Langage et la vie* est déjà une compilation, par l'auteur, de nombreux articles<sup>9</sup>.

Le principe d'une réédition critique d'une œuvre est toujours périlleux mais, dans le cas de Ch. Bally, on bénéficie du fait que celui-ci avait envisagé de son vivant des rééditions de ses œuvres majeures et d'autre part le volume considérable d'articles de sa plume permet d'éclairer ses ouvrages publiés. C'est vrai tout particulièrement pour le *Précis* et le *Traité*. Mais des zones d'ombre considérables persistent et tout particulièrement, de notre point de vue, tout ce qui entoure la succession de Saussure à la chaire de linguistique de Genève. On y observe que Bally harcèle littéralement Saussure avec la question de la stylistique vis à vis de laquelle Saussure est à des années-lumière.

Il existe deux traces dans la correspondance entre F. de Saussure et Ch. Bally, une première mention est effectuée dans une lettre de F. de Saussure du 3 juillet 1904 et concerne la parution du *Précis* de 1905 :

« Lorsque vous arrivez à la définition proprement dite de la Stylistique (vers p. 38 ou 40), je me suis demandé si quelques lecteurs ne trouveraient pas un peu abrupt d'apprendre que celle-ci doit consister finalement dans l'étude de ce qui est affectif dans le langage. Il n'y a rien que de supérieurement clair, je le répète, dans les développements qui précèdent, mais je doute que ces développements conduisent (sic) à cela, tels qu'ils sont donnés, et préparent vraiment à cette définition. On ne s'y trouve pas préparé à ce qu'il m'a semblé d'abord parce que le terme de Stylistique, que vous désignez comme mauvais au débit, n'avait plus guère préoccupé ensuite : on était entré dans les choses ; même à proportion de leur intérêt, cet oubli est naturel. Mais on n'était pas préparé dans un autre sens : en effet, et si parfaits que soient les paragraphes préliminaires sur la différence de nature entre l'intellectuel et l'affectif, je n'en ai pas trouvé qui fût destiné à marquer leur importance comparative, {de fait

---

9 Ainsi le volume Eurédit, 2007, consacré aux articles de Ch. Bally sur la stylistique et abordant la question des rééditions du volume *Le Langage et la vie*.

*et non de principe,} et par conséquent à fixer pour l'affectif telle ou telle étendue dans l'ensemble des phénomènes. Sauf erreur, celui qui aurait cette idée préconçue que l'affectif existe, mais est complètement insignifiant {dans la somme de} [par] ses manifestations, n'en serait pas détourné, - ou pas formellement détourné - par la lecture de vos chapitres préliminaires à la définition qui fera une chose capitale de cet affectif<sup>10</sup>. ».*

Une seconde lettre (datée septembre 1912) porte sur la succession de Bally à la chaire de linguistique et dans un premier temps sur la perspective de créer une chaire pour Ch. Bally que Bally souhaitait redéfinir (le fourbe!) comme « chaire de psychologie du langage et de stylistique » :

*« A propos de la chaire que l'on a en vue de créer à la Faculté des Lettres et du titre de Psychologie du langage qui serait un des titres proposés pour elle, vous me demandez si ce serait de nature à soulever quelque objection de la part du titulaire de la chaire de linguistique Générale, comme donnant peut-être l'idée d'un empiètement sur le domaine de son propre enseignement.*

*Tout en appréciant le scrupule qui a inspiré votre démarche courtoise, je n'hésite pas à déclarer que je ne verrais aucun inconvénient sérieux, comme professeur de Linguistique, à l'adoption du titre en question pour la chaire nouvelle, si ce titre vous satisfait pour votre part. Il serait un peu long, et finalement assez inutile, de me livrer à ce propos à un exposé détaillé de mon point de vue. Sans doute nous sommes d'accord pour savoir que toute linguistique est psychologique à un degré quelconque, mais l'évidence même de cette vérité écarte la possibilité d'un conflit, et fait comprendre d'avance qu'il s'agit, dans la discipline que vous représentez, d'une application plus particulière de l'observation psychologique.*

*La stylistique, telle que vous l'avez conçue, érige en méthode constante cette observation, et la poursuit spécialement dans les nuances du discours. Elle serait une « psychologie du discours » si vous ne montriez, par une vue féconde, que dans le discours s'élabore, en fait, ce qui devient ensuite partie intégrante du langage.*

*Que ce soit donc sous le nom de Psychologie du langage ou sous un autre, je ne prévois nulle concurrence fâcheuse, et au contraire un concours heureux de la chaire nouvelle avec celle de Linguistique Générale. Laissez-moi terminer par le vœu que je fais avec beaucoup d'autres personnes, qu'il plaise à nos autorités de lui accorder le rang d'une chaire ordinaire, puisqu'aussi bien ce ne serait que la digne consécration du*

---

10 Cahiers Ferdinand de Saussure, n° 48, 1994. Les adjonctions interlinéaires ou marginales sont signalées entre accolades, les restitutions entre soufflets. Les crochets signalent des interventions de l'éditeur. La ponctuation est celle de l'auteur.

*succès obtenu par vos publications aussi bien que par un enseignement oral remontant à de longues années.* »<sup>11</sup>

On sait ce qui advint : Ch. Bally n'obtint pas la chaire escomptée en 1912 et s'informa où gagner sa vie à l'étranger puisque la charge de privat-docent n'était pas rémunérée. Mais Saussure meurt à Vufflens, le 22 février 1913 dans sa 56e année et Bally est élu le 20 juin.

## Bibliographie

- Bally, C. 1905. *Précis de stylistique*. Genève : Eggimann et Cie.
- Bally, C. 1909. *Traité de stylistique française* (3e éd. 1951, Nouveau tirage). Paris et Genève : Klincksieck et Georg.
- Bally, C. 1922. *Recueil des publications scientifiques de F. de Saussure*. Genève : Sonor.
- Bally C. 1931. *La crise du français*. Neuchâtel et Paris : Delachaux et Niestlé.
- Bally C. 1932. *Linguistique générale et linguistique française*. Paris : Leroux.
- Bally C. 1925. *Le langage et la vie* (3e éd. Augmentée, 1952). Genève : Droz.
- Hellmann, W. 1988. *Charles Bally : Frühwerk - Rezeption - Bibliographie*. Bonn : Romanistischer Verlag.
- Humboldt, W. V. *Sur le caractère national des langues* (traduction par D. Thouard). Paris : Seuil.
- Karabetian, E. 2000. *Histoire des stylistiques*. Paris : A. Colin.
- Karabetian, E. 2002. « La stylistique entre rhétorique et linguistique ». *Langue Française*, n° 135, numéro entier.
- Karabetian, E. 2007. *Sur la stylistique, Articles et conférences de Ch. Bally*, édités, annotés et commentés par E. Karabétian. Paris : Euredit.
- Karabetian, E. et BRIU, J.J. 2009. Léo Spitzer : *Etudes sur le style, analyse de textes littéraires français (1918 - 1931)*. Paris : Ophrys.
- Rastier, F. 2001. *Arts et sciences du texte*. Paris : PUF.
- Trabant, J. 1992. *Humboldt ou le sens du langage*. Bruxelles : Mardaga.
- Spitzer, L. 1970. *Léo Spitzer : Etudes de style*. Paris : Gallimard.
- Wagner, R. L. 1947. *Introduction à la linguistique française*. Lille et Genève : Giard et Droz.

---

<sup>11</sup> Genève, Archives d'État, Instruction publique, 1912/Université/facultés/lettres ; annexe à la lettre de Bally à William Rosier, du 26 septembre 1912, relative au projet de chaire de stylistique (que Bally souhaitait redéfinir comme « chaire de psychologie du langage et de stylistique », CFS, n° 48, 1994.

# **Synergies Espagne n°6/2013**



Rencontres culturelles  
et Coopération  
linguistique





## Albert Camus et la réflexion sur le terrorisme aujourd'hui



**Inmaculada Cuquerella Madoz**

Lycée Français de Valence, Espagne  
cuquerella.inmaculada@ent-lfval.net

Reçu le 20-10-2013 / Accepté le 21-11-2013

### Résumé

Albert Camus aurait fêté ses cent ans le 7 Novembre 2013. Or, ce « Français d'Algérie » - écrivain, penseur engagé et chroniqueur - n'a pas reculé devant la question, ô combien douloureuse pour lui, du terrorisme. Jacqueline Lévi-Valensi a réuni ses écrits dans *Réflexions sur le terrorisme* nous permettant de constater que la pensée de Camus reste toujours pertinente pour interroger l'actualité, non seulement celle des « Printemps arabes » mais aussi celle d'une Europe frappée par le désespoir social et politique. À la violence terroriste (violence de l'individu désespéré face à la puissance dévastatrice de l'État) décrite par l'auteur de *L'Homme révolté* fait écho celle de notre présent... Néanmoins, Camus ne cesse de rappeler que la révolte, lorsqu'elle est porteuse de valeurs et non simple ivresse fanatique, exprime la foi dans la vie : « La révolution, bien sûr ! Mais la révolution pour la vie, pour donner une chance à la vie... » (*Les Justes*). Relire l'œuvre de Camus permet de mieux comprendre les enjeux et les dérives de notre monde.

**Mots-clés** : absurde, innocence, mort, nihilisme, révolte, révolution, vie, violence

### Albert Camus y la reflexión sobre el terrorismo en nuestros días

### Resumen

Albert Camus habría celebrado sus cien años de vida el 7 de noviembre de 2013. Este "Francés de Argelia" - escritor, ensayista comprometido y reportero - no rehusó nunca la cuestión, extremadamente dolorosa para él, del terrorismo. Jacqueline Lévi-Valensi ha reunido sus escritos en *Reflexiones sobre el terrorismo* lo que nos permite apreciar la lucidez de un pensamiento plenamente vigente, no sólo para entender las "Primaveras árabes" sino para comprender a una Europa sacudida por la desolación social y política. A la violencia terrorista (violencia del individuo desesperado frente a la potencia devastadora del Estado) descrita por el autor de *El Hombre rebelde* le hace eco la que invade hoy nuestro mundo... Sin embargo, Camus no cesa de recordarnos que la rebeldía, cuando es portadora de valores y no sólo embriaguez fanática, expresa la fe en la vida: "La revolución ¡claro! Pero la revolución por la vida, para dar una esperanza a la vida..." (*Los Justos*). Releer la obra de Camus permite comprender mejor los desafíos y las derivas de nuestro presente.

**Palabras clave**: absurdo, inocencia, muerte, nihilismo, rebeldía, revolución, vida, violencia

### Albert Camus and the reflection on terrorism in our times

## Abstract

Albert Camus would have celebrated his 100<sup>th</sup> birthday on the 7th November 2013. This “French man from Algeria” -writer, engaged essayist and reporter- never avoided the issue -extremely painful for him- of terrorism. Jacqueline Lévi-Valensi has gathered together his writings in *Thoughts about terrorism*, which allows us to appreciate the lucidity of a way of thinking still fully applicable, not only in order to understand the “Arab Springs”, but also to understand a socially and politically devastated Europe. The terrorist’s violence (the violence of a desperate being facing the devastating power of the State) described by the author of *The rebellious Man*, is echoed in the one invading our current world... Nevertheless, Camus never stops reminding us that rebellion, when it carries values and not only fanatical intoxication, expresses faith in life: “The revolution, of course! But a revolution for life, to bring hope to life...” (*The Just*). Rereading Camus’ work allows us to better understand the challenges and evolution of our present times.

**Keywords:** absurd, innocence, death, nihilism, rebellion, revolution, life, violence

## Introduction

Nous nous inscrivons dans le cadre d’un double anniversaire. D’une part, deux ans se sont écoulés depuis les premières révoltes de ce que l’on a appelé « le printemps arabe » ; de l’autre, nous fêtons le centenaire de la naissance d’Albert Camus, ce « Français d’Algérie » auteur, entre autres, de *L’Homme révolté* (1951). Ces deux événements invitent à réfléchir à l’évolution des mouvements socio-politiques qui ont surgi, en Avril 2011, d’abord en Lybie, ensuite en Égypte...<sup>1</sup> ainsi que dans d’autres pays du bassin méditerranéen. Je propose une analyse sous l’angle de la philosophie, en prenant appui sur quelques textes que Camus a consacrés à la question du terrorisme, il y a maintenant plus de cinquante ans, textes que Jacqueline Lévi-Valensi a recueillis dans un ouvrage intitulé *Réflexions sur le terrorisme*<sup>2</sup>.

J’emprunte les mots qui suivent à Antoine Garapon, mots par lesquels commence son excellent article « Camus, l’homme obstiné » :

« Il y a plusieurs manières de « donner » la mort : celle du bourreau sur l’échafaud, celle du soldat sur un champ de bataille, celle du criminel et, enfin, celle du militant pour une cause. Toutes ne portent pas le nom de meurtre et pourtant toutes procèdent d’une intention. Camus a fouillé ces différentes formes de violence qu’il connaissait bien<sup>3</sup> [...] ».

---

1 Cette réflexion a pris sa source le 11 avril 2013, au cours du Café Philo intitulé Printemps arabes An III. Réflexions sur le terrorisme, dans le cadre des rencontres philosophiques (Café Philo) de l’Institut Français de Valence (Espagne) qui sont régulièrement proposées et animées par l’auteur.

2 Voir Camus [et al.] (2002).

3 Voir Garapon (2002), p.187.

Avec ces quelques phrases, nous voilà plongés dans le vif du sujet. La réflexion de Camus s'est tournée vers ce qu'il connaissait malheureusement très bien : la mort que l'homme « donne » à ses semblables. Rappelons rapidement que Camus a vécu la 2<sup>nd</sup>e Guerre Mondiale, la Résistance, l'épuration des « collaborateurs », le totalitarisme soviétique, la chasse aux sorcières aux USA, la guerre froide et, bien sûr, les débuts de la guerre d'Algérie. Il était donc « bien placé » pour connaître la « mort donnée » sous ses différentes formes. Dans cette « liste macabre » on trouve :

la mort criminelle : celle du fait divers journalistique, mort qu'il a lue dans la presse et qu'il s'est réappropriée pour construire certaines scènes de ses récits de fiction - par exemple, la coupure de journal que Meursault, dans *L'Étranger*<sup>4</sup>, lit dans sa cellule, s'inspire d'un fait divers et va également donner lieu à l'intrigue tragique de la pièce *Le Malentendu*<sup>5</sup> ; la mort pour la patrie : celle des charniers de la guerre, celle des milliers de cadavres (80.000 morts français) comptabilisés après la Bataille de la Marne, en 1914, où le père de Camus sera mortellement blessé ; la mort légale : celle qui préside aux exécutions capitales orchestrées par l'État, mort qui l'a toujours révolté et écoeuré (c'est aussi ce dégoût qui habite Tarrou, dans *La Peste*<sup>6</sup>) et contre laquelle il a pris nettement position dans ses *Réflexions sur la guillotine*<sup>7</sup>, publiées en 1957 ; enfin, la mort terroriste qui va essentiellement nous occuper ce soir : celle que « donne » le militant pour une « cause » et dont il a été témoin dès 1952. C'est au sujet de cette mort que Camus a mené inlassablement sa réflexion, c'est elle qui l'a « travaillé » jusqu'à sa disparition brutale en 1960.

La question du terrorisme compte parmi les sujets les plus épineux pour l'intellectuel. Je voudrais tout d'abord exposer, très brièvement, les raisons d'une telle difficulté. Cette question est « épineuse » parce qu'elle renvoie, en même temps, à un idéal de justice et à ce qui peut apparaître comme l'action la plus abjecte : le meurtre prémédité. Réfléchir au terrorisme suppose donc, d'emblée, de se placer au milieu d'un terrain boueux, au risque de s'enliser d'ailleurs, terrain où l'idéal et l'abjection morale se rencontrent nécessairement. Or Camus, qui est un humaniste d'une exceptionnelle lucidité, ne s'est jamais voilé la face : il a toujours réfléchi au terrorisme en sachant qu'il « pataugeait », c'est à dire sans jamais se détourner de la tension terrible que celui-ci contient. Ce « paradoxe terroriste », on peut l'énoncer de façon crue par la formule, qui peut tenir lieu de maxime du militant « révolutionnaire » : « sauver l'humanité en tuant quelques êtres humains ».

Cette formule ne peut que susciter inquiétude, voire répugnance, lorsqu'on

---

4 Th. R. N., pp. 1123-1212.

5 Th. R. N., pp. 109-180.

6 Th. R. N., pp. 1213-1474.

7 E., pp. 1019-1064.

l'appréhende, non au niveau des concepts et des idéaux abstraits mais au niveau de la chair. Or c'est justement cet « angle d'attaque » qu'adopte Camus, qui ne peut s'empêcher d'imaginer, devant la maxime terroriste, un sol jonché de cadavres, des « corps mutilés », et qui plus est, un « carnage d'innocents ». C'est bel et bien cette sensibilité particulière que Camus éprouve face aux êtres humains, cette complicité, cette solidarité des corps, qui guide sa réflexion sur le terrorisme et qui le conduit à répugner à ce que le meurtre soit légitimité.

Voilà, à grands traits, l'approche que Camus donne à la question du terrorisme. Il en résulte quelques questions qu'il me semble utile d'évoquer et qui sont à même de susciter des débats.

### **Que faut-il entendre par « terrorisme » ?**

Tel que nous l'avons signalé auparavant, Camus a « fouillé » les différentes formes de violence meurtrière. On y reconnaît, rappelons-le : le crime de droit commun, l'exécution capitale indissociable de l'appareil d'État (instance politique qui, dans la formule célèbre du sociologue Max Weber, dispose du « monopole de la violence physique légitime »<sup>8</sup>), la mort en uniforme et, enfin, l'acte terroriste. Celui-ci est, par essence, ambigu car il est interprété comme un acte criminel par les représentants de l'ordre et comme un acte de justice, illégal mais légitime, par ceux qui le commettent. Antoine Garapon signale, à juste titre:

« Peu importe si ces derniers veulent libérer leur pays ou sauver le monde de l'oppression : ils commettent des crimes certes, mais ni par pulsion sadique, ni par appât du gain mais pour relever une injustice. Le terroriste veut donner une extension politique à son acte<sup>9</sup>. »

Autant dire que « qualifier un acte de « terroriste » devient donc une entreprise délicate<sup>10</sup>» puisque dans cette appellation se retrouvent une question de définition et un double enjeu, moral et politique.

Quant à la première difficulté, celle de la définition de l'acte « terroriste », voici celle que propose Jacqueline Lévi-Valensi dans l'introduction au recueil de textes de Camus intitulé *Réflexions sur le terrorisme* :

« On peut s'interroger sur le sens exact d'un terme malheureusement entré dans le langage courant. Le mot est né en 1794 pour désigner la politique de terreur des

---

8 Weber, Max. *Le Savant et le Politique* (1919), Éd. Plon, 1963, p.124.

9 Voir Garapon (2002), p.188.

10 Ibid.

années 1793 et 1794, entre la chute des Girondins et celle de Robespierre. Et si l'on s'en tient à l'acception légalisée par le dictionnaire le Petit Robert, il s'agit toujours de « l'emploi systématique de mesures d'exception, de la violence, pour atteindre un but politique : prise, conservation, exercice du pouvoir et spécialement : ensemble des actes de violence, attentats individuels ou collectifs, destruction qu'une organisation politique exécute pour impressionner la population et créer un climat d'insécurité<sup>11</sup>. »

D'un point de vue conceptuel cette définition est proprement « paradoxale » : elle associe le « politique » au « naturel » (la terreur) alors que la philosophie politique depuis Hobbes s'efforce de fonder l'État sur le contrat « rationnel » qui lui donne naissance comme artifice public. Alors, comment le politique pourrait-il être fondé sur l'exercice de la terreur ?

Cette définition exige quelques commentaires. Tel que le rappelle Antoine Garapon, « les terroristes ne se considèrent pas comme de « vulgaires » criminels mais comme des militants politiques qui veulent créer un état de guerre pour se faire consacrer par leurs ennemis comme des adversaires légitimes »<sup>12</sup>. Les terroristes se posent ainsi en *alter ego* du pouvoir en place, mais sans passer par l'épreuve de la représentation politique, ce qui donne l'un des arguments les plus puissants à la contestation de leur statut de la part des États « agressés ». Les exemples de cette démarche ne manquent pas : les États cherchent systématiquement à faire passer les terroristes pour des criminels de droit commun, ce qui pervertit le fonctionnement de la justice. Réciproquement, les terroristes demandent à bénéficier du statut de militant politique, même lorsque leurs cibles sont des civils. L'enjeu est tout d'abord une question de qualification juridique.

D'autre part, cette « guerre » que le terroriste « déclare », est « sans belligérants, sans champ de bataille, sans égalité des armes, sans face à face ; la guerre se ressent partout mais ne se voit nulle part »<sup>13</sup>. Ainsi la « guerre » terroriste repose sur une relation de dissimulation où le terroriste est un « clandestin » qui se cache derrière l'apparence d'un citoyen ordinaire. Dire que le terroriste transgresse le droit relève de la pure évidence. Ce qui l'est moins, c'est de remarquer que le militant meurtrier transgresse le « droit de guerre » lui-même car il subvertit aussi « l'éthique du combat loyal » : pas d'uniforme permettant d'identifier le combattant et d'imputer un acte à une chaîne de commandement, pas d'égalité des armes, pas de code d'honneur, pas de règles partagées...

Enfin, le terroriste affirme qu'il est désintéressé jusqu'au sacrifice, qu'il ne poursuit pas, lui, à la différence du vulgaire criminel, un but particulier et privé... Il dira

---

11 Voir Levi-Valensi (2002), p.14.

12 Voir Garapon (2002), p.190.

13 Ibid.

également que lorsqu'il lui arrive de commettre des crimes à but lucratif (trafic de drogues, réseau de prostitution...), c'est pour trouver de l'argent pour la « cause ». D'où la difficulté bien réelle à départager les réseaux terroristes et le crime organisé.

Nous sommes bel et bien, face à une logique de dissimulation qui préside à l'activité terroriste, ce qu'Antoine Garapon désigne comme « un espace public de *dissimulation* » :

« Le terroriste se pose en représentant d'un peuple qu'il n'a de cesse de tourmenter. Il se fond dans l'anonymat de la vie quotidienne des gens [...]. *D'où son inquiétante familiarité [...]. Il est d'autant plus inquiétant qu'il n'est plus [...] relié à un territoire : il montre le visage angoissant de la mondialisation ; le monde entier est désormais dangereux*<sup>14</sup>. »

### **La guerre contre-terroriste**

Face à une menace terroriste « sans visage » (et de plus en plus « délocalisée »), la tentation est grande pour la victime (l'État en l'occurrence qui veille sur la sécurité de ses ressortissants) de recourir aux mêmes moyens que l'adversaire. C'est pourquoi la conduite de la guerre contre-terroriste est particulièrement délicate :

« L'enjeu du combat contre le terrorisme n'est pas seulement de l'éradiquer mais aussi de ne pas lui donner raison, de ne pas consacrer sa logique perverse<sup>15</sup>. »

Camus avait très vite mis en garde ses contemporains contre cette dérive propre à la lutte anti-terroriste qui, en ramenant la justice à un strict calcul d'efficacité, discrédite l'État aux yeux de son propre peuple: la torture, la répression indiscriminée, les exactions en tous genres ne peuvent qu'alimenter la « cause » terroriste. S'installe alors, entre l'agresseur et l'agressé une étrange solidarité que Camus dénonce et qu'il appelle la « casuistique du sang<sup>16</sup> »:

« La face affreuse de cette solidarité apparaît dans la dialectique infernale qui veut que ce qui tue les uns tue les autres aussi, chacun rejetant la faute sur l'autre, et justifiant ses violences par la violence de l'adversaire<sup>17</sup>. »

La raison politique, et pas seulement la raison morale, exige que les institutions

---

14 Voir Garapon (2002), p.192.

15 Voir Garapon (2002), p.193.

16 Camus, A. Actuelles III, Chroniques Algériennes 1939-1958, Avant-propos, E. p.895 : « Chacun pour se justifier, s'appuie alors sur le crime de l'autre. Il y a là une casuistique du sang où un intellectuel, me semble-t-il, n'a que faire, à moins de prendre les armes lui-même ».

17 Camus, A. Actuelles III, Chroniques Algériennes 1939-1958, « Appel pour une trêve civile en Algérie », conférence prononcée en Janvier 1956, E. p.994 ; extrait recueilli dans Réflexions sur le terrorisme, p.163.

restent droites, qu'elles ne succombent pas à la tentation de la seule efficacité. Autrement nous retournerions à l'État de nature si efficacement imaginé par Hobbes, c'est-à-dire à « la jungle où le seul principe est la violence »<sup>18</sup>. Antoine Garapon résume de façon limpide la position de l'intellectuel qu'est Camus à ce sujet :

« Camus a saisi que le terrorisme est une arme vicieuse qui dénature la guerre, pervertit la justice et détruit la politique... au nom de la politique<sup>19</sup>. »

Comment s'extraire de cette spirale de violence ? Une seule issue d'après Camus : faire l'effort de « reconnaître les raisons de l'adversaire »<sup>20</sup>. Soucieux d'œuvrer pour la paix, Camus a orienté sa réflexion dans le sens des différences subtiles et des nuances, et a soigneusement évité les gros traits que sont la condamnation sans appel et formelle des moyens du terrorisme tout autant que l'adhésion absolue, fanatique, à la « cause » terroriste. Puisqu'il y a lieu d'hésiter à identifier, sans plus, crime privé et acte terroriste, il convient d'enquêter sur la « démarche personnelle » que suit un terroriste lorsqu'il « se décide » à tuer. Et c'est pour cela que Camus, en dépit de toute sa répugnance morale, n'a pas cessé d'être à l'écoute des raisons que le meurtrier terroriste avance.

### Les raisons du terroriste : désespoir, honneur et fraternité

Camus est modéré, non par la répugnance que lui inspire le meurtre et qui est totale, mais par l'attitude raisonnable et de bonne foi qui le conduit à tenter de « comprendre » les raisons du terroriste. Il le montre « dans la mêlée », c'est-à-dire en 1954. Voici quelques extraits attestant de l'engagement sans faille de Camus alors même que le terrorisme sévit :

« Peu après la guerre, en 1946 je crois [...] voici ce que j'entendis à peu près et qui me fut dit sans fard. « Nos pires ennemis ne sont pas les Français colonialistes. Ce sont au contraire les Français comme vous. Car les colonialistes nous donnent une idée révoltante mais vraie de la France et vous, vous nous en donnez une idée trompeuse parce que conciliante. Vous nous affaiblissez dans notre volonté de lutter. C'est vous qui nous nuisez le plus. » [...] Nous autres Français libéraux prêchons la fraternité et pendant que les libéraux arabes nous écoutent avec attendrissements, les voilà matraqués. [...] L'heure n'est plus aux discours sur la fraternité, mais aux actes positifs. L'action par l'amnistie en est un, à la condition qu'elle ne fasse pas silence sur le terrorisme et qu'elle en explique au contraire les origines tout en condamnant

---

18 Camus, A. Actuelles III, Chroniques Algériennes 1939-1958, Avant -propos, E. p.893.

19 Voir Garapon (2002), p.195.

20 Camus, A. Actuelles III, Chroniques Algériennes 1939-1958, Avant -propos, E. p.893.

*les conséquences. Sauver des vies et des libertés du côté arabe revient à épargner des vies du côté français, et à arrêter, par le seul moyen qui nous soit offert, la surenchère dégoûtante entre les crimes. C'est ainsi que nous aiderons, non pas à la fraternité, puisque ce mot donne à rire aujourd'hui, mais à la survie de deux peuples et aux chances de leur entente future<sup>21</sup>. »*

De cet effort « obstiné » de compréhension naît aussi la distinction conceptuelle qui oppose le « meurtrier délicat » et le « meurtrier fanatique ». Camus pose cet antagonisme dans la partie consacrée à la révolte historique de *L'Homme révolté*<sup>22</sup> et s'en sert comme levier de la tension dramatique qui articule *Les Justes*<sup>23</sup>. Antoine Garapon résume cet effort :

« Camus veut comprendre ce qui pousse des hommes à braver l'interdit du meurtre au nom de la justice, élucider ce qui distingue les scrupules d'un *Kaliayev du fanatisme d'un Stepan*<sup>24</sup>. »

Dans *Les Justes* Camus met en scène l'affrontement de ces deux attitudes révolutionnaires. La pièce, représentée pour la première fois en 1949, s'inspire d'un personnage historique, Kaliayev. Ce révolutionnaire et terroriste russe du début du XX<sup>e</sup> siècle est chargé de lancer une bombe sur la calèche du grand-duc Serge, oncle du tsar Nicolas II. Mais Kaliayev y renonce parce que deux enfants accompagnent le grand-duc ce jour-là. Il ne veut pas transformer sa « juste révolte » en assassinat. Cet épisode historique est l'occasion pour Camus de s'intéresser aux terroristes russes de 1905. C'est eux qu'il appelle, dans *L'Homme révolté*, les « meurtriers délicats ». Voici le portrait qu'il en dresse :

« Ce petit groupe d'hommes et de femmes, [...] choisissent le métier d'exécuteurs auquel rien ne les destinait. Ils vivent sur le même paradoxe, unissant en eux le respect de la vie humaine en général et un mépris de leur propre vie, qui va jusqu'à la nostalgie du sacrifice suprême. [...] *Dans le même temps, ces exécuteurs, qui mettaient leur vie en jeu, et si totalement, ne touchaient à celle des autres qu'avec la conscience la plus pointilleuse. [...] Un si grand oubli de soi-même, allié à un si profond souci de la vie des autres, permet de supposer que ces meurtriers délicats ont vécu le destin révolté dans sa contradiction la plus extrême*<sup>25</sup>. »

---

21 « Terrorisme et amnistie ». Texte paru dans le n°1 de Libérons les condamnés d'outre-mer en Juillet 1954; publié par Roger Quilliot en texte complémentaire aux Chroniques algériennes, E. p.1864-1865. Texte recueilli dans *Réflexions sur le terrorisme*, pp.130-131.

22 Camus, A. *L'Homme révolté* (1951), Troisième partie : La révolte historique, chapitre « Le terrorisme individuel », Les meurtriers délicats, E. p.571 ; extraits recueillis dans *Réflexions sur le terrorisme*, p.103.

23 Camus, A. *Les Justes* (1949), E. pp.301-393.

24 Voir Garapon (2002), p.189.

25 Camus, A. *L'Homme révolté* (1951), E. pp.574-575 ; extrait recueilli dans *Réflexions sur le terrorisme*, pp.107-109.

Le meurtre apparaît à ces « meurtriers délicats » comme « nécessaire et inexcusable »<sup>26</sup>. Dans l'acte II des *Justes*, suite à l'attentat manqué, Camus imagine l'échange entre le révolutionnaire Stepan, pour qui l'idéologie l'emporte sur tout aspect humain, et Kaliayev et son amie Dora, qui défendent leur conception d'un terrorisme fidèle à la fraternité entre les hommes. Voici quelques répliques illustrant les deux conceptions révolutionnaires, inconciliables :

Stepan : *L'Organisation t'avait commandé de tuer le grand-duc.*

Kaliayev : *C'est vrai. Mais elle ne m'avait pas demandé d'assassiner des enfants.*

[...]

Dora [s'adressant à Stepan] : *Ouvre les yeux et comprends que l'Organisation perdrait ses pouvoirs et son influence si elle tolérait, un seul moment, que des enfants fussent broyés par nos bombes.*

Stepan : *Je n'ai pas assez de cœur pour ces niageries. Quand nous nous déciderons à oublier les enfants, nous serons les maîtres du monde et la révolution triomphera.*

Dora : *Ce jour-là la révolution sera haïe de l'humanité entière*<sup>27</sup>.

Il suffit de relire *Les Mains sales*<sup>28</sup> pour comprendre que la tension que met en scène Camus est totalement distincte de celle qui préside à la pièce de Sartre, représentée pour la première fois un an plus tôt<sup>29</sup>. Il s'agissait pour celui-ci de mettre en évidence la distance théorique entre crime passionnel et attentat terroriste (i.e. politique), en dépit de leur proximité empirique, et d'insister par-là sur le caractère contingent des actions humaines, même les plus graves. Ce sont des raisons affectives strictement privées qui amènent Hugo, le terroriste, à tuer Hoederer tel que l'Organisation lui a demandé. Mais Hoederer se comporte en « bourgeois » dépité, non en révolutionnaire, lorsqu'il commet le meurtre de l'amant de sa femme. Ce n'est pas cette fraternité-là, purement passionnelle et égoïste, qui peut servir de valeur révolutionnaire. Bien au contraire, c'est à la fraternité universelle de principe que Kaliayev et Dora font appel. Camus a bien compris que les scrupules qu'arboraient les révolutionnaires de 1905 relevaient d'une morale collective et humaniste que lui-même partageait. L'engagement politique, lorsqu'il est privé de la référence aux valeurs de justice, de liberté et de fraternité entre les hommes, ne peut conduire qu'au nihilisme. Pour celui qui a renoncé à toute métaphysique de la transcendance, la souffrance, voire le sacrifice des innocents, est un crime de lèse-humanité. Mais, comment prendre en considération la « cause » sans

---

26 Ibid.

27 Camus, A. *Les Justes* (acte II), Th.R.N. p.334-336 ; extrait recueilli dans *Réflexions sur le terrorisme*, pp.84-86.

28 Sartre, J.-P. (1948). *Les mains sales*, Paris : Gallimard.

29 La première des *Mains sales* eut lieu à Paris le 2 Avril 1948, au Théâtre Antoine.

pour autant en légitimer tous les moyens ?

### L'exigence éthique de l'intellectuel : la défense de l'innocent

Camus fait figure d'exception dans le milieu de la gauche française des années 40 et 50. Camus s'obstine, tout au long de son œuvre, à dire que « rien ne justifie le meurtre d'un innocent<sup>30</sup> ». Il nous faut donc aborder tout d'abord ce qu'est, pour Camus, un innocent.

Camus n'a cessé de répéter que « quelle que soit la cause qu'on défend, elle restera toujours déshonorée par le massacre aveugle d'une foule innocente où le tueur sait d'avance qu'il atteindra la femme et l'enfant »<sup>31</sup>. Dès 1949, il avait mis dans la bouche de son Kaliayev : « J'ai choisi de mourir pour que le meurtre ne triomphe pas. J'ai choisi d'être innocent<sup>32</sup> ».

Nous avons pris aujourd'hui l'habitude d'utiliser le terme de « victime » ; Camus lui préfère celui d'« innocent ». Derrière ce choix se trouve une position métaphysique et morale. Tel que le signale Antoine Garapon « L'innocence renvoie à une condition de principe, antérieure au crime<sup>33</sup> » et non simplement à un état de fait qui en résulte. L'innocence est une qualité morale, alors qu'être victime (d'un attentat terroriste, par exemple) relève d'un préjudice physique ou moral. Or c'est cela qui change tout : un attentat terroriste n'est pas seulement une action qui provoque des victimes (un simple « accident »), c'est d'abord une action qui porte atteinte à un principe, celui de l'innocence. L'humanisme de Camus est ici parfaitement reconnaissable, ce que résume Antoine Garapon en écrivant « l'innocent est la figure [...] qu'il faut préserver pour demeurer homme et pour que le combat ne *perde pas toute signification* <sup>34</sup>».

Sans cette réserve « de principe », épargner l'innocent, le terroriste menace de disparition toute vie morale, et avec elle, le fondement de sa propre lutte. Sans cela, on consacre « la confusion du crime généralisée, dont la logique est la guerre totale<sup>35</sup> ».

Antoine Garapon rappelle à juste titre qu'« un trait distinctif de la démocratie par rapport à d'autres régimes [...] est la reconnaissance à tous les citoyens d'une innocence de principe »<sup>36</sup>, c'est la présomption d'innocence. Elle sert de règle au juge qui doit

---

30 Voir Garapon (2002), p.189.

31 Camus, A. Actuelles III, Chroniques Algériennes 1939-1958, Avant-propos, E. p.894.

32 Camus, A. Les Justes (acte II), Th.R.N. p.341; extrait recueilli dans Réflexions sur le terrorisme, p.92.

33 Voir Garapon (2002), p.196.

34 Ibid.

35 Camus, A. Article publié en Octobre 1955 à L'Express sous le titre « Les raisons de l'adversaire » ; recueilli dans Actuelles III, Chroniques Algériennes 1939-1958, in « L'Algérie déchirée », E. p.978-980; extrait recueilli dans Réflexions sur le terrorisme, pp.149-153.

36 Voir Garapon (2002), p.196.

reconnaître les preuves de la culpabilité justement parce que l'innocence est accordée a priori. Il découle de ce principe d'innocence les limites indépassables de l'action terroriste. Les voici telles que les exprime nettement Camus :

« Quand l'opprimé prend les armes au nom de la justice, il fait un pas sur la terre de l'injustice. Mais il peut s'avancer plus ou moins et, si telle est la loi de l'histoire, c'est en tout cas la loi de l'esprit que, sans cesser de réclamer justice pour l'opprimé, il ne puisse l'approuver dans son injustice, au-delà de certaines limites. Les massacres des civils, outre qu'ils relancent les forces d'oppression, dépassent justement ces limites<sup>37</sup>. »

« La logique du révolté est de vouloir servir la justice pour ne pas ajouter à l'injustice de la condition<sup>38</sup>. »

« La conséquence de la révolte [...] est de refuser sa légitimation au meurtre puisque, dans son principe, elle est protestation contre la mort<sup>39</sup>. »

Autrement dit, la violence meurtrière n'est acceptable pour Camus que si elle conserve « son caractère provisoire d'effraction » et elle doit être « *toujours liée, si elle ne peut être évitée, à une responsabilité personnelle, à un risque immédiat*<sup>40</sup> ». Camus réclame la « personnalisation » des rapports humains. On ne peut pas, et c'est le principe de toute réflexion proprement morale, se déresponsabiliser d'un acte, en prétextant un ordre collectif qui se substituerait à la prise de décision personnelle. Sur ce point, le terroriste qui dirait agir dans le respect des ordres de l'Organisation, et le bureaucrate serviteur d'un régime totalitaire (un Pucheu collaborateur de Vichy, par exemple) sont parfaitement comparables. L'un et l'autre se sont fondus dans un tout qui les transcende et qui les aliène car l'un et l'autre acceptent qu'il ait la primauté sur leur propre personne.

Contre les « mystifications totalitaires » en tout genre, il faut, dit Camus, s'accrocher à la chair. Et c'est à nouveau Kaliayev qui revendique le socle de cette humanité des corps et les liens interpersonnels qui en découlent : « moi, *j'aime ceux qui vivent aujourd'hui sur la même terre que moi*<sup>41</sup> ». À la différence de Stepan, Kaliayev est retenu par l'imagination de ses semblables. Le terroriste, sorte de bureaucrate zélé, s'est construit une carapace qui le rend parfaitement imperméable à l'humain. Le problème qui se pose alors est de savoir comment contrer ce détachement meurtrier, cet appel

---

37 Camus, A. « Les raisons de l'adversaire », E. p.978-980.

38 Camus, A. *L'Homme révolté* (1951), Cinquième partie : La pensée de Midi, chapitre « Révolte et meurtre », Le meurtre nihiliste, E. p.688; extrait recueilli dans *Réflexions sur le terrorisme*, p.118.

39 Ibid.

40 *L'Homme révolté* (1951), Cinquième partie : La pensée de Midi, chapitre « Révolte et meurtre », Le meurtre historique, E. p.695; extrait recueilli dans *Réflexions sur le terrorisme*, p.123.

41 Camus, A. *Les Justes* (acte II), Th.R.N. p.339; extrait recueilli dans *Réflexions sur le terrorisme*, p.90.

de l'absolu. Sur ce point la conception de Camus est d'une étonnante modernité : c'est à l'imagination qu'il a recours. Dans un article publié en Mai 1944 et intitulé « Tout ne s'arrange pas », Camus avait scandalisé ses lecteurs en avançant la thèse que c'était le manque d'imagination de ce « bureaucrate exemplaire » du régime de Vichy qu'avait été Pierre Pucheu, qui pouvait expliquer la légèreté avec laquelle il avait envoyé des centaines de Français à la mort :

« Pierre Pucheu a été condamné pour avoir, comme ces fonctionnaires de la trahison qui vivent encore à Vichy, manqué d'imagination. [...] *Il a cru que tout pouvait continuer, qu'il était toujours dans le système abstrait et administratif où il avait toujours vécu, où l'on se poussait, où l'on intriguait, où l'on signait des lois derrière lesquelles rien ne s'imaginait. Et ces lois qu'il signait dans le décor de tous les jours, dans un bureau confortable et anonyme, il n'a pas eu assez d'imagination pour voir réellement qu'elles allaient se transformer en petits matins d'agonie pour des Français innocents qu'on mènerait à la mort. Pour ce genre d'hommes, c'est toujours la même abstraction qui continue et je suppose que le plus grand de leurs crimes à nos yeux est de n'avoir jamais approché un corps, [...] avec les yeux du corps et la notion que j'appellerai physique de la justice*<sup>42</sup>. »

Comme chez le bureaucrate, c'est encore le goût de l'absolu qui empêche le responsable de l'organisation terroriste d'avoir de l'« imagination pour la mort des autres ». C'est pour réveiller cette imagination, pour stimuler cette part non historique de soi, que Camus voit une « épreuve » dans le fait de porter soi-même les armes. L'ouverture au monde, à la vie, à l'autre, devrait pouvoir servir de garde-fou en rappelant à tous que l'innocence existe. Tel que le signale Jacqueline Lévi-Valensi, « La vie, la pensée, l'œuvre de Camus se situent dans cette tension entre les nécessités de l'histoire [...] et le goût du bonheur, le goût de vivre et d'aimer, la présence magnifiée du soleil et de la mer, l'amitié, la compassion<sup>43</sup>. »

Il y a là une sorte de bouée de sauvetage, en même temps esthétique et hédoniste, qui permet à Camus de rester à flot dans les eaux turbulentes de l'histoire. En 1953, dans « Retour à Tipasa », il écrivait: « Il y a la beauté et il y a les humiliés [...] je voudrais n'être infidèle ni à l'une ni aux autres ». Et dans « La mer au plus près », également daté de 1953, il constate encore cette inquiétante tension qui habite l'homme amoureux de vivre: « J'ai toujours eu l'impression de vivre en haute mer, menacé, au cœur d'un bonheur royal<sup>44</sup>. »

---

42 Cet article fut publié dans Les Lettres françaises en Mai 1944 à la suite de la condamnation à mort et de l'exécution de Pierre Pucheu (fusillé à Alger le 20 Mars 1944). Pierre Pucheu fut Secrétaire d'État à l'Intérieur du gouvernement de Vichy de Juillet 1941 à avril 1941, puis Ministre de l'Intérieur; E. p.1468.

43 Voir Lévi-Valensi (2002), p.10.

44 Camus, A. L'Été, E.p.875 et E. p.886 respectivement.

## In memoriam

Je voudrais clore ces « réflexions sur le terrorisme », c'est-à-dire sur la violence que l'homme inflige à l'homme, en rappelant cette autre « violence métaphysique », celle de la mort naturelle qui pour Camus resta sans raison et sans explication. Cette condamnation sans appel s'abattit sur lui le 6 janvier 1960. Voici ce que Sartre écrivit pour prendre congé de ce « camarade terrible » que fut pour lui Camus. C'est peut-être l'un des textes les plus sincères de Sartre, c'est surtout l'un des textes les plus émouvants parmi tous ceux qui furent publiés pour honorer sa mémoire au lendemain de sa disparition. En voici deux extraits qui, à mon sens, résument l'attitude de courage intellectuel et d'intégrité qui fait que nous nous tournons encore vers l'œuvre de Camus pour comprendre, à hauteur d'homme, notre époque convulsée :

« Il y a six mois, hier encore, on se demandait: « *Que va-t-il faire?* » *Provisoirement, déchiré par des contradictions qu'il faut respecter, il avait choisi le silence. Mais il était de ces hommes rares, qu'on peut bien attendre parce qu'ils choisissent lentement et restent fidèles à leur choix. Un jour, il parlerait. Nous n'aurions pas même osé risquer une conjecture sur ce qu'il dirait. Mais nous pensions qu'il changeait avec le monde comme chacun de nous: cela suffisait pour que sa présence demeurât vivante. [...]*

*Toute vie arrêtée même celle d'un homme si jeune -, c'est à la fois un disque qu'on casse et une vie complète. Pour tous ceux qui l'ont aimé, il y a dans cette mort une absurdité insupportable. Mais il faudra apprendre à voir cette œuvre mutilée comme une œuvre totale.*

*Dans la mesure même où l'humanisme de Camus contient une attitude humaine envers la mort qui devait le surprendre, dans la mesure où sa recherche orgueilleuse et pure du bonheur impliquait et réclamait la nécessité inhumaine de mourir, nous reconnâtrons dans cette œuvre et dans la vie qui n'en est pas séparable la tentative pure et victorieuse d'un homme pour reconquérir chaque instant de son existence sur sa mort future<sup>45</sup>. »*

## Bibliographie

Camus, A. 1962. *Théâtre, Récits, Nouvelles*. Textes établis et annotés par R. Quilliot. Paris : Gallimard. [En abrégé *Th.R.N.*].

Camus, A. 1965. *Essais*. Textes établis et annotés par R. Quilliot et L. Faucon. Paris : Gallimard. [En abrégé *E.*]

Camus, A. [et al.]. 2002. *Albert Camus. Réflexions sur le terrorisme*. Textes choisis et introduits par Jacqueline Lévi-Valensi, commentés par Antoine Garapon et Denis Salas. Paris : Nicolas Philippe.

---

<sup>45</sup> «Albert Camus », article de J.-P. Sartre publié dans France Observateur, n°505, le 7 janvier 1960.

Garapon, A. 2002. « Camus l'homme obstiné ». In : *Albert Camus. Réflexions sur le terrorisme*, pp.187-207.

Lévi-Valensi, J. 2002. « Albert Camus et la question du terrorisme ». In : *Albert Camus. Réflexions sur le terrorisme*, pp. 9-39.

## Il y a cent ans paraissait *Du côté de chez Swann*



**Luc Fraise**

Université de Strasbourg, France

luc.fraise@unistra.fr

Reçu le 01-06-2013 / Accepté le 30-06-2013

### Résumé

Pour restituer les circonstances et l'atmosphère dans lesquelles paraissait, il y a cent ans, *Du côté de chez Swann*, on peut d'abord rappeler ce qu'on a dit du livre à sa parution. Aux chroniqueurs journalistiques posent problème l'absence d'action, l'analyse minutieuse de détails, l'impression que l'auteur raconte sa vie sans choisir aucunement dans ses souvenirs. Proust apporte ici des réponses intéressantes, notamment dans une entrevue accordée au *Temps* la veille de la parution. Il met en valeur, *a contrario*, l'évolution des personnages dans le temps et le rôle de l'inconscient. Reste à remarquer tout ce qu'un lecteur de 1913 ne pouvait deviner : la composition à long terme, donc la mise en scène initiale d'erreurs ultérieurement rectifiées, l'énigme du narrateur sans nom qui n'est pas Proust, et le sujet secret de l'œuvre - l'histoire d'une vocation.

**Mots-clés** : Proust, Swann, 1913, roman

**Hace cien años se publicaba *Du côté de chez Swann***

### Resumen

Para reconstruir las circunstancias y la atmósfera en las que se publicaba, hace cien años, *Du côté de chez Swann*, podemos empezar recordando lo que se dijo del libro cuando salió. A los cronistas periodísticos les planteaba un problema la ausencia de acción, el análisis minucioso de detalles, la impresión de que el autor cuenta su vida sin elegir en absoluto entre sus recuerdos. Proust aporta aquí respuestas interesantes, sobretodo en una entrevista concedida al *Temps* la víspera de la publicación. Pone en evidencia, por el contrario, la evolución de los personajes en el tiempo y el papel del inconsciente. Falta subrayar todo lo que un lector de 1913 no podía adivinar: la redacción extendida en el tiempo, por lo tanto la presentación inicial de errores rectificados posteriormente, el enigma del narrador sin nombre que no es Proust, y el tema secreto de la obra - la historia de una vocación.

**Palabras clave**: Proust, Swann, 1913, novela

**A hundred years since the publication of *Du côté de chez Swann***

### Abstract

In order to recreate the circumstances and the atmosphere which surrounded the publication of *Du côté de chez Swann* a hundred years ago, one could start by recalling what was said of the book when it came out. Several things struck the journalists at the time when writing their reports: the absence of action, the thorough analysis of detail and the impression that the author was telling of his life without any particular discernment in his memories. Proust provides interesting answers to these matters,

mainly through an interview given in the *Temps*, on the eve of the publication. He draws attention to the evolution of the characters through the sequence of time as well as to the role played by the unconscious. However, one still needs to underline all which a reader of 1913 could not possibly guess: first, the writing's extension through a long period of time and the ensuing amendment of errors committed in the initial writing; secondly, the mystery of the narrator's voice, the storyteller without name who is not Proust himself; and finally, the secret subject of the book: the story of a vocation.

**Keywords:** Proust, Swann, 1913, novel

Le 14 novembre 1913 paraissait, publié par Bernard Grasset, à 1 750 exemplaires, à compte d'auteur, *Du côté de chez Swann* par Marcel Proust.

Dans cette première édition, le lecteur commence le livre, p. 3: « Longtemps, je me suis couché de bonne heure » ; et le termine, p. 523 : « le souvenir d'une certaine image n'est que le regret d'un certain instant ; et les maisons, les routes, les avenues, sont fugitives, hélas, comme les années » ; au total, il aura lu 520 pages de texte dense.

En entrant dans le livre, il ressent une impression d'emboîtement. Sur la couverture, il aperçoit successivement *À la recherche du temps perdu* en plus petit, c'est le titre de la série qui commence ; puis *Du côté de chez Swann* en gros, c'est le titre de ce volume ; puis en p. 3 : *Du côté de chez Swann*, et en dessous : Première partie : Combray. Cet emboîtement est rappelé par les titres courants : en page paire : *À la recherche du temps perdu* ; en page impaire : *Du côté de chez Swann*.

Le livre paraît au sein d'une maison d'édition jeune : Bernard Grasset a fondé Les Éditions Nouvelles en 1907. La jeune maison a remporté deux prix Goncourt en 1911 et 1912 : Alphonse de Chateaubriant, pour *Monsieur des Lourdines* et André Savignon, pour *Filles de la pluie*. On a donc mis l'accent sur le terroir régional : le sous-titre de *Monsieur des Lourdines* est *Histoire d'un gentilhomme campagnard* et celui de *Filles de la pluie*, *Scènes de la vie ouessantine*). Ce courant littéraire est bien oublié aujourd'hui, mais à l'époque, « Combray », la première partie de *Du côté de chez Swann*, semblerait former une trilogie : après la Loire-Atlantique et le Finistère - la Beauce. C'est peut-être le seul point commun du nouveau livre avec son environnement.

Car pour tout le reste, le livre tranche sur les parutions environnantes. Dans les pages publicitaires qui closent le volume, au-dessous du rappel des deux prix Goncourt est signalée la parution de *Mœurs du temps* par Alfred Capus, en ces termes : « On trouvera dans cette œuvre l'âme profonde de cette époque qui, fatiguée des "intellectuels", a réhabilité l'instinct et repris goût à l'action. On suivra les étapes de notre lent ressaisissement national, de ce retour aux traditions d'ordre, de clarté et de courage. On y verra enfin [...] triompher "l'homme sain" ». *Du côté de chez Swann*, que les

lecteurs commencent à ouvrir en novembre 1913, se présentera en opposition à ces divers aspects : car dans ce roman il ne se passe rien, le héros est passif, on ne voit pas d'emblée quelles sortes de convictions communiquerait sa trajectoire (qui n'apparaît même pas comme une trajectoire), on n'aperçoit pas le but des personnages ; les descriptions minutieuses dénotent une hypertrophie nerveuse de la sensibilité.

Que dit-on du livre à sa parution ? Qu'en dit Proust lui-même, spontanément ou en réponse à cet accueil ? Que ne pouvait apercevoir un lecteur en 1913 de *Du côté de chez Swann* ? Voilà trois questions auxquelles il est relativement loisible de répondre aujourd'hui.

### Que dit-on du livre à sa parution ?

La toute première réception de l'œuvre restitue le climat de l'époque, et définit en creux l'originalité du livre.

La toute première réception, c'est en fait celle des éditeurs qui ont refusé le livre ; Gallimard (Jean Schlumberger en fait ; André Gide adresse à Proust une célèbre lettre de repentir en 1914) ; Paul Ollendorff (l'éditeur qui a publié Maupassant, Octave Mirbeau, Jules Renard, Willy et donc Colette) ; ici le rapport d'Alfred Humblot, directeur éditorial de la maison, est lui aussi resté célèbre : « Je suis peut-être bouché à l'émeri, mais je ne puis comprendre qu'un monsieur puisse employer trente pages à décrire comment il se tourne et se retourne dans son lit avant de trouver le sommeil. J'ai beau me prendre la tête entre les mains... ». Réaction de Proust : « Je trouve la lettre de M. Humblot absolument stupide ».

À la parution du livre, le chroniqueur du *Temps*, Paul Souday, ouvre le feu le 10 décembre. Son compte rendu nous laisse d'abord apercevoir l'image donnée par Proust à cette date - un Proust précédant de peu celui que nous connaissons : « M. Marcel Proust, bien connu des admirateurs de Ruskin pour ses remarquables traductions de *La Bible d'Amiens* et de *Sésame et les lys*, nous donne le premier volume d'un grand ouvrage original : *À la recherche du temps perdu*, qui en comprendra trois, au moins, puisque deux autres sont annoncés et doivent paraître l'an prochain ». Les traductions de Ruskin ont paru, en 1904 et 1906, au Mercure de France (un éditeur notamment de l'école symboliste, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle). Le souvenir de ces traductions dégage en Proust la figure de l'esthète (incarnée, au sein du volume, à travers le personnage de Swann). À cette date, les trois volumes évoqués doivent être *Du côté de chez Swann*, puis *Le Côté de Guermantes*, enfin *Le Temps retrouvé*. Mais il y en aura sept en fin de compte à la mort de Proust, notamment après l'interruption de la guerre, qui donne à l'œuvre l'occasion de doubler de volume.

Le chroniqueur butte alors aussitôt sur un problème - il ne se passe rien, il s'agit là d'un roman sur des riens : « Quel est donc ce vaste et grave sujet qui entraîne de pareils développements ? M. Marcel Proust embrasse-t-il dans son grand ouvrage l'histoire de l'humanité ou du moins celle d'un siècle ? Non point. Il nous conte ses souvenirs d'enfance. Son enfance a donc été remplie par une foule d'événements extraordinaires ? En aucune façon : il ne lui est rien arrivé de particulier. Des promenades de vacances, des jeux aux Champs-Élysées constituent le fond du récit ». Le roman est donc pris, et ce pour longtemps encore, pour une autobiographie, Proust se voyant confondu avec son narrateur. On voit ici caractérisés « Combray » et les promenades autour du village (les deux « côtés » expliquant le titre du volume), et l'adolescence parisienne de la troisième partie : « Noms de pays : le Nom ».

Ensuite apparaît la difficulté de la lecture : « D'autre part, ce volume si long ne se lit point aisément. Il est non seulement compact, mais souvent obscur. Cette obscurité, à vrai dire, tient moins à la profondeur de la pensée qu'à l'embarras de l'élocution » ; « M. Marcel Proust use d'une écriture surchargée à plaisir », avec ses « périodes, incroyablement encombrées d'incidentes ». La longue phrase proustienne, qui sera connue même de ceux qui ne l'ont pas lu, fait son apparition déroutante. Ce faisant, Paul Souday n'a pas retenu la description, dans la partie centrale d'« Un amour de Swann », des phrases de Chopin dans laquelle on peut reconnaître une auto-description, quand sont évoquées « les phrases, au long col sinueux et démesuré, de Chopin, si libres, si flexibles, si tactiles, qui commencent par chercher et essayer leur place en dehors et bien loin de la direction de leur départ, bien loin du point où on aurait pu espérer qu'atteindraient leur attouchement, et qui ne se jouent dans cet écart de fantaisie que pour revenir plus délibérément - d'un retour plus prémédité, avec plus de précision, comme sur un cristal qui résonnerait jusqu'à faire crier - vous frapper au cœur ».

À ces difficultés de fond s'ajoute que l'édition est souvent fautive : « Ajoutez que les incorrections pullulent, que les participes de M. Proust ont, comme disait un personnage de Labiche, un fichu caractère » ; bref, « l'on souhaiterait que chaque maison d'édition s'attachât comme correcteur quelque vieil universitaire ferré sur la syntaxe ! ». C'est exact. La réédition de 1919, chez Gallimard, sera bien meilleure au point de vue matériel. Mais la publication posthume des trois dernières sections du cycle romanesque, de 1923 à 1927, engendrera de nouvelles difficultés ; si bien qu'aujourd'hui, ce n'est pas l'édition originale de l'œuvre qui fait autorité, mais l'interprétation du manuscrit.

Émergent malgré tout du volume quelques qualités : « une imagination luxuriante, une sensibilité très fine, l'amour des paysages et des arts, un sens aiguisé de l'observation réaliste et volontiers caricaturale » ; le chroniqueur a remarqué, dans la première

partie « Combray », les deux côtés de promenade autour du village et dans « Un amour de Swann », les descriptions de la musique de Vinteuil.

Il s'agit au total d'un roman touffu, bourré de petits détails, comme un roman anglais (Dickens est cité), alors que l'esprit français aime les synthèses ; « Il nous semble que le gros volume de M. Marcel Proust n'est pas composé, et qu'il est aussi démesuré que chaotique, mais qu'il renferme des éléments précieux dont l'auteur aurait pu former un petit livre exquis ». Au moment de faire paraître ce premier volet, la composition du cycle romanesque n'est évidemment pas aperçue, ni même un tant soit peu devinée. Le modèle des cathédrales, si prégnant pour Proust, n'est pas soupçonné.

L'épisode de la madeleine, qui deviendra le plus célèbre de Proust, est déjà longuement cité : « ce n'est pas un cas d'associations d'idées, ni même d'images, mais d'impressions purement sensorielles », car Proust « est avant tout un impressionniste ». Ce contemporain gomme ce qui sépare Proust de l'impressionnisme : l'analyse poussée le plus loin possible, l'armature logique du raisonnement. Il ne peut encore savoir que le cycle romanesque mettra en scène, à partir d'*À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, sous le nom d'Elstir un grand peintre impressionniste. Cela posé, l'intuition du chroniqueur est relativement juste : c'est quand on qualifiera le roman de Proust d'impressionniste qu'on apercevra ce qui le sépare de la littérature antérieure. Pour l'instant, on crédite Proust d'« une inspiration d'esthète et de poète ». La description de la haie d'aubépines est donnée en exemple ; on commence ainsi très tôt à repérer ce qui deviendra les morceaux d'anthologie dans *Du côté de chez Swann*.

Paul Souday résume pour finir la partie centrale, « Un amour de Swann » : « l'amour de ce M. Swann, fils d'agent de change, riche et très mondain, ami du comte de Paris et du prince de Galles, pour une femme galante dont il ne connaît pas le passé et qu'il croit longtemps vertueuse, avec une naïveté invraisemblable chez un Parisien de cette envergure [cet aspect de l'intrigue a été mal compris]. Elle le trompe, le torture et finalement se fera épouser. Ce n'est pas positivement ennuyeux, mais un peu banal, malgré un certain abus de crudités, et malgré l'idée qu'a Swann de comparer cette maîtresse à la Séphora de Botticelli qui est à la chapelle Sixtine ». On note la minutie avec laquelle est étalée la sottise des conversations dans le monde (le salon des Verdurin).

Dans le même temps qu'André Gide se repend d'avoir écarté le manuscrit de Proust, et que le directeur de *La Nouvelle Revue Française*, Jacques Rivière, adresse au romancier une lettre d'une rare perspicacité, Henri Ghéon se répand à son tour en critiques, dans *La Nouvelle Revue française* du 1<sup>er</sup> janvier 1914.

C'est à présent que Proust est considéré, et ce pour longtemps, comme un fouilleur

de détails. Après avoir cité le passage de « Combray » sur l'église de village, le chroniqueur commente : « M. Proust ne nous fera pas même grâce de Mme Sazerat avec son paquet de gâteaux ; il suffit qu'il se souvienne de l'avoir vue à l'église une fois ! Qu'est donc Mme Sazerat ? Un comparse, dont à peine il reparlera ». Ici, les journalistes, qui par définition écrivent au jour le jour, ne tiennent pas compte qu'il s'agit du premier volume d'un cycle romanesque. Mme Sazerat ainsi réapparaîtra dans *Albertine disparue*, à l'occasion du séjour à Venise. On notera que pour l'instant, on voit en Proust un auteur qui raconte sa vie passée (et uniquement la sienne) et note tout.

Car il en a le temps, contrairement à ses lecteurs : ce grand bourgeois a produit une œuvre de loisir (pour ne pas dire l'œuvre d'un oisif). La concession finale reste mitigée : il s'agit au total d'« un vrai trésor de documents sur l'hypersensibilité moderne ».

Les autres commentateurs, même quand ils sont moins uniformément critiques, se montrent tout aussi mitigés. Gaston de Pawloswski, dans *Comœdia* le 11 janvier 1914, résume ainsi son opinion : « c'est de la bactériologie psychologique révélée par le microscope ». Pour André Chaumeix, dans le *Journal des Débats*, le 25 janvier 1914, c'est un livre « déconcertant par la forme, par la composition, par l'abondance et la complexité » ; le chroniqueur se dit dérouté par les « phrases trop longues et trop enchevêtrées par les incidentes et les parenthèses ».

Francis Chevassu, dans *Le Figaro* le 8 décembre 1913, semblerait globalement négatif : « C'est un livre fort original que celui de M. Marcel Proust ; mais il risque d'abord de déconcerter ; car il ne se classe à première vue dans aucun genre. Les licences que l'imagination de l'auteur semble y donner abondamment le feraient prendre pour un roman ; mais ces licences ne sont point romanesques. L'absence d'une intrigue et la fantaisie de la composition démontrent, au surplus, que le dernier souci de M. Marcel Proust fut de s'asservir à ce qu'on appelle communément l'observation de la vie. On songerait plutôt que, sous une forme inattendue, il a voulu rédiger une nonchalante et pittoresque autobiographie. Mais le premier soin d'un auteur de *Mémoires* est de faire, comme on dit, la toilette de ses souvenirs ; de ceux-ci, il en est qu'il exclut, d'autres qu'il pare avec application ; il tâche, en tous cas, à nous dérober les efforts préliminaires, les tâtonnements, les ébauches, tout le travail qui lui fut nécessaire pour imposer à son œuvre une ordonnance harmonieuse ou sévère ; sa construction achevée, il abat les échafaudages. M. Marcel Proust nous fait assister au contraire à la construction d'une autobiographie ; il nous montre avec quelle fantaisie la mémoire apporte tantôt une pierre, tantôt une autre ; il nous entraîne à sa suite, explorateur tenace, dans les brousses du passé ». Mais deux intuitions remarquables se font jour : le procès du réalisme que met en œuvre Proust, postulant que tout détail dans le roman réponde à une fin, selon les principes de l'idéalisme philosophique ; et l'idée que le

cycle romanesque serait le récit de l'avènement d'un livre, puisque la *Recherche du temps perdu* se révélera, mais seulement à la fin du *Temps retrouvé*, l'histoire d'une vocation d'écrivain.

Plus neutre, Eugène Fasquelle, l'éditeur de Flaubert (dont *L'Éducation sentimentale* constitue un modèle pour Proust), en formulant son refus, résumait le problème général posé par l'apparition en 1913 de *Du côté de chez Swann*, répondant à son auteur « qu'il ne croyait pas pouvoir assumer la publication d'un ouvrage aussi considérable, aussi différent de ce que le public a l'habitude de lire ». On apercevra maintenant combien toutes ces réflexions de 1913-1914 trouveront un écho dans *Le Temps retrouvé*, quand le héros s'attelle à son œuvre : « Bientôt je pus montrer quelques esquisses. Personne n'y comprit rien. Même ceux qui furent favorables à ma perception des vérités que je voulais ensuite graver dans le temple, me félicitèrent de les avoir découvertes "au microscope", quand je m'étais au contraire servi d'un télescope, pour apercevoir des choses, très petites en effet, mais parce qu'elles étaient situées à une grande distance, et qui étaient chacune un monde. Là où je cherchais les grandes lois, on m'appelait fouilleur de détails ».

### Que dit Proust lui-même de son livre ?

Les commentaires de Proust se font à coup de lettres aux chroniqueurs. Car le romancier réplique point par point ; ses réponses nous sont précieuses, car Proust est généralement silencieux sur ses intentions, il cache volontiers l'envers de la tapisserie.

Dès avant ces réponses intervient la campagne de lancement de Grasset. Bernard Grasset a modernisé, au seuil du <sup>xx</sup>e siècle, le monde de l'édition en instaurant une méthode de lancement, par entrefilets (annonces, puis rappels) dans la presse, articles de fond, mais d'abord, la veille de la parution, une grande entrevue dans *Le Temps* (13 novembre 1913).

Le romancier se voit donc interrogé par Élie-Joseph Bois, qui collabore au *Temps* depuis 1907 et est en passe de devenir rédacteur en chef du *Petit-Parisien* (de 1914 à 1940). Il s'introduit dans l'appartement et jusque dans la chambre de Proust, au 102 boulevard Haussmann. Il a décrit l'obscurité éclairée par une lampe, le silence de la chambre dont les murs sont recouverts de liège, et le bruissement de la capitale qui semble en rotation autour de cet esprit en travail. Proust, autoritaire, lui dicte ses réponses.

Elles contiennent des déclarations capitales - très austères aussi. Proust insiste sur la cohésion de l'ensemble : « Je ne publie qu'un volume, *Du côté de chez Swann*, d'un

roman qui aura pour titre général *À la recherche du temps perdu*. J'aurais voulu publier le tout ensemble ; mais on n'édite plus d'ouvrages en plusieurs volumes. Je suis comme quelqu'un qui a une tapisserie trop grande pour ses appartements et qui a été obligé de la couper ».

Il explique avoir voulu donner par le roman (notamment grâce à sa longueur) la sensation du temps : « Vous savez qu'il y a une géométrie plane et une géométrie dans l'espace. Eh bien, pour moi, le roman ce n'est pas seulement de la psychologie plane, mais de la psychologie dans le temps. Cette substance invisible du temps, j'ai tâché de l'isoler, mais pour cela il fallait que l'expérience pût durer. J'espère qu'à la fin de mon livre, tel petit fait social sans importance, tel mariage entre deux personnes qui dans le premier volume appartiennent à des mondes bien différents, indiquera que du temps a passé ». Les sept volumes formeront donc un ensemble continu. Dans un roman presque dépourvu de dates objectives s'instaurera de fait une chronologie relative ou subjective, les épisodes se situant les uns par rapport aux autres, de façon à donner l'impression de l'écoulement du temps. Le romancier fait plus particulièrement allusion au mariage final de Gilberte Swann et de Robert de Saint-Loup, marquant la réunion biologique et sociale des deux « côtés » de promenades autour de Combray.

Proust introduit alors un élément nouveau, l'inconscient : « mon livre serait peut-être comme un essai d'une suite de "Romans de l'Inconscient" ». L'inconscient intervient dans le phénomène de la mémoire involontaire, mise en scène à la faveur de l'épisode de la madeleine. Il désigne aussi ce que révèlent les personnages à leur insu : le snobisme autoritaire de Mme Verdurin (« la Patronne »), l'illusion que se donne Swann d'apprécier les Verdurin uniquement parce qu'il est amoureux et jaloux d'Odette. Mais l'inconscient de Proust, c'est l'inconscient avant Freud, issu de la philosophie allemande : ce que Leibniz appelait les petites perceptions, la Volonté selon Schopenhauer, la *Philosophie de l'inconscient* d'Eduard von Hartmann (traduite en 1869). Le recours à l'inconscient nourrit, dans *Du côté de chez Swann*, les impressions de demi-réveil au seuil de *Du côté de chez Swann*, puis le récit et l'interprétation d'un rêve de Swann à la fin d'« Un amour de Swann ». Les premières pages du roman seront d'ailleurs indirectement interprétées en 1922 (l'année de la mort de Proust), dans la réponse à une enquête menée sur la distinction entre le roman d'analyse et le roman d'action. Proust préférerait rebaptiser le roman d'analyse *roman d'introspection*, et prend une comparaison qui éclaire rétrospectivement l'ouverture de *Du côté de chez Swann* : « Pour dire un dernier mot du roman dit d'analyse, ce ne doit être nullement un roman de l'intelligence pure, selon moi. Il s'agit de tirer hors de l'inconscient, pour la faire entrer dans le domaine de l'intelligence, mais en tâchant de lui garder sa vie, de ne pas la mutiler, de lui faire subir le moins de déperdition possible, une réalité que seule la lumière de l'intelligence suffirait à détruire, semble-t-il. Pour réussir ce travail de sauvetage, toutes les forces

de l'esprit, et même du corps, ne sont pas de trop. C'est un peu le même genre d'effort prudent, docile, hardi, nécessaire à quelqu'un qui, dormant encore, voudrait examiner son sommeil avec l'intelligence, sans que cette intervention amenât le réveil. Il y faut des précautions. Mais bien qu'enfermant en apparence une contradiction, ce travail n'est pas impossible ». Proust connaissait le livre d'Hervey de Saint-Denys, *Les Rêves et le moyen de les diriger* (paru en 1867) ; le « dormeur éveillé » est l'un des contes des *Mille et une nuits* (évoqué par Proust dans sa correspondance) ; le subconscient, ce qu'on appelle à l'époque les *courants de conscience*, jouent un grand rôle, autour de 1900, dans le renouvellement des formes romanesques.

Quand il répond aux journalistes, l'écrivain suggère avec insistance que son roman n'est pas une autobiographie : « Vous croyez que je parle de Mme Sazerat parce que je n'ose pas omettre que je l'ai vue ce jour-là. Mais je ne l'ai jamais vue ! [...] Tous mes personnages, toutes les circonstances de mon livre sont inventés dans un but de signification. Je n'ai jamais entendu raconter l'histoire de Swann » (contrairement au héros, qui raconte « Un amour de Swann » d'après les récits qui lui en ont été faits). Il répond à l'accusation d'entrer à l'infini dans des détails minutieux : « mon livre est dépouillé de ce qui occupe la majeure partie des romans : à moins que ce ne soit pour faire signifier à ces actes quelque chose d'intérieur, jamais un de mes personnages ne se lève, ne ferme une fenêtre, ne passe un pardessus ».

On rencontre alors la réponse capitale faite à Jacques Rivière, en février 1914. Jacques Rivière seconde depuis 1912 Jacques Copeau à la direction de la revue, *La Nouvelle Revue Française*, fondée en 1908-1909 ; courant 1913, Rivière a publié dans *La NRF* une chronique, « Le roman d'aventure », qui prophétise étrangement le roman à venir, le roman de l'avenir, et la *Recherche du temps perdu*, annonçant par exemple : « ce sera une œuvre longue, c'est-à-dire un roman où il y aura des longueurs » (comprendons : nécessaires à l'œuvre) ; il a visiblement écrit à Proust une lettre enthousiaste et profonde, qui est hélas perdue, car Proust lui répond, avec tout autant d'enthousiasme : « Enfin je trouve un lecteur qui *devine* que mon livre est un ouvrage dogmatique et une construction ! »

Le romancier s'explique davantage sur le sujet de son œuvre : « J'ai trouvé plus probe et plus délicat comme artiste de ne pas laisser voir, de ne pas annoncer que c'était justement à la recherche de la Vérité que je partais, ni en quoi elle consistait pour moi. Ce n'est qu'à la fin du livre, et une fois les leçons de la vie comprises, que ma pensée se dévoilera ». *La Recherche de la vérité* est le sujet d'un traité de Malebranche ; on pense aussi à *La Recherche de l'absolu* de Balzac ; mais Proust y ajoute le *mouvement* propre au roman avec la préposition à : on *part* à la recherche. Une pensée a donc précédé le roman (voilà pourquoi ce roman est dogmatique), mais le

roman permet de recueillir les leçons de la vie, conduisant à cette pensée qui émerge pour finir ; dans une œuvre ici romanesque, la pensée jouera le rôle d'un *coup de théâtre* final, la fin de l'œuvre sera le lieu de rendez-vous de toutes les révélations. La vérité mêle la philosophie proprement dite et l'esthétique : le héros devra avoir compris des vérités philosophiques, pour devenir écrivain, c'est-à-dire comprendre (au sens de prendre ensemble) et le sujet et la forme de son œuvre, de l'œuvre qu'il lui reste à écrire.

Pourquoi avoir écrit un roman et quelle sorte de roman sera donc la *Recherche* ? Le roman est du côté du temps perdu, c'est le temps des erreurs, du mensonge ; le temps retrouvé représente un couronnement théorique, il est à la fois final et beaucoup plus bref. C'est ici la dernière révélation de Proust à Jacques Rivière : « Non, si je n'avais pas de croyances intellectuelles, si je cherchais simplement à me souvenir et à faire double emploi par ces souvenirs avec les jours vécus, je ne prendrais pas, malade comme je suis, la peine d'écrire. Mais cette évolution d'une pensée, je n'ai pas voulu l'analyser abstraitement mais la recréer, la faire vivre. Je suis donc forcé de peindre les erreurs, sans croire devoir dire que je les tiens pour des erreurs ; tant pis pour moi si le lecteur croit que je les tiens pour la vérité. Le second volume accentuera ce malentendu. J'espère que le dernier le dissipera ». Le roman est une philosophie *recréée, rendue vivante* ; il fait silence sur la vérité, laissant le héros et les autres personnages se tromper ; il suscite une longue attente, donnant pour finir un immense prestige à l'avènement de la vérité.

### **Ce que ne pouvait comprendre un lecteur de 1913**

Le lecteur de 1913 ne pouvait évidemment soupçonner que commençait seulement à paraître une œuvre vaste, wagnérienne, à très large ouverture de compas. Même après la mort de Proust, et quand toute l'œuvre sera donc connue, la critique ne comprendra pas d'abord que, quand le romancier au seuil de son entreprise indique, dans une lettre de 1909 : « je viens de commencer - et de finir - tout un long livre », il désigne par là la même œuvre, écrite par les deux bouts. Beaucoup de phrases dictées à Élie- Joseph Bois sont prises dans les conclusions théoriques du *Temps retrouvé* - c'est-à-dire que Proust, la veille de la parution du premier volume, cite ce qui paraîtra à l'autre bout de l'œuvre et cinq ans après sa mort. Ces symétries à long terme, ces retombées d'arche de l'œuvre cathédrale, le premier lecteur ne peut les concevoir. Faute de confrontation avec la suite et la fin du cycle romanesque, il ne peut davantage deviner que ce qui est écrit dans *Du côté de chez Swann* connaîtra une évolution, parfois des démentis complets ; il ne peut deviner que le roman fait silence, qu'il glisse sous nos yeux des erreurs, au sein d'une ample mise en scène. Il ne peut notamment

deviner que la conclusion apparemment nonchalante et nostalgique du premier volume dissimule un acheminement vers ce que Proust appelle au contraire « la plus croyante des conclusions ».

Le deuxième mot du roman est *je*. Deux parties sur trois se déroulent à Paris, dans les deux dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle peut-on deviner. Proust est un bourgeois parisien, né en 1871. Il est donc aisé de prendre ce premier volet pour une autobiographie. Du coup, l'analyse en profondeur est prise pour une volonté de tout dire, de ne faire grâce d'aucun détail. Et *Du côté de chez Swann* donne lieu à ce qu'on appellerait plus tard une lecture de classe. Un livre publié par un bourgeois aisé voire riche, traducteur d'un esthète anglais, et qui avait auparavant pris la pose du dilettante dans *Les Plaisirs et les jours* (1896), ne saurait être l'auteur d'une œuvre ambitieuse. Proust, en 1913-1914, n'est pas mieux jugé que son personnage Vinteuil, compositeur de génie, dont Swann ne peut imaginer qu'il soit le même que « cette vieille bête de Vinteuil », le vieillard rétrograde qu'il connaissait à Combray.

Le lecteur du seul *Du côté de chez Swann* en 1913 ne peut davantage se retrouver dans le complexe système de *voix narratives* qui se met en place. Depuis en effet la première phrase, « Longtemps je me suis couché de bonne heure », voilà donc celui que Proust appelle dans une lettre « le monsieur qui raconte et qui dit : Je », qui n'est pas Proust, qui n'a pas de nom de famille (ce qui place par voie de conséquence tous les siens sous le signe de l'anonymat), qui n'a sans doute pas de prénom, pas de date de naissance, jamais d'âge précis - un peu ce que Robert Musil appellerait bientôt *l'homme sans qualités*. Cette énigme littéraire représente, diraient les philosophes, la *démarche inductive*, qui est la nôtre pour prendre connaissance du monde qui nous entoure - monde que nous reconstruisons depuis que nous avons ouvert la première fois les yeux sur lui. Si l'induction, dont les maîtres de Proust lui ont appris la philosophie (de Jules Lachelier à Alphonse Darlu), prenait la parole, elle déroulerait ce long ruban d'analyse qui commence avec la première phrase de *Du côté de chez Swann*. Voilà qui place Proust bien loin de cet auteur décrit par les premiers chroniqueurs, un oisif mondain *racontant sa vie* - les moindres circonstances de sa vie - au fil, pour ne pas dire au hasard, de ses associations d'idées.

Ce « monsieur qui raconte et qui dit : Je » se dédouble : il est le héros de sa propre histoire, le petit enfant de Combray et l'adolescent de Paris mis en scène dans les première et troisième parties de *Swann* ; et il est le narrateur de l'œuvre, c'est-à-dire la même instance mais parvenue au bout de son expérience et en organisant rétrospectivement le récit. Cette structure, un lecteur de 1913 pouvait y être acclimaté : c'est celle des Mémoires, celle aussi, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, du roman d'apprentissage, mettant en scène un personnage aujourd'hui solidement établi dans la société, et qui

se penche sur son passé pour retracer comment il est parvenu à cette position, étant parti de rien.

Les choses se compliquent cependant, spécifiquement dans *Du côté de chez Swann*. Car le dormeur qui s'éveille dans l'obscurité de la nuit, à l'ouverture du volume, n'est pas le héros enfant : les souvenirs qui tournoient autour de lui couvrent tout le champ de sa vie, un lecteur de la *Recherche* complète y reconnaîtra divers épisodes remontant jusqu'au seuil du *Temps retrouvé*. Et pourtant, s'il se couche encore de bonne heure, c'est qu'il n'est pas devenu le narrateur, lequel affirmera pour finir n'écrire que la nuit, toutes les nuits. Il s'agit donc d'une instance qu'on peut appeler le *narrateur intermédiaire*, qui a vécu presque toute l'expérience du héros, mais non l'épisode décisif du *Temps retrouvé* qui lui permettra précisément de se transformer de héros en narrateur de sa propre histoire. De même, le personnage qui vit l'épisode de la madeleine est adulte, les épisodes de l'enfance à Combray sont assez éloignés de lui pour qu'il les pense d'abord à jamais oubliés - perdus ; mais à l'issue de cet épisode, le narrateur précise qu'il était encore loin d'en comprendre toutes les implications, ce qui aura lieu dans l'épisode final du *Temps retrouvé*. C'est donc une nouvelle fois le narrateur intermédiaire qui est mis en scène ici, sans doute à un autre stade que le dormeur qui s'éveille, dans ce laps de temps séparant le héros qui de l'enfance s'avance progressivement en âge, et le narrateur fixé à jamais dans un au-delà du récit. Cette question, loin de pouvoir être éclaircie à la parution de *Du côté de chez Swann*, n'a pu être débrouillée qu'une trentaine d'années après la mort de Proust.

Le lecteur contemporain ne remarquera pas une phrase décisive du narrateur, placée presque au seuil de ce premier tome du cycle romanesque : « Notre personnalité sociale est une création de la pensée des autres ». C'est-à-dire - grande originalité de Proust romancier - que chaque personnage, étant reflété dans l'opinion et la sphère des autres personnages, revêtira successivement plusieurs identités. On ne peut soupçonner, à la lecture du seul *Swann*, que la princesse des Laumes qui intervient dans « Un amour de Swann » est la duchesse de Guermantes apparaissant dans « Combray » (soit en réalité plus tard). On ne peut davantage deviner que la dame en rose, aperçue par le héros chez son oncle, au grand scandale de la famille, est Odette de Crécy réapparaissant déjà en Mme Swann dans la troisième partie du roman. D'autres détails capitaux ne livrent aucunement encore leur riche avenir romanesque. On ne peut prévoir que le monsieur regardant le héros enfant avec des yeux exorbités, depuis le parc de Swann aux abords de Combray, est le baron de Charlus, homosexuel qui deviendra (avec Albertine) le personnage principal du cycle romanesque à partir du quatrième volume ; ni que la scène, faisant scandale au moment de la parution, entre Mlle Vinteuil et son amie gomorrhéenne, décidera beaucoup plus tard du passage de la quatrième à la cinquième section - de *Sodome et Gomorrhe* à *La Prisonnière* - du roman.

Et enfin, si l'abonné au *Figaro* apprend de Proust lui-même, le 13 novembre 1913, que l'œuvre littéraire qui paraîtra le lendemain répond à des finalités philosophiques sous-jacentes (qui d'ailleurs ne lui sont pas précisées), l'auteur ne le prévient pas d'un secret qu'il tâchera de garder jusqu'au milieu du *Temps retrouvé*, à savoir que le parcours du héros anonyme de la *Recherche* retrace l'histoire d'une vocation d'écrivain - sujet masqué par le très voyant épisode de la madeleine, qui donne à croire que le *temps perdu*, c'est seulement le temps oublié, et le *temps retrouvé*, seulement le temps remémoré, alors que dès l'enfance à Combray, le héros commence à *perdre son temps*, c'est-à-dire à se fourvoyer durablement dans des erreurs qui le détourneront de sa véritable vocation, jusqu'à ce que pour finir, devenant narrateur, il reprenne possession du temps par le travail de l'écriture. Qui pouvait deviner en 1913 que la phrase anodine : « Longtemps je me suis couché de bonne heure » en recouvre une autre, opposée, non écrite et sous-entendue : « Mais maintenant j'écris toutes les nuits » ?



# Les mécanismes des réductions budgétaires et leurs conséquences sur la diffusion de la langue française : Analyse de la situation en 2013



**Frédéric Mazières**

Docteur en sciences du langage/Didactique des langues et des cultures (Paris III)

fmcolecua@hotmail.fr



Reçu le 06-09-2013/Accepté le 12-10-2013

## Résumé

Considérer la diplomatie linguistique sans se référer aux crédits qui l'alimentent peut entraîner des erreurs d'appréciation. On évoque souvent les budgets linguistiques sans vraiment connaître leurs modalités de fonctionnement. La qualité et l'efficacité de la diffusion de la langue française dépendent des paramètres didactiques, soit, mais aussi des paramètres budgétaires. Nous retrouvons un des axes « méta-didactiques » de la diffusion linguistique. Cet article est, au moins, l'occasion d'une explication des modalités budgétaires de la diffusion linguistique.

**Mots-clés :** diffusion linguistique, budgets linguistiques, Ministère des Affaires Étrangères, Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC).

**Los mecanismos de los recortes presupuestarios y sus consecuencias en la difusión de la lengua francesa: análisis de la situación en 2013**

## Resumen

Considerar la diplomacia lingüística sin referirse a los presupuestos que la alimentan puede conllevar errores de apreciación. Se habla con frecuencia de los presupuestos lingüísticos sin bien saber muy bien cómo funcionan. La calidad y la eficiencia de la difusión de la lengua francesa dependen de los parámetros didácticos pero también de los parámetros presupuestarios. Aquí tenemos uno de los ejes « meta-didácticos » de la difusión lingüística. Este artículo es, por lo menos, la oportunidad de una explicación de las modalidades presupuestarias de la difusión lingüística.

**Palabras clave:** difusión lingüística, presupuestos lingüísticos, Ministerio de Relaciones exteriores, Servicio de Cooperación y Acción Cultural (« SCAC »)

**The mechanisms of budget cuts and its consequences in the diffusion of the French language: analysis of the situation in 2013**

## Abstract

To consider linguistic diplomacy without referring to the credit that sustains it could lead to errors of judgment. We usually mention language budgets without knowing how they work. The quality and the efficiency of the diffusion of the French language not only depend on didactic parameters but also on budgetary ones. This is one of « the meta-didactic » axes of linguistic diffusion. This article offers at least the opportunity for an explanation of the budgetary types in linguistic diffusion.

**Keywords:** linguistic diffusion, linguistic budget, Ministry of Foreign Affairs, Cultural Service of Embassy (« SCAC »)

## Introduction

On ne diffuse pas la langue française uniquement par les méthodologies et les manuels de Français Langue Étrangère. C'est d'affirmer le contraire qui serait paradoxal. De fait, les décisions budgétaires des gouvernements peuvent avoir autant, voire plus d'impact sur la diffusion d'une langue dans un pays accréditaire que l'arrivée d'une nouvelle méthode de français dans le réseau des alliances françaises ou des lycées français.

Dans cet article, nous proposons, à partir de plusieurs rapports parlementaires et ministériels, une analyse de l'impact des crédits ministériels sur la diplomatie ou coopération linguistique<sup>1</sup>. Nous poursuivons, ici, l'exploration d'un point de vue « métadidactique <sup>2</sup> » sur la diffusion de la langue française (Mazières, 2011 et 2012).

En matière budgétaire, la règle d'or est la mise en adéquation des moyens et des objectifs, quels que soient les moyens financiers ou crédits mis à disposition. La période « faste » de la coopération linguistique et culturelle est terminée<sup>3</sup>. L'État dispose de moins de crédits pour son expansion culturelle et linguistique. Il est moins riche que naguère et davantage préoccupé, par conséquent, par une gestion rationnelle des fonds publics. Dès 2004, voici ce que constatait, dans la conférence des ambassadeurs du 29 août 2003, le ministre des affaires étrangères de l'époque, Mr de Villepin :

« Soyons lucides : la part des dépenses de l'État dans la répartition de la richesse nationale a atteint ses limites ; elle va probablement vers un mouvement de baisse. Il est difficile d'imaginer [...] que notre ministère<sup>4</sup> puisse échapper à cette évolution générale. À nous d'en tirer les conséquences et de définir avec bon sens nos priorités, qu'il s'agisse des implantations de notre réseau extérieur, de la répartition budgétaire entre nos crédits de fonctionnement et ceux consacrés à nos interventions [...] » (cité par Chaumont, 2003).

Dans une première partie, nous définirons les instruments budgétaires et les cadres administratifs des crédits linguistiques. Dans une deuxième partie, nous rendrons compte des baisses budgétaires et de ses conséquences sur la diffusion de la langue française à l'étranger.

---

1 La coopération linguistique est un des axes de la coopération (ou diplomatie) culturelle. Sa mission première est de diffuser la langue française dans le pays accréditaire (Mazières, 2012).

2 C'est-à-dire : « au-delà de la didactique ». Ce terme de Cuq et Gruca (2005, première partie) est une invite à aborder les politiques linguistiques et les planifications linguistiques en prenant en considération, également, des paramètres politiques, économiques, et, en l'occurrence, budgétaires.

3 Pour apprécier l'évolution de l'ambition de la France en matière de politique linguistique extérieure, consulter : Coste D. (coord.), Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945. Matériaux pour une histoire, Crédif-Hâtier, 1984.

4 Ministère des Affaires étrangères ou MAEE.

## I. Les instruments budgétaires de la diplomatie linguistique française

Avant toute analyse de l'impact des paramètres budgétaires sur la diffusion du français, il convient d'en présenter les cadres administratifs, les concepts et les mécanismes généraux.

### 1.1. Les cadres administratifs « parisiens » et « locaux »

Ce sont les agents de la DGMDP<sup>5</sup> du Ministère des Affaires étrangères et du SCAC<sup>6</sup> qui gèrent les crédits destinés à la diffusion linguistique.

### 1.2. Les instruments et les concepts budgétaires

#### 1.2.1. La Loi Organique relative aux Lois de Finances et la Révision Générale des Politiques Publiques

Afin de rendre la gestion des deniers publics à la fois plus économe, performante et rationnelle, l'État français a mis au point, en 2001 et en 2007, deux instruments budgétaires : la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) et la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques). L'application de ces outils de la modernisation des finances publiques a introduit de nouveaux concepts budgétaires.

#### 1.2.2. La « maquette budgétaire »

D'après la « maquette budgétaire » d'un Projet de Loi de Finances (PLF)<sup>7</sup>, un des instruments de la LOLF, les crédits sont présentés en fonction de trois cadres budgétaires : une « Mission », un « Programme » et une « Action ». Par exemple, la plupart des crédits linguistiques<sup>8</sup> ont pour cadres budgétaires la Mission *Action extérieure* et le Programme 185 *Diplomatie culturelle et d'influence*.

Les PLF décrivent et analysent : i/ les budgets des Programmes, des Actions et donc de la Mission (et leurs évolutions) ; ii/ les axes stratégiques adoptés ; iii/ les objectifs ; iv/ les indicateurs choisis pour les évaluer ; v/ les opérateurs qui sont chargés de les

---

5 DGMDP : Direction Générale de la Mondialisation, du Développement et du Partenariat. Cette direction « thématique » du MAEE est chargée de la diffusion linguistique et culturelle de la France. Elle dispose, à ce titre, de plusieurs opérateurs spécialisés : AEF (Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger), CampusFrance, Institut français, etc.

6 Service de Coopération et d'Action Culturelle. C'est la structure culturelle d'une ambassade. Au sein de cette structure, c'est l'Attaché de Coopération pour le Français (ACPF) qui gère les crédits linguistiques accordés au Poste diplomatique par le MAEE (voir : Mazières, 2009 : 122).

7 Les PLF sont disponibles sur le site du Ministère de l'Économie et des Finances.

8 Les crédits « francophones » sont gérés, eux, dans le cadre de la Mission *Aide Publique au Développement* et du Programme 209 *Solidarité à l'égard des pays en développement* (voir infra).

réaliser, etc<sup>9</sup>.

### 1.2.3. Les « Titres » budgétaires

On ne peut comprendre, non plus, les rapports parlementaires et ministériels ayant trait à la diplomatie culturelle sans comprendre le concept de « titre budgétaire ».

Les charges de l'État sont réparties, en fonction de leur affectation (ou ventilation), sous plusieurs « Titres » : i/ Titre II (émoluments des personnels) ; ii/ Titre III (dépenses de fonctionnement : subventions prévues pour les opérateurs (AEFE), dotations aux EAF<sup>10</sup>, etc.) ; iii/ Titre V (dépenses d'investissement : parc immobilier, etc.) ; iv/ Titre VI (dépenses d'intervention : bourses, échanges scientifiques, etc.), etc.

### 1.2.4. Le Programme 185 : changements de perspective

Depuis 2011, le Programme 185<sup>11</sup> ne s'appelle plus « Rayonnement scientifique et culturel » mais « Diplomatie culturelle et d'influence <sup>12</sup>». Ce changement d'appellation est plus que sémantique, il est méthodologique et stratégique : « *le but est de passer d'une logique de rayonnement à une logique d'influence [...] Les politiques d'influence se distinguent du rayonnement culturel en ce sens que ce dernier est le produit du prestige historique et culturel d'un État alors que l'influence s'exerce par l'intermédiaire de la puissance politique et économique d'un État, l'influence culturelle étant la conséquence de cette puissance* » (PLF 2009 : 90). Le prestige culturel de la France n'est plus le seul adjuvant de la diffusion linguistique, on doit désormais compter sur sa puissance économique.

Autre changement, subséquent : on ne diffuse plus à tous vents mais vers les élites. Le dernier PLF précise qu'il s'agit de mettre en œuvre « une politique d'attractivité à l'attention des élites étrangères » (2013 : 88). Les « cibles » de la « diffusion moderne » sont les étudiants, les journalistes, les hauts fonctionnaires : ceux qui décident, de fait, des habitus du pays. On comprendra que l'AEFE (Agence de l'Enseignement Français à l'Étranger), qui gère les lycées français, est un des opérateurs clés de cet axe stratégique.

### 1.2.5. Influence de la LOLF et de la RGPP sur la politique linguistique

Les modalités budgétaires que nous venons de décrire, imposées par la LOLF et la RGPP, pourraient avoir des effets négatifs sur l'efficacité des actions linguistiques : « il

---

9 Voir : PLF 2013 : note explicative.

10 Établissement à Autonomie Financière. Dans les faits, ils dépendent financièrement de l'État et de l'un de ses représentants locaux, le SCAC. Les Alliances Françaises, structures de droit privé et local, elles, disposent d'une plus grande liberté budgétaire.

11 C'est le Programme qui est chargé, entre autres, de la diffusion linguistique et culturelle.

12 Notons aussi que, depuis 2011, l'Action 02 *Langue et culture françaises, diversité linguistique et culturelle* s'appelle, désormais, *Coopération culturelle et promotion du français*.

arrive un moment où le contrôle de l'action tue l'action » (Cerisier-Ben Guiga, 2010 : 28). Ne risquent-ils pas de brider la créativité des agents ? Voici, à ce titre, le profil de l'Attaché de Coopération pour le Français d'Alger : « la fonction d'ACPF au SCAC d'Alger comporte de nombreuses responsabilités liées à la programmation, au suivi et à la gestion administrative et financière des opérations de coopération de Titre III et IV : projet de coopération des 27 départements de français, projets des départements de traductions<sup>13</sup> [...] ». L'Attaché nommé à Alger pourra-t-il diffuser avec des contraintes budgétaires aussi lourdes ?

Sous l'influence de la LOLF et de la RGPP, les agents de l'État, afin d'amoinrir les déficits publics, doivent mettre en place une gestion des fonds publics qui soit performante tout en restant économe. Le réseau culturel s'est adapté à ces nouveaux contextes budgétaires en encourageant, notamment, de nouvelles pratiques : co-financement, autofinancement, recours à des fonds privés, etc. Les exemples sont nombreux et dénotent d'un changement d'esprit dans les modalités budgétaires de la coopération :

Financements externes (mécénat, etc.) : « Le mécénat, affirmait, dès 2000, un Sénateur, est devenu le seul moyen d'organiser des manifestations d'une certaine ampleur (expositions à l'extérieur du centre culturel, festival du cinéma français...) » (Chaumont, 2000 : 25). L'indépendance économique du réseau culturel pourrait être en jeu.

Auto-financement. Le principe est de baisser la participation de l'État pour favoriser l'autonomie financière des établissements français de l'étranger. C'est un des principes de « rationalisation » du réseau culturel. Ainsi, entre 2009 et 2010, le taux d'autofinancement du réseau culturel a augmenté de 25% (Rochebloine, 2011 : 17). L'État fait ainsi des économies.

Par exemple, les lycées français comptent, pour se financer, sur les subventions ministérielles mais aussi sur les droits de scolarité versés par les parents d'élèves. Les droits de scolarité moyens ont augmenté, entre les années scolaires 2007/2008 et 2010/2011, de 22% (Rochebloine, 2011 : 54). Les parents représentent, désormais, une source financière importante<sup>14</sup>. Mais, effet indésirable de cette nouvelle donne financière, dans certains lycées français, les parents d'élèves ont acquis un pouvoir qui pourrait remettre en cause le principe même de l'indépendance pédagogique des

---

13 « Transparences » de 2005. Les « Transparences » sont les mouvements des candidats à des postes culturels. Elles sont organisées par le MAEE.

14 Ces chiffres expliquent que le réseau culturel français est très rentable : « pour un euro de projets engagé par la France, le MAEE en collecte trois minimum, voire 5 ou 6 selon les pays et les secteurs. Le chiffre d'affaires du réseau avoisine le milliard d'euros » (d'Alandon F., « La Réforme de l'État vise le réseau culturel français à l'étranger », *La Croix*, 17 décembre 2007. L'État doit-il, pour autant, se retirer et laisser la diffusion linguistique et culturelle à des opérateurs privés ?

professeurs, voire de l'indépendance des instances administratives. L'AEFE, malgré la participation accrue des parents d'élèves au financement des lycées français, est relativement épargnée par les vagues successives des restrictions budgétaires de ces dernières années. En 2013, elle bénéficie encore de 56,8% des crédits du Programme 185 (PLF 2013 : 132).

Co-financement. L'Institut français, un des opérateurs majeurs de la diffusion linguistique de la France est un « EPIC »<sup>15</sup>. Cette construction du droit public français permet désormais de mélanger fonds publics et privés. Des planifications linguistiques peuvent être réalisées avec le concours de banques locales privées, etc. On évoque, afin, notamment, de rendre plus légitime la participation des parents d'élèves aux financements des lycées français (voir ci-dessus), la création d'un « EPIC AEFE » (Besson et Beaumont, 2011 : 30). Il existe même des co-financements « bi-multi ». En effet, des bureaux culturels régionaux peuvent rechercher des fonds européens (Duvernois, 2012 : 22).

Enfin, avec 75% d'autofinancement (Rochebloine, 2011 : 27), les Alliances Françaises sont les établissements « modèles » du réseau culturel français. Cette indépendance budgétaire donne un degré d'autonomie que n'ont pas les EAF (voir supra), qui partagent, en outre, la même personnalité juridique que l'État. Le budget est un des nerfs de la « guerre des langues ». L'efficacité des Alliances en matière de diffusion linguistique et culturelle provient également de la pratique, par leurs directeurs, du « marketing culturel ». Le *Vade-mecum* des directeurs (2006) en précise les trois étapes fondamentales : i/ en premier lieu, on évalue la *faisabilité* du projet d'implantation d'une alliance française dans une ville (*audit marketing*) ; ii/ ensuite, on réalise des études de marché : statistiques, enquêtes d'opinion, etc ; iii/ enfin, on met en place des campagnes publicitaires afin de faire connaître les alliances dans les villes où elles sont implantées. L'objectif est de gérer un centre culturel comme une PME (Cerisier-Ben Guiga, 2010 : 27).

## 2. Des contextes budgétaires défavorables

Nous constatons, depuis quelques années, de nombreuses baisses budgétaires. Nous citerons, à la suite, les données les plus remarquables :

### 2.1. Baisse générales des crédits de coopération

Quelle que soit l'orientation politique des rapporteurs parlementaires, ces baisses sont critiquées.

---

15 Établissement Public à caractère Industriel et Commercial.

Selon le Sénateur Duvernois, en cinq ans, le réseau culturel a perdu « de près d'un quart de ses ressources » (2012 : 8).

Selon la Sénatrice Ben Guiga, « l'ensemble des crédits consacrés à notre action culturelle dans le monde entier ne représente pour l'État qu'un montant évalué à 135 millions d'euros, soit un montant inférieur à celui de la Bibliothèque nationale de France ou de l'Opéra de Paris .» (2010 : 6).

## **2.2. La baisse des crédits linguistiques**

Les crédits linguistiques ne sont pas épargnés :

Le Sénateur Duvernois constate que les crédits linguistiques bilatéraux : « devraient baisser en 2011 par rapport à 2010 de plus de 19 % » (Duvernois, 2010 : 9). Pour 2012, les crédits linguistiques et culturels représentent même les baisses les plus importantes du Programme 185 : - 7,66% (Duvernois, 2012 : 6).

En 2006, l'Action 02, consacrée, entre autres, à la diffusion du français, représentait presque 33% des crédits du Programme 185 (PLF, 2006 : 55). En 2013, elle ne pèse plus que 10,3% des crédits (PLF 2013 : 119).

Au niveau des personnels de la diffusion, le nombre d'attachés linguistiques, entre 1995 et 2000, a baissé de 22% (Rapport Sellier, 2002). Les assistants techniques (AT), eux, sont en voie d'extinction : entre 1990 et 2011, on est passé de près de 10 000 AT à 967 (Berthoux, 2012 : 14). Mais ces agents, grâce à leur statut de détaché dans un ministère local, avaient une influence directe sur les hauts fonctionnaires locaux et, par conséquent, sur la conception des politiques éducatives et linguistiques des pays accréditaires.

Dans un poste diplomatique, l'agent culturel a moins d'importance qu'un diplomate de carrière. Par exemple, l'Attaché de Coopération pour le Français est, la plupart du temps, un professeur détaché du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). Son poids administratif est moindre face à un fonctionnaire titulaire du MAEE, a fortiori si celui-ci est ancien énarque. Les affaires culturelles restent au second plan de l'action diplomatique. C'est une autre manière d'expliquer les baisses des crédits linguistiques.

## **2.3. Conséquences des baisses des budgets**

### **2.3.1. Conséquences générales**

Les baisses des crédits signifient non seulement, sur le terrain, l'abandon d'actions de coopération culturelle mais également le retrait de la France des « compétitions culturelles et linguistiques » mondiales : « les actions de coopération engagées par les postes s'inscrivent généralement dans un cadre partenarial, et résultent souvent

d'accords internationaux engageant notre pays. Or, les mesures de régulation obligent parfois à remettre en question les engagements internationaux de la France, ce qui n'est pas acceptable » (Chaumont : 2003). La crédibilité de la France serait-elle en jeu ?

Il existe une disproportion entre les montants des crédits et les ambitions affichées : « indiscutablement, le contraste est saisissant entre la modicité de ces crédits et l'extraordinaire amplitude des actions qu'il finance » (Besson-Beaumont, 2011 : 5). Les conséquences sont multiples : dysfonctionnements, etc.

Le champ d'action du Programme 185 s'élargit au fil des ans : « [il] regroupe l'ensemble des moyens [humains et institutionnels<sup>16</sup>] destinés aux politiques culturelle, linguistique, universitaire, scientifique et relative aux échanges sur les enjeux globaux<sup>17</sup>. Le programme 185 porte également les crédits destinés au service d'enseignement français à l'étranger » (PLF 2013 : 88). La stratégie générale pourrait se résumer de la sorte : davantage de missions mais avec moins d'agents et d'argent.

Selon la même logique, dans les ambassades, les agents qui restent, malgré les suppressions de postes, voient leurs missions sans cesse s'accumuler. Par exemple, l'Attaché de Coopération Éducative (ACE) peut être aussi responsable non seulement de la coopération linguistique et universitaire du Poste mais aussi du dossier « sport » : « l'ACF doit donc veiller à favoriser les contacts avec les sportifs français de haut niveau évoluant dans les clubs danois et les contacts à l'occasion des rencontres sportives franco-danoises [et il devra suivre] le dossier agence anti-dopage<sup>18</sup>».

Enfin, le Programme 185 concerne désormais, depuis 2011, tous les pays, qu'ils soient « développés » ou « en voie de développement » : « le libellé et la maquette budgétaire du programme 185 ont été modifiés en PLF 2011, afin qu'il regroupe désormais l'ensemble des crédits d'influence, quelle que soit la zone géographique » (PLF 2011 : 9). En effet, d'après une Sénatrice, « l'ambition d'une politique culturelle et d'influence n'est pas véritablement différente selon qu'il s'agit d'un pays développé ou en voie de développement » (Ben Guiga, 2010 : 7). En effet, il s'agit, essentiellement, de favoriser l'expansion d'une langue (et d'une culture). En outre, cette réforme permet de mieux suivre l'évolution globale des crédits culturels. Cependant, même si la distinction entre pays « développés » et « pays en voie de développement » n'était pas des plus pertinentes, elle permettait de contextualiser les politiques linguistiques. Les budgets risquent de devenir inadaptés aux réalités et aux besoins des pays.

---

16 Le programme 185 « porte l'ensemble des crédits destinés à l'animation du réseau des services de coopération et d'action culturelle (SCAC), des instituts français et des centres culturels et scientifiques, ainsi qu'au soutien du réseau des Alliances françaises » (PLF 2013 : 107).

17 Produire et conserver les biens publics mondiaux (PLF 2013 : 124).

18 Profil de l'ACPF de Copenhague, « Transparences », 2005.

### 2.3.2. Conséquences sur le dispositif institutionnel de diffusion

Depuis quelques années, le réseau culturel se réorganise. Mais les baisses budgétaires rendent malaisées toute réforme structurelle, aussi justifiée soit-elle : « la contrainte budgétaire qui pèse sur la diplomatie culturelle est donc de nature à entraver sa réorganisation », (Besson-Beaumont, 2011 : 13).

Les subventions accordées aux centres culturels se réduisent. Par exemple, entre les exercices budgétaires de 2011 et de 2013, on prévoit une baisse de 10% des dotations de l'État (Cerisier-Ben Guiga, 2010 : 27). Mais on demande aux EAF davantage de missions, voire plus qu'aux alliances françaises : i/ « [mission culturelle] débat d'idées, promotion des industries culturelles et de la création contemporaine; [mission linguistique] apprentissage du français de spécialité ; [axe de la coopération et de l'attractivité] promotion des études en France, accompagnement des partenariats universitaires et des échanges d'expertise, diffusion du savoir scientifique et technologique » (PLF 2013 : 107). On constate une nouvelle disproportion entre les crédits concédés et les ambitions affichées.

Les réseaux concurrents, comme le réseau Confucius<sup>19</sup>, ne cessent, au détriment du réseau français, de s'agrandir. En Europe, depuis 2000, on a assisté à la fermeture d'un tiers des centres culturels (Cerisier-Ben-Guiga, 2010 : 6). La restructuration du réseau, logique, ne peut pas tout expliquer. Cependant, ces fermetures peuvent encourager des fusions entre centres linguistiques et culturels européens. En effet, il existe des centres franco-allemands à Ramallah, à Palerme et au Luxembourg.

### 2.3.4. Conséquences sur la méthode générale de diffusion du français

Trop souvent, dans le réseau culturel, on cultive le « quantitatif » (progressions chiffrées du nombre d'apprenants dans un établissement culturel, du nombre de francophones dans les pays accréditaires, etc.), au détriment, par conséquent, du « qualitatif ». Par exemple, c'est grâce à ses bilans chiffrés, et, plus particulièrement à l'évolution des indicateurs financiers de son alliance, qu'un directeur d'alliance française devient crédible et apprécié par ses supérieurs hiérarchiques.

## 2.4. Quelques pratiques pour cacher les baisses des crédits

Entre 2011 et 2012, les crédits de l'Action 02 *Coopération culturelle et promotion du français* ont augmenté de près de 9%. Mais les crédits linguistiques « stricto sensu » ont baissé, eux, de près de 8% (Duvernois, 2011 : 9 et 10). Le ministère semblerait

---

<sup>19</sup> Le réseau des Instituts Cervantès s'est imposé dans les technologies d'enseignement linguistique par Internet (Duvernois, 2010 : 27).

privilégier la coopération culturelle au détriment de la coopération linguistique. Il y a des hiérarchies budgétaires implicites : les politiques culturelles (exemple : politique du livre) sont plus médiatiques. Elles sont donc favorisées.

On annonce des rallonges budgétaires « exceptionnelles » sur des crédits déjà en baisse. Ces rallonges sont des leurres, elles ne comblent même pas les réductions (Cerisier-Ben Guiga, 2010 : 16).

## 2.5. Quelques curiosités budgétaires

On ventile, de préférence, les crédits vers les opérateurs les plus performants ou/ et les plus conformes à la nouvelle méthode « élitiste » de diffusion : « les économies réalisées sur la coopération culturelle permettent, ainsi, de financer en partie l'augmentation des moyens consacrés [...] à notre réseau d'enseignement français à l'étranger » (Duvernois, 2012 : 6). En effet, le programme 185 a pour vocation de mettre en œuvre « une politique d'attractivité de qualité en direction des élites étrangères » (PLF 2013 : 88). Cette méthode de diffusion est plus rentable qu'une diffusion universelle. En 2008, l'AEFE représentait presque 60% des crédits du Programme 185 (PLF 2008 : 92). En 2010, elle en représentait un peu plus de 70% (PLF 2010 : 92).

Les budgets ne sont pas toujours distribués de manière adéquate : « la commission avait déploré l'an dernier que les crédits consacrés à l'audiovisuel extérieur, essentiels pour le rayonnement de notre culture et de notre langue, n'aient pas été regroupés au sein de cet ensemble et continuent de relever de la mission « Médias » (Besson-Beaumont, 2011: 8). Il faudrait rendre les crédits audio-visuels plus linguistiques : ils devraient être au service de la langue française. TV5 est un des principaux vecteurs de la diffusion linguistique francophone.

On annonce des hausses de crédits pour le MAEE. Mais on les ventile vers des actions politiques et/ou médiatiques plutôt que vers des actions linguistiques. Par exemple, de 2000 à 2008, les contributions aux organisations internationales et aux opérations de maintien de la paix sont passées de 333 millions d'euros à 707 millions d'euros, soit une augmentation de 112% (*La France et l'Europe dans le monde*, 2007 : 134). Pendant ce temps, toujours en 2008, les crédits linguistiques et culturels de l'Action 02 ne représentent environ 70 millions d'euros (PLF 2008 : 92).

## 2.6. Diffusion linguistique et francophonie

Ces deux actions de la politique linguistique extérieure de la France, diffusion de la langue française et francophonie, n'appartiennent pas forcément aux mêmes

« mondes » administratifs et budgétaires. Il existe des nuances. Alors que la diffusion du français dépend de l'Action 02 du Programme 185, le volet « Francophonie » dépend, lui, d'après la maquette budgétaire, i/ de l'Action 05 *Coopération multilatérale* ; ii/ de la Mission *Aide Publique au Développement* et du Programme 209 *Solidarité à l'égard des pays en développement*.

Les crédits linguistiques alloués à la « francophonie multilatérale » représentaient, en 2011, un peu plus de 60 millions d'euros (Duvernois, 2010 : 8). Cependant, les crédits linguistiques du Programme 185 (Action 02 *Coopération culturelle et promotion du français*) ne représentaient, eux, qu'un peu plus de 23 millions d'euros (Cerisier-Ben Guiga, 2010 : 8). Même s'ils ne sont pas destinés aux mêmes opérateurs<sup>20</sup>, les crédits de la francophonie sont presque trois fois plus élevés que les crédits linguistiques « non francophones ».

De surcroît, d'après le dernier PLF, la diffusion du français dans les pays francophones du Sud fait partie, désormais, des priorités de l'Action 02 du Programme 185 (PLF 2013 : 119). Ainsi, la « zone francophone » est devenue, avec les pays émergents, l'une des grandes priorités géographiques de l'action linguistique extérieure de la France.

Le dossier « francophonie », malgré sa dénomination « linguistique », représente une des « chasses-gardées » des diplomates du MAEE et des hommes politiques. En effet, derrière l'expansion de la langue française, il y a une influence politique en jeu sur les pays accréditaires. Cette nouvelle problématique dépasse, de fait, les diffuseurs « classiques » : professeurs, conseillers pédagogiques, attachés linguistiques, etc. Même si la mission « prioritaire » (et logique) de l'OIF est de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique (PLF 2013, « Programme 209 » : 92), il existe des missions plus politiques : « promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ». Ainsi, dans le PLF de 2013, des actions politiques de l'OIF sont mises en exergue : suspension, pour des motifs politiques, de trois membres de l'OIF : Madagascar, Guinée-Bissau et Mali (PLF 2013, « Programme 209 » : 92).

Voici, à ce propos, le constat du Sénateur Duvernois : « les actions spécifiquement consacrées par les opérateurs de la Francophonie à la promotion du français et de la diversité culturelle ont été relativement éclipsées par l'adhésion à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en tant que membre associé et observateur de pays au sein desquels la pratique du français est encore très minoritaire (Qatar et Uruguay) (Duvernois, 2012 : 6).

---

<sup>20</sup> Alors que les crédits « francophones » du Programme 209 sont destinés aux opérateurs de la francophonie : OIF, etc. (PLF 2010, « Programme 209 » : 119), les crédits de l'Action 02 du Programme 185 sont ventilés essentiellement vers les Alliances françaises (PLF 2010 : 127).

Ainsi, les budgets francophones sont plus « politiques » que linguistiques.

### Conclusion

Afin d'assurer une expansion optimale et mondiale du français, le paramètre budgétaire est primordial. Il existe souvent un rapport de dépendance entre budgets et action linguistique extérieure. Une diplomatie culturelle, dotée de moyens financiers médiocres, est moins efficace. Si ces baisses continuaient, les « positions » culturelles françaises pourraient même être menacées par les ambitions des autres réseaux culturels. Les auteurs du Livre blanc de la coopération française affirment même qu'« on ne peut réduire indéfiniment ces effectifs et ces moyens sans remettre en cause les ambitions européennes et internationales assignées à notre action extérieure » (*La France et l'Europe dans le monde*, 2007 : 7).

L'existence de la diplomatie culturelle (et linguistique) serait-elle en jeu ? Même si l'apparition de la diplomatie culturelle dans les ambassades fut tardive, la disparition des services culturels dans les postes diplomatiques, a fortiori pour des raisons budgétaires, pourrait constituer un paradoxe historique pour la France qui fut, rappelons-le, l'un des premiers pays à avoir conçu et développé cette mission culturelle à l'étranger (Mazières, 2009 : 148). De surcroît, si la France conserve une certaine influence dans le monde, c'est bien grâce à son réseau culturel (Rigaud, 1979 : 13).

Mais toutes les actions de diffusion ne font pas ou ne peuvent pas faire l'objet de budgets de l'État. On peut citer : i/ les initiatives privées, qui peuvent être, par exemple, à l'origine de la création d'établissements d'enseignement hors réseau ; ii/ les actions des associations locales de professeurs de français, qui peuvent, par exemple, diffuser, dans le pays accréditaire, de nouvelles pratiques pédagogiques ; iii/ les plans de formation des multinationales françaises. Certaines grandes entreprises, pour enseigner la langue française à leurs employés locaux, mettent parfois en place, sans la moindre intervention des SCAC, des cours internes de français, etc.

Cependant, le réseau culturel français poursuit sa restructuration. Les SCAC et les Instituts français fusionnent, dans chaque pays, en « EAF culturels uniques ». Le rattachement du réseau culturel à l'Institut français devrait être poursuivi. Ces réformes devraient au moins permettre, grâce à la mutualisation des effectifs et des crédits culturels, une gestion plus cohérente et plus performante des budgets linguistiques (Duvernois, 2012 : 20-21). Même si les budgets baissaient encore, ils seraient mieux utilisés. Néanmoins, la création d'un opérateur étatique aussi puissant ne risque-t-elle pas, par ailleurs, de fragiliser le réseau des Alliances Françaises, pourtant l'un des opérateurs les plus prestigieux et les plus efficaces de la coopération linguistique française ?

## Bibliographie

### Rapports parlementaires

Berthoux, J. 2012. Sénateur, *Rapport d'information, fait au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur l'avis rendu sur le contrat d'objectifs et de performance de France Expertise Internationale pour la période 2012-2014*, 14 novembre 2012.

Cerisier-Ben Guiga, M. 2010. Sénatrice, *Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2011*, 18 novembre 2010.

Cerisier-Ben Guiga, M. 2009. Sénatrice, *Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2010*, 19 novembre 2009.

Cerisier-Ben Guiga, M. 2007. Sénatrice, *Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2008*, 18 novembre 2007.

Besson, J., Beaumont R. 2011. Sénateurs, *Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées sur le projet de loi de finances pour 2012*, 17 novembre 2011.

Chaumont, J., 2003. Sénateur, *Rapport général, fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur le projet de loi de finances pour 2004, Tome III, Les moyens des services et les dispositions spéciales, affaires étrangères*, 20 novembre 2003.

Chaumont, J., 2000. Sénateur, *Rapport d'information, fait au nom de la Commission des Finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur la mission qu'il a effectuée dans six pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne (Chypre, Pologne, Estonie, République Tchèque, Hongrie et Slovaquie), entre mai et juillet 2000*, 23 novembre 2000.

Cuq J.P., Gruca I. 2005. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, PUG.

Duvernois, L. 2010. Sénateur, *Avis présenté au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication sur le projet de loi de finances pour 2011, TII, Aide Publique au Développement Francophonie*, 18 novembre 2010.

Duvernois, L. 2012. Sénateur, *Avis présenté au nom de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication sur le projet de loi de finances pour 2013*, 22 novembre 2012.

Rochebloine F., 2011 Député, *Avis présenté au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi de finances pour 2012, TII, Action extérieure de l'État. Diplomatie culturelle et d'influence*, 12 octobre 2011.

### Publications et rapports divers

*La France et l'Europe dans le monde* (sous la présidence d'A. Juppé et de L. Scheitzer), 2007. Livre blanc sur la politique étrangère de la France 2008-2020.

Mazières, F. 2009. *Les contextes et les domaines d'intervention de l'Attaché de Coopération pour le Français, une enquête en Colombie : regards sociolinguistiques et didactiques*, thèse de doctorat, Paris III-La Sorbonne Nouvelle.

Rigaud, J. 1979. *Rapport au ministre des affaires étrangères sur les relations culturelles extérieures*, La Documentation française, Paris.

*Vade-mecum du Directeur*. 2006. Alliance Française de Paris.

### Articles

Mazières, F. 2011. « La fonction d'Attaché de Coopération pour le Français ». *Synergies Espagne*, n°4, p. 201-207.

Mazières, F. 2012. « Les stratégies et les contraintes de la diffusion linguistique ». *Synergies Espagne*, n°5, p. 217-225.

Mazières, F. 2012. « Un point de vue méta-didactique sur la coopération linguistique bilatérale de la France » *Synergies Pologne*, n°9, p.217-227.

### Sitographie

Site du Ministère de l'Économie et des Finances : <http://www.performance-publique.budget.gouv>.

fr [consulté en mai 2013].

Site du Sénat : <http://www.senat.fr> [consulté en mai 2013].

Site de l'Assemblée Nationale : <http://www.assemblee-nationale.fr> [consulté en mai 2013].

# Synergies Espagne n°6/2013



Annexes







## Profil des auteurs

**Jean-Louis Chiss** est Professeur de Sciences du langage et de didactique du français à l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et membre du laboratoire DILTEC (Didactique des Langues, des Textes et des Cultures). Directeur de recherches et de publications, auteur de nombreux ouvrages, il a notamment, avec J-P. Bronckart et C. Puech, réédité en 2004 *La crise du français. Notre langue maternelle à l'école*, (cinq conférences de Charles Bally données en 1930), Genève-Paris : Librairie Droz.

**Jacques Cortès** est Professeur émérite de Linguistique Générale et Française, spécialiste de Didactique des langues et des cultures et Président fondateur du GERFLINT en 1998-1999. Ancien directeur du Centre de Recherches et d'Etudes pour la Diffusion du Français (CREDIF), Professeur à l'Université de Rouen, il a permis la création de l'Institut de Français Langue étrangère dans le cadre du DESCILAC (Département des Sciences du Langage et de la Communication). Disciple d'André Martinet pour la linguistique Générale, auteur et préfacier de très nombreux ouvrages, il se réclame aujourd'hui de la pensée d'Edgar Morin et défend la théorie de la complexité, notamment pour l'enseignement-apprentissage des langues et des cultures.

**Inmaculada Cuquerella Madoz** est Docteure en Philosophie (Université de Valence, Espagne) et auteure de la thèse de philosophie morale et politique « La superación ética del nihilismo en la obra de Albert Camus » (2006). Professeure au Lycée Français de Valence et professeure associée à l'Université Ceu San Pablo où elle enseigne l'Anthropologie philosophique, elle anime depuis 2010 à l'Institut Français de Valence, « Le Café Philo ». Membre, aux côtés de philosophes et de sociologues valenciens, de l'équipe de recherche « Nuevos paradigmas sociales », elle a publié des traductions d'auteurs contemporains tels qu'Alain Renaut, Gilles Lipovetsky et Alain Brossat.

**Anamaria Curea** enseigne la linguistique à l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca, Roumanie. En 2009, elle a obtenu son doctorat en sciences du langage de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 et de l'Université Babeş-Bolyai de Cluj-Napoca. Sa thèse porte sur l'école genevoise de linguistique générale entre 1900 et 1940.

**Abdou Elimam** est Docteur d'Etat et Professeur de linguistique. La coopération linguistique dans laquelle il exerce depuis près de quinze ans lui a permis d'étudier les questions du FLE sous tous ses aspects ; ce que reflète sa dernière publication

(*Le français langue seconde d'enseignement*). Les retombées des neurosciences sur les théories de la linguistique accompagnent sa réflexion sur les opérations cognitivo-langagières et linguistiques. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages et de très nombreux articles.

**Annick Englebert** est Docteure en philosophie et lettres et agrégée de l'enseignement supérieur en linguistique française. Professeure à l'Université Libre de Bruxelles, ses recherches portent sur l'histoire de la langue française, la philologie française, la poétique médiévale, la transcription et la traduction de textes anciens. Professeure invitée de l'Université Fudan à Shanghai, de l'Université de Namur, elle coordonne de nombreux programmes internationaux (Erasmus, tandems linguistiques).

**Claire Antonella Forel** est linguiste formée dans la tradition saussurienne dans la dernière chaire de linguistique générale à Genève. Enseignante d'anglais pendant 25 ans dans les écoles genevoises, écoles de métiers et lycées, sa thèse s'intitule *La linguistique sociologique de Charles Bally, étude des inédits* (Genève, Droz, 2008). Actuellement professeure associée de didactiques des langues étrangères à l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE) et à la Faculté des Lettres à Genève, ses domaines et activités de recherche tournent autour des représentations de la langue (étrangère en particulier) que véhiculent les enseignants et la mise en ligne des manuscrits de Saussure.

**Luc Fraisse** est Professeur de littérature française du XXe siècle à l'Université de Strasbourg et critique littéraire. Ses activités de recherche et d'édition se centrent principalement sur l'œuvre de Marcel Proust dont il est un spécialiste reconnu. Parmi ses très nombreuses publications, on peut citer son dernier ouvrage, paru en 2013 : *L'Éclectisme philosophique de Marcel Proust* aux Presses Universitaires Paris-Sorbonne.

**Etienne Karabetian** est Professeur en Sciences du Langage à l'Université d'Orléans et à l'Université Paris 3. Membre du Jury de l'agrégation de Lettres Modernes (Commission « Grammaire et Stylistique »), historien de la stylistique moderne à laquelle il a consacré son Habilitation à Diriger des Recherches et de nombreuses publications, éditeur des articles consacrés à la stylistique de L. Spitzer, il travaille activement à la publication d'une édition critique des œuvres de Charles Bally.

**Brigitte Lépinette** est Professeure de Philologie française, de linguistique française et de traduction à l'Université de Valence (Espagne) depuis 1980. Membre de l'Institut Interuniversitaire de Langues Modernes Appliquées (IULMA) de la Communauté Valencienne, membre de la SIHFLES, Directrice de recherches, elle est auteure et éditrice scientifique de nombreux ouvrages et articles en didactique des langues, linguistique, lexicographie, lexicologie, Histoire des grammaires et de la traduction.

**Magdolna Mátételki Holló** est Professeure HDR à l'Université Nationale de Service Public à Budapest et Directrice du Centre des Langues étrangères et des Langues de Spécialité à la Faculté de Police. Ses recherches lexicologiques portent sur la terminologie des criminels, des détenus, des toxicomanes. Elle étudie également le langage (jargon et argot) des policiers.

**Frédéric Mazières** est Docteur en didactique des langues et des cultures de l'Université Paris III-La Sorbonne Nouvelle (2009). Il a enseigné les Lettres modernes de 1998 à 2010 dans le réseau culturel français à l'étranger (Colombie, Équateur), ainsi que dans les Caraïbes. Depuis son retour en France, il est intervenu à plusieurs reprises à l'Université de Provence-Aix/Marseille I (M2) et à l'Université Paul Valéry/Montpellier III (M2).

**Noelia Micó Romero** est Docteure en Philologie romane et professeure de langue française et de traduction à l'Université de Valence (Espagne). Auteure d'une thèse intitulée : *Les marqueurs temporels : une étude contrastive français-espagnol*, dirigée par Amparo Olivares Pardo (Université de Valence, 2005), elle est membre de l'IULMA (Institut Interuniversitaire de Langues Modernes Appliquées). Ses recherches se centrent sur l'analyse du discours en contraste français-espagnol, le cognitivisme et l'analyse de traductions.

**M<sup>a</sup>Amparo Olivares Pardo** est Professeure titulaire de Philologie française à l'Université de Valence (Espagne) où elle a enseigné la linguistique française synchronique, la pragmatique, l'analyse du discours et surtout la linguistique contrastive (français-espagnol). Ses nombreuses publications des travaux en analyse contrastive du discours de vulgarisation technique et scientifique par exemple.

**Bogdanka Pavelin Lesic** est Directrice de la Chaire de langue française à la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Zagreb. Ses recherches portent sur la linguistique générale, l'analyse du discours, la pragmatique linguistique, les études énonciatives, le langage et la cognition, l'analyse conversationnelle, la pluri-modalité de l'oralité, la sémiologie. Ses publications d'ouvrages et d'article en français, en croate et en anglais, sont nombreuses en liaison, par exemple, avec les colloques *Francontraste* (Université de Zagreb).

**Paul Rivenc**, linguiste, didacticien, a été Membre de l'équipe de Georges Gougenheim pour « Le Français Fondamental », concepteur avec Petar Guberina des méthodes Structuro-Globales-AudioVisuelles (SGAV) d'enseignement des langues, cofondateur, avec Georges Gougenheim et Directeur du Centre de Recherches et d'Études pour la Diffusion du Français (CREDIF) ainsi que Fondateur de l'Association Internationale SGAV. Professeur à l'Université Toulouse 2 Le Mirail dont il a assuré deux vice-présidences et

Directeur de recherches, il est auteur de très nombreux ouvrages et articles. Pionnier sur tous les terrains de la recherche-action en enseignement-apprentissage des langues vivantes aux XXe et XXIe siècle, Paul Rivenc est un fidèle collaborateur du GERFLINT.



## Consignes aux auteurs de la revue Synergies Espagne

ISSN 1961-9359 /ISSN (en ligne) 2260-6513

1. L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le GERFLINT) et particulièrement des normes éditoriales et éthiques de la revue *Synergies Espagne* figurant sur son site. Les demandes de renseignements et les propositions d'article seront envoyées avec CV pour évaluation à l'adresse suivante : synergies.espagne@gmail.com. Lors de la remise définitive de l'article, l'auteur fera parvenir à la rédaction, pour publication, un texte de 5 ou 6 lignes résumant son cursus et ses axes de recherche.
2. Les travaux seront inédits et n'auront pas été envoyés à d'autres lieux de publications. Ils n'auront pas non plus été proposés à plusieurs revues du GERFLINT. Seuls les articles acceptés dont l'auteur aura signé une déclaration d'originalité seront publiés. Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs. Les noms des collaborateurs éventuels et de leur institution seront indiqués en note.
3. Proposition et article seront en langue française. Les articles épars sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. En cas d'article traduit, le nom du traducteur doit figurer, précédé de l'indication de la langue d'origine : « traduit de l'allemand par... ». Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro.
4. Les articles sélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture ou/et par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité.
5. Si l'article reçoit un avis favorable, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles sous réserve de modification seront soumis à une seconde évaluation. L'admission de l'article par la rédactrice en chef sera toujours sous réserve d'acceptation définitive par le Conseil Supérieur Scientifique et Technique du GERFLINT et par le Directeur de publication.
6. Le titre de l'article, centré, taille 10, en gras et en petits caractères, n'aura pas de

sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence) seront centrés et en petits caractères.

7. L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 8-10 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales, taille 9.

8. L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en espagnol puis en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé.

9. La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte, sur fichier Word, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination. La revue a son propre standard de mise en forme.

10. L'article sera d'une longueur comprise entre 15 000 et 25.000 signes, soit 6-10 pages Word, bibliographie et notes comprises. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus de lecture ne dépassera pas 5000 signes.

11. Tous les paragraphes (titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12. Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italique*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même aux noms propres et dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13. Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en bas de page (taille 8) avec appel de note automatique continu (1,2,...5). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14. Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit: (Dupont, 1999 : 55).

15. Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italique, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16. La bibliographie en fin d'article (sans alinéa dans les références ni majuscules) s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement alphabético-chronologique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15

références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront renvoyés à l'auteur.

#### **17. Pour un ouvrage**

Baume, E. 1985. *La lecture - préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

#### **18. Pour un ouvrage collectif**

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture.

#### **19. Pour un article de périodique**

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

**20. Pour les références électroniques**, les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le ....], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21. Les textes seront conformes à la typographie française. En cas de recours à l'Alphabet Phonétique International, l'auteur pourra utiliser gratuitement les symboles phonétiques sur le site :

<http://www.sil.org/computing/fonts/encore-ipa.html>

22. Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part au format PDF ou JPEG, avec obligation de références selon le copyright sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé (au-delà de 3) de figures et de tableaux ou contenant des tableaux de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés.

23. Les captations d'écrans sur l'internet et extraits de films seront refusés. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références.

24. Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles, seront édités, publiés, mis en ligne et diffusés en libre accès par le GERFLINT dans leur intégralité.

25. Une fois numérisé, tout article pourra être déposé en post-publication à condition que le Directeur de publication ainsi que le Pôle éditorial du GERFLINT en donnent l'autorisation sous réserve de mentionner le lieu originel de publication. Les demandes sont à envoyer à l'adresse suivante : [gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com).



## LE GERFLINT EN 2013

Si on se centre sur la période 2011-2013, le GERFLINT, *Programme mondial de diffusion scientifique francophone en réseau* présidé et dirigé par son fondateur Jacques Cortès, Professeur émérite de l'Université de Rouen, a progressé dans de nombreuses directions, toujours dans les domaines des Sciences Humaines, des sciences du langage et de la communication, de la littérature francophone, de l'éthique, de la didactique des langues-cultures et du libre accès à la littérature scientifique francophone sans barrière, sur tous les continents.

6 publications ont été créées :

- 2 revues en Amérique Latine (*Synergies Mexique* et *Synergies Argentine*),
- 1 revue en Afrique (*Synergies Afrique des Grands Lacs*) couvrant 6 pays (Rwanda, RDC, Burundi, Uganda, Kenya, Tanzanie),
- 1 revue en Europe (*Synergies Portugal*),
- 2 collections scientifiques (*Essais francophones*, collection dirigée par Jacques Cortès) et *Situations du français* en codirection avec la FIPF.

Par conséquent, entre 2011 et 2013, le réseau des *Revues Synergies du GERFLINT*, toutes placées sous la responsabilité d'un Rédacteur en Chef (partenaire de coopération scientifique) est précisément passé de 26 à 30 revues. À ce bouquet de revues, fonctionnant chacune à la fois d'une manière autonome et reliée, s'ajoutent un réservoir actif (désormais traditionnel dans l'Histoire du GERFLINT) de projets de créations et de reprises de revues anciennes ainsi que deux nouvelles collections promues à un bel avenir. Le paysage éditorial du GERFLINT évolue dans l'espace (accroissement de l'étendue géographique) et dans le temps (contrôle et diversification des fréquences de publication). En moins de trois ans, plus de 60 volumes de 200 pages en moyenne ont été édités et légalement déposés à la BNF.

L'évaluation de la qualité scientifique et éditoriale des projets et des résultats obtenus continue de s'exercer à plusieurs niveaux : expertises locales du comité de rédaction de la revue et de ses comités scientifique et de lecture (double évaluation anonyme par les pairs), consultation, si nécessaire, du Conseil Supérieur Scientifique et Technique, mises au point par le Pôle éditorial, autorisation finale de diffusion

(montage, numérisation et impression) par le Directeur des publications.

Les textes fondamentaux (charte éthique, politique éditoriale, consignes aux auteurs, mentions légales, etc.) ont été révisés, actualisés et augmentés selon la Mission du GERFLINT et la législation en vigueur.

Plusieurs missions et grands projets scientifiques ont été réalisés. Parmi eux, il convient de citer deux événements majeurs :

1. le Colloque international *Dialogue des cultures in dialogue. Les rapports entre le monde francophone et le monde anglophone* (Londres, 2011), en collaboration avec les services culturels de l'Ambassade de France et l'Université de Southampton,

2. le Colloque international *Les enjeux de la laïcité* (Paris, 2012). Dans le prolongement de cette rencontre, un ouvrage incontournable de Jacques Cortès (actuellement sous presse) intitulé *Les enjeux de la laïcité. À l'ère de la diversité culturelle planétaire* (412 p.), réalisé avec le concours d'une vingtaine de grands intellectuels français et même étrangers ayant participé à ce colloque est à paraître, dans la Collection *Essais francophones* (Volume 2).

Les partenariats ont été développés (*Programmes thématiques* de la FMSH, collaborations avec l'Agence Universitaire de la Francophonie et le Ministère de la Culture et de la Communication, etc.), d'autres ont été établis : le GERFLINT est devenu membre actif du DOAJ, partenaire institutionnel du réseau Mir@bel de Sciences Po Lyon, fournisseur de contenus (Dialnet, Ebsco, ProQuest, partenaire de l'UNAM, Mexique, de l'Université Nationale de la PLata, Argentine) pour ne donner qu'un bref extrait de l'inventaire des partenariats tissés par/avec le GERFLINT dans le monde.

Les revues du GERFLINT et leurs articles ont été indexés, catalogués dans un nombre considérable de **bases de données scientifiques internationales, de catalogues collectifs, de catalogues de périodiques électroniques**, de moteurs de recherche scientifiques en libre accès. Cette diffusion a parfaitement épousé le rythme rapide et soutenu du développement des plateformes des centres de documentation en France et dans le monde. Elle a permis de créer un **Répertoire** en ligne de bases de données et de catalogues recueillant et sélectionnant, à ce jour, plus de 75 bases et catalogues dans lesquels le Réseau des revues *Synergies du GERFLINT* est visible ou présent dans sa totalité. La **Base du GERFLINT** a été elle-même reconnue d'utilité bibliographique (Signet de la BNF, notices de l'ABES) sans oublier son appartenance au Corpus Numes.

Le GERFLINT fait désormais partie des listes d'éditeurs scientifiques établies par divers

organismes se situant dans le champ des sciences de l'information et de la documentation. C'est le cas, par exemple, des systèmes consacrés au signalement de la politique éditoriale des périodiques électroniques des éditeurs en matière de libre accès (SHERPA-RoMEO, Héloïse).

Enfin, l'information portant sur les activités du GERFLINT est désormais régulièrement diffusée grâce au développement de son site [gerflint.eu](http://gerflint.eu) et, en particulier, à la fondation en janvier 2013, du bulletin *Actualité du Gerflint*.

Ce regard sur la période 2011-2013 ou rapide survol de la situation du GERFLINT en 2013, invite à l'optimisme pour mieux surmonter les difficultés naturellement rencontrées sur le chemin :

- En raison de sa fidélité au fonctionnement réticulaire et à la diversité des formats (imprimés, électroniques), force est de constater que cet éditeur scientifique se caractérise, sans commercialisation, par un ancrage numérique reliant qualité, visibilité et impact. D'où l'obtention d'évaluations positives de ses contenus par des systèmes d'évaluations internationaux de haut niveau tels que MLA et Scopus et sa progression modeste et lucide dans les indicateurs bibliométriques.
- Les résultats obtenus sont en accord parfait avec la Mission du groupe qui consiste à promouvoir le français langue de communication scientifique internationale et les travaux des chercheurs francophones, quel que soit leur pays d'exercice.
- Le GERFLINT est mondialement indexé, référencé, diffusé. Ce mouvement doit se réaliser et se réalise effectivement aussi bien dans son unité que dans sa diversité sans jamais renoncer à son identité.
- Sa contribution, depuis sa fondation il y a une quinzaine d'années (1998-1999), à l'enrichissement du patrimoine documentaire scientifique francophone en Sciences Humaines est notable.
- Toutes les conditions sont réunies pour que cette progression suive son cours dans les années à venir, la demande d'expression scientifique francophone et plurilingue ainsi que le besoin d'encadrement et de formation des jeunes chercheurs francophones dans le monde étant élevés.





Synergies Espagne N°6/2013

Revue du GERFLINT

**Groupe d'Études et de Recherches  
pour le Français Langue Internationale**

En partenariat

avec la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

**Président d'Honneur:** Edgar Morin

**Président fondateur:** Jacques Cortès

#### **RÉSEAU DES REVUES SYNERGIES DU GERFLINT**

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Brésil

Synergies Canada

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

**Pôle éditorial:** Sophie Aubin

**Webmestre :** Thierry Lebeau

**Site:** <http://www.gerflint.eu>

**Contact:** [gerflint.edition@gmail.com](mailto:gerflint.edition@gmail.com)

***Synergies Espagne*, N°6/2013**

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (Creativ') - France

© GERFLINT - Sylvains les Moulins - France

Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France 2013

Imprimé en décembre 2013 sous les presses de Drukarnia Cyfrowa EIKON PLUS  
ul. Wybickiego 46, 31-302 Kraków - Pologne



# GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français  
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique  
francophone en réseau

[www.gerflint.eu](http://www.gerflint.eu)

Disciple de Ferdinand de Saussure, coéditeur du *Cours de Linguistique Générale*, précurseur avéré des théories linguistiques et didactiques les plus modernes, fondateur d'une science du langage, de l'expression et de l'affectivité, Charles Bally, peut, en 2013 comme il l'a fait en 1913 et tout au long de sa vie, agir sur l'évolution des recherches en sciences du langage humain à condition, toutefois, de ne pas oublier, au XXI<sup>e</sup> siècle, de conditionner des regards constructifs sur son discours et sa pensée. Paradoxalement, l'intégration pleine et systématique de Charles Bally dans tous les programmes universitaires d'études fondamentales de linguistiques et de didactique des langues, en Espagne par exemple, est loin d'être une réalité, au risque de perpétuer une vision partielle voire erronée et surtout injuste de la réalité et du cours de l'Histoire des sciences du langage et de la communication, transformant, pour des générations d'étudiants, un des principaux linguistes, grand didacticien, professeur et pédagogue, en illustre inconnu.

*Synergies Espagne*, revue du GERFLINT, en rendant hommage à Charles Bally en 2013, centenaire de la publication de l'article *Le langage et la Vie*, rend logiquement hommage à Ferdinand de Saussure pour le centenaire de sa mort mais aussi à de nombreux chercheurs dont Petar Guberina. Ce numéro, préfacé par Jean-Louis Chiss, s'inscrit donc naturellement dans une Complexité linguistique *configurée* par Charles Bally en accord, de nos jours, avec la pensée d'Edgar Morin et de Jacques Cortès entre autres. En effet, *réhabilitation* définitive de Charles Bally rime avec *réconciliation* des diverses écoles linguistiques et *progression*.

Dans l'ensemble, les auteurs et collaborateurs de ce numéro, construisent dans des domaines variés de la linguistique, la didactique, la littérature, la philosophie, la politique de diffusion de la langue française un pont entre 1913 et 2013 ancré dans l'Histoire, l'actualité et résolument tourné vers l'avenir.

Sophie Aubin

ISSN 1961-9359